

JOURNAL DE MÉDECINE, *CHIRURGIE,* PHARMACIE, &c.

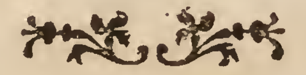
Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & ancien Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

SUPPL. à l'année 1770. Ier CAHIER.

TOME XXXIV.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

SUPPL. à l'année 1770. Ier CAHIER.

EXTRAIT.

La Médecine-pratique, rendue plus simple, plus sûre & plus méthodique. On commence par le Traité des Maladies de la Tête, *pour servir de suite à la* Médecine de l'Esprit; *par M.* LE CAMUS, *Docteur-Régent de la Faculté de médecine en l'Université de Paris, ancien Professeur des Ecoles, Aggrégé honoraire du College royal des Médecins de Nancy, Membre des Académies royales d'Amiens, de la Rochelle, & de la Société littéraire de Châlons-sur-Marne. A Paris, chez* Ganeau, 1769, *in*-12.

SI l'on vouloit juger du succès avec lequel les sciences sont cultivées aujourd'hui, par le nombre infini de livres que

chaque jour voit naître, on feroit porté à croire que jamais elles n'ont fait autant de progrès; mais, si, d'un autre côté, l'on considere que la plupart de ces productions, calquées les unes sur les autres, ne contiennent rien de nouveau, on voit avec douleur, que, semblables à ces tumeurs parasites qui se forment sur les corps organisés, elles sont peut-être un des obstacles qui s'oppose le plus aux connoissances humaines. On ne peut donc que louer les Auteurs qui, ne prenant pour guide que leur génie, dédaignent les routes battues, & cherchent à s'en frayer de nouvelles. Il est impossible que, dans un champ aussi vaste, ils ne fassent bien des découvertes utiles, qui auroient éternellement échappé à ces esprits timides, qui n'osent jamais s'écarter des voies connues. C'est sous ce point de vue que le livre dont on a lu le titre à la tête de cet article, nous a paru mériter une attention particuliere. Nous avons cru que, si les conjectures qui paroissent avoir servi de base à l'édifice que l'Auteur entreprend d'élever, n'ont pas une solidité à l'épreuve de toutes les objections, les vues vastes & étendues qu'elles lui ont suggérées, leur feront trouver grace aux yeux des gens non prévenus, qui admireront au moins la sagacité de l'esprit qui les a enfantées, & lui pardonneront d'avoir

hazardé un syſtême, même précaire, dans une matiere auſſi obſcure, & dans laquelle on n'a fait juſqu'ici que marcher d'erreurs en erreurs.

L'Ouvrage de M. le Camus eſt précédé de trois Mémoires, qui en ſont comme les préliminaires. Le premier, qui eſt diviſé en deux parties, contient ſon ſyſtême ſur la génération. Le ſecond préſente des vues nouvelles ſur l'anatomie, ou plutôt un plan du développement du corps humain, fondé ſur ce ſyſtême de la génération. Le troiſieme eſt deſtiné à l'expoſition d'un nouveau plan de la pratique de la médecine. Il eſt ſuivi de la premiere partie de cette Médecine-pratique. L'Auteur annonce qu'il ne la publie que pour eſſayer le goût du public : ſi cet Ouvrage lui plaît, les autres parties ne tarderont pas à paroître. Il commence par les maladies de la tête, parce que, dans ſon plan, elles ſont les premieres en ordre, & qu'elles ſont naturellement une ſuite de *la Médecine de l'Eſprit*, dont il vient de donner une nouvelle édition.

On trouvera, ſans doute, extraordinaire que l'Auteur commence ſon *Mémoire ſur la Génération* par des recherches ſur la ſtructure du cerveau; mais cet étonnement ceſſera lorſque nous aurons obſervé que c'eſt cet organe qu'il regarde comme le principe de la génération. Ayant examiné au mi-

crofcope les différentes parties du cerveau, il affure avoir remarqué, 1° que la fubftance corticale ou grife étoit très-tranfparente, & femblable entiérement à une gelée animale; 2° que la fubftance médullaire ou blanche étoit plus opaque, & n'offroit à la vue aucune diftribution de fibres; qu'elle reffembloit à du lait caillé, ou plutôt à une bouillie fort épaiffe. La macération dans l'eau froide n'apporta aucun changement à ces apparences. La fubftance corticale fe deffécha plus promptement fur le verre, & forma une membrane auffi tranfparente, & de la même couleur que de la colle de poiffon. Sur la fubftance médullaire, il s'eft d'abord formé une pellicule comme il s'en forme ordinairement fur la bouillie qui fe refroidit: peu-à-peu cette croûte fe durcit; mais elle paroiffoit avoir moins de folidité & de cohérence que la membrane produite par la fubftance corticale. On fent fuffifamment, fans que nous en avertiffions, que l'Auteur fait abftraction ici des membranes telles que les méninges, le plexus choroïde, & les vaiffeaux fanguins.

Ces obfervations, il faut en convenir, font bien propres à faire rejetter tous les fyftêmes qu'on a enfantés jufqu'ici, pour expliquer la ftructure de ce vifcere important; & il n'eft pas étonnant que l'Auteur ait cru devoir chercher dans l'analogie quel-

que lumiere qui pût l'éclairer dans une matiere si obscure, & qui se refusoit si fort à l'observation. Il a donc cru pouvoir considérer le cerveau comme un noyau renfermé dans le fruit des plantes; &, comme les semences sont le principe de la germination, de la vie, de la végétation des plantes, il ne lui a pas paru hors de vraisemblance que le cerveau, qu'il appelle *un noyau animal*, fût le principe de la fécondation, du développement & de l'accroissement des animaux; c'est ce qu'il tâche de prouver, en rapportant les Observations de Lewenhoëck sur les animalcules de la semence, de M. de Buffon sur les molécules organiques : il s'appuie sur-tout d'une observation insérée dans un Mercure de l'année 1750, dans laquelle un Physicien, ayant reçu de la semence humaine dans de l'eau claire & froide, au sortir du canal de l'uretre, vit très-distinctement, même sans le secours des verres, un fœtus blanc, de matiere opaque & fluide, dont la tête étoit d'un tiers plus forte que le reste du corps : il pendoit aux quatre extrêmités du tronc quatre filets qui formoient les bras & les jambes. Quoi qu'il en soit de toutes ces observations, M. le Camus prétend que ces animalcules, ces molécules organiques, ces embryons formés d'une matiere opaque & fluide, ne sont autre chose que

de petits cerveaux nageans dans la ſemence; que c'eſt cette bulle qu'on apperçoit au moment de la fécondation, & qui paroît avant le *punctum ſaliens.* Ce cerveau, dans le ſyſtême de notre Auteur, qui eſt une graine qu'il qualifie d'*animo-végétale*, pouſſe d'abord des racines pour s'attacher à un endroit d'où il puiſſe tirer ſa nourriture, & il tient à cet endroit, de la même maniere que les racines des plantes ſont adhérentes à la terre.

Pour expliquer la route que cette matiere cérébelleuſe prend pour venir du cerveau juſqu'aux organes de la génération, il s'efforce de prouver que les teſticules ne ſont que des ganglions produits par les nerfs ſpermatiques. On nous diſpenſera, ſans doute, de rapporter les preuves de détail ſur leſquelles il tâche d'appuyer cette aſſertion. Ces preuves ne convaincroient ſans doute aucun de nos lecteurs; mais nous oſons les aſſurer qu'ils en admireroient l'enchaînement.

Ce ſyſtême ſur la génération ſert de baſe à la nouvelle diſtribution anatomique du corps humain, que l'Auteur expoſe dans ſon ſecond Mémoire. On eſt étonné que, ſur un fondement auſſi ruineux, il ait pu élever un édifice qui ne paroîtra peut-être pas indigne de l'attention des Praticiens les plus inſtruits. Nous allons tâcher de leur en

tracer le plan, ſans nous attacher trop ſcrupuleuſement à des détails minutieux, qui conſervent quelque choſe de la ſingularité du premier ſyſtême. Il conſidere la tête comme un bulbe, parce qu'elle eſt compoſée de différentes enveloppes, dont une partie s'étend ſur tout le corps, & que, pour cette raiſon, il regarde comme faiſant un département particulier & diſtinct. Les dernieres de ces enveloppes ſont les méninges qui enferment une maſſe moëlleuſe. Cette maſſe forme différens prolongemens, avant de ſortir par le trou qui eſt à la baſe du crâne : ces prolongemens ſont accompagnés des méninges qui leur ſervent de gaînes. Ce ſont les nerfs qui ſe partagent en ramifications infinies dans tout le reſte du corps. Les méninges ſortent de même par le trou occipital, enveloppent partout la moëlle épiniere, & l'accompagnent, lorſqu'il s'agit de former les rameaux nerveux, qui ſe diſtribuent aux viſceres du bas-ventre & aux extrêmités inférieures. Dans ce ſyſtême, la cervelle eſt comme une eſpece de terre graſſe, dans laquelle ſont implantés les nerfs ; terre où il prétend qu'il ne ſe filtre qu'un ſuc tranſparent, mucilagineux, qui eſt le principe de vie, d'accrétion, de développement & du mouvement des corps animaux. Chacun ſait que, ſi l'on coupe la tête, tout périt.

Au-dessous de la tête est la poitrine, grande cavité dans laquelle est le cœur, réservoir d'un liquide rouge, d'où sortent des canaux qui vont le porter dans toute la machine animale; mais, avant de se distribuer dans les différentes parties, il est obligé de subir une préparation essentielle dans les poumons, que notre Auteur regarde comme une filiere où le sang est brisé, imprégné d'air, rendu plus rouge & plus subtil. C'est au sortir de ce viscere qu'il est envoyé par les arteres dans toutes les parties du corps. De ces arteres, les unes s'élevent, & sont destinées à aller arroser la terre qui fournit le suc aux nerfs, vraies racines du développement, de l'accroissement & de la sensibilité des animaux; ce sont les qualifications par lesquelles notre Auteur les désigne. Les autres descendent, pour porter le sang à tous les visceres du bas-ventre & aux extrêmités inférieures. Il en est du cœur comme du cerveau : si on l'arrache, l'animal périt à l'instant; toutes les fonctions sont abolies, parce que les organes ne reçoivent plus le liquide qui étoit l'objet de leur travail; & les nerfs n'ont plus d'action, le cerveau ne recevant plus le liquide qu'il travailloit pour leur en fournir l'essence.

A ces trois grands districts, les tégumens, le cerveau, le cœur, & toutes leurs dépendances, M. le Camus en joint un qua-

trieme, non moins manifeste, & presque aussi essentiel que les trois autres; c'est le conduit alimentaire, qui commence à la bouche, & finit à l'anus : les intestins, qui en font la partie la plus considérable, sont attachés au mésentere, qui n'est qu'une duplicature du péritoine. Dans cette duplicature rampent des vaisseaux lymphatiques & lactés, qui s'abouchent à de petites ouvertures placées le long du canal intestinal, & vont former par leur réunion un réservoir commun, connu sous le nom de *réservoir de Péquet*, d'où le fluide, qui a été pompé dans les intestins, remonte par un canal particulier jusques dans la sous-claviere, où il se mêle au sang, avec lequel il s'identifie bientôt.

Après avoir établi dans le second Mémoire qu'il y a quatre grands départemens dans le corps humain, M. le Camus procede dans le troisieme à développer son nouveau plan de médecine-pratique ; plan qui porte tout entier sur cette base fondamentale. Il fait observer d'abord que ces districts, extrêmement différens entr'eux, sont limitrophes; que souvent ils s'enclavent les uns dans les autres ; c'est ce qui fait la difficulté de connoître cette carte. Pendant le cours de la vie, il s'exerce encore une espece d'antagonisme entre les puissances qui président à ces districts : elles doivent se

contre-balancer pour que la vie & la santé existent ; sans cela le district le plus fort l'emporte : delà les maladies ; celles qui attaquent une puissance, & tout ce qui en dépend, ont des signes différens, & exigent des armes différentes pour les combattre.

» La fievre n'est pas essentielle aux maladies idiopathiques du cerveau, telles » que l'apoplexie, la paralysie, l'épilepsie, » les vapeurs, la folie, &c. ; au contraire, » c'est presque toujours la fievre qui les guérit. Lorsque la fievre les accompagne, » elle vient d'un autre département, qui est » affecté primitivement, tandis que la tête » n'est affectée que par contre-coup. Ces » maladies n'ont point de crises, du moins » sensibles : les narcotiques, les anti-spasmodiques, les odeurs, tant aromatiques » que puantes ; les vapeurs, tant sulfureuses qu'arsenicales, les émanations volatiles ; les sons, soit harmoniques, soit » discordans, semblent agir directement sur » les nerfs. Les saignées & les purgatifs ne » réussissent pas beaucoup dans les maladies » nerveuses ; souvent ces remedes augmentent le mal. Ces maladies sont le partage » de l'enfance, parce que c'est par le cerveau qu'a commencé & que se continue » le développement, comme nous l'avons » déjà dit : il étoit naturel que l'organe qui » travaille le premier, souffrît le premier ;

» c'eſt la raiſon pour laquelle les enfans ſont » ſi ſouvent attaqués de convulſions, de » mouvemens épileptiques, d'affections ſo-» poreuſes, d'accidens ſpaſmodiques, que » quelquefois on attribue fauſſement à la » dentition, ou à des coups dont on ne fait » pas mention. « Ces maladies étant les premieres en ordre, c'eſt auſſi par elles que M. le Camus a cru devoir commencer l'expoſition de ſon nouveau ſyſtême de pratique.

» La fievre ſuit de près les affections du » cœur, & de tout ce qui eſt de ſon do-» maine; elle leur eſt eſſentielle. Ces af-» fections ſont ſuivies de criſes: les premieres » en ordre ſont les hémorrhagies; les ſe-» condes ſont celles qui ſont produites par » les viſceres du diſtrict du cœur, telles que » les criſes, par les crachats, par les uri-» nes, &c. La ſaignée eſt le principal re-» mede dans ces maladies, qui affectent par-» ticuliérement les vaiſſeaux ſanguins & les » organes ſervant à l'élaboration du ſang. » Les émétiques & les purgatifs ne ſont que » des remedes ſecondaires dans ces occa-» ſions: ils ſont utiles, quand ils ſont bien » placés, & très-dangereux, quand ils ſont » donnés mal-à-propos. Les maladies de » ce diſtrict affectent principalement les » jeunes gens: vous les voyez ſujets aux » fievres de tout genre, aux hémorrhagies,

» aux inflammations; il femble que la na-
» ture, après avoir quitté l'ouvrage de la
» têre, & avoir formé entiérement l'organe
» de l'entendement & de la volonté, porte
» tous fes efforts du côté de la poitrine.

» La fievre n'eft qu'acceffoire dans les
» maladies de l'eftomac, & de toutes fes
» dépendances : les vomiffemens & les
» cours-de-ventre font les crifes qu'il faut
» en attendre ; les émétiques & les purgatifs
» font les remedes qui emportent la palme,
» dans ce cas : rarement la faignée y con-
» vient-elle. Dans l'enfance & la jeuneffe,
» l'appétit eft bon, & l'eftomac fait bien fes
» fonctions : ce n'eft que quand on avance
» en âge que l'eftomac perd fes forces ;
» auffi furvient-il des dégoûts, des dévoie-
» mens de toute efpece, des dyffenteries,
» des hémorrhoïdes, & des maladies lon-
» gues, qui prennent leur fource des mau-
» vaifes digeftions & des embarras dans les
» vifceres du bas-ventre : les vieillards font
» encore plus à plaindre, lorfqu'ils n'ont plus
» de dents dans la bouche, la trituration des
» alimens fe fait mal, & l'eftomac ufé, ou
» fatigué, reçoit un fardeau qu'il ne peut
» plus porter.

» Les maladies qui n'attaquent que la fu-
» perficie de la peau, telles que les dartres,
» la gale, la teigne, & d'autres éruptions
» de ce genre, ne donnent pas la fievre :

» celles qui attaquent les tégumens un peu » plus profondément, telles que la petite-» vérole, de forts éryſipeles, donnent la » fiévre (l'Auteur promet d'en dire la rai-» ſon) : les ſueurs ſont les criſes de ces ma-» ladies, qui ſont de tout âge ; cependant » les premieres paroiſſent plus affectées à » l'enfance, & les ſecondes à la jeuneſſe. » Les ſudorifiques, le diapnoïdes, les cor-» diaux, &c. ſont indiqués dans ces affec-» tions, parce qu'ils chaſſent du centre à » la circonférence, & qu'ils ſoutiennent » l'effort critique de la nature. «

Nous avons cru devoir rapporter en entier ce plan de médecine ſyſtématique, qui nous a paru mériter la plus grande attention de la part de nos Lecteurs. Ce n'eſt, en effet, qu'en connoiſſant bien exactement les organes qui ſouffrent dans les différentes maladies, qu'on peut ſe flatter d'y appliquer les remedes convenables : j'avois oſé propoſer quelque choſe de ſemblable dans trois theſes que je ſoutins à la Faculté de médecine pendant ma licence : quoique mon plan differe, en quelques points, de celui de M. le Camus, j'ai été très-flatté de m'être rencontré avec lui en pluſieurs choſes : ce n'eſt pas ici le lieu de faire le parallele de nos vues ; je déſire ſeulement que ces tentatives puiſſent engager les Médecins dogmatiques à réfléchir un peu plus ſur l'influence

que les différens ſyſtêmes d'organes ont ſur l'économie animale, & l'action réciproque qu'ils exercent les uns ſur les autres : je ne doute point que cela ne leur fourniſſe des vues précieuſes capables de faire faire à la pratique des progrès beaucoup plus rapides que ceux qu'elle paroît avoir faits dans ces derniers tems. Mais revenons à l'ouvrage de M. le Camus.

Nous avons déjà dit que la premiere partie de ſa pratique, celle qu'il publie aujourd'hui, avoit pour objet les maladies qui dépendent du département du cerveau. Il obſerve d'abord que, de même que le cœur a un mouvement alternatif de ſyſtole & de diaſtole, de même auſſi le cerveau, les méninges, & tout leur apanage, c'eſt-à-dire les nerfs, exercent leur reſſort pendant quelques heures, & tombent enſuite dans le relâchement, qui dure auſſi un tems déterminé. C'eſt la veille & le ſommeil qui s'exercent alternativement dans l'eſpace de vingt-quatre heures, tant que l'animal jouit de la ſanté ; toute autre maniere d'être eſt contre nature, & devient maladie. La ſeconde fonction du cerveau eſt d'être l'organe immédiat de l'entendement & de la volonté ; la troiſieme eſt de donner aux organes des ſens cette vigueur qui les fait avertir l'ame des impreſſions qu'ils viennent de recevoir, & aux muſcles cette facilité d'obéir, ſuivant

les mouvemens de la volonté. C'eſt en parlant de la diſtinction de ces fonctions propres au cerveau, que M. le Camus a diviſé les maladies particulieres à cet organe, ou à ſes dépendances, en trois claſſes principales : 1° les maladies ſoporeuſes, telles que l'apoplexie, la léthargie, &c. & leur contraire, l'inſomnie ; 2° les dérangemens de la raiſon, l'imbécillité & la folie, l'apathie & les paſſions outrées ; 3° la paralyſie, l'épilepſie, les maladies convulſives, & les ſpaſmes. A ces trois claſſes il en joint une quatrieme, qui comprend les maladies dépendantes des affections des enveloppes communes de la maſſe cérébrale, telles que les méninges, le crâne & le péricrâne ; on les déſigne vulgairement ſous le nom commun de *maux de tête*. Chacune de ces claſſes forme la matiere de l'un des quatre chapitres qui compoſent le premier Livre de cette Médecine-pratique.

M. le Camus, perſuadé que, pour bien comprendre l'æthiologie des maladies ſoporeuſes, & de l'inſomnie, il faut connoître celle de la veille & du ſommeil, débute dans ſon chapitre par rechercher les cauſes ordinaires & naturelles qui diſpoſent, provoquent & donnent de la pente au ſommeil. Il met de ce nombre, 1° la digeſtion ; 2° la boiſſon un peu abondante de liqueurs fermentées ; 3° la laſſitude ; 4° un repos

abſolu du corps, ſur-tout ſi l'on y joint l'obſcurité, la tranquillité de l'ame, le ſilence des objets qui environnent, ou la monotonie de ceux qui font quelque bruit; 5° le bercement, ou un certain trémouſſement du corps; 6° les diſpoſitions particulieres du tempérament, ſoit ſanguin, ſoit pituiteux; 7° une chaleur conſidérable, ou un froid exceſſif. Les cauſes accidentelles qui occaſionnent le ſommeil, ſont, 1° les odeurs ſuaves, les vapeurs ſulfureuſes; 2° les médicamens ſomniferes; les climats humides, les ſaiſons pluvieuſes, les demeures ſombres; 4° les plaiſirs de l'amour, pris avec ménagement; 5° toutes les cauſes qui peuvent comprimer le cerveau. Si ces cauſes diſpoſent au ſommeil, il en eſt d'autres qui l'interrompent ou l'empêchent: telles ſont, 1° une diete trop ſévere; 2° la lumiere, ou toute autre ſenſation vive; 3° le tiraillement des nerfs par une cauſe irritante quelconque; 4° l'attention ſoutenue ſur un même objet, ou une forte paſſion; 5° l'abſtinence des plaiſirs de Vénus; 6° la boiſſon de décoctions chargées d'une huile empyreumatique, telles que le café; 7° une irritation faite au cerveau, ſoit par une cauſe interne, ſoit par une cauſe externe, &c.

Lorſque le ſommeil eſt prolongé contre nature, & n'eſt plus proportionné à la force & à la conſtitution des individus,

c'eſt une maladie. On range parmi les ſommeils contre nature, l'aſſoupiſſement, l'apoplexie & la léthargie. Les Auteurs paroiſſent être peu d'accord ſur les maladies qu'ils ont déſignées par ces noms ; ce qui a engagé M. le Camus à jetter un peu de jour ſur cette matiere. Les Grecs ont appellé l'aſſoupiſſement *carus*, *cataphora*, *coma* ; les Latins l'ont nommé *ſopor*, *mancor*, *torpor*, *veternus*. C'eſt une pente au ſommeil difficile à ſurmonter : il differe du ſommeil naturel, en ce que l'on eſt réveillé facilement, lorſqu'on eſt ſimplement endormi ; mais, lorſqu'on eſt aſſoupi profondément, il faut des cauſes plus fortes pour éveiller : quand l'action de ces cauſes ceſſe, on retombe aiſément dans le ſommeil. On diſtingue cet aſſoupiſſement profond, qu'on appelle *coma ſomnolentum* du *coma-vigil*, ou aſſoupiſſement léger, dans lequel les malades ont une vraie pente au ſommeil, ſans pouvoir dormir : ils ſont agités par des rêves & par la fievre. Selon notre Auteur, cette derniere affection eſt ſymptôme d'une autre maladie, & appartient, par conſéquent, à une autre claſſe.

L'*apoplexie* eſt un aſſoupiſſement permanent & ſubit, avec la privation du ſentiment & du mouvement des organes ſoumis à la volonté ; tandis que le pouls & la reſpiration ſubſiſtent preſque dans leur état

naturel, excepté que la respiration est un peu plus forte, & le pouls un peu plus élevé ; d'où il résulte que l'apoplexie ne differe de l'assoupissement que par la permanence & par la difficulté, ou plutôt l'impossibilité d'éveiller ceux qui en sont attaqués.

Il définit la léthargie *un assoupissement profond*, accompagné d'oubli, du tremblement des mains, & d'une diminution considérable du sentiment & du mouvement volontaire. C'est cette inertie où se trouvent les malades, & la perte de mémoire, qui caractérisent cette maladie, & qui lui ont fait donner le nom de *léthargie*, comme si elle étoit occasionnée par les eaux du fleuve *Léthé*. Les Latins lui ont donné le nom de *veternus*. Si l'on vient à bout de réveiller les léthargiques, pour quelques instans, ils sont comme stupides ; ils répondent hors de propos. Ils paroissent tellement sans mémoire, qu'après avoir bâillé, ils oublient de fermer la bouche ; au lieu que les apoplectiques répondent assez juste aux questions qu'on leur fait, lorsqu'on les a excités. M. le Camus a ajouté à sa définition le tremblement des mains, suivant la remarque d'Hippocrate. *Lethargici manibus tremunt*, *somnolenti fiunt*. Coac. *Prænot.* Arétée compte aussi ce tremblement des mains parmi les symp-

tômes de la léthargie. Presqu'aucun moderne n'en fait mention ; ils parlent, au contraire, d'un symptôme qui, suivant les principes de M. le Camus, qui paroissent puisés dans la nature, ne doit pas essentiellement être joint à la léthargie idiopathique : c'est la fievere, qui, selon lui, n'est jamais essentielle aux maladies du cerveau. Il s'appuie de l'observation du pere de la médecine, qui dit expressément : *lethargici habent pulsus lentos & tardos.*

M. le Camus conclut de ces définitions, que le sommeil naturel & le sommeil contre nature ne different que par des nuances qui caractérisent chaque affection soporeuse ; ce qu'il confirme par l'identité des causes qui produisent les uns & les autres. En effet, celles qui donnent lieu, tant à l'assoupissement qu'à l'apoplexie & la léthargie, ne different que par leur intensité, de celles que nous avons dit provoquer le sommeil : ce sont, 1° la trop grande voracité, la gourmandise & l'intempérance ; 2° l'abus des boissons spiritueuses ; 3° les travaux immodérés, les fatigues outrées, une étude trop longue & trop pénible ; 4° le repos trop constant, la paresse, la langueur, l'apathie : l'énergie de ces causes augmente, si on y joint l'obscurité. 5° Le balancement, le tournoiement donnent des vertiges ; le trémoussement doux & uni-

forme des voitures endort. Il n'eſt pas rare que des perſonnes ſoient attaquées d'affections ſoporeuſes dans leur voiture, ſur-tout ſi elles y montent après avoir un peu trop rempli leur eſtomac. 6° Les tempéramens ſanguins & les tempéramens pituiteux ont plus de pente au ſommeil, que les tempéramens bilieux & les mélancoliques; c'eſt ce qui a fait diſtinguer avec raiſon deux eſpeces d'apoplexies, l'une ſanguine, & l'autre ſéreuſe. Dans ſes diſcuſſions ſur la pléthore, notre Auteur obſerve qu'elle eſt quelquefois particuliere aux vaiſſeaux du cerveau, & peut être l'effet d'une grande raréfaction du ſang; raréfaction occaſionnée par la chaleur immédiate ſur la tête, comme il arrive quelquefois à ceux qui voyagent en plein midi, pendant les jours chauds de l'été; ce que le vulgaire appelle *coup de ſoleil*: elle peut auſſi être l'effet d'une ligature trop ſerrée. 7° On doit encore mettre au rang des cauſes des affections ſoporeuſes les chaleurs exceſſives, & les froids violens; les premieres, par la raréfaction qu'elles occaſionnent dans le ſang, ce qui produit les mêmes effets par la pléthore; & les ſeconds, en faiſant refluer le ſang des capillaires dans les gros troncs: d'où il réſulte que le cerveau doit être ſurchargé comme les autres viſceres.

On peut dire la même choſe des cauſes

accidentelles : toutes celles qui portent au ſommeil, ſont capables de produire les affections ſoporeuſes ; & on a des exemples qui conſtatent qu'elles les ont produites. De ce nombre ſont, 1° des odeurs ſuaves de certaines fleurs, telles que le lys, la tubéreuſe, les fleurs fraîches de ſureau, le ſafran : les émanations ſubtiles des noyers jettent dans un aſſoupiſſement, accompagné d'ivreſſe & de vertiges, ceux qui s'endorment à leur ombre. L'Auteur ajoute les exhalaiſons de l'if; mais quelques Naturaliſtes ont cru pouvoir le laver de ce reproche. Tout le monde connoît les effets de la vapeur du charbon, lorſqu'on s'y expoſe dans un lieu fermé; ceux des mouffettes, du *gas* qui s'exhale des liqueurs vineuſes en fermentation ; du *plomb*, ou de cette exhalaiſon qui s'éleve des foſſes d'aiſance, lorſqu'on les vuide. On peut ranger dans le même ordre les effets des vernis. 2° Outre les boiſſons ſpiritueuſes, certains aſſaiſonnemens qu'on fait entrer dans les préparations des alimens, peuvent concourir à produire les affections ſoporeuſes. Notre Auteur met dans cette claſſe le ſafran, la muſcade, l'huile de noix fraîche, le pain dans lequel il eſt entré de l'yvraie. Il dit avoir connu une Dame qui, toutes les fois qu'elle mangeoit de la laitue, ou qu'elle buvoit ſeulement du bouillon où l'on en eût fait cuire, s'endormoit pendant

vingt-quatre heures, au point qu'on la croyoit en léthargie. Il n'eſt perſonne qui ne ſache que la juſquiame, l'écorce de la racine de mandragore, le tabac, l'*opium* & toutes ſes préparations, procurent un ſommeil plus ou moins profond. 3° On dort mieux dans les tems de pluie & de brouillard, que dans les tems de ſéchereſſe: auſſi arrive-t-il que certaines perſonnes, ſur-tout celles qui ſont d'un tempérament pituiteux, ſont plus expoſées aux paralyſies & aux apoplexies, dans les tems humides. 4° On peut encore ranger parmi les cauſes accidentelles de ce genre de maladies, l'épuiſement qui réſulte de l'abus des plaiſirs de l'amour. 5° Enfin on trouve dans les Obſervations un grand nombre de faits, tant médicinaux que chirurgicaux, qui prouvent que les compreſſions ſur le cerveau donnent lieu à toutes les maladies ſoporeuſes.

Après l'examen de toutes ces cauſes, dont quelques-unes ſont oppoſées entr'elles, il n'eſt aucun Médecin qui ne conclue avec M. le Camus, qu'une ſeule méthode ne peut ſuffire pour guérir toute eſpece d'affection ſoporeuſe. En conſéquence, il reprend par ordre toutes ces cauſes, & indique les moyens qu'il a cru les plus propres à les combattre: ſuivons-le dans cette marche.

1° Les affections ſoporeuſes, qui ſont produites

produites par les excès dans le manger, exigent d'abord qu'on vuide l'estomac & les intestins, soit par des purgatifs & des lavements, soit par des vomitifs & la diete. Ces remedes doivent être continués tant qu'il y aura des signes de saburre dans les premieres voies. En prescrivant les vomitifs, M. le Camus recommande de prendre garde à l'état actuel des vaisseaux sanguins; car, si le cerveau est engorgé par la surabondance du sang, on risque, par les secousses réitérées d'un vomitif, d'augmenter la pléthore particuliere du cerveau, ou de faire rompre les vaisseaux déjà trop engorgés. Cette pléthore est familiere à ceux qui mangent habituellement beaucoup, & qui font peu d'exercice. Elle se connoît par l'élévation du pouls, par la rougeur du visage, par la force, la constitution & le régime du malade, &c. Alors il faut saigner, tant pour dissiper la pléthore, que pour prescrire ensuite avec plus de sûreté les vomitifs. Fondé sur ce principe, il pense encore que, lors même que l'indication la plus urgente est d'employer d'abord, dans le cas proposé, les purgatifs & les émétiques, la saignée est utile à l'usage de ces remedes, parce qu'il paroît difficile que le corps ne se surcharge pas d'une trop grande quantité de sucs, lorsqu'on est fort adonné aux plaisirs de la table, & qu'on ne fait pas un exer-

cice proportionné à ſon appétit. Quant au choix des ſaignés, ſans décider la queſtion, l'Auteur ne s'arrête ici qu'à l'évacuation d'une certaine quantité de ſang.

Ces remedes généraux employés, M. le Camus propoſe de ſonger à réveiller le reſſort affoibli du cerveau; c'eſt, ſelon lui, le grand point de curation indiqué par la nature, qui termine les affections comateuſes par la fievre, comme l'ont obſervé les plus excellents Praticiens : *In ſyderatis, ſi febris accedit, ſolutione contingit*, dit Hippocrate dans ſes Coaques. Pour parvenir à imiter, en cette occaſion, la nature, il veut qu'on mette en action toutes les cauſes qui ſoutiennent la veille; cauſes que nous avons rapportées ci-deſſus. En conſéquence il preſcrit, 1° de mettre le malade à la diete la plus ſévere; 2° de l'expoſer au grand jour, & ne pas l'enfermer ſous des rideaux, comme on a coutume de faire. 3° Il ne veut pas que ces malades ſoient couchés, parce que cette ſituation augmente la pente qu'on a au ſommeil. 4° Tout ce qui peut remuer les puiſſances de l'ame éloigne le ſommeil : il eſt bon de tracaſſer ces malades, de les impatienter même, de leur parler de choſes intéreſſantes, & qui les touchent vivement. 5° Les boiſſons chargées d'huile empyreumatique aiguillonnent les nerfs & diſſipent l'aſſoupiſſement : le Pere Mallebranche rap-

porte qu'un homme tombé en apoplexie fut guéri par plusieurs lavements de café. 6° Tout ce qui peut occasionner quelque irritation aux nerfs ramene à la veille : ceux de l'odorat forment la premiere partie ; il paroît à notre Auteur que c'est eux qu'il faut attaquer d'abord : leur irrïtation a un grand pouvoir pour remuer toute l'économie animale. On peut employer avec succès, dans cette vue, les sternutatoires, les eaux spiritueuses, les sels volatils, &c. Les nerfs acoustiques, ébranlés, donnent aussi du jeu à tous les autres nerfs. On a vu plusieurs fois les concerts réveiller les léthargiques: les corps âcres, qui peuvent irriter le palais & la langue, donnent encore du ton aux nerfs : l'eau froide, jettée au visage, occasionne une sensation subite qui réveille : les lavemens âcres, les suppositoires occasionnent des contractions dans tout le canal intestinal, & dissipent l'assoupissement par un sentiment douloureux & importun ; les ventouses, les épispastiques, les vésicatoires, les fers chauds, agacent les nerfs par la vive douleur qu'ils procurent. Un avis essentiel que nous ne devons pas omettre, c'est celui que M. le Camus donne de ne pas trop se presser dans l'administration de tous les moyens qu'on vient de proposer, & de mettre quelqu'ordre dans l'emploi qu'on en veut faire ; sans cela on fait tout

avec confuſion, & on préjudicie plus au malade que ſi l'on faiſoit moins, & que ſi on l'abandonnoit aux ſeules reſſources de la nature.

Parcourons rapidement les autres cauſes & les moyens que M. le Camus propoſe pour y remédier. 2o Si les affections ſoporeuſes arrivent par les excès du vin, ou de quelqu'autre boiſſon ſpiritueuſe, le plus prompt remede ſera le vomiſſement; enſuite, comme les acides empêchent & détruiſent les effets de l'ivreſſe, il faut les employer ſous toutes ſortes de formes : la ſaignée paroît inutile, ſur-tout ſi le pouls eſt naturel; elle peut même être très-préjudiciable. 3o Lorſque les affections comateuſes ſont occaſionnées par l'épuiſement, il ſemble qu'on doit mettre encore moins de précipitation à les guérir que dans les cas précédens. Perſonne n'ignore la propriété du ſommeil pour réparer les forces. Il faut tâcher que les malades reviennent peu-à-peu de leur engourdiſſement. Les eaux ſpiritueuſes, employées prudemment, ſont le meilleur remede; à meſure que, par des cauſes irritantes, on ſoutiendra le reſſort des nerfs, on emploiera de bonne nourriture & de bon vin pour les fortifier : la ſaignée & les fortes évacuations ſont dangereuſes, & même mortelles. 4° Les affections comateuſes, produites par nonchalance,

exigent presque toutes la saignée, les plus forts stimulans, les vésicatoires, les ventouses, &c. 5° Si quelqu'un est surpris d'affections soporeuses, pour être monté en voiture, ayant l'estomac trop chargé d'alimens, on le fera vomir d'abord, sans exciter de fortes secousses : ensuite on le fera saigner pour diminuer l'engorgement qui s'est fait au cerveau, &c. 6° Dans la pléthore sanguine, la saignée est la base de la curation ; les autres remedes ne sont qu'accessoires. Quelques Praticiens veulent qu'on fasse quelques saignées du bras avant d'en venir aux saignées du pied : ils sont fondés en raison, selon notre Auteur, lorsque les résistances sont dans le bas-ventre : il ne désapprouve pas qu'on tente d'ouvrir l'artere temporale en même-tems qu'on ouvre la veine jugulaire opposée, comme M. le Vacher de la Feutrie l'a proposé. Si cette pléthore est entretenue par la suppression de quelqu'évacuation périodique, après les remedes généraux, on travaillera à les rappeller : si l'on a eu le bonheur d'échapper à la premiere attaque, il faut user du plus grand régime, & se faire saigner de tems en tems, quand on est d'un tempérament sanguin, pour éviter la rechute. La fréquence de ces rechutes, qui paroissent presqu'inévitables, ont déterminé M. le Camus à proposer de tenter la

ligature des carotides, indiquée par M. Parisot, pour empêcher le trop grand abord du sang au cerveau. La pléthore séreuse admet quelquefois aussi la saignée ; mais il ne faut la faire qu'avec circonspection, & ne pas la multiplier : on doit, au contraire, insister sur les évacuans de tout genre, comme les émétiques, les purgatifs, les diurétiques, les sudorifiques. On ne doit pas craindre de se servir des plus forts stimulans, des sternutatoires, des sels volatils, &c. M. le Camus n'approuve pas de même les lavemens faits avec du tabac. *Ceux qui les ordonnent*, dit-il, *ne font pas attention que le tabac a un principe narcotique.* 1° Lorsque le sang, raréfié par la chaleur, dilate trop les vaisseaux, & produit quelqu'affection soporeuse, la saignée est le plus prompt secours qu'on puisse donner : en même-tems on doit avoir l'attention de placer le malade dans un endroit frais, de ne lui prescrire que des choses qui puissent calmer la fougue du sang, & en appaiser l'effervescence : on évitera les remedes spiritueux & volatils ; ils seroient meurtriers. On peut jetter de l'eau froide au visage, & même sur la tête du malade, &c. Si, au contraire, c'est le froid qui a occasionné l'assoupissement, la saignée sera encore utile pour diminuer l'engorgement actuel, & ranimer la circulation. On placera le malade

dans un air tempéré ; on lui fera mettre les pieds & les jambes dans l'eau tiede pour faciliter le retour du ſang vers les parties inférieures ; moyen qui ſeroit dangereux dans les affections ſoporeuſes produites par toute autre cauſe, parce que le bain des pieds augmente la pente au ſommeil.

On a pu remarquer que l'Auteur avoit avancé que, dans les affections du cerveau, les odeurs, ou quelqu'autre impreſſion immédiate ſur les nerfs, étoient les principaux moyens qu'on devoit employer : cependant on vient de voir qu'il ne conſeille preſque que les ſaignées & les vomitifs dans le traitement des affections ſoporeuſes. Pour répondre à cette objection, qui ne lui a pas échappé, il fait obſerver que, dans toutes les circonſtances qui ont été énoncées juſqu'ici, le cerveau n'eſt affecté que ſecondairement : c'eſt toujours la pléthore, ou quelque vice du diſtrict du cœur ; c'eſt toujours la ſaburre, ou quelque vice du diſtrict de l'eſtomac, qui ont donné lieu à l'affoibliſſement ou à la compreſſion de l'origine des nerfs : voilà pourquoi, dans les affections de cette eſpece, il ſurvient quelquefois des évacuations critiques, qui jugent la maladie. Les affections ſoporeuſes ſont, pour la plupart, du genre de ces maladies mixtes, qui dépendent de l'action réciproque, que

les différens départements exercent les uns ſur les autres. Il n'y a que quelques-unes de celles qui reconnoiſſent pour principe certaines cauſes accidentelles, dont nous avons fait l'énumération, qui puiſſent être regardées comme des affections véritablement propres & particulieres au cerveau : telles ſont celles qui ſont produites par les différentes vapeurs ou émanations. Auſſi M. le Camus conſeille-t-il de ne combattre celles de cette eſpece, que par d'autres vapeurs capables d'enchaîner celles qui ont produit le mal ; & il indique la vapeur du vinaigre, comme devant avoir la préférence dans tous ces cas. Il conſeille également cet acide, lorſque l'aſſoupiſſement eſt l'effet de l'*opium*, ou de quelque poiſon narcotique. Les effets des autres cauſes accidentelles rentrant dans ceux des cauſes primitives, ſur leſquelles nous nous ſommes déjà aſſez étendus, nous ne ſuivrons pas l'Auteur plus loin ; nous terminerons même ici notre Extrait : ce que nous avons dit du plan général de pratique de l'Auteur, & les détails où nous ſommes entrés ſur la maniere dont il traite ſes ſujets nous paroiſſant ſuffiſans pour faire connoître à nos lecteurs les avantages qu'ils peuvent ſe promettre de ſon ouvrage. Si nous oſions prévenir leur jugement, nous croirions pouvoir pronon-

cer qu'ils attendront avec impatience la ſuite de cette pratique, qui ne peut être que très-utile par le grand nombre de vues nouvelles que l'Auteur ſait y répandre.

OBSERVATION

Sur une Evacuation conſidérable de Pus par les crachats provenans d'une tumeur extérieure au thorax ; par M. VIALEZ fils, Maître en chirurgie de la ville d'Agde.

Madame Rigal, âgée de ſoixante-dix-huit ans, de grande ſtature, & d'un tempérament fort & robuſte, eut, dans le mois d'Octobre 1768, une fievre putride. A cette maladie ſuccéderent des accès de fievre tierce, qu'elle arrêta par l'uſage d'un opiat : un mal-être univerſel fut le produit de cette imprudence. Bientôt ſes jambes s'enflerent ; & il s'éleva une tumeur dure & douloureuſe, qui s'étendit depuis la mamelle gauche incluſivement juſqu'à la clavicule. Le bras gauche étoit douloureux, & la main du même côté s'enfloit par intervalles ; tel étoit l'état de la malade, lorſque je fus appellé, le 5 Décembre 1768. On me dit qu'elle avoit craché, la nuit, avec aſſez d'abondance pour mouiller pluſieurs ſer-

vieres. J'examinai les crachats, je les trouvai purulens; &, dans l'inſtant, je prédis à la malade que ſa tumeur s'évacueroit par cette voie ſinguliere. J'ordonnai une tiſane béchique, dans la vue de faciliter l'expectoration : elle fut ſi abondante & ſi efficace pendant les nuits ſuivantes, que je ne trouvai pas le moindre veſtige de la tumeur lors de ma viſite du 8 au matin. La malade ne cracha plus, & fut aſſez tranquille juſqu'au 18. A cette époque la tumeur reparut, & les crachats auſſi; mais, comme ils étoient peu abondans, ils n'empêcherent pas la tumeur de paroître & de ramener les douleurs. Les jambes devenoient cependant plus légeres, & leur diminution journaliere étoit en proportion de l'accroiſſement de la tumeur, que je trouvai, le 25, un peu plus conſidérable qu'à ma premiere viſite. La malade fut inondée de crachats la nuit du 25 au 26; elle cracha encore les deux nuits ſuivantes, quoiqu'avec un peu moins d'abondance. La tumeur diſparut pour la ſeconde fois : les crachats ceſſerent, & nous eûmes un ſecond calme; mais il fut court. La tumeur reparut, pour la troiſieme fois, le 1er Janvier 1769. La diminution des jambes fut ſenſible dès le ſoir, & les crachats ſe manifeſterent dans la nuit. Quelqu'un ordonna à la malade un purgatif qui fut pris le 3

ſans effet : on le réitéra le 5 ; il produiſit quelques ſelles, & ſupprima les crachats. Je fus quelques jours ſans la voir, pendant leſquels ſa tumeur fit des progrès d'autant plus conſidérables, que les crachats étoient totalement ſupprimés. On vint me chercher le 15. Les douleurs étoient inſupportables, la tumeur énorme, & toute l'extrêmité ſupérieure gauche conſidérablement enflée. Je remis la malade à l'uſage de la tiſane béchique, qu'elle avoit diſcontinuée le 2, & j'appliquai l'onguent de la Mere ſur la tumeur, qui s'ouvrit ſpontanément dans la nuit. Les crachats reparurent dans le même tems ; ils furent très-abondans, & exactement conformes à la matiere qui s'évacua par l'ouverture ſpontanée. Cette derniere évacuation fut ſi conſidérable, qu'elle mouilla les draps du lit, & qu'il ſembloit qu'on eût trempé la chemiſe de la malade dans une riviere de pus : l'une & l'autre de ces évacuations furent très-conſidérables pendant les quatre premiers jours ; elles diminuerent enſuite peu-à-peu, & tarirent entiérement le 29. Je croyois la malade guérie : ſa tumeur ſe renouvella cependant vers le 20 Fevrier. Elle ne prit pas de grands accroiſſemens, parce que la matiere qui la formoit n'eût pas le tems de s'accumuler, & qu'elle s'évacua dès le premier jour, tant par les crachats, que par l'an-

cienne ouverture. Ces évacuations ne furent pas, à beaucoup près, si considérables que la derniere fois; elles diminuerent tous les jours, disparurent entiérement le 5 Mars, & n'ont plus reparu. La malade, qui se porte bien aujourd'hui 22 Juin 1769, eut encore à essuyer quelques plaies aux jambes, occasionnées par des brûlures & d'autres indispositions, fruits de son mauvais régime, sur lequel il n'a pas été possible de lui faire entendre raison. Je n'en parlerai pas, parce que ces détails, qui d'ailleurs n'ont rien de piquant, sont totalement étrangers à cette observation. On a dit ici qu'il étoit absolument impossible qu'une tumeur, située à la partie externe du thorax, s'évacuât par l'expectoration. Mais, comme il ne m'a fallu que des yeux pour bien observer les faits que je viens de décrire, ce ton tranchant ne m'empêche pas de les publier, persuadé qu'ils feront plaisir aux vrais Maîtres de l'art, qu'ils pourront leur fournir des vues, & qu'ils pourront enfin rendre plus circonspects ceux qui sont toujours prêts à prescrire des bornes à la nature. Il est bon de les avertir, ces Messieurs, que les Observateurs les plus respectables nous fournissent des exemples de métastases aussi surprenantes & aussi inexplicables dans leurs systêmes que celle-ci. Je les étonnerois par la multiplicité des citations, si

j'aimois à faire parade d'érudition : il me ſuffira de leur indiquer l'article ABSCÈS dans la *Bibliotheque choiſie de Médecine.* Ils y verront (s'ils prennent la peine de le lire) combien d'abſcès au foie ſe ſont trouvés évacués par les crachats ; combien de dépôts à la plevre & au poumon ſe ſont évacués par les ſelles ; combien par les urines, &c., &c. Mais, comme ils pourroient m'objecter que ces abſcès étoient contenus dans des capacités, je ſuis bien aiſe de leur dire qu'ils trouveront dans le Journal de Médecine, tome XII, page 350, l'exemple d'une tumeur de plus de ſeize pouces de circonférence, ſituée ſur l'omoplate gauche, qui s'évacua par le vomiſſement, dans l'inſtant que M. Tilliet, Auteur de l'Obſervation, ſe préparoit à l'ouvrir. M. Vandermonde n'auroit pas inſéré ce fait dans ſon précieux Recueil, s'il l'eût cru impoſſible. Mais par quelle voie, & de quelle maniere les matieres purulentes ſe tranſportent-elles dans des parties ſi éloignées ? C'eſt ce que je n'entreprendrai pas de déterminer ici ; je me contenterai de dire qu'on trouvera l'explication de ce phénomene, qui jadis a tant intrigué les Médecins, ſi on étudie avec attention le ſavant *Traité ſur le Tiſſu muqueux*, ou *Organe cellulaire*, dont M. de Bordeu a enrichi la médecine.

LETTRE

Sur une Hydropisie singuliere ; par M. DUBERTRAND, ancien Prévôt des Chirurgiens, Conseiller & Bibliothécaire de l'Académie royale de chirurgie.

MONSIEUR,

J'ai lu dans votre Journal de Mai 1769, page 430, une Lettre que vous a adressée M. Renard, Médecin à la Fere, sur une hydropisie singuliere à une fille d'environ vingt-quatre ans, dont la terminaison offre une espece de phénomene en médecine.

Comme il seroit à souhaiter pour le bien de l'humanité en général, & en particulier pour ceux qui se dévouent à l'art de guérir, que les faits rares parvinssent à leur connoissance, j'espere que vous voudrez bien insérer dans votre Journal celui que je vous expose, & qui (étant à peu de chose près le même) peut aussi être regardé comme une espece de phénomene en médecine.

En 1744 on me manda chez les Dames de la Madeleine, près le Temple, dont je suis le Chirurgien, pour voir une demoiselle séculiere, âgée d'environ vingt-

quatre ans, connue ſous le nom de *Saint-Bonaventure*, qui ſe plaignoit d'une douleur du côté droit aſſez conſidérable : elle avoit le teint jaune, de la fievre, vomiſſoit fréquemment une eau, tantôt verdâtre, tantôt jaunâtre : j'y reconnus engorgement au foie. (Cette demoiſelle étoit dévorée de chagrin.) Je lui fis prendre les premiers remedes, & fis appeller M le Thieullier pere, alors Médecin de la maiſon. Il la fit ſaigner du bras, du pied, &c. En un mot il la rétablit d'autant plus facilement, que la malade ayant entiérement pris ſon parti ſur ſa deſtinée, avoit concouru par cela même à ſa parfaite guériſon.

En 1759, ayant alors quarante ans environ, l'hydropiſie dont il va être queſtion commença à ſe faire appercevoir ; mais, comme elle ne ſe plaignoit pas, ne ſentant aucune douleur ni incommodité, ne ſoupçonnant pas même la maladie qu'elle avoit, les Dames ne la contraignirent pas. Voyant cependant ſon ventre augmenter de volume, elles me manderent : je l'examinai, & j'eſtimai qu'il y avoit alors onze pintes d'eau dans la cavité du bas-ventre ; je m'informai de ce qui s'étoit paſſé : on me répondit que depuis quelques ſemaines qu'on s'appercevoit de cette augmentation, on lui avoit demandé ſi elle ne ſe ſentoit pas incommodée, & qu'elle avoit toujours

aſſuré que non ; qu'elle ne vouloit aucun remede, ſinon du pain trempé dans de l'eau marinée, dont elle mangeoit par préférence à tout ; qu'elle avoit toujours été, & qu'elle étoit même encore très-bien réglée : je propoſai la ponction. (Notez qu'alors il n'y avoit pas eu grand changement dans toute l'habitude extérieure du corps, ſinon qu'elle avoit le viſage plus maigre, & le teint plus baſané qu'auparavant.) M. Renard, Médecin de la Faculté de Paris, M. le Thieullier fils, actuellement Doyen de la même Faculté, & Médecin de la maiſon, & M. Moreau, mon confrere, & premier Chirurgien de l'Hôtel Dieu, y furent auſſi appellés. Ils jugerent tous de la néceſſité de l'opération : tout y étoit même diſpoſé ; mais, dans une aſſemblée où je n'étois pas, ils la ſuſpendirent, par la raiſon (à ce que les Dames m'ont dit) *qu'ils craignoient qu'elle ne fût inutile, à cauſe des ſquirrhes, dont le ventre étoit rempli.* M. ***, mon confrere (ſouvent appellé dans ces ſortes de maladies) fut alors mandé : il la traita pendant ſix mois, & ſes remedes lui faiſoient rendre ſept à huit pintes d'eau par jour, ſans qu'ils procuraſſent aucun ſoulagement : on obſervoit, au contraire, que le ventre augmentoit de plus en plus, puiſque dans les derniers mois de ce traitement, on eſtimoit qu'il pouvoit contenir vingt-deux pintes d'eau. Sur la

fin, il lui ſurvint un flux de ſang, avec des épreintes conſidérables, & de la fievre, pour raiſon de quoi je fus obligé de la ſaigner deux fois : le ſang étoit vermeil & très-ſec. A ce nouvel accident ſuccéda une enflure univerſelle, qui ſe diſſipa par les remedes convenables ; mais le ventre augmentoit toujours. M. *** renonça à ſon traitement, en l'aſſurant (à ce que me dirent les Dames) *qu'il n'y avoit pas d'homme au monde qui pût la guérir.* Depuis elle ne fit aucun remede : elle étoit alors dans l'état le plus déplorable, dans un amaigriſſement univerſel ; les yeux enfoncés, le teint jaune ; la peau terreuſe, ſeche ; ne pouvant ſe coucher, ſe lever, même ſe remuer ſans tomber en ſyncope ; ne dormant pas, ou très-peu ; ronflant toujours, ſentant & entendant un gargouillement très-incommode au moindre mouvement qu'elle faiſoit ; ne rendant au plus dans vingt-quatre heures qu'un demi-ſetier d'urine briquetée ; n'étant cependant pas altérée, &, ce qui paroît aſſez étonnant, toujours très-bien réglée. M. Morand, Chirurgien-Major en chef des Invalides, &c., & mon confrere, étant appellé dans la maiſon pour y voir une dame, vit la malade par occaſion ; &, après l'avoir examinée, jugea (à ce que les Dames me dirent) *qu'il n'y avoit à employer que des remedes palliatifs, puiſque*

la ponction n'avoit pas été faite, & qu'il y avoit tout lieu de croire que la liqueur épanchée avoit acquis trop d'épaissiſſement. En un mot, Monſieur, tous ceux qui ont vu la malade, la veille de ſa guériſon, c'eſt-à-dire au bout de ſept ans que cette maladie a duré, pourroient aſſurer qu'alors le ventre lui cachoit preſque les genoux lorſqu'elle étoit de bout ; qu'il les ſurpaſſoit de près de neuf pouces lorſqu'elle étoit aſſiſe ; qu'il touchoit à terre étant à genoux, & qu'il pouvoit contenir environ vingt-cinq pintes de liquide. C'eſt enfin dans cet état affreux (ſi on peùt le dire) que, le 30 Septembre 1767 au matin, s'étant couchée la veille, comme à ſon ordinaire, ſans aucune apparence d'évacuation ni de changement quelconque, & ſur-tout n'ayant fait aucun remede depuis près de trois ans, ayant dormi plus tranquillement que de coutume, elle s'éveilla, &, ſentant ſa reſpiration libre, voyant ſon ventre affaiſé, & ſes pieds qu'elle n'avoit vus depuis pluſieurs années : ce à quoi elle ne devoit pas s'attendre naturellement, elle ſe troubla, elle s'effraya, devint tremblante, ne ſe connoiſſant plus. On la raſſura : on trouva ſon ventre affaiſſé ; on la fit lever : elle ne put plus mettre ſes jupes ; elles étoient beaucoup trop larges : on crie au miracle. Je m'y tranſportai, & je m'occupai très-ſérieuſement

à examiner l'état des choſes ; je trouvai la peau du ventre ſe repliant ſur elle-même de toutes parts : elle me parut fort épaiſſe ; ce qui alors m'empêchoit de diſtinguer s'il y avoit encore quelques parties engorgées, ou de la fluctuation. J'étois, à la vérité, on ne peut pas plus étonné ; mais toutefois me repréſentant la ſituation où la malade étoit la veille, je ne pus me perſuader que ce fût une guériſon réelle. Je la revis de tems en tems, & j'obſervois à chaque fois que la peau du ventre ſe reſſerroit ; de ſorte qu'au bout d'un mois, ou environ, elle étoit dans l'état naturel. Elle a enfin repris ſon embonpoint ordinaire, ſon appétit & ſon ſommeil ; en ſorte que, depuis près de deux ans, elle jouit d'une parfaite ſanté, vaque très-librement à ſes exercices ; & je n'ai pu, ni ne peux encore aujourd'hui 7 Juillet 1769, diſtinguer dans les capacités du bas-ventre aucun engorgement ſenſible, qui puiſſe être le germe d'une nouvelle hydropiſie. Voilà, Monſieur, le fait rapporté tel qu'il s'eſt paſſé ſous les yeux des Religieuſes, des perſonnes de l'art, & de moi, qui étois à portée de voir la malade aſſez ſouvent. Je demande donc (comme M. Renard) quelle a été la cauſe de cette hydropiſie chronique ? Qui peut avoir procuré la terminaiſon, les ſueurs & la tranſpiration inſenſible, n'ayant pas paru plus

abondantes, ni ayant pas eu de dévoiement, les urines ayant toujours été très-rares & briquetées? Comment enfin les humeurs amassées en si grande quantité (& que les Maîtres de l'art avoient regardées comme trop épaissies pour être évacuées par la canule du troicart); comment, dis-je, ont-elles acquis tout-à-coup tant de subtilité pour se dissiper dans une nuit, sans causer le moindre ébranlement? Comment des engorgemens squirrheux (& qui ont empêché les consultans de faire la ponction) ont-ils pris si subitement la voie de la résolution?

Il seroit à souhaiter que des Praticiens éclairés, & qui auroient rencontré dans leur pratique des guérisons de cette espece, (lesquelles sont peut-être moins rares qu'on ne croit) voulussent bien les communiquer, & en même-tems expliquer le *comment* : tout le merveilleux cesseroit alors; car donner au public cet événement, qui seroit naturel, pour un miracle opéré (comme la malade & les dames Religieuses le croient) par une neuvaine à madame de Chantal, ne seroit-ce pas compromettre la religion, & autoriser les Praticiens trop crédules (s'il en étoit quelqu'un) à négliger les occasions d'interroger la nature, dès-lors qu'ils ne saisiroient pas facilement la cause de certains effets?

OBSERVATION

D'un Calcul biliaire, expulſé par les ſelles; par M. GOSSE fils, Licencié en médecine, aux Eaux de Saint-Amand.

» *Hæc verò omnia, (infuſa & decocta ex aperientibus, reſolventibus, diſcutientibus, &c.) quantò inaniter & incaſſùm longo tempore uſurpata fuerunt, ultima tandem ſpes eſt ſanitatem recuperandi in aquis medicatis naturalibus.* « HOFFMANN, *p.* 259, *cap. iij de Doloribus & Spaſmis Præcordiorum à Calculo felleo ortis.*

S'il eſt des maux dont les cauſes ſont ſouvent cachées, & dont la malignité ſemble éluder tous les efforts de l'art, ce ſont bien ceux que nous comprenons ſous le nom d'*affection hépatique.* Madame R..... de Saint-Amand, qui fait le ſujet de cette Obſervation, en fournit une preuve ſenſible.

Née d'un tempérament phlegmatique, elle ne ſe trouva que trop long-temps dans des circonſtances qui ne pouvoient qu'ajouter à une telle complexion. Mariée dans ſa prèmiere jeuneſſe (en 1748) elle entra pour domicile dans une habitation très-ſpacieuſe. Une partie des ſoirées, le plus ſouvent réduite à s'y trouver ſeule, elle s'abandonnoit à la crainte & aux idées les plus

ſombres qu'inſpire naturellement un lieu vaſte & ſilencieux ; ſituation de l'ame, qui ne peut que faire languir toutes les ſécrétions dans l'économie animale, & en altérer les fonctions. Dans le cinquieme mois de ſa premiere groſſeſſe, elle éprouva une indigeſtion de haricots, & en rendit quantité par le vomiſſement. Huit jours après une douleur vive & cuiſante, qui va faire époque, ſe fit ſentir à l'eſtomac, en s'étendant vers tous les autres viſceres abdominaux. Le moment du terme approchoit, & la douleur continuoit ſans relâche. A la ſuite d'une frayeur cauſée par le tumulte & par le feu qui prit dans le voiſinage, elle accoucha, après quarante-huit heures de travail, d'un enfant ictérique. Cet enfant ne reprit ſa couleur blanche qu'un mois après ſa naiſſance. Ce fut l'heureux effet d'une diarrhée & d'un flux de ſéroſités jaunes, qui coulerent abondamment par les yeux, le nez, la bouche & les oreilles. Il vécut, ſe portant très-bien, l'eſpace de trois ans & demi : il fut depuis emporté par la petite-vérole ; fléau dont les fureurs iront en croiſſant, juſqu'à ce que la pratique de l'inoculation ait triomphé des préjugés.

Au premier accouchement en ſuccéderent dix autres, & trois faux-germes, aſſez heureux, ſi l'on excepte le premier

& le ſecond. Il eſt à remarquer qu'à chaque groſſeſſe la malade ſe trouvoit libre de ſa douleur, & qu'au tems de l'invaſion de cette douleur, qui reprenoit immédiatement après ſes couches, la région de la rate étoit auſſi très-affectée.

L'époque de la derniere couche, qui fut d'un faux germe, remonte au mois de Juillet 1766. En Janvier 1768 la douleur ſe jetta en partie ſur les cuiſſes. On crut que la ſciatique alloit jouer un nouveau rôle; & l'on preſcrivit bien des remedes inutiles. En Février de la même année, une jauniſſe univerſelle parut, avec des ſouffrances attroces vers l'hypocondre gauche & l'eſtomac : des anxiétés, des vomiſſemens & des flatuoſités, ſymptômes ordinaires de la colique hépatique, étoient de la partie. Juſqu'en Juillet cette colique revint tous les mois, avec l'atrocité des mêmes ſymptômes, au moment du flux périodique : l'orage calmé, on adminiſtroit un léger purgatif.

La malade, depuis dix-neuf ans; pour ainſi dire toujours ſouffrante, ou inquiete ſur un avenir qui ne préſageoit rien que de funeſte, avoit déjà conſulté pluſieurs Médecins de la province, qui jouiſſent d'une réputation méritée : tous, depuis la colique hépatique, n'avoient encore adminiſtré que des remedes officinaux, propres à lever

des engorgemens & des obſtructions que l'on ſoupçonnoit dans le parenchyme du foie, ou dans les canaux de la bile. Opiats chalybés, apozèmes apéritifs, &c., furent continués long-tems, mais toujours ſans aucun ſuccès.

On l'a déjà dit, la colique en général peut être le ſymptôme d'une autre maladie. Je vis, par pur effet du haſard, la malade vers la fin de Juin. Après quelques queſtions & quelques réflexions ſur l'état des choſes, paſſant légérement ſur les embarras du foie, je crus entrevoir les effets de la colique hyſtérique, décrits par Sydenham (*a*). Je me trompois : un calcul biliaire, probablement logé dans le canal cholédoque & le cyſtique, comme nous pourrons le voir ci-après, cauſoit tout le ravage. Qu'il eſt triſte que la médecine, qui a fait déjà tant de progrès, n'ait encore que des ſignes très-équivoques pour juger de la préſence de ces concrétions pierreuſes, qui, ſe trouvant, ſoit dans le foie, ſoit dans ſes canaux excréteurs, cauſent ſouvent de ſi vives angoiſſes !

(a) *Poſt diem unum alterumve ceſſit dolor, qui, poſt paucas ſeptimanas revertitur, nihilò leniùs ſæviens quam antequàm ſolveretur paroxyſmus. Icterum quandoque ſatis ſpectabilem comitem ſibi adſciſcit, intrà dies pauculos ſpontè evaneſcentem.* SYDENHAM, *de Colicâ hyſtericâ*, pag. 195.

goisses ! Puisse un concours d'observations étendre enfin nos connoissances sur un objet aussi intéressant ! Ce qui contribuoit le plus à m'égarer sur la vraie cause de la maladie, étoit que le fort des douleurs se portoit sur le côté gauche, tandis que la mollesse du foie ne présentoit à la pression ni *gonflement* ni *sensibilité*.

Une chose, aux yeux de biens des gens, auroit dû suspendre mon jugement sur le soupçon d'une affection vaporeuse ou hystérique; c'étoit la crudité des urines qui ne se rencontroit pas : celles-ci étoient bourbeuses, & quelquefois noirâtres. Mais si tous les symptômes qui accompagnent cette maladie, sont si bizarres & si variés qu'on le dit, s'arrêtera-t-on beaucoup sur la nature d'un seul, qui peut ne se revêtir d'un caractere étranger, que pour mieux se jouer des lumieres des Artistes ?

En donnant ainsi carriere à mes idées, la méthode curative se tira naturellement des incisifs savonneux, des délayans & des humectans. Les bains, & sur-tout nos eaux, reconnus pour occuper un premier rang parmi ces remedes, me donnoient d'autant plus d'espérance, que tout autre traitement sembloit avoir jusqu'alors empiré le triste état des choses. Après quelques doses de pilules savonneuses, avec la rhubarbe, la malade prit deux bains; ils l'affoiblirent

tellement, ſelon ſon rapport, qu'il fallut y renoncer, & ſe borner à l'uſage des eaux. Elle les but douze jours; mais, reprenant courage vers la mi-Juillet, elle ſe baigna encore cinq fois. Tout le mois ſe paſſa ſans revoir le retour alarmant des attaques ordinaires. On s'applaudiſſoit en ſecret d'un ſuccès auſſi ſenſible, lorſque, ſur la fin d'Août, de nouveaux aſſauts, pour le moins auſſi cruels, ſemblerent faire évanouir tout eſpoir de guériſon. Le réſultat d'une conſultation faite par les Médecins ordinaires, fut que la malade paſſeroit bien vîte à l'uſage d'un ſuc exprimé des plantes ſavonneuſes, & d'une poudre altérante, dont la rhubarbe faiſoit la baſe: ces remedes furent adminiſtrés juſqu'au 15 Septembre. Enfin le 23, vers le midi, après trois jours d'anxiétés & de ſouffrances inexprimables, la malade rendit, par la voie des ſelles, un corps dur & ſonore, long de quatorze lignes ſur vingt-trois de circonférence, feuilleté de différentes couches d'un maſſicot jaune, avec quelques nuances de terre d'ombre brûlée; le poids en étoit d'un gros & demi: une des extrêmités, à ſurface inégale, laiſſoit voir aiſément qu'il reſtoit de ce corps encore quelque portion en arriere. En effet, vers les dix heures du ſoir, il ſe fit une ſeconde expulſion d'une concrétion ſolide, auſſi conſidérable

que la premiere, de la figure d'un prisme terminé en cône, mais très-irrégulier dans ses faces: sa base rapprochée à l'extrêmité, à surface inégale, du premier corps rendu vers le midi, s'y adaptoit très-bien, de sorte qu'il étoit facile de juger que les deux portions ne faisoient qu'un tout jusqu'au moment de l'expulsion. On écrasa bien vîte sous le marteau, & je ne sais pourquoi, cette seconde portion; ses débris sont également du poids d'un gros & demi: par conséquent toute la masse, j'entends les deux portions ensemble, devoit peser trois gros. Délivrée de cette concrétion, madame B.... le fut aussi de ses souffrances: elle reprit pour quelques jours l'usage de nos eaux, interrompu trop vîte, mais dont les effets, malgré cela, avoient déjà paru si sensibles en Juillet. Elle jouit aujourd'hui d'une santé aussi bonne qu'on pouvoit autrefois l'espérer.

Il n'est point toujours essentiel de connoître le vrai nom d'une maladie, pour se promettre des succès dans son traitement: la vue des symptômes, leur analogie, & leurs effets sur l'individu, sont d'un grand poids, & suffisent fort souvent. L'état de souffrance qui, depuis si long-tems, ne donnoit que très-peu de relâche, ne pouvoit que porter ici l'irritation & l'érétisme dans tout le systême des solides: il deman-

doit les mêmes ſecours à-peu-près que l'affection hyſtérique, ſuivie, pour l'ordinaire, des mêmes effets.

A conſulter la nature de nos eaux, rien ne paroiſſoit mieux indiqué : il faut, pour lever les embarras du foie & des conduits biliaires, des fluides auſſi diviſibles & auſſi atténuans qu'elles le ſont. D'autres remedes parcourant le dédale tortueux de tant de vaiſſeaux, depuis les lactés juſqu'aux ramifications de la veine-porte, ne ſauroient, comme elles, arriver à leur deſtination, ſans perdre la majeure partie de leurs vertus.

On demandera dans quelle concavité ſe ſera moulé ce bezoart humain? Pour moi, je crois que la premiere portion rendue à midi, & que nous avons décrite, embraſſoit le cholédoque, & que le priſme irrégulier de la ſeconde, terminé en cône, occupoit en partie le canal cyſtique, moins ample que le cholédoque, qui cependant n'en eſt qu'une continuation. Il eſt probable que, cédant enfin aux efforts expulſifs de la nature ſecourue avec avantage, il ſe ſera détaché tout entier de ſes concavités, & ſe ſera caſſé dans ſon milieu, à l'inſertion oblique du cholédoque dans le *duodenum*. On demandera encore quel tems il aura employé pour ſa formation? Mais une réponſe ſatisfaiſante offre encore

ici plus de difficultés. Ce que l'on peut avancer, c'est que depuis 1766, en Juillet, époque de la derniere couche, la croissance de cette concrétion se faisoit plus aisément, ne trouvant plus les obstacles qu'y pouvoit apporter auparavant le tems des grossesses : car le volume qu'acquiert chaque jour l'*uterus*, peut, par sa compression sur les visceres abdominaux, beaucoup influer sur l'action des vaisseaux de la bile, hâter le cours de ce fluide savonneux dans ses canaux excréteurs, & empêcher, par conséquent, la réunion de ses parties intégrantes.

OBSERVATION

Sur un enfant dont la tête étoit singuliérement viciée ; par M. MARRIGUES, Lieutenant de M. le premier Chirurgien à Versailles, & Correspondant de l'Académie royale de Chirurgie.

Dans le mois de Février dernier, deux Sages-femmes de Versailles m'apporterent un enfant mort, & né au terme de huit mois, afin que je l'examinasse. Cet enfant, qui étoit très-bien conformé dans les autres parties de son corps, portoit à la tête un vice de conformation des plus siguliers. On observoit d'abord que les os, qui ont

coutume de former les parties ſupérieures du crâne, ou ce que l'on nomme la *voûte* de cette boîte oſſeuſe, manquoient dans toute leur étendue; il n'y avoit que ceux qui en conſtituent la baſe qui paroiſſoient exiſter: les portions oſſeuſes de cette baſe ſe terminoient circulairement à la hauteur des ſourcils, des oreilles, & du grand trou occipital; & aucunes potions oſſeuſes ne s'étendoient au-delà. La peau qui, dans l'état naturel, couvre toute la tête, ſe terminoit auſſi circulairement par une eſpece de bourrelet, dont le bord paroiſſoit ſe replier vers la baſe du crâne, à la hauteur des parties oſſeuſes dont je viens de parler, & ne les dépaſſoit pas; de maniere que la partie ſupérieure de la tête en étoit totalement dénuée. On obſervoit ſur ce bord circulaire de la peau un cercle de cheveux, qui reſſembloit à une couronne.

Les yeux, qui paroiſſoient bien conformés, étoient gros, ſaillans, & ſembloient ſortir des orbites: leur ſaillie contre nature dépendoit de la dépreſſion trop conſidérable des bords oſſeux des foſſes orbitaires.

La baſe du crâne étoit ſurmontée d'une maſſe molle, rouge & fongueuſe, qui en rempliſſoit l'étendue: cette maſſe, qui occupoit la place du cerveau, étoit du volume d'un géſier de coq d'inde; une pellicule

membraneuſe très-fine la recouvroit, & lui adhéroit intimement dans toute ſon étendue. Cette pellicule ſembloit prendre origine du bord circulaire de la peau, que j'ai dit terminer cette enveloppe commune; &, en l'examinant avec ſoin, j'ai cru reconnoître qu'elle n'étoit qu'une continuation de l'épiderme.

Après ces obſervations préliminaires, j'ai fait pluſieurs ſections à la maſſe fongueuſe, pour tâcher d'en découvrir la nature. J'ai d'abord trouvé que beaucoup de vaiſſeaux ſanguins en lardoient la ſubſtance en différens ſens: ces mêmes vaiſſeaux répandirent beaucoup de ſang par ces différentes ſections; mais ce corps ne préſenta alors d'autres phénomenes que ceux qu'offriroit un *placenta*, ou tout autre corps vaſculeux, que l'on auroit coupé par morceaux; de ſorte qu'on ne pouvoit pas dire que ce même corps, qui paroiſſoit être très-différent du cerveau, eût pu remplir les fonctions de ce viſcere & du cervelet, dont il tenoit la place, puiſqu'il n'en avoit, en aucune maniere, ni la ſtructure, ni l'organiſation.

Le corps du cerveau & du cervelet manquoient donc abſolument dans ce ſujet, du moins quant à la forme ſous laquelle ces deux viſceres ſe montrent ordinairement; on obſervoit pourtant de chaque côté,

dans les foſſes temporales, deux petites portions cérébrales, où l'on reconnoiſſoit parfaitement les deux ſubſtances corticale & médulaire, après les avoir inciſées. Ces deux petits cerveaux, diſtingués l'un de l'autre, & ſéparés par le corps du ſphénoïde, reſſembloient aſſez bien à une amande, & en avoient le volume : ils étoient poſés chacun ſur une membrane qui tapiſſoit les foſſes temporales, & qu'on pouvoit regarder comme des portions de la dure-mere. J'ai vu partir très-ſenſiblement de la baſe de ces deux petits cerveaux les nerfs olfactifs, les optiques, qui paroiſſoient ſe croiſer comme à l'ordinaire, & les nerfs trijumeaux; mais il me fut impoſſible de diſtinguer les autres paires de nerfs qui, dans l'état naturel, vont ſe diſtribuer à différentes parties des yeux, en avoiſinant quelques-uns de ceux dont je viens de parler. A l'égard des autres paires, telles que la ſeptieme, la huitieme & la neuvieme, j'ai reconnu évidemment qu'elles n'exiſtoient pas : cependant dans l'examen des parties oſſeuſes, comme on le verra ci-après, j'ai trouvé l'oreille exactement conformée comme dans l'état naturel.

Dans la gouttiere pratiquée ſur l'apophyſe baſilaire de l'os occipital, ſe trouvoient encore deux petits corps, parfaitement reſſemblans, quant à la ſtructure, à

ceux que j'ai dit avoir leur ſiege dans les foſſes temporales. Ces petits corps, qui n'avoient guere plus de volume qu'un grain d'orge, ſe réuniſſoient dans leurs parties inférieures pour donner naiſſance à la moëlle épiniere, qui, delà ſe portant dans le canal ſpinal, donnoit, de chaque côté, ſes nerfs comme dans l'état naturel : c'eſt ce dont je m'aſſurai après avoir ouvert ce canal d'une extrêmité à l'autre.

La face n'étoit nullement difforme dans ſa partie inférieure; mais dans la ſupérieure, elle l'étoit un peu, à cauſe de la ſaillie des yeux, qui, comme je l'ai dit plus haut, étoit fort conſidérable.

Après avoir enlevé toutes les parties molles, j'ai fait macérer la tête de ce ſujet pour achever d'ôter ce qui avoit échappé au ſcalpel, afin de pouvoir examiner les os dans tous leurs détails. Les os de la face m'ont d'abord offert une conformation très-réguliere, & telle qu'elle l'eſt dans l'état naturel : il n'en fut pas de même de ceux du crâne, comme on va le voir.

Deux os cintrés formant la voûte des orbites, tenoient lieu de coronal : ces os étoient ſéparés l'un de l'autre par une membrane aſſez forte, qui ſervoit non-ſeulement à leur connexion, mais qui uniſſoit encore les os du nez entr'eux, & avec les mêmes

os. Les pariétaux manquoient entiérement, & rien n'en tenoit lieu. L'occipital étoit formé de trois pieces : une moyenne, qui se nomme *apophyse basilaire*, ne présentoit rien de différent de ce qu'elle est dans les enfans bien conformés ; les deux autres, qui étoient situées latéralement, avoient, de chaque côté, des connexions intimes dans leurs parties antérieures avec le rocher de l'os temporal, &, dans les postérieures, avec la premiere vertebre du col, au moyen du condyle qu'elles portoient chacune dans leurs parties inférieures. Le grand trou occipital n'étoit qu'une simple échancrure, parce que les deux pieces osseuses & latérales de l'occipital, que je viens de décrire, ne se réunissoient point au-dessus de l'apophyse basilaire pour le former : ces pieces paroissoient, au contraire, s'écarter l'une de l'autre ; ce qui faisoit que la gouttiere basilaire servoit comme d'entrée au canal de l'épine, qui la suivoit immédiatement. Aux extrêmités des portions latérales de l'occipital, se remarquoient deux os irréguliers, qui s'y unissoient par leurs parties les plus larges, au moyen d'un cartilage : on voyoit sortir de la partie antérieure de ces os une espece d'aiguille osseuse, qui se tenoit un peu éloignée de la base du crâne, & qui y étoit néanmoins attachée par une

membrane aſſez lâche ; ces os paroiſſoient augmenter l'étendue de cette baſe.

Des os temporaux on ne reconnoiſſoit que la partie qu'on nomme *le rocher*. L'oreille interne, que cette partie renferme, étoit conformée comme dans l'état naturel ; & la membrane du tambour, que la macération avoit enlevée, laiſſoit voir tout l'intérieur de la caiſſe auditive, où l'on appercevoit les oſſelets de l'oreille diſtinctement en place.

L'os ſphénoïde n'étoit point différent de ce qu'on le trouve dans les ſujets de cet âge : à l'égard de l'os ethmoïde, je l'ai trouvé preſque tout cartilagineux, même ſa lame cribleuſe, qui n'étoit oſſifiée qu'en partie.

Telle eſt la deſcription de la conformation ſinguliere qui vicioit la tête de cet enfant : elle m'a paru préſenter un phénomene rare & aſſez curieux pour être offert au public. Je ſupprime toutes les réflexions phyſiologiques qu'il pourroit faire naître, me renfermant dans les bornes de l'obſervation.



OBSERVATIONS

Sur quelques bons remedes contre les vers de l'isle de Cayenne; par M. BAJON, ancien Chirurgien ordinaire des Hôpitaux du Roi, en cette isle.

La sensation douloureuse que produisent en nous la plupart des maladies, a sûrement été le premier motif qui ait engagé nos premiers peres à rechercher les moyens de nous soulager; & c'est, je crois encore, le seul qui existe parmi tant de peuples sauvages que l'on trouve dans différentes parties du monde, qui, sans avoir la plus petite idée de la médecine, connoissent une assez grande quantité de remedes, & desquels ils se servent empyriquement avec assez de succès. Tous ces remedes, s'ils étoient recueillis par des personnes capables d'apprécier leur juste valeur, & les différens cas où ils seroient bons, ne pourroient qu'enrichir la médecine. Un véritable spécifique contre les vers contenus dans l'estomac & les intestins, est le suc d'un arbre qu'on trouve à Cayenne, & qu'on appelle *figuier* (a). La connoissance de ce remede, bien supérieur aux vermifuges ordinaires, est due à une

(*a*) Cet arbre, que l'on trouve en abondance aux environs de Cayenne, sur-tout aux endroits

Négresse des côtes d'Afrique, qui a été transportée à Cayenne. La grande quantité de vers auxquels les habitans de ce pays sont sujets, les ravages qu'ils font, joint à l'inefficacité des vermifuges connus, engagerent plusieurs personnes zélées pour le bien public, à faire l'essai de ce remede, que l'on reconnut très-bon. En effet, il est étonnant de voir l'efficacité & la promptitude avec laquelle il agit sur ces animaux; car, peu de tems après que le malade en a pris, il les rend en abondance, morts, en vie, & quelquefois même par morceaux, comme s'ils avoient été hachés. D'après ce dernier effet, quelques personnes se sont figuré que ce remede ne pouvoit agir ainsi que par une qualité âcre & fort corrosive, & que, par conséquent, il étoit très-dangereux de s'en servir. D'autres, aveuglés par le succès de leurs entreprises, & sans autre observation, ont soutenu qu'on pouvoit le donner sans la moindre crainte, avec la seule précaution de varier seulement les doses relativement aux divers âges.

Ces deux sentimens opposés méritent sans contredit d'être réunis; & j'ose dire

aquatiques, n'a absolument d'autre ressemblance avec le figuier de France, que d'avoir le suc laiteux comme lui. Il est décrit dans les Mémoires de l'Acad. royale des Sciences, année 1761.

que leur diviſion a été la cauſe de pluſieurs erreurs & de pluſieurs impérities commiſes au ſujet de ce remede. Il étoit donc eſſentiel de découvrir ſi ce ſuc eſt réellement corroſif, ou s'il étoit poſſible d'en uſer ſans crainte ; c'eſt ce que j'ai tâché de faire par différentes expériences, dont voici le réſultat, afin de mettre le public à portée de retirer tous les avantages de ce remede.

Du Lait de Figuier.

Le lait de figuier eſt le ſuc d'un grand arbre que l'on trouve aux environs de Cayenne : ce ſuc, qui découle en abondance des inciſions que l'on fait à l'écorce du figuier, eſt un peu âcre, mais non pas corroſif, comme quelques perſonnes le prétendent mal-à-propos. Je vais rapporter exactement ce que j'ai eu occaſion d'obſerver ſur ce remede, tant par ſes effets, pris intérieurement, que par les expériences que j'ai faites.

Si ce ſuc touche l'extérieur de quelques-unes de nos parties, ou qu'on s'en frote bien les mains, il y produit une légere demangeaiſon à-peu-près ſemblable à celle que produit le lait du figuier de France (duquel je crois naturellement qu'il differe peu) ; la partie aqueuſe ſemble ſe diſſiper aſſez promptement, ce qui le rend un peu collant : la ſenſation qu'il produit au bout de

la langue, eſt un goût amer & un peu ſtyptique, ſans produire la moindre irritation douloureuſe : j'en ai mis ſur des chairs vives de quelques ulceres & de quelques plaies, où il n'a produit que de très-légeres irritations, ſans altérer en aucune façon les chairs, ni en changer la couleur : j'ai donné non-ſeulement la doſe qu'on a coutume de donner à un adulte, mais encore deux ou trois fois cette même doſe à de très-petits chiens, ſans qu'il ait paru produire aucun mauvais effet. Enfin j'ai mis des vers que des perſonnes avoient rendus vivans, dans ce ſuc tout pur, pour voir ſi effectivement il les corrode, comme on le prétendoit ; mais je n'ai abſolument rien remarqué de ſemblable, ſinon que ces vers perdoient promptement la vie.

Les perſonnes qui ſe ſont occupées à décrier ce remede, diſent qu'il ronge & détruit les tuniques de l'eſtomac & des inteſtins ; ce qui fait périr le malade ſous peu de jours. Mais cet effet pourroit-il avoir lieu ſans que le malade eût les ſymptômes ordinaires qu'occaſionnent les corroſifs pris intérieurement ? Ne périſſent-ils pas dans des douleurs affreuſes, des angoiſſes, des ſueurs froides, des mouvemens ſpaſmodiques, & des vomiſſemens continuels ? Ces ſymptômes n'ont jamais paru ; &, s'il eſt vrai qu'on ait vu des malades périr peu de

tems après l'usage de ce suc, & qu'à l'ouverture de ces mêmes personnes on ait trouvé l'estomac & les intestins rongés, c'est qu'on a trop tardé à se servir de ce remede, & tout le désordre n'a été fait que par le séjour d'une grande quantité de vers : je l'ai également observé plusieurs fois, & ce qui m'a prouvé que cette corrosion étoit produite par les vers, c'est que je ne l'ai jamais trouvé qu'aux personnes où l'on rencontroit une très-grande quantité de ces animaux, & à plusieurs même qui n'avoient jamais usé de ce suc laiteux.

Une dame (*a*) des plus respectables, qui est celle qui s'en est le plus servi, & qui a soutenu ce remede, malgré le discrédit où l'on a tâché de le faire tomber, m'a assuré plusieurs fois que le seul inconvénient qu'elle y connoissoit, est de laisser une légere demangeaison au fondement de ceux qui en avoient usé; ce qui, à la vérité, prouve que ce suc est un peu âcre. Mais, combien de fois n'a-t-on pas lieu d'observer cet

(*a*) Madame Rousseau, dont tout Cayenne connoît le zele pour le bien public, est la premiere qui m'ait fait connoître les bons effets de ce remede. Elle m'a toujours engagé non seulement à m'en servir, mais encore à faire les expériences que j'ai faites; & elle a bien voulu me faire amasser par un de ses Negres tout le lait de figuier qui m'a été nécessaire, dont je lui témoigne publiquement ma reconnoissance.

accident à la ſuite des évacuations putrides & alkaleſcentes. La plupart des purgatifs laiſſent très-ſouvent de ces démangeaiſons fort incommodes, ſans que pour cela on ſe mette en garde contre la prétendue qualité corroſive de ces médicamens : au reſte, il eſt très-aiſé de remédier à ce léger inconvénient, en frotant les environs de l'anus avec quelque ſubſtance graſſe ou mucilagineuſe : le beurre frais, celui de cacao, ſont de très-bons remedes.

D'après ce que je viens de dire ſur le lait de figuier, je crois qu'on peut, ſans aucune témérité, le mettre en uſage, & je ſuis bien perſuadé que ſon adminiſtration, ſagement dirigée par des perſonnes entendues, ne peut que produire de bons effets : je vais indiquer la maniere d'en uſer, & les précautions qu'il convient de prendre.

1° Il eſt fort eſſentiel d'avoir égard à l'état du malade : en général il ne convient point à ceux qui ont quelque diſpoſition inflammatoire dans le trajet inteſtinal, ou lorſqu'il y a des vomiſſemens continuels & des diarrhées conſidérables ; il ne convient pas non plus à ceux chez leſquels on ſoupçonne que ces animaux ont déjà fait un ravage conſidérable, ni aux malades qui ſont très-mal, & dans des convulſions très-fortes : dans toute autre circonſtance on peut le donner ſans aucune crainte : je l'ai donné

à des enfans de six mois, d'un an, & à quantité de femmes grosses ; je n'en ai jamais observé que de bons effets.

2° Il convient de donner ce suc mêlé avec quelque substance grasse, huileuse ou mucilagineuse : les habitans de cette colonie le mettoient ordinairement avec du syrop simple, ou de guimauve, ou bien avec un peu de lait ; d'autres l'associent avec un peu d'huile de *Palma-Christi* : ce dernier mêlange lui paroît préférable à tout autre, d'autant plus que cette huile est un peu purgative, & par là entraîne ce suc, peu de tems après qu'on l'a pris, & procure en même-tems la sortie d'une très-grande quantité de vers ; c'est par la même raison que je l'ai donné plusieurs fois mêlé avec de la manne fondue dans du petit-lait : au reste on peut le donner avec l'huile d'amandes douces, d'olive, & généralement avec toutes les substances grasses & mucilagineuses, afin d'en émousser les particules âcres qui pourroient s'y trouver : on pourroit même faire prendre au malade un bouillon bien gras, & même une petite soupe, peu de tems après l'avoir pris.

3° Il y a un choix bien essentiel à faire du suc même ; car celui qu'on tire d'un vieil arbre est bien différent de celui qu'on tire d'un jeune : il en est de même des endroits où ces mêmes arbres se trouvent,

c'eſt-à-dire, que ceux qui ſont dans des terreins marécageux & pleins d'eau, fourniſſent un ſuc infiniment moins fort que celui qui vient d'un arbre ſitué dans un endroit un peu ſec.

Il eſt aiſé de s'appercevoir de ces différences par la couleur du ſuc : en général, celui qui vient d'un vieil arbre ſitué dans un endroit un peu ſec, eſt de couleur de café au lait, celui qui vient d'un jeune, & ſitué dans un endroit fort marécageux, eſt blanc préciſément comme du lait : on choiſit ordinairement de préférence celui dont la couleur n'eſt ni trop blanche ni trop foncée.

4° Enfin les dernieres précautions regardoient la différence des doſes par rapport aux âges : aux enfans, depuis la naiſſance juſqu'à deux ans, on en donne une cuillerée à café, mêlée avec autant d'huile, ou quelqu'autre ſubſtance, comme nous avons déjà dit ; depuis deux ans juſqu'à ſix, deux cuillerées ; depuis ſix juſqu'à dix, trois cuillerées ; depuis dix juſqu'à quinze, quatre cuillerées ; enſuite on en donne cinq & ſix cuillerées aux adultes : on conçoit qu'il y a des circonſtances où l'on peut diminuer & augmenter les doſes de quelque choſe.

Voilà en quoi conſiſtent les précautions néceſſaires pour l'adminiſtration du lait de figuier : je l'ai vu donner, & donné moi-

même, une infinité de fois, de cette façon ; & je n'en ai vu que de bons effets. Il seroit à désirer pour cette colonie qu'on voulût ouvrir les yeux en faveur de ce remede, & l'employer un peu plus souvent qu'on ne fait : je suis persuadé que si on en usoit par précaution, on préviendroit un nombre infini de maladies, tant aux enfans qu'aux adultes, & on en arracheroit même plusieurs des bras de la mort, d'autant plus que cette maladie, avec le *tetanos* (a), sont celles qui enlevent le plus de monde dans cette isle.

J'ai remarqué qu'en général ces animaux sont infiniment plus communs chez les Noirs que chez les Blancs, chez les Créoles que chez les Européens. Ils produisent chez les enfans des maladies qui les font périr très-promptement dans des convulsions affreuses, avant qu'on ait quelquefois le tems d'y apporter aucun remede. Aux adultes, leurs effets sont un peu plus lents : aux uns, ils y produisent des fievres vermineuses fort mauvaises, que l'on qualifie mal-à-propos de fievre putride du pays, & dont le malade est presque toujours la victime ; dans d'autres, ils travaillent si sourdement, qu'ils

(*a*) Voyez ce que j'ai dit sur le *tetanos* dans les Mémoires imprimés au Journal de Médecine, mois de Mai & Juin 1769.

conduisent leur hôte au tombeau, dans un état des plus languissans.

Aussi voit-on ces personnes dans une tristesse continuelle, tourmentées d'une petite fievre lente, qu'on ne peut faire cesser par les remedes les mieux administrés; toujours assoupies, & dans une inaction des plus grandes, les yeux ternes, abattus, & extrêmement languissans: chez les uns, on remarque une voracité des plus grandes pour le manger, tandis que chez d'autres on ne peut leur rien faire prendre: ils se plaignent souvent de tiraillemens & de douleurs assez vives dans presque toutes les régions du bas-ventre. La constipation est assez ordinaire à presque tous ces malades: j'ai remarqué que, chez les jeunes filles, la suppression des regles arrive presque toujours dans ce cas; ce qui les conduit dans des pâles-couleurs, non-seulement difficiles à guérir, mais qui quelquefois terminent leurs jours.

Je rapporterai un cas de cette nature d'une jeune Négresse de seize ans, où tous ces symptômes étoient réunis: elle fut traitée par différentes personnes, tantôt pour des pâles-couleurs, tantôt pour des poisons qu'on soupçonnoit lui avoir été donnés par quelque Négre. Lorsque je fus mandé pour la voir, elle étoit dans un état des plus tristes, continuellemunt assoupie, à peine

pouvoit-elle marcher quatre pas de ſuite : ſes yeux étoient toujours fermés, & lorſqu'on lui crioit, ou qu'on la preſſoit bien fort, elle ne faiſoit que les entr'ouvrir; elle ne vouloit abſolument rien prendre : ſur le dernier tems, elle étoit courbée, & ne pouvoit plus ſe dreſſer, ſe plaignant continuellement de l'eſtomac, qui étoit dur comme une pierre. Juſqu'à ce moment on s'étoit perſuadé que ſon triſte état venoit de ce que ſes regles s'étoient ſupprimées depuis environ ſix mois ; mais je les déſabuſai, en les aſſurant qu'elle étoit farcie de vers : je lui adminiſtrai, en conſéquence, de petits bols, dont je m'étois ſervi quelquefois avec aſſez de ſuccès. Il y entroit la petite centaurée en poudre, l'aloës, le mercure doux & la gomme-gutte ; mais ils ne firent pas beaucoup d'effets : la malade ne rendit que trois de ces animaux, & elle étoit infiniment plus mal qu'à l'ordinaire. La voyant dans ce triſte état, je n'oſai lui donner le lait de figuier, d'autant plus que je ne connoiſſois pas encore ſes bons effets : je lui répétai ces mêmes bols ; mais, peu de tems après qu'elle les eut pris, il lui ſurvint des mouvemens convulſifs très-violens, qui enfin terminerent ſes jours ſans qu'elle rendît aucun de ces animaux. Je fis l'ouverture de cette Négreſſe : je trouvai l'eſtomac extrêmement petit, & fort racorni ; il contenoit

un peloton de vers gros comme le poing : ils étoient entrelacés les uns avec les autres ; chacun étoit gros comme le tuyau d'une plume à écrire , & longs environ d'un pied : l'intérieur de cet eſtomac paroiſſoit être rongé en différens endroits, tandis que dans d'autres il avoit augmenté conſidérablement d'épaiſſeur ; & le ſuc gaſtrique y étoit en très-petite quantité. Je continuai l'ouverture du canal inteſtinal, de façon que, depuis le commencement du *duodenum* juſqu'à l'extrêmité du *rectum*, je trouvai ce long trajet preſqu'entiérement rempli de vers encore tout vivans : ceux qui étoient dans les gros inteſtins étoient par pelotons, d'eſpace en eſpace, & ceux qui étoient dans les inteſtins grêles ſe trouvoient diſpoſés ſuivant la longueur de ces inteſtins. J'évaluai que le nombre de vers que je trouvai dans cette jeune Négreſſe alloit au moins à trois cens.

Je pourrois citer un nombre infini de cas ſemblables à celui-ci, tant chez les Noirs que chez les Blancs ; & il n'y a perſonne de ceux qui ſont dans le cas de faire l'ouverture de quelque cadavre, qui n'ait trouvé, à ſon plus grand étonnement, un nombre prodigieux de ces animaux. L'uſage du remede que je viens de décrire ne pourroit être que d'un très-grand avantage dans les com-

mencemens des fievres du pays ; car ces animaux y ſont toujours pour beaucoup, & produiſent même, la pluprt du tems, des irritations conſidérables ; d'où s'enſuit des vomiſſemens continuels, des phlogoſes, des inflammations, & quelquefois même la gangrene ; accidens que l'on fait conſtamment dépendre de la préſence d'une humeur âcre & alkaleſcente, produite par la chaleur du pays.

J'ai connu une dame, qui eſt morte à la fin de 1768, âgée de près de cent ans, qui connoiſſoit ſi bien les bons effets du lait de figuier, qu'elle en uſoit, à tout inſtant, par précaution : lorſqu'elle étoit attaquée de quelque fievre, elle commençoit toujours par prendre quelques cuillerées de ce remede, & uſoit enſuite des purgatifs ordinaires, qui lui faiſoient rendre une abondance énorme de ces animaux : auſſi cette ſage conduite l'a t-elle menée à un âge fort avancé, & auquel on voit bien peu de perſonnes parvenir dans ce pays.

Je ne rapporterai point tout ce que j'ai eu occaſion d'obſerver en faveur du lait de figuier ; je me contenterai ſeulement de dire que j'ai vu des malades à qui on avoit adminiſtré tous les vermifuges connus, & même les différentes préparations mercurielles, à des doſes très-fortes, ſans qu'ils aient

aient rendu aucun ver, & qu'enſuite une doſe de ce remede en faiſoit rendre de pleins pots. Ce que j'avance eſt à la connoiſſance de tout Cayenne, & il n'y a préciſément que ceux qui ont quelque raiſon de le décrier, qui pourroient dire le contraire.

Cayenne n'eſt pas le ſeul endroit qui pourroit retirer des avantages de ce remede: l'arbre qui le fournit ſe trouve dans nos autres colonies, c'eſt-à-dire à Saint-Domingue, à la Martinique, à la Guadeloupe. D'ailleurs il ſeroit aiſé de faire un ſyrop de ce ſuc laiteux, qu'on pourroit même tranſporter en France, où je crois que ce remede pourroit être encore fort utile.

Du Simarouba *frais.*

Outre le lait de figuier que nous venons de décrire, on ſe ſert encore à Cayenne du *ſimarouba* frais, comme d'un excellent vermifuge: ce remede, quoique bien au-deſſous de celui que nous venons de décrire, eſt bien ſupérieur à tous les vermifuges connus.

Il eſt à obſerver que cette écorce fraîche eſt un aſſez puiſſant vomitif & purgatif; qualité qui paroît aſſez contradictoire avec les uſages qu'on y reconnoît en Europe, puiſqu'on la donne comme tonique, &

même comme aſtringent. La qualité vomitive & purgative eſt ſi bien connue de la plus grande partie des habitans de cette iſle, qu'ils s'en ſervent conſtamment pour traiter leurs eſclaves, toutes les fois qu'ils ſont malades; & ce remede eſt excellent, en ce qu'il fait ſortir les vers toutes les fois qu'il s'en trouve dans l'eſtomac ou les inteſtins. Lorſqu'on le donne pour évacuer, on preſcrit deux ou trois bons verres de décoction : ſi, au contraire, on ne le donne que comme vermifuge, on en ordonne un verre le matin à jeun, que l'on peut continuer pendant quelques jours de ſuite, obſervant que la décoction ſoit légere : je m'en ſuis ſervi pluſieurs fois de cette façon, & j'ai obſervé que c'eſt réellement un très-bon remede.

Je crois qu'une décoction fort légere de cette écorce conviendroit principalement dans les cas où j'ai fait obſerver que le lait de figuier ne convenoit point, & même dans le commencement des fievres aiguës, pour peu qu'il y eût d'indication à faire vomir.



Les Cas qui exigent l'Opération Césarienne sont-ils plus communs qu'on ne le croit ordinairement ? & cette opération peut-elle se pratiquer par d'autres personnes que par celles de l'art ? Questions discutées par M. MARTIN, Maître en chirurgie, ci-devant Chirurgien principal de l'hôpital Saint-André de Bordeaux.

Quoique l'accouchement soit une fonction naturelle, nous voyons cependant tous les jours que cette opération ne se fait pas facilement, & qu'il faut, dans certains cas, non-seulement le secours d'une main habile, mais encore quelquefois faire l'extraction du *fœtus* par des routes opposées à celles par lesquelles il devroit naturellement sortir. Ce dernier cas, pour le bonheur des meres, le salut des enfans, & l'honneur des Chirurgiens, est heureusement rare; mais il peut se rencontrer, comme il arrive quelquefois; &, en conséquence, on demande (*a*) si les cas qui

(*a*) Des personnes, animées d'un zele qu'on ne sauroit trop louer, ont demandé si les cas de faire l'opération Césarienne, n'étoient pas plus communs qu'on ne le croit ordinairement ? & si, en conséquence, dans certains cas, on ne pouvoit pas permetre à d'autres personnes qu'aux Chirur-

exigent l'opération Césarienne, sont bien communs, & si d'autres personnes que celles de l'art ne doivent point la pratiquer dans certaines circonstances?

Les cas qui exigent cette opération, sont beaucoup moins communs que *Rousset*, *Ruleau*, & d'autres, ne l'ont prétendu; &, sans vouloir taxer ces Auteurs de *témérité*, comme l'a fait *Mauriceau* (a), je crois qu'ils ont un peu trop étendu les cas où cette opération convient, comme je crois que *Mauriceau* a eu tort de la condamner entiérement, puisque lui-même a trouvé un cas où elle étoit l'unique ressource pour sauver la mere & l'enfant (*b*).

Le traducteur du *Manuel des Accouche-chemens de* DEVENTER dit que *Lamothe* trouve cette opération nécessaire dans qua-
giens d'entreprendre cette opération, pensant que, dans les campagnes, faute de la mettre en pratique, beaucoup de meres & d'enfans perdent la vie? Malgré le respect que j'ai pour les personnes qui ont fait cette demande, on verra que je suis bien éloigné de leur façon de penser, & que, loin de croire que l'opération Césarienne, pratiquée plus souvent qu'on ne l'a fait depuis un demi-siecle, soit propre à sauver beaucoup de meres & d'enfans, je crois, au contraire, qu'elle tueroit beaucoup des uns & des autres.

(a) *Traité des Maladies des Femmes grosses, & de celles qui sont accouchées*, tom. j, chapitre xxxij de l'*Opération Césarienne.*

(b) *Idem*, tom. ij, Observation 26.

tre circonstances, qu'il rapporte au pag. 346 & 347 de sa Traduction ; mais *Lamothe* a seulement dit qu'il *sembloit* (a) qu'elle étoit utile en quatre sortes d'accouchemens ; &, pour prouver qu'il ne la trouve point nécessaire dans les trois premiers, il donne beaucoup d'observations confirmées par quelques-unes de celles de *Mauriceau*, & finit son chapitre *Césarien* en montrant qu'il est bien éloigné de jamais entreprendre cette opération, sinon dans un cas semblable à celui de la vingt-sixieme Observation du dernier Auteur (*b*).

Puisque, dans les trois premiers cas supposés par *Lamothe*, aucun n'exige l'opération Césarienne, quand le Chirurgien qui donne du secours à la femme est suffisamment éclairé, nous ne parlerons point de ceux que *Rousset*, *Ruleau*, & d'autres, ont dit exiger cette opération, parce qu'ils nous paroissent beaucoup moins y convenir que les trois premiers de *Lamothe*, que *Deventer* rapporte (*c*).

(a) *Traité complet des Accouchemens*, tom. ij, pag. 1025, derniere édition, avec des Remarques.

(b) *Traité des Maladies des Femmes*, &c. Tom II, pag. 23.

(c) *Observations des Accouchemens*, &c. pag. 346.

M. *Levret* reconnoît deux cas absolument déterminans pour cette opération (*a*), savoir les conceptions hors de la matrice, & une difformité des os du bassin, qui empêchent physiquement la sortie du *fœtus*. Cet Auteur paroît cependant ne la conseiller que dans la derniere circonstance, par la difficulté qu'il y a à connoître les conceptions ventrales ; & le cas où il la conseille est précisément celui de *Mauriceau* (b), que *Lamothe* a reconnu l'exiger (*c*), & celui pour lequel M. *Soumain* (d) l'a faite si heureusement pour la mere & l'enfant ; de façon que *Mauriceau*, qui a été le plus grand antagoniste de l'opération Césarienne, a cependant été le premier qui ait indiqué la vraie occasion de la faire (*e*).

(a) *Accouchemens laborieux*, Article IX, pag. 241.

(b) *Traité des Maladies des Femmes*, &c. Tome II, pag. 23.

(c) *Traité complet des Accouchemens*, tom. j, Préface, pag. 10.

(d) *Mémoires de l'Académie royale de Chirurgie*, tom. iij, in-12, pag. 249.

(*e*) Parmi les exemples d'opérations Césariennes, faites avant l'Ouvrage de *Mauriceau* sur les accouchemens, on n'en voit point où cette opération ait été faite pour un vice de conformation du bassin, tel que cet Auteur le rapporte dans sa 26e Observation, & qui est le seul cas où elle convient.

MM. *Aſtruc* (a) & *Dubois* (b) croient qu'un enfant qui ſe ſeroit formé hors de la matrice, ne peut pas venir dans un tems parfait, ſans perdre la vie, & paroiſſent, par conſéquent, ne la conſeiller, dans ce cas, que pour garantir la mere de la putréfaction du *fœtus*.

Je le crois ainſi, quelque diſtenſion que l'on ſuppoſe aux trompes ou aux ovaires; & comme, dans ce cas, l'enfant, qui ne doit pas aller à un long terme, ſe porte vers l'inteſtin *rectum*, vers lequel ces parties dépendantes de la matrice ont une pente naturelle, je crois qu'il conviendroit mieux de l'extraire par cet inteſtin, lorſque la nature l'y indiqueroit, comme l'ont fait MM. *Lucas* (c), ou M. *Litre* (d), plutôt que par une inciſion au bas-ventre.

Aux deux cas, que M. *Levret* regarde comme déterminans pour faire l'opération Céſarienne, M. *Simon* (e) en ajoute un troiſieme, qui eſt, lorſque l'enfant eſt paſſé en entier dans le bas-ventre de ſa mere, par la crevaſſe de la matrice.

(a) *L'Art d'accoucher*, pag. 321.

(b) *Dictionnaire de M.* PLANQUE, tom. j, pag. 170.

(c) *Idem*, pag. 126.

(d) *Idem*, pag. 144.

(e) *Mémoires de l'Académie royale de Chirurgie*, tom. v, pag. 340 & 344.

Les ruptures de cet organe, pendant la groſſeſſe, ſont très-communes. M. *Grégoire*, fameux Chirurgien, aſſura à l'Académie royale des Siences qu'en trente ans il a vu arriver cet accident ſeize fois (*a*). M. *Dionis* a fait imprimer une hiſtoire fort remarquable à ce ſujet (*b*); & beaucoup d'autres Auteurs, également dignes de foi, ont donné un grand nombre d'obſervations ſemblables.

M. *Crantz* (c), qui eſt perſuadé que cet accident arrive ſouvent, a ſoutenu une theſe pour l'affirmative, & dit, d'après les obſervations de pluſieurs célebres Auteurs, que les pieds, les genoux & la tête de l'enfant ſont les parties qui crevent ordinairement la matrice. Je conviens avec M. *Crantz* & les autres Auteurs, que la matrice peut ſe déchirer ſouvent pendant la groſſeſſe; mais je ne crois pas que les mouvemens de l'enfant, comme ils le prétendent, en ſoient la principale cauſe. Si cela étoit, il paſſeroit toujours en entier de la matrice dans le bas-ventre, après s'être ouvert le paſſage: le *placenta* ne feroit que le ſuivre, au lieu

(a) *Dictionnaire de M.* PLANQUE, tom. j, page. 121.

(b) *Idem*, pag. 158.

(c) *Traité des Accouchemens de M.* PUZOS; Diſſertation ſur la Rupture de la Matrice, par M. CRANTZ, §. 12.

qu'on a vu ce dernier entiérement dans l'abdomen, tandis que l'enfant n'y étoit qu'en partie. De plus, M. *Petit*, dont le nom ſeul fait l'éloge, a démontré avec la derniere évidence, que le *fœtus* n'étoit que paſſif (*a*) dans ce viſcere ; & , d'après cette autorité, appuyé des obſervations que je viens de rapporter, je me crois fondé à croire que la rupture de la matrice n'arrive (excepté les cauſes externes) dans le cas de groſſeſſe, que par les efforts que fait cet organe pour ſe débarraſſer du corps qu'elle contient, lorſque les parties qui doivent lui livrer paſſage réſiſtent trop.

Quoiqu'on ne manque point, comme nous venons de le remarquer, d'obſervation ſur le déchirement de la matrice pendant la groſſeſſe, les exemples d'opérations Céſariennes, ou, pour mieux dire, de *gaſtrotomie*, faites pour ce cas, ſont cependant bien rares ; ce qui ſemble encore prouver, pour le dire en paſſant, que ce n'eſt point par les effets du *fœtus* que la matrice ſe déchire : le ſeul exemple que je ſache d'une pareille opération, & qui a été faite dans le tems qu'il convenoit de la faire, & avec toute l'authenticité qu'exigeoit une

(a) *Mémoire ſur le Mécaniſme & la Cauſe de l'Accouchement*, lu à l'Académie royale des Sciences, par M. PETIT, &c.

ſemblable opération, c'eſt le cas rapporté par M. *Thibault des Bois*, dans le Journal de Médecine du mois de Mai 1768 (*a*).

D'après ces recherches ſur les cas qui exigent l'opération Céſarienne, il eſt aiſé de voir, 1° que nous ne conſeillons cette opération que quand il y a *une ſi grande difformité dans les os du baſſin de la mere, qu'il eſt phyſiquement démontré qu'un enfant à terme ne peut pas paſſer par ce détroit.* Tel étoit le cas de l'obſervation de *Mauriceau*, rapportée à la page 23 du ſecond tome de ſon Traité des Maladies des femmes; celui pour lequel MM. *Lamothe* & *Levret* la conſeillent; & enfin celui pour lequel M. *Soumain* l'a faite ſi heureuſement pour la mere & l'enfant, ainſi que M. *Buyrette*, ſelon le rapport de MM. *Verdier*, *Bordenave* &

(*a*) Cette opération, en montrant les reſſources de notre art dans les cas qui paroiſſent les plus déſeſpérés, fait un honneur infini à M. *Thibault des Bois*, ainſi qu'à MM. les Conſultans, & ſert encore bien à confirmer la haute idée du mérite des Chirurgiens de cette ville, que nous a donnée M. *Verdier* dans ſa *Juriſprudence de la Chirurgie.* Un pareil exemple d'émulation devroit bien encourager les Chirurgiens des villes plus conſidérables que celle du Mans à travailler également pour les progrès de l'art, afin que le public n'ait plus à ſe plaindre de leur indolence à cet égard.

Simon (a). 2° Que, dans les conceptions ventrales, faites dans les trompes, les ovaires, ou même dans le fond du bassin, s'il est possible qu'il s'en fasse, & pour lesquelles beaucoup d'Auteurs conseillent l'opération Césarienne, nous croyons qu'il est beaucoup plus convenable de faire l'extraction du *fœtus* par l'intestin *rectum*, lorsque la nature l'indiquera dans le bassin, comme l'ont fait MM. *Lucas*, ou *Littre*, plutôt que par une ouverture à l'abdomen, comme on le recommande (*b*). 3° Enfin,

(a) *Mémoires de l'Académie royale de Chirurgie*, tom. v, in-12, Note à la page 317.

(*b*) Le *fœtus*, formé dans les trompes ou dans les ovaires, ne pouvant parvenir, comme il a déjà été observé, au terme parfait, il me paroît assez difficile que, par son accroissement pris alors dans l'une ou l'autre de ces parties, il parvienne à un volume assez considérable pour faire saillie dans la région hypogastrique, & déterminer, par conséquent, le Chirurgien à faire l'opération gastrotomique. Dans mes exercices d'anatomie, que je faisois à Paris, en 1758, j'eus occasion de trouver, dans une femme octogénaire, un *fœtus* dans la trompe gauche, qui étoit adhérent à l'intestin *rectum*, & qu'on pouvoit facilement reconnoître pour corps étranger, en introduisant le doigt dans l'anus. Mais, me dira-t-on, d'où vient est-ce que tant de fois il est sorti, par des abscès à la région ombilicale, des portions du *fœtus* ? Je crois que, dans ce cas, l'enfant avoit

quand, dans un déchirement de matrice, l'enfant eſt paſſé en entier dans le bas-ventre, nous croyons qu'on ne peut mieux faire que de ſuivre en tout les procédés heureux qu'a tenus M. *Thibault des Bois* pour un ſemblable cas.

La ſatisfaction intérieure qu'on trouve à ſoulager l'humanité ſouffrante, a fait que, dans tous les tems, nos opérations ont été entrepriſes par d'autres perſonnes que par celles de l'art ; & ſi même aujourd'hui il ſe trouve moins de ces perſonnes, animées du zele de l'humanité, diſpoſées à traiter les maladies, c'eſt parce que toutes les ſciences & les arts ont fait des progrès ſi grands, qu'il n'eſt plus poſſible d'en exercer pluſieurs à la fois, à moins que de vouloir courir le riſque de commettre des fautes qu'on eût évitées ſi l'on s'étoit inſtruit de toutes les reſſources que les véritables Artiſtes ſont en état d'employer. La demande qu'on nous fait de ſavoir ſi d'autres perſonnes que les Chirurgiens peuvent faire, dans certaines circonſtances, l'opération Céſarienne, eſt donc encore fondée ſur ce qu'autrefois nous n'étions pas les ſeuls à opérer, & que des

d'abord été formé dans la matrice, & qu'il avoit paſſé dans l'*abdomen* par la rupture de cet organe.

mains nobles, & souvent sacrées, ne dédaignoient point de porter leurs secours bienfaisans sur l'humanité souffrante; mais, comme nous venons de le dire, les sciences & les arts se sont tellement accrus depuis un demi-siecle, que la vie la plus longue, avec les plus heureuses dispositions, n'est pas suffisante pour apprendre tout ce qu'on sait déjà sur chacune en particulier; & de plus, quand l'homme est suffisamment instruit pour exercer un état quelconque, il ne peut plus, par l'âge où il se trouve, en étudier d'autres, à moins qu'il ne veuille négliger les devoirs de celui qu'il a embrassé.

L'opération Césarienne est une opération des plus importantes de la chirurgie, non-seulement par le danger où on exposeroit la mere & l'enfant, si on la faisoit sans nécessité, mais même encore par les connoissances anatomiques qu'elle demande. Il n'est, en effet, point indifférent d'inciser le ventre & la matrice, dans quelque lieu que ce soit: il y a dans l'un & l'autre des parties à respecter, & presque toujours de grands accidens à prévenir, & auxquels il faut même remédier, quoique cette opération soit faite dans le lieu où il convient de la faire. Les plaies pénétrantes du bas-ventre, les plus simples, nous offrent souvent des accidens terribles,

malgré leur traitement méthodique : que n'a-t-on donc pas à craindre de celles qui feront beaucoup plus confidérables, & qui fe trouveront intéreffer la matrice ?

Quatre-vingts exemples d'opérations Céfariennes, qu'on dit faites avec fuccès, ne prouvent point que cette opération peut fe faire fans danger, mais que très-fouvent, en fuppofant, contre toute apparence de vérité, qu'on ait fait autant de fois cette opération, on en a abufé. *Mauriceau* regarde ces obfervations comme des productions de l'impofture & de l'ignorance ; & il étoit, à ce qu'il me paroît, bien fondé à porter un tel jugement, puifque, dans plus de cinquante ans de pratique, le cas où il auroit dû la faire ne s'eft préfenté, comme nous l'avons déjà dit, qu'une fois. M. *Aftruc* penfe fur ces obfervations, comme notre célebre Chirurgien, & dit qu'il paroît furprenant qu'une opération d'une fi grande conféquence que la Céfarienne, ait réuffi entre les mains des Barbiers, des Chirurgiens fans connoiffance anatomique, des gens ivres, & qui ne faifoient nullement profeffion de notre art, tandis qu'entre les mains d'habiles Chirurgiens elle n'a eu aucune réuffite. *Lamothe*, qui étoit perfuadé, par la lecture de l'ouvrage de *Mauriceau*, que cette opération

pouvoit avoir lieu dans un cas, ne l'a jamais rencontrée pour la faire, lui qui, pendant plus de trente ans, avoit été le ſeul accoucheur d'une province, comme *Mauriceau* l'avoit été de la ville la plus peuplée de l'Europe. MM. *Grégoire*, *Clément*, *Puzors*, *Jard*, *Gervais*, *Levret*, &c. tous Chirurgiens célebres de Paris, & employés dans les accouchemens, ne l'ont non plus jamais pratiquée, ainſi que dans l'étranger, MM. Deventer, Roonhuiſen, Rœderer, Smélie, &c.

Mais, nous dira-t-on, Paré l'a vue pratiquer par *Guillemeau*, ſon éleve, deux fois; trois autres Chirurgiens du même tems l'ont également pratiquée : nous convenons de ces faits, quoique je ne les ſache que par la tradition de *Mauriceau* (a). Mais, malgré le reſpect que j'ai

(a) *Mauriceau*, au chapitre de l'*Opération Céſarienne*, tom. j, pag. 353, rapporte que *Guillemau* a fait cette opération deux fois, en préſence d'*Ambroiſe Paré*, *& qu'il l'a vu faire trois autres fois par trois différens Chirurgiens très-habiles, qui n'omirent aucune circonſtance pour la faire réuſſir*, & dont les femmes moururent ainſi que les ſiennes. Ce défaut de ſuccès dans ces cinq opérations Céſariennes, faites par d'habiles Chirurgiens, ne prouve pas que cette opération ſoit abſolument mortelle, comme *Mauriceau* le prétend, mais qu'elle peut avoir des ſuites très-funeſtes; qu'elle ne doit jamais être faite que par de très-habiles gens, & qu'on ne doit l'entreprendre que

pour la mémoire de ces célebres Chirurgiens, & sur-tout pour le premier, je crois qu'ils pourroient très-bien avoir abusé de cette opération alors naissante (*a*) : le peu d'occasions qu'ont eu de la faire ceux qui ont pratiqué les accouchemens depuis environ un siecle, nous paroît le prouver, ainsi que les progrès de l'art sur cette branche de la chirurgie.

D'après donc la pratique des célebres Accoucheurs de ce tems, qui nous prouvent, de la maniere la plus authentique, que les cas de faire l'opération Césarienne sont des quand il y a une impossibilité bien démontrée que la femme accouche par une autre voie. Je ne retirerai point non plus, contre cette opération, un avantage aussi grand que l'a fait *Mauriceau*, du silence que *Paré* a gardé sur ces deux opérations qu'il croit avoir vu faire à son *éleve*. Cet illustre Prince de la chirurgie ne pouvoit pas regarder cette opération comme absolument mortelle, par rapport à la plaie de la matrice, puisque lui même avoit amputé très-heureusement cet organe le 6 Janvier 1575 ; & , selon l'Auteur de l'*Embryologie sacrée*, il approuva l'*Enfantement Césarien de* ROUSSET.

(*a*) Quoique cette opération, au rapport de *Pline*, ait été pratiquée, depuis bien long-tems, sur les femmes mortes, pour sauver la vie à l'enfant, ce n'est cependant que depuis environ deux cens ans qu'on a tenté de la faire sur les femmes vivantes, pour tirer un enfant mort, ou en vie, dont il auroit été impossible de le délivrer autrement.

plus rares, nous croyons qu'il seroit très-dangereux de permettre à d'autres personnes qu'aux vrais maîtres de l'art de jamais pratiquer cette opération sur le vivant (*a*); que, loin d'encourrager les derniers, ainsi que ceux de la campagne, à se déterminer plus facilement à faire cette opération, je crois, au contraire, qu'il convient de les prier de ne pas trop se presser dans les accouchemens longs & ennuyeux; d'attendre tout du tems & de la nature, qui sont de grands maîtres; &, par ce moyen, on aura la satisfaction d'éviter une opération toujours dangereuse pour la mere, & souvent inutile pour les enfans. Par cet exemple, dicté

(*a*) Pour se déterminer à faire l'opération Césarienne sur une femme morte, il ne faut qu'avoir des signes assurés de cet état, que M. *Louis* a parfaitement bien décrits dans ses *Lettres sur la Certitude des Signes de la Mort*. L'opération alors demande moins de choix pour le lieu de la faire; & il me paroît qu'elle doit très-peu différer, par rapport à l'incision des parties contenantes de l'*abdomen*, de celle que l'on y fait, quand on veut examiner le bas-ventre. Je ne crois pas qu'il y ait des peres assez cruels pour vouloir s'opposer au désir du Chirurgien qui veut, dans un semblable cas, tâcher de sauver l'ame de l'enfant, & même la vie, comme on l'a vu quelquefois : ainsi je crois que tout ce qu'on pourroit ordonner pour cette circonstance ne seroit jamais autant que les sentimens de nature & de religion que tout homme se trouve avoir dans ce moment.

par les loix de l'art, on évitera que ceux qui ne les possedent pas abusent de cette opération, comme on ne l'a malheureusemen que trop fait pour des meres & des enfans; victimes, dans ce cas, d'une aveugle témérité, on porte toujours des personnes autorisées à opérer, lorsqu'elles n'ont pas fait une étude réfléchie d'un art aussi difficile à exercer que le nôtre.

Sur deux Enfans joints ensemble; par M. BEAUSSIER, Docteur en Médecine, ancien Chirurgien-Major des camps & armées du Roi, &c.

La nature se joue tous les jours de la prétendue sagacité de l'esprit humain. Quoiqu'elle observe dans ses productions un ordre constant & uniforme, elle ne renonce pas au droit d'en modifier & d'en varier à son gré la matiere. Elle vient de nous faire part d'un de ces phénomenes surprenans, qui intéresseront toujours la curiosité des Naturalistes, & qui, en sortant des loix générales qu'elle s'étoit prescrites, leur apprend à ne pas méconnoître son pouvoir

La femme de Charles Busson, Tisserand de Troo, dans le bas Vendômois, est accouchée le 29 Juillet dernier à terme, & sans un long travail, de deux enfans mâles, joints

enſemble par la poitrine & le bas-ventre. Les deux têtes ſe regardent : les côtes ſont au nombre de douze, pour chaque individu, & ſe réuniſſent, par-devant & par-derriere, à deux *ſternum* communs. La poitrine & le bas-ventre diſtincts s'ouvrent par leur jonction, ſans paroître confondus ni communs. Le cordon forme un ombilic fort gros, & commun, qui enſuite ſe partage à chacun des deux enfans. Il eſt ſitué à l'union des deux ventres, ou à l'endroit de leur ſéparation. La région ombilicale a un peu moins d'étendue qu'à l'ordinaire ; l'hypogaſtrique n'a rien d'extraordinaire. Les deux têtes, les quatre bras & les quatre extrêmités inférieures, les parties de la génération, ſont de forme & de groſſeur naturelle. La longueur des deux jumeaux eſt de dix-huit pouces, & égale pour les deux. Un des deux eſt mort en venant au monde, après avoir reçu le Baptême. L'autre a été porté vivant à l'Egliſe ; mais les Théologiens du pays, les regardant comme un même individu, ont craint de prodiguer le Sacrement que le premier avoit reçu, & n'ont pas voulu le conférer au ſecond. Ne peut-ont pas croire qu'ayant deux têtes, deux corps & ſans doute tous les viſceres doubles, ils avoient droit, l'un indépendamment de l'autre, à la grace du Baptême ? C'eſt une queſtion que je laiſſe à

décider aux Oracles de la Religion : *Non noſtrum.*

CONCOURS

A la Faculté de Médecine de Paris.

La Faculté de médecine de Paris s'étant engagée, par l'acceptation du legs qui lui a été fait par feu M. *de Dieſt*, l'un de ſes Membres, à recevoir gratuitement, tous les deux ans, un Bachelier en médecine, & à lui faire ſubir ſans frais toutes les épreuves auxquelles ſont ſoumis ceux qui aſpirent à être admis dans ſon corps, à la charge néanmoins de préférer, à mérite égale, les perſonnes des familles de MM. *de Dieſt* ou *Helvetius*, s'il s'en trouvoit quelqu'une qui ſe deſtinât à la médecine ; avertit les Candidats en médecine, François ou Etrangers naturaliſés, qui voudront être admis au concours, qu'ils aient à ſe préſenter dans ſes Ecoles ſupérieures le Lundi 12 Février 1770, & à y apporter, 1° leur extrait baptiſtaire, par lequel il conſte qu'ils ont vingt-deux ans révolus ; 2° des certificats de gens connus & de probité, qui atteſtent qu'ils ſont de bonnes mœurs ; que leur conduite a été irréprochable depuis qu'ils ont com-

mencé leurs études, juſqu'au moment préſent, & qu'ils profeſſent la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine; 3° des atteſtations d'étude en médecine, & des lettres de Maître-ès-Arts en l'Univerſité de Paris, ou de Docteur en médecine dans une Univerſité quelconque.

Ceux qui auront rempli ces conditions ſeront tenus de ſubir, en préſence de la Faculté aſſemblée, quatre jours d'épreuves: les trois premiers, ils répondront aux queſtions qu'on pourra leur faire ſur l'anatomie, la phyſiologie, l'hygiène, la matiere médicale, la chymie médicinale, la pathologie générale & particuliere, ainſi que ſur les ſignes & la curation des maladies, & ſur la diete & la chirurgie; le quatrieme jour ils tireront au ſort, des queſtions de Médecine qu'ils diſcuteront par écrit; &, leurs Mémoires lus, ils ſe feront réciproquement des objections qu'ils ſeront tenus de réſoudre.

La Faculté, dans une aſſemblée qui ſe tiendra à cet effet deux jours après, déclarera celui qu'elle aura jugé le plus digne du prix.



SUJET DU PRIX

Proposé par l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon, pour l'année 1771.

Déterminer l'action des acides sur les huiles, le mécanisme de leur combinaison, & la nature des différens composés savonneux qui en résultent.

L'Académie invite les Auteurs à indiquer dans les trois regnes les productions naturelles les plus simples, qui participent de l'état savonneux acide; à essayer, en ce genre, de nouvelles compositions; à expliquer leurs propriétés générales, & leurs caracteres particuliers; & à ne présenter leur théorie, qu'appuyée de l'observation & de l'expérience.

Les Mémoires seront adressés francs de port à M. *Maret*, Docteur en Médecine, Secrétaire perpétuel de l'Académie, rue Saint Jean, à Dijon, qui les recevra jusqu'au premier Avril 1771 inclusivement.

Ce prix, fondé par M. le Marquis *du Terrail*, consiste en une médaille d'or, portant, d'un côté, l'empreinte du nom & des armes de feu M. *Pouffier*, fondateur de l'Académie; & de l'autre, la devise de la Compagnie.

LIVRE NOUVEAU.

La Botanique, miſe à la portée de tout le monde, &c.; par M. *Regnault*, &c. premiere livraiſon, chez l'Auteur, rue Croix-des-Petits-Champs; *Deſſain junior*, *Delalain*, *Lacombe*, Libraires.

Cette premiere livraiſon contient cinq planches, avec leur explication : elles repréſentent l'orvale, la roquette ſauvage, la bella-dona, l'origan ſauvage, & la ſaponaire. On ne peut rien ajouter à l'exactitude des formes, ni à la vérité des couleurs. L'on reconnoît aiſément le port de chaque plante ; & les détails des parties de la fructification ne laiſſent rien à déſirer pour la parfaite connoiſſance. L'explication contient, outre le nom françois, & les principaux ſynonymes des Auteurs les plus accrédités, l'indication exacte de la claſſe dans laquelle *Tournefort* & *Linnæus* l'ont rangée, chacun dans ſon ſyſtême : on y trouve encore le lieu où elle croît le plus communément, la deſcription détaillée des parties les plus eſſentielles, enfin l'uſage qu'on en fait dans la médecine & dans les arts. En un mot, il nous a paru que l'Auteur avoit parfaitement rempli les promeſſes qu'il avoit faites au public dans ſon *Proſpectus* ; & il n'eſt point de connoiſſeur qui ne déſire qu'une entrepriſe auſſi utile ſoit encouragée.

TABLE.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de Clermont, Prince du Sang.

Par M. A. Roux, Docteur-Régent & ancien Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

Supplém. à l'année 1770. II. Cahier.

TOME XXXIV.



A PARIS,

Chez Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

SUPPL. à l'année 1770. *II. CAHIER.*

EXTRAIT.

Traité des Maladies des Nerfs dans lequel on développe les vraies principes des vapeurs; par M. PRESSAVIN, *gradué de l'Université de Paris, Membre du College royal de Chirurgie de Lyon, Démonstrateur en matiere médico-chirurgicale. A Lyon, chez* d'Aimé de la Roche, 1769, in-12.

M. PRESSAVIN a cru devoir instruire ses Lecteur, dans un Avant-Propos très-court, qu'on trouve à la tête de son Ouvrage, des motifs qui l'ont engagé à l'entreprendre. » Les humectans, dit-il, les délayans & les

» rafraîchiſſans, ont été, depuis quelques
» années, annoncés pour des remedes ſi
» ſouverains dans la plupart des maladies,
» qu'il eſt dangereux de voir aujourd'hui
» leur uſage dégénérer en abus très-perni-
» cieux ..... Je n'ai pu voir accréditer
» ce ſyſtême, ſans être effrayé des ſuites
» pernicieuſes qu'il peut entraîner. Si les
» humectans & les delayans ont la pro-
» priété de diviſer les humeurs, d'en adou-
» cir l'âcreté, de détendre & de ramollir
» les ſolides; ſi, en conſéquence, ils con-
» viennent aux tempéramens qui pechent
» par trop d'acrimonie & d'épaiſſiſſement
» dans les fluides, trop de rigidité & de ſé-
» chereſſe dans les ſolides, il eſt aiſé de
» comprendre qu'ils ne peuvent manquer
» de nuire à ceux qui ſe trouvent dans des
» diſpoſitions toutes contraires, puiſque
» leur effet, dans ces derniers, ſera d'affoi-
» blir le reſſort des ſolides, & de diminuer
» la cohérence naturelle des fluides, d'où
» dépend la force du tempérament; « &
un peu plus bas: » C'eſt pour combattre la
» fauſſe opinion ſur laquelle ce dangereux
» préjugé paroît fondé, que j'ai entrepris
» cet Ouvrage; &, comme c'eſt dans l'af-
» fection hypocondriaque, que l'uſage des
» humectans a reçu les plus grands éloges,
» je n'ai pu choiſir une matiere plus propre
» à exécuter mon projet, que celle que

» fournir le Traité de cette maladie, qui
» fait aussi l'objet principal de mon Livre.
» Cependant, bien loin que je veuille pros-
» crire ces remedes, je connois leur effi-
» cacité dans plusieurs maladies; mais, ne
» pouvant supporter l'excès & l'abus, j'ose
» leur fixer des bornes. « On ne peut qu'applaudir à un projet aussi louable : voyons comme l'Auteur l'a exécuté ?

Il commence d'abord par poser, dans des *Recherches sur les vrais principes de l'animalité*, les fondemens sur lesquels il a cru devoir bâtir toute sa théorie des maladies nerveuses. Il adopte, dans ces Recherches, la doctrine de l'Auteur du *Novus Medicinæ Conspectus*, sur laquelle il entreprend de répandre un nouveau jour. La fibre animale est, selon lui, douée d'une élasticité particuliere, essentielle à sa nature, qui, par ses propriétés, differe singuliérement de l'élasticité commune des autres corps physiques. Il suppose que, dans les corps physiques, la réaction est toujours le juste produit de la cause qui la met en jeu, tandis que la réaction de la fibre animale, peut surpasser de beaucoup l'action de l'agent auquel elle obéit. Pour développer cette idée, il se sert de l'exemple du cœur d'un chat. Si on le détache, pendant que l'animal est encore vivant, qu'on le pose sur une table, & que, lorsqu'il est absolu-

ment en repos, on le pique legérement avec la pointe d'une aiguille; il s'y excite un mouvement de dilatation & de contraction, dont la durée est plus ou moins longue; & ce mouvement est le même qu'il étoit dans l'animal vivant. » Le cœur immobile, dit M. Pressavin, isolé de tous » les autres organes qu'on pourroit sup» poser être les principes du mouvement » dont il jouit dans l'animal vivant, en re» çoit un parfaitement semblable de l'ai» guille qui le pique, sans qu'on puisse » soupçonner en lui aucun principe actif, » puisqu'il seroit resté à jamais sans mouve» ment, si on ne lui en avoit point com» muniqué du dehors: donc le cœur, dans » cette expérience, n'a reçu son mouve» ment que de l'aiguille qui l'a piqué; mais » la durée & la force de ce mouvement ne » peuvent être la mesure de celui qui lui a » été imprimé, puisque l'intensité de l'un » est de beaucoup inférieure à celle de l'au» tre; donc la fibre qui le compose est » capable d'une réaction supérieure à la » force de son agent. « Il regarde cette propriété de la fibre animale, qu'il nomme *élasticité organique* ou *vivante*, comme la cause primitive de tous les phénomenes de l'économie animale.

Ce premier pas fait, il recherche quel peut être le premier mobile de la machine.

Pour le découvrir, il considere l'animal dans deux états. Il observe que, dans son origine, il existe sous la forme d'un liquide de nature mucilagineuse. La substance, qui doit composer la partie solide de son corps, est en dissolution dans le fluide qui doit remplir ses vaisseaux. C'est la chaleur qui lui donne peu-à-peu une forme concréte. Dans cet état, elle renferme, sous le plus petit volume possible, les premiers linéamens de tous les organes de l'animal, qui sont parfaitement homogenes, quant à la nature de la fibre qui les compose : ces organes jouissent dès lors, au plus haut degré, de la propriété élastique, essentielle à la fibre animale, parce que cette fibre, qui est alors de la plus grande ténuité, n'est encore associée avec aucune autre substance qui puisse en diminuer l'effet; elle est purement nerveuse. C'est dans cette substance nerveuse que réside l'élasticité de la fibre animale. Dès que le fœtus commence à se crystalliser, c'est-à-dire à prendre une forme solide, (ce sont les exrpressions de notre Auteur,) le cœur, qui est l'organe en qui la fibre se trouve la plus mobile, reçoit la premiere impression du mouvement, &, par sa réaction, la communique aux autres organes qui réagissent à leur tour sur lui, chacun à sa maniere, c'est-à-dire, selon la force & la direction que leur permet la

texture de la fibre qui les compoſe; &, dès ce moment, les fonctions purement vitales ſont établies. Ce mouvement, qui part du centre, & ſe dirige à la circonférence, doit néceſſairement développer chaque partie du fœtus. Dans cet état, l'animal n'a pas encore, à proprement parler, une vie particuliere : elle dépend entiérement de celle de ſa mere, dont il a reçu le premier mouvement, & qui lui fournit, toutes préparées, les ſubſtances propres à réparer les pertes que les frottemens lui font néceſſairement éprouver. Sa maniere d'être dans cet état pourroit ſe comparer à une ſimple végétation. Il ſubſiſte ainſi dans le ventre de ſa mere, juſqu'à ce que ſes organes, qui ſe développent inſenſiblement, aient acquis aſſez de force pour exercer les fonctions auxquelles ils ſont deſtinés. Il eſt très-important à l'animal, qui va bientôt être abandonné à ſes propres forces, que ce développement ſe faſſe bien réguliérement, parce que delà dépendent la bonne ou mauvaiſe conſtitution de ſon tempérament, ſa force ou ſa foibleſſe.

Lorſque le terme de ce premier accroiſſement eſt arrivé, le fœtus paroît à la lumiere : dès ce moment, deux principaux organes, juſqu'alors ſans action, entrent dans l'exercice de leurs fonctions, pour ne ceſſer qu'avec la vie de l'animal. Ces organes ſont le dia-

phragme & le canal inteſtinal, pris depuis le fond de la gorge juſqu'à l'anus. Pour peu qu'on examine attentivement le jeu de la machine animale, on apperçoit, dit M. Preſſavin, d'après M. de la Caſe, que le centre de toutes les forces eſt ſitué dans la région épigaſtrique, préciſément dans l'endroit où le diaphragme & le canal inteſtinal s'appuient l'un contre l'autre. Si l'on veut faire un effort violent, ſoit pour ſoutenir un poids conſidérable, ſoit pour vaincre quelques obſtacles puiſſans, on a ſoin de faire une grande inſpiration, qu'on ſoutient autant de tems que l'effort continue, les forces de tous les muſcles du corps, qu'on met alors en contraction, prenant leur point d'appui vers la région épigaſtrique. L'état d'inſpiration eſt celui où ce point d'appui oppoſe une plus grande réſiſtance, &, par conſéquent, ſoutient mieux tous les efforts de la machine. Ce n'eſt pas dans ce ſeul cas que l'on éprouve les efforts des forces épigaſtriques : ſi on l'obſerve attentivement, on s'appercevra que tous nos ſens deviennent plus délicats, c'eſt-à-dire plus propres à recevoir les impreſſions pour leſquelles ils ſont deſtinés, dans le tems de l'inſpiration, que dans celui de l'expiration. M. Preſſavin prétend même s'être apperçu que le ſens intérieur, qu'il appelle *l'organe intérieur de l'ame*, éprouve ſenſi-

blement les influences des forces épigaſtriques ; qu'un effort de mémoire, d'imagination, une penſée ſublime, l'expreſſion vive d'une paſſion ne ſe produiſent ordinairement que dans le tems de l'inſpiration, pendant lequel tous les reſſorts de la machine animale ſont bandés ; de ſorte qu'il croit pouvoir regarder celui de l'expiration comme un état de repos.

L'examen de l'ordre, que la nature a établi dans les différens organes de l'animal, fait appercevoir bientôt le rapport qu'ils conſervent entr'eux, & les ſecours mutuels qu'ils ſe prêtent par leur réaction réciproque. Le cœur, ſitué dans le centre de la machine, en devient le premier mobile : il doit lui ſeul jouir d'une force réactive, égale, &, en quelque façon, d'une force ſupérieure aux forces réunies de tous les autres organes, parce que c'eſt lui qui provoque, & en même tems contre-balance leur mouvement. Le diaphragme tient le ſecond rang parmi les organes de l'animal. Notre Auteur le conſidere comme le modérateur, & en même tems le point d'appui de toutes les forces. Il le compare preſqu'au balancier d'une montre. Le conduit alimentaire occupe la troiſieme place : ſa force & ſon activité doivent être telles qu'il puiſſe réagir contre l'impulſion du diaphragme, &, dans les grands efforts de la

machine, s'arcbouter contre lui, afin qu'alors ils se servent mutuellement de point d'appui. Le cerveau, qu'on avoit regardé comme le premier mobile, ne tient, dans ce systême, que la quatrieme place. L'Auteur ne craint pas de nier qu'il soit l'origine des nerfs, se fondant sur ce qu'on a vu des monstres privés de ce viscere, & qui ont vécu, du moins dans le sein de leur mere: les fonctions qu'il lui donne, c'est de diriger les opérations extérieures de l'animal, & d'être le siege du sens extérieur, qui reçoit les impressions de ceux que l'on nomme *extérieurs*. Le cerveau, ou plutôt le sens intérieur, mis en jeu par l'impression de ceux-ci, réagit sur les autres organes avec une force proportionnée à l'intensité du mouvement qui lui a été communiqué; delà cette influence intime des passions de l'ame sur les fonctions purement vitales, & de celles-ci sur les affections de l'ame. Le cerveau préside aux fonctions animales; mais il est toujours subordonné à l'action des organes en qui réside le principe de toutes les forces, & desquelles il reçoit toutes celles dont il jouit. Nous voyons qu'un engorgement apoplectique dans ce viscere, en troublant les fonctions animales, paroît peu influer sur les fonctions vitales: nous voyons, au contraire, qu'aussi-tôt que les forces centrales diminuent, celles du cer-

veau éprouvent, à l'inſtant, le même ſort ; & il en réſulte une foibleſſe générale dans toute la machine.

L'élaſticité vitale, que l'Auteur admet dans la fibre animale, lui ſert à expliquer, d'une maniere aſſez neuve, les mouvemens volontaires. Il ne veut pas qu'on la confonde avec la ſenſibilité, ni qu'on regarde celle-ci comme eſſentielle à cette fibre ; il croit qu'elle n'eſt qu'un accident ou qu'un effet ſecondaire de l'élaſticité, dont la fibre animale jouit eſſentiellement. Il ſe fonde ſur ce qu'on obſerve que la ſenſibilité eſt quelquefois détruite dans une partie, ſans que le mouvement vital y ſoit altéré.

D'après ce ſyſtême, contre lequel on pourroit faire un aſſez grand nombre d'objections bien fondées, c'eſt dans l'action réciproque des quatre principaux organes de l'animal, que conſiſte tout le jeu de la machine : c'eſt dans le juſte équilibre de leur réaction alternative, que réſide l'état parfait de la ſanté. Dès que quelque cauſe detruit cet équilibre, en augmentant ou en diminuant l'élaſticité vivante de quelques-uns de ces organes, il ſurvient néceſſairement un dérangement dans l'économie animale, proportionné à l'intenſité de la cauſe : delà naiſſent les maladies. C'eſt ſur cette théorie que M. Preſſavin a bâti toute ſa doctrine des maladies nerveuſes, dont

nous allons tâcher de donner une légere esquisse.

Il a divisé son Traité en trois parties. La premiere, outre les généralités, traite des maladies nerveuses les plus simples ; la seconde, des convulsions & des maladies convulsives ; & la troisieme est destinée aux vapeurs.

Tous les nerfs sont d'une même nature : ils ne paroissent cependant pas tous destinés aux fonctions d'un même ordre. Ceux qui transmettent au sens intérieur les sensations, semblent peu contribuer au mouvement volontaire ; comme ceux des mouvemens volontaires ne sauroient servir à l'entretien de l'action vitale, telle que la circulation du sang : delà vient que telle maladie, qui trouble les fonctions des uns, n'affecte souvent point les autres. Cette distinction dans les fonctions des nerfs, fournit à M. Pressavin une division très-naturelle des maladies nerveuses. Il en distingue donc de trois genres ; celles qui affectent les sensations, celles qui dérangent les mouvemens volontaires, celles enfin qui affectent l'action vitale.

Une diminution ou une augmentation de sensibilité dans les nerfs destinés aux sensations, poussée au-delà des bornes requises pour l'exercice libre & parfait de leurs fonctions, établit les genres des ma-

ladies dont les nerfs peuvent être affectés : la différence des accidens qui en résultent, en constitue les especes. L'engourdissement, la stupeur & la paralysie sont les especes du premier genre : la demangeaison, le chatouillement & la douleur sont les especes du second. Il définit l'engourdissement, *un état dans lequel la partie affectée ne reçoit que confusément la sensation des corps qui la touchent légérement, mais qui est encore sensible au contact de ceux qui s'y appliquent fortement, ou qui, par leur figure, la pénétrent plus profondément.* Il le distingue de la stupeur qui est l'effet de l'ébranlement que produit dans la fibre animale, l'attouchement violent d'un corps, dont les parties sont en vibration: C'est à cet ébranlement qu'il veut qu'on rapporte les accidens dangereux dont sont suivies les plaies d'armes à feu, & toutes celles qui ont été faites par un corps dur, porté avec un degré de vîtesse considérable, & sur-tout, lorsqu'il a frappé des parties solides du corps. Ce mouvement se communique souvent bien au-delà du lieu qu'il a frappé, & quelquefois même à toute la machine qui éprouve un si grand dérangement dans les forces centrales, qu'elle tombent dans un affaissement dont elle a beaucoup de peine à se relever, si elle ne succombe pas. M. Presslavin entre,

ſur ce ſujet, dans des détails qui ne ſont pas neufs, mais qui n'en ſont pas moins intéreſſans, delà il paſſe à la paralyſie qu'il regarde comme le dernier degré d'inertie des nerfs deſtinés aux ſenſations; inertie à laquelle les nerfs moteurs participent le plus ordinairement. Ce qu'il dit ſur cette matiere, n'eſt point ſans utilité, quoiqu'il s'en faille de beaucoup qu'il ait épuiſé la matiere. Nous pouvons dire la même choſe du chapitre ſuivant, où il traite de la douleur qui eſt l'eſpece principale du ſecond genre de maladie, à laquelle ſont expoſés les nerfs deſtinés aux ſenſations.

Les nerfs deſtinés au mouvement, peuvent être viciés de trois manieres; par relâchement, tenſion & action irréguliere. L'Auteur admet que les maladies, qui reconnoiſſent pour cauſe le relâchement des nerfs moteurs, ſont les mêmes que celles que nous avons dit être produites par un vice ſemblables des nerfs déſtinés aux ſenſations. Les eſpeces de celles qui ſont dûes à une tenſion contre nature de ces mêmes organes, ſont l'érétiſme, le ſpaſme & la convulſion. L'érétiſme, eſt une tenſion de la fibre muſculaire, qui, ſans être aſſez forte pour en brider entiérement l'action, la gêne cependant beaucoup. Dans le ſpaſme, cette tenſion eſt portée au point d'interdire tout mouvement dans la partie affectée:

cette tension est constante, tandis que les convulsions sont caractérisées par un mouvement forcé & involontaire, alternativement suivi de contraction & de relâchement. L'Auteur traite ensuite du spasme général, & des spasmes particuliers, dont il décrit les différentes especes, telles que le *tic*, le *strabisme*, le *torticolis*, la *contracture*, le *priapisme*, la *crampe* : delà il passe à la catalepsie qui, sans se rapporter entiérement à cette classe, s'annonce par les symptômes qui l'en approchent beaucoup.

Après avoir traité des convulsions en général dans le premier chapitre de la seconde partie, il donne l'histoire des différentes maladies convulsives, telles que la fausse épilepsie, l'épilepsie vraie, les convulsions générales, qui accompagnent certaines maladies; les tremblemens, la danse de Saint-Wit, le tarentisme, auquel cependant il paroît ajouter peu de foi, le béribéri & le scélotyrbé; les convulsions particulieres, telles que le ris sardonique, la souris, la carphologie, les palpitations, l'asthme convulsif, la colique nerveuse, le hoquet, la cardialgie. Nos lecteurs s'appercevront aisément, par cet exposé de l'ordre que M. Pressavin a suivi, qu'il a adopté la division méthodique de ces maladies, proposée par M. de Sauvages, dans la quatrieme classe de sa *Nosologie méthodique* : c'est ce

dont il a eu ſoin d'avertir. Nous ajouterons qu'il a adopté également preſque toutes les définitions de cet Auteur ; que, dans beaucoup d'endroits, il s'eſt contenté de la traduire, quoique, dans quelques autres, il y ait ajouté des réflexions utiles, & des vues que nous ne nous rappellons pas d'avoir trouvées dans aucun autre Auteur. Nous n'en extrairons cependant rien, préférant de nous étendre un peu plus ſur le Traité des Vapeurs, qui eſt, en effet, la partie la mieux taitée de cet Ovrage.

M. Preſſavin regarde les vapeurs comme l'effet d'une idioſyncraſie particuliere du genre nerveux, qui le rend ſi mobile, & en même tems ſi ſenſible, que la plus petite cauſe eſt capable d'exciter en lui les mouvemens les plus violens, & en même tems les plus irréguliers. Les enfans, les femmes & les hommes, d'un tempérament délicat, ont naturellement le genre nerveux plus mobile, plus ſenſible, & conſéquemment ſont plus ſujets aux maladies nerveuſes que les adultes & les hommes robuſtes : d'où on eſt en droit de conclure que la mobilité & la ſenſibilité des nerfs ſont toujours proportionnées à la délicateſſe de toute l'habitude du corps. Mais le tempérament humide des enfans ne permet pas de ſoupçonner aucun racorniſſement dans leurs nerfs. L'accroiſſement, auquel leur corps eſt à

chaque inſtant ſoumis, exige, dans la fibre qui le compoſe, une ſoupleſſe & une ductilité qui ne ſauroit permettre une tenſion déméſurée. L'impulſion des fluides, qui par leurs efforts du centre à la circonférence, développent & augmentent le volume de leurs organes, doit maintenir la fibre nerveuſe dans un ton oppoſé au relâchement. Il eſt donc néceſſaire de conclure, ajoute l'Auteur, que ce n'eſt ni le relâchement ni la tenſion, & encore moins le racorniſſement, qui occaſionne la grande mobilité & la grande ſenſibilité qu'on remarque dans les nerfs des enfans. Il eſt aiſé de reconnoître dans les femmes une idioſyncraſie qui les rapproche beaucoup du tempérament des enfans; &, ſi on en excepte le relâchement de la fibre nerveuſe, auquel elles peuvent être expoſées, la tenſion & le racorniſſement ſeront toujours des états contraires à leur conſtitution; ce qui ſuffit pour démontrer que la trop grande délicateſſe de la fibre nerveuſe, eſt la ſeule cauſe de ſa trop grande mobilité & de ſa ſenſibilité trop exquiſe. Cette cauſe n'eſt cependant qu'une cauſe prédiſpoſante, qui n'exclut pas la ſanté la plus parfaite, & qui a beſoin d'être miſe en jeu par quelque agent, dont le concours eſt eſſentiellement néceſſaire pour la mettre en action. L'Auteur parcourt les différens agens capables d'exciter la

cauſe prédiſpoſante : ce ſont la délicateſſe du tempérament, la vie oiſive & ſédentaire, l'abus des alimens, celui des boiſſons, les paſſions de l'ame, l'application à l'étude, ſur-tout à celle des ſciences abſtraites; l'uſage immodéré des plaiſirs de Vénus, le dérangement des évacuations néceſſaires, l'engorgement & l'obſtruction des viſceres. Il évalue les effets de toutes ces cauſes éloignées, dont l'efficacité eſt plus que ſuffiſamment démontrée par l'expérience, & fait voir que leur action ſe porte principalement ſur les forces épigaſtriques; ce qui le rapproche du ſentiment des anciens qui plaçoient dans les hypocondres le ſiege de cette maladie. En effet, il regarde la foibleſſe de cette région comme la cauſe prochaine ou immédiate des affections vaporeuſes.

Avant de paſſer à la méthode curative des maladies vaporeuſes, il a cru devoir expoſer les variétés qu'elles préſentent. Ces variétés, dependant de la différence des cauſes éloignées, qui les font naître, ou de la complication des maladies d'un autre genre avec leſquelles elles peuvent ſe rencontrer; enfin, des accidens qu'elles occaſionnent les unes & les autres, méritent également l'attention du Médecin. Mais il n'en eſt point qu'on doive diſtinguer avec plus de ſoin, que celles qui différent par le ſiege

de leur caufe ; car, quoique l'Auteur ait attribué l'efpece la plus ordinaire des vapeurs à l'affoibliffement de la région épigaftrique, il reconnoît cependant, avec les Anciens, qu'il en eft qui prennent leur origine dans la matrice ; ce qui leur a fait donner le nom *d'hyftériques*, pour les diftinguer des précédentes qu'on avoit défignées par celui *d'hypocondriaques*. Celles-là peuvent exifter dans une perfonne d'ailleurs très-robufte, en qui les forces centrales jouiffent de la plus grande vigueur, parce qu'elles font l'effet d'une fimple affection contre nature de la matrice qui augmente fa mobilité, & fa fenfibilité, au point que la plus petite caufe eft capable d'occafionner en elle une irritation, qui fe communique enfuite aux autres organes avec lefquels les nerfs correfpondent ; tels font principalement ceux de la région épigaftrique & de la tête. Les exemples n'en font pas rares ; on les remarque fouvent dans des femmes de la campagne, d'une très-forte conftitution, & fans aucune difpofition à ce qu'on appelle *vapeurs hypocondriaques*. Elles furviennent auffi affez fréquemment chez les jeunes filles qui font prêtes à être réglées, & en qui le fang menftruel a peine à fe faire jour par les vaiffeaux de la matrice trop refferrés. L'Auteur rapporte, à ce fujet, une obfervation très-concluante,

faites sur une demoiselle, qui eut l'imprudence de se laver les pieds dans une eau très-froide, au moment où ses régles commencerent à couler. Les accidens qu'elle éprouva, & sa guérison, qui fut l'effet du rétablissement de ses évacuations périodiques, ne permettent pas de douter que la matrice n'eût été le siege principal de la cause morbifique.

Pour éviter les suites fâcheuses, qui pourroient résulter de la méprise qu'on feroit, en confondant ces deux genres de maladies, l'Auteur a cru devoir rapporter les signes qui caractérisent plus particuliérement les vapeurs hystériques : ce sont, 1° le périodisme de leurs accès qui se renouvellent toutes les fois que le sang se porte en plus grande abondance à la matrice, pour y faire l'éruption menstruelle ; 2° tous les signes qui indiquent le mauvais état de la matrice, telles que les difficultés qu'ont les régles à s'établir, ou du moins à suivre leur cours naturel ; 3° l'écoulement habituel d'une humeur séreuse lymphatique ou purulente, qui annonce dans la matrice différens vices, selon la nature de l'écoulement.

Il arrive très-souvent que ces deux genres de maladies, les vapeurs hystériques & hypocondriaques, se compliquent dans le même sujet : elles naissent même souvent

l'une de l'autre ; car telle eſt l'organiſation de la machine animale , que les fonctions d'un organe principal ne ſauroient être dérangées , ſans nuire à celles de pluſieurs autres. Alors les malades ſont en bute à des accidens ſi multipliés , ſi différens entr'eux , en un mot , ſi bizarres , qu'il eſt très-difficile de les démêler , & d'en voir la liaiſon.

Pour entreprendre , avec ſuccès , la cure des vapeurs hiſtériques , il faut , premiérement , reconnoître qu'elle eſt l'affection contre nature de la matrice , qui les a produites. Si c'eſt la ſuppreſſion des régles , il faut chercher à les rétablir. Il eſt eſſentiel de ne pas perdre de tems , parce que le mal empire , & devient plus opiniâtre , à meſure qu'il vieillit. L'Auteur propoſe , pour remplir les indications qui ſe préſentent dans ce cas , les demi-bains , les ſaignées du pied , les tiſanes apéritives, les martiaux , l'exercice & la diſſipation. L'emménagogue, auquel il donne la préférence, eſt une opiate compoſée d'æthiops martial , de *caſtoreum* , de rhubarbe , de ſel d'abſynthe , incorporés avec le ſyrop des cinq racines apéritives.

Quand l'affection contre nature , qui cauſe les vapeurs hyſtériques , s'annonce par un écoulement en blanc , il faut rechercher la cauſe de cet écoulement. Si c'eſt un ſimple relâchement des vaiſſeaux lym-

phatiques, il faut travailler à les fortifier & à les raffermir par l'usage des remedes toniques & astringens, aidés d'un exercice modéré, sans lequel on emploieroit en vain tousles autres remedes. Les bains froids, les boissons froides, un peu astringentes, sont les remedes les plus propres à remplir cette indication. Lorsqu'ils sont insuffisans, l'Auteur y ajoute l'usage d'un élixir composé d'un gros de rhubarbe concassée, deux gros de myrrhe, infusés, pendant huit jours, au soleil, dans trois onces d'eau de Rabel : il en donne, soir & matin, depuis douze jusqu'à trente gouttes, dans un verre de tisane astringente froide, & en fait continuer l'usage pendant quinze jours. Si ce remede est inefficace, il croit qu'il est inutile de fatiguer le malade par d'autres secours. Mais il est rare, dit-il, qu'un pareil traitement ne détruise pas la cause de cet écoulement simple : si du moins il n'en tarit pas entiérement la source, il y apporte un si grand changement, qu'il n'est plus capable de causer aucun dérangement. Il a d'ailleurs l'avantage de fortifier le genre nerveux, &, par conséquent, de le garantir de ces mouvemens qu'une trop grande sensibilité pourroit lui causer.

Quand l'écoulement a de l'odeur, qu'il est d'une couleur jaune ou verdâtre, il an-

nonce, ou l'ulcération de la matrice, ou le mauvais état des humeurs de la maladie. Il est nécessaire de s'assurer laquelle de ces deux causes produit un pareil écoulement, pour employer les remedes propres à la combattre, M. Pressavin n'a pas cru devoir entrer dans aucun détail à ce sujet: il se contenté de renvoyer aux Ouvrages qui traitent particuliérement des maladies de la matrice, & indique plus particuliérement celui de M. Astruc. Il avertit cependant que ces maladies, lorsqu'elles deviennent la cause des vapeurs histériques, exigent, dans leur traitement, des ménagemens & des attentions particulieres, qu'il seroit très-dangereux de négliger. Il veut d'abord qu'on proscrive les remedes trop actifs & trop stimulans: ceux de cette nature, qu'on seroit indispensablement obligé d'employer, doivent être mitigés & adoucis autant qu'il est possible, en les associant aux calmans & aux anti-spasmodiques, & quelquefois même aux narcotiques.

Le traitement des vapeurs hystériques, qui se trouvent compliquées avec celles qu'on nomme *hypocondriaques*, est ordinairement aussi difficile que les accidens en sont singuliers. Souvent celui qui a paru aujourd'hui avantageux, semble devenir, le lendemain, contraire: souvent on se voit obligé

obligé d'abandonner un remede ſur lequel on venoit de concevoir les plus grandes eſpérances. Comme rien n'eſt plus difficile que de tracer des regles générales, capables de diriger le Praticien dans cette complication, l'Auteur s'eſt contenté de préſenter à ſes lecteurs un modele de traitement dans une obſervation que les bornes d'un extrait ne nous permettent pas de rapporter en entier, mais que nous n'oſons pas entreprendre d'abréger, de peur de la tronquer. Nous renverrons donc nos lecteurs à l'ouvrage même : nous nous contenterons de remarquer que cette obſervation démontre, comme l'Auteur l'annonce, que les ſymptômes, qui caractériſent la maladie hyſtérique & hypocondriaque, réunies dans un ſujet, ſont aſſez diſtincts pour qu'un obſervateur attentif ne coure pas le riſque de les confondre, & que cet état compliqué n'eſt pas incurable, lorſqu'on ſait combiner les remedes analogues aux différentes cauſes qui y ont donné lieu ; de maniere que, ſans ſe nuire, ils agiſſent de concert, & concourent mutuellement à la détruire.

Pour rétablir les déſordres qu'opere, tant ſur les ſolides que ſur les fluides, la cauſe prochaine des vapeurs hypocondriaques, il ſe préſente, ſelon l'Auteur que nous analyſons, quatre indications générales à remplir ; la premiere,

de fortifier, autant qu'il eſt poſſible, le reſſort des ſolides; la ſeconde, de rétablir la fluidité des humeurs épaiſſies, & principalement du ſang qui circule dans la veine-porte, qui eſt celui qui a le plus de diſpoſition à l'épaiſſiſſement, ſoit par rapport à la lenteur de ſon mouvement, ſoit par rapport aux ſucs graiſſeux dont il eſt chargé; la troiſieme, d'adoucir l'acrimonie qu'acquierent les humeurs par le défaut d'une tranſpiration réguliere, qui les laiſſe ſurchargées de parties ſalines & excrémentitielles; la quatrieme, de réprimer la raréfaction des liqueurs, dont l'expanſion force le reſſort des vaiſſeaux, & concourt par là à augmenter leur foibleſſe.

Pour ſatisfaire à la premiere indication, l'Auteur conſidere deux objets; le choix des moyens, & la maniere de les employer. Les corroboratifs préſentent une action preſque toujours ſuſpecte, dont les effets ne ſont que momentanés. En ſollicitant l'action des ſolides, ils forcent leur reſſort, & les laiſſent enſuite dans un état quelquefois plus foible qu'auparavant. Cependant on a eu tort de vouloir en proſcrire entiérement l'uſage: l'Auteur reconnoît qu'il eſt des cas, ſur-tout lorſqu'on ſaiſit bien le moment où ils produiſent de très-bons effets. C'eſt principalement lorſqu'on a diſpoſé les

humeurs viciées à un changement avantageux ; que les ſolides ont commencé à reprendre leur reſſort, & que la fibre nerveuſe eſt devenue moins irritable. Il conſeille de commencer par ceux que l'expérience nous apprend être propre à fortifier la fibre animale, ſans l'irriter ni forcer ſon reſſort. Il place au premier rang l'exercice, comme le plus efficace, & celui, en même tems, ſans lequel les autres ne ſauroient réuſſir. Le bain tient le ſecond rang : ſes effets varient ſuivant les différens degrés de chaud & de froid qu'on lui donne ; & il eſt eſſentiel d'apprécier ces effets pour bien remplir les différentes indications que préſente le caractere de la maladie. M. Preſſavin entre à ce ſujet dans les détails les plus intéreſſans, dans leſquels nous ne pouvons nous diſpenſer de le ſuivre.

» Les bains tiedes, dit-il, humectent & relâchent la peau, facilitent la tranſpiration, donnent au ſang plus de fluidité. Ils conviennent, par-là, dans toutes les maladies où il y a ſéchereſſe dans la fibre, & épaiſſiſſement dans les humeurs, & ſur-tout dans cette eſpece d'affection hypocondriaque, dans laquelle les ſolides ſont deſſéchés par le défaut de nutrition. Les bains tiedes, en humectant & en relâchant les fibres de la ſurface du corps, diminuent

leur résistance contre l'action de forces centrales ; ce qui commence à rétablir plus d'équilibre entre les forces de la circonférence, & celles du centre. Comme la principale propriété des bains tiedes est de ramollir & de relâcher la fibre animale, leur usage, trop long-tems continué, ne manqueroit pas de devenir pernicieux. Il est donc à propos, lorsqu'on a obtenu les effets, qu'exigeoit d'abord la premiere indication, de les abandonner pour avoir recours aux remedes propres à rétablir le ton & la force des solides.

Les bains froids ont des propriétés contraires aux bains tiedes : ils donnent du ton & de la force à la fibre. Il est peu de moyens capables de fortifier plus efficacement le genre nerveux, & d'en rétablir l'élasticité organique. En outre ils sont très-propres à condenser les humeurs toujours trop raréfiées. Pour en retirer ces avantages, ils faut en continuer long-tems l'usage, les prendre dans la belle saison, & en proportionner les degrés de froid à la constitution particuliere des malades.

L'expérience, qui a démontré l'avantage des bains dans l'affection hypocondriaque, semble indiquer les bons effets qu'on doit attendre de l'usage abondant des boissons aqueuses, délayantes & adoucissantes. Elles

ont même ſur les bains l'avantage d'attaquer plus immédiatement la cauſe prochaine des vapeurs. Lorſque le tempérament & l'état du malade annoncent de la tenſion, de la ſéchereſſe dans l'eſtomac & les premieres voies, on doit faire prendre les boiſſons tiedes : leur uſage ne doit pas être continué long-tems, non plus que celui des bains, de peur de trop affoiblir les forces centrales. La fibre ramollie & relâchée indique l'uſage des boiſſons froides, très-propres à rétablir ſon reſſort. Il faut que l'eſtomac ſoit vuide ; pour que les boiſſons agiſſent ſur lui avec plus d'efficacité, parce qu'elles y conſervent plus long-tems leur fraîcheur, qu'elles agiſſent plus immédiatement ſur les vaiſſeaux. Il eſt donc à propos d'en faire prendre plus abondamment, le matin, à jeun, que l'après-dînée. Le degré de fraîcheur qu'il faut leur donner, doit être proportionné, comme celui des bains, au tempérament du ſujet, & au caractere de la maladie. L'eau pure tient le premier rang, & fait la baſe des différentes boiſſons qu'on peut preſcrire. On la rend adouciſſante, ſavonneuſe, tonique, & même ſtimulante, en y ajoutant les remedes auxquels on reconnoît ces qualités. Les eaux minérales peuvent auſſi être employées avec ſuccès.

Lorſque, par l'uſage de ces ſecours, les ſolides ont commencé à reprendre leur reſſort, que les humeurs viciées ont été corrigées, & que la fibre nerveuſe eſt devenue moins irritable, il eſt à propos d'achever la cure par l'uſage de ſtomachiques plus puiſſans. Il faut aider tous ces remedes généraux d'un régime analogue à l'état des forces centrales, c'eſt-à-dire, proportionner la qualité & la quantité des alimens aux forces des organes de la digeſtion. «

Pour rendre ſon traité plus complet, l'Auteur parcourt enſuite les différentes cauſes éloignées des vapeurs, & y adapte le traitement particulier, qui convient à chacune; mais ce ſont des détails qu'un ſimple extrait ne ſauroit comporter. Nous terminerons donc ici le nôtre, en avertiſſant nos lecteurs, que l'Auteur a ajouté, à la fin de cette partie, deux chapitres; l'un ſur l'apoplexie, l'autre ſur le cochemar; maladies d'un genre différent, mais qui peuvent cependant ſe rapporter aux maladies nerveuſes, par les effets qu'elles produiſent ſur le cerveau & ſur les nerfs.



LETTRE

Adreſſée à M. ROUX, Auteur du Journal de médecine, contenant quelques obſervations ſur les mauvais effets de l'émétique dans les maladies des femmes groſſes; par M. BONNAUD, *Chirurgien de Pelliſſane.*

MONSIEUR,

Sans prétendre m'ériger en cenſeur des réflexions ſur les vomitifs, que M. *Balme* a inſérées dans les Journaux d'Août & de Septembre de l'année derniere, j'ai l'honneur de vous adreſſer quelques Obſervations qui infirment l'opinion de ce Médecin, & qui, ſi elles ne ſont pas capables de décider abſolument la queſtion, prouvent du moins que la pratique que M. *Balme* conſeille, pourroit ne pas réuſſir chez tous les malades.

Prétendre qu'on peut donner hardiment les vomitifs aux femmes groſſes, *dans les maladies auxquelles, ſans le cas de groſſeſſe, on ne différeroit pas d'appliquer ce remede*, me paroît une aſſertion un peu hardie, & ériger en dogme un fait que l'on n'a vu qu'une ſeule fois. C'eſt, ce me ſemble, une maniere de raiſonner qui n'eſt ni

de la bonne logique ni d'un obſervateur attentif & éclairé. M. *Balme* s'eſt livré un peu trop aiſément aux illuſions de ſon imagination. C'eſt moins pour le critiquer, que pour l'engager à faire des efforts pour prouver, d'une maniere plus claire & plus sûre, la vérité de ſa doctrine, que j'oppoſe les faits ſuivans à celui dont il fait le fondement d'une doctrine qui pourroit avoir des conſéquences terribles entre des mains imprudentes.

M. *Balme* prétend que l'opinion qui a fait proſcrire les vomitifs du traitement des maladies des femmes groſſes, *eſt peut-être la plus inſoutenable & la plus dénuée de fondement que l'on puiſſe former, parce que cette opinion n'eſt fondée que ſur des aſſertions gratuites, & qu'il nous manque des expériences qui conſtatent bien réellement le danger de ces remedes dans ce cas-là*; ce qui lui a fait avancer que tout ce qu'on en a dit juſqu'à préſent, *n'eſt fondé que ſur des inductions purement théoriques, ou ſur des faits iſolés, qui ne doivent auſſi peu faire des regles générales, que celle que l'on pourroit retirer de ſon Obſervation.*

Cette Obſervation regarde la maîtreſſe de l'auberge où l'Obſervateur étoit logé à Montpellier. Cette femme, enceinte de ſept à huit mois, eut une violente indigeſtion, après avoir mangé une grande

quantité de poires. Trois grains d'émétique procurerent un vomiſſement copieux : les effets de l'indigeſtion diſparurent avec la cauſe de cette maladie.

Cette Obſervation eſt la ſeule que M. *Balme* oppoſe à un infinité d'autres qui condamnent l'uſage de ce remede en pareil cas ; & c'eſt d'après cette Obſervation, qu'il prétend renverſer des dogmes établis par les plus habiles Praticiens. Mais ce fait eſt-il bien concluant ? A-t-il le poids que M. *Balme* lui donne ? Eſt-il dans la claſſe de ceux qui prouveroient pour ſon opinion ? Non aſſurément. Il ne s'agit, dans le cas cité par M. *Balme*, que d'une indigeſtion que le vomiſſement ſeul pouvoit détruire. Ce fait ne prouve point qu'on doive donner les vomitifs à une femme groſſe, ſi ce n'eſt pour un cas auſſi urgent que celui d'une indigeſtion ; & il reſte toujours à prouver que ces remedes ſont pernicieux en toute autre circonſtance ; & il demeure aſſuré *que la confiance publique ne ſera jamais pour un homme qui ne ſéroit regardé que comme un heureux téméraire.*

Si, comme il le dit, nous n'avons pas aſſez d'expériences qui conſtatent le danger de l'émétique dans la groſſeſſe, nous en avons mille fois moins qui en prouvent la ſûreté & l'efficacité. Il eſt peu de Médecins,

un peu employés, qui n'aient été à même d'en voir des effets funestes pour la mere ou pour l'enfant. Quant à moi, je ne suis pas Médecin; mais, que *j'anticipe ou non sur le droit de ceux qui sont destinés à pratiquer l'art de guérir*, j'ai été témoin quatre fois des funestes effets de l'émétique dans le cas de grossesse : voici mes observations.

Ire OBS. Dans le courant de l'année 1759, on reçut, à l'hôpital d'Aix en Provence, une fille qui étoit attaquée d'une fievre putride. Elle servoit, dans la ville, en qualité de *cuisiniere*; &, lorsque la maladie la prit, elle étoit enceinte de quatre mois. Cette fille avoit caché fort soigneusement sa grossesse; de sorte que le Médecin de quartier, ne soupçonnant pas son état, lui prescrivit l'émétique, après les préparations convenables : elle avorta pendant l'effet du remede.

II. OBS. En 1761, une fille de mauvaise vie, attaquée d'une fievre tierce, fut reçue à l'hôpital d'Arles. Elle ne se déclara point grosse, soit qu'elle ignorât son état, soit qu'elle le cachât à dessein. On lui donna l'émétique, qui lui procura l'évacuation d'un avorton de deux mois & demi, selon ce qu'elle dit en réponse aux questions qu'on lui fit.

III. OBS. En 1767, une fille, appartenant à d'honnêtes gens, dans le quartier du

Palais-royal, se laissa séduire par son amant, & devint enceinte. Le pere & la mere, qui n'avoient aucun soupçon sur la vertu de leur fille, crurent que les symptômes de sa grossesse ne provenoient que d'une suppression des regles. Ils appellerent le Chirurgien qui avoit leur confiance, & qui, en homme intelligent & éclairé, ne voulut point hazarder des remedes qui auroient pu nuire à l'enfant, au cas qu'elle fût grosse, comme il le soupçonna lui-même d'abord, & ne lui prescrivit que des remedes palliatifs, malgré les instances des parens. La fille, inquiete de son état, & craignant que le voile ne fût à la fin déchiré, résolut de se faire traiter à leur insu, & se confia à un garçon Barbier du voisinage. On lui fit cinq saignées du pied, sans compter celles du bras, & beaucoup d'autres remedes, parmi lesquels les purgatifs ne furent pas oubliés. Tout cela n'eut aucun effet. Encore plus inquiete, & craignant même plus ses parens, à mesure que sa grossesse avançoit, elle consulta R. & P. deux Charlatans de Paris, auxquels le peuple crédule porte stupidement son urine & son argent, & d'où il ne rapporte que des oracles plus équivoques mille fois que ceux de la fameuse Sibylle. Les deux empyriques déciderent imprudemment que la fille n'étoit point grosse, & lui donnerent plusieurs remedes

de leur composition, qui ne furent suivis d'aucun succès. Désespérée enfin de ne pouvoir parvenir à son but, la malade résolut, soit qu'elle le fît d'elle-même, soit qu'elle eût été conseillée, de prendre six grains de tartre émétique. Les convulsions, que ce remede excita dans toutes les parties, furent malheureusement suivies de l'avortement d'un fœtus d'environ trois mois, que tous les autres remedes n'avoient pu expulser ; ce qui mit les parens au fait du caractere de la maladie de leur fille, & justifia les soupçons du Chirurgien qui avoit été appellé le premier.

IV. OBS. Un habitant de Paris, voulant conserver tout son bien à un seul fils qu'il avoit eu de son mariage, résolut, de concert avec sa femme, de ne plus donner l'être à de nouveaux enfans, & prenoit, pour cela, de coupables précautions, malgré lesquelles la femme devint enceinte, au commencement de l'année 1768. Ne soupçonnant pas être grosse, elle prit quelques indispositions qu'elle avoit, pour un effet de plénitude : en conséquence, elle se confia à un Chirurgien de sa connoissance, qui lui ordonna l'émétique. L'effet de ce remede détermina, le même jour qu'elle le prit, l'avortement d'un fœtus d'environ trois mois.

D'après ces observations, qui sont à la

connoiſſance de pluſieurs perſonnes de probité, je ne crois pas qu'on puiſſe jamais employer les émétiques, ſans un danger imminent, dans toutes les maladies des femmes groſſes. Que M. *Balme* ne nous diſe pas que *le vomiſſement, ſollicité par la nature, peut être utile & fréquent chez une femme groſſe, ſans qu'il en réſulte le plus petit inconvénient.* Ce vomiſſement naturel ſe fait toujours ſans effort : ce n'eſt, pour ainſi dire, qu'une eſpece de regorgement des matieres contenues dans l'eſtomac ; au lieu que celui qui eſt excité par l'art, eſt toujours accompagné de convulſions du ventricule, des muſcles du bas-ventre & du diaphragme. D'ailleurs tous les Accoucheurs redoutent ces vomiſſemens naturels, quand ils durent trop long-tems, ou qu'ils excitent des efforts trop violens. On aura donc toujours raiſon de les craindre, juſqu'à ce qu'un nombre ſuffiſant d'obſervations ait démontré qu'ils ne ſont pas auſſi nuiſibles qu'on le penſe, & qu'on peut les provoquer ſans danger, dans les maladies qui affectent les femmes groſſes.

LETTRE

Sur l'Inoculation, ou l'Hiſtoire de l'Inoculation à Saint-Malo, à M. GALLOT, D. M. à Saint-Maurice-le-Girard en bas Poitou; par M. BOUGOURD, Docteur en médecine & en chirurgie en l'Univerſité de Montpellier, Médecin de l'Hôtel-Dieu du Roſaire à Saint-Malo.

MONSIEUR,

Vous me demandez ce qu'on penſe ici de l'inoculation, & quel ſort elle y éprouve? Je vous répondrai qu'elle a ici, comme partout ailleurs, ſes partiſans & ſes antagoniſtes. Des Prêtres & des Moines, qui décident de tout, même de ce qu'ils ne connoiſſent pas, l'ont fait traduire à leur tribunal, & lancent, de la part de Dieu, contr'elle & ſes protecteurs toutes les foudres de l'Egliſe. Les dévots & les dévotes la décrient, parce que leurs Directeurs leur en ont inſpiré une ſainte horreur. Ceux-ci la rejettent, parce qu'il eſt encore, pour le malheur du genre humain, des gens de l'art qui la condamnent publiquement. Ceux-là en reconnoiſſent ou paroiſſent en reconnoître les précieux avantages, mais n'oſent en faire l'eſſai, parce que le préjugé,

trop général encore, ébranle leur foi mal affermie.

Quoi qu'il en soit, n'allez pas croire que nous n'ayons, à Saint-Malo, ni inoculateurs ni gens qui osent se faire inoculer : ce seroit vous donner de ma patrie une idée aussi fausse que désavantageuse. Il est encore parmi nous des gens assez hardis pour s'opposer au torrent, qui proclament l'inoculation, qui la conseillent, qui lui érigent des autels dans leur propre famille, qui en font des essais sur des enfans chéris. Malgré les clameurs des anti-inoculateurs, on compte déjà, dans cette ville, douze inoculations des plus heureuses. Aucune n'a eu d'accidens graves, ni de suites fâcheuses : quelques-unes même ont été si heureuses, que les malades s'en sont à peine apperçus, comme vous le verrez bientôt.

Ce ne fut que vers la fin de 1766 que le public s'occupa ici sérieusement de la grande affaire de l'inoculation. Jusques-là cette précieuse découverte n'avoit encore divisé que les Médecins, & quelques gens de lettres qui lisoient les Ouvrages pour ou contre ; mais bientôt la dispute devint générale, lorque M. Magon (*a*) eut rendu pu-

(*a*) M. Magon, alors Intendant du Cap-François, étant, en 1756, Gouverneur des isles de France & de Bourbon, y fit inoculer quatre cens Noirs, pour les soustraire à une épidémie de

blic le deſſein qu'il avoit de faire inoculer M. ſon fils ainé. Ce fut le ſignal d'une diſſenſion à laquelle tout le monde prit part. Chacun ſe crut en état de prononcer ſur cette matiere ; & l'avis du plus grand nombre fut contre l'inoculation. Heureuſement M. Magon fut inébranlable ; & comment ne l'eût-il pas été ? Une façon de penſer ſaine & mâle fortifiée par l'éducation la plus heureuſe, l'a prémuni contre tous les préjugés. D'ailleurs, dix ans auparavant, des expériences très-heureuſes, & en grand nombre, faites ſous les yeux, & par ſon ordre, ne lui avoient laiſſé aucun doute ſur l'excellence de l'inoculation : auſſi n'en conſerva-t-il pas moins le deſſein qu'il avoit formé ; & , en conſéquence, il amena, le 6 Septembre 1766, M. ſon fils, âgé de trois ans neuf mois, à feu mon pere, qui l'inocula, le 10, par la méthode des inciſions. C'étoit alors la ſeule qu'on pratiquoit en province, celle des Suttons étant encore

petite-vérole extrêmement meurtriere qui ravageoit l'iſle. Quoi qu'on n'eût pas plus d'égard dans le choix des ſujets & de la ſaiſon, que dans celui de la méthode qui fut ſuivie, & quoique la perſonne qui fut chargée de cette entrepriſe n'eût pas, à beaucoup près, des connoiſſances bien profondes ſur l'inoculation, cependant il ne mourut que ſix malades, dont trois ſeulement parurent être les victimes de la maladie qu'on leur avoit donnée.

ignorée peut-être de tout le royaume, & celle du véficatoire prefqu'entiérement rejettée de tous les Inoculateurs. L'enfant eut environ deux cens grains d'une petite-vérole difcrete & bénigne, dont le plus petit nombre fuppura : le refte fe termina par réfolution. Les ulceres, fuite de la méthode qu'on avoit pratiquée pour inférer le virus, fuppurerent pendant trente-fix jours. Il fut à peine malade ; & , depuis ce tems, aucun accident n'a dérangé fa fanté.

Comme cette inoculation eft la premiere qui fut faite à Saint-Malo, je crois même pouvoir dire dans toute la province, l'heureux fuccès qui la fuivit, ne fut ici ignoré de perfonne. Ce n'a pourtant été qu'à la longue qu'elle s'eft gliffée parmi nous, qu'elle s'y eft établie, & qu'elle s'eft préparé de nouveaux triomphes. Par quelle fatalité les chofes les plus utiles ont-elles tant de peine à s'accréditer en France ?

Malgré les ravages confidérables d'une épidémie meurtriere, qui mit plufieurs familles dans la confternation, perfonne ne voulut prévenir le mal dont on étoit menacé, & l'inoculation retomboit dans l'oubli. M. Métayer, jeune Chirurgien de cette ville, qui jouit d'une réputation auffi avantageufe que prématurée, étoit trop inftruit fur cette matiere, & trop bon pere, pour

ne pas mettre en sûreté les jours de ses enfans par le moyen de l'insertion, il les inocula tous trois, sur la fin d'Avril 1767. L'ainée avoit cinq ans; la seconde, trois ans & demi; & son fils, deux ans & demi. Le succès répondit à son attente, & il n'eut à traiter que des petites-véroles bénignes, & peu abondantes, excepté celle de la petite de trois ans & demi, que les soins indiscrets d'une mere trop affectionnée rendirent abondante.

Ces nouveaux succès de l'inoculation firent quelque impression sur les esprits, & l'on vit pour lors s'accroître le nombre de ses partisans. M. de Grand-Clos-Melé, suffisamment convaincu par les expériences qui s'étoient faites à Saint-Malo, se décida à faire partager à ses quatre enfans les avantages que promet cette utile découverte. M. le Chauf, mon confrere, Praticien accrédité de cette ville, fut chargé du traitement, & M. Métayer, Chirurgien, de l'opération. Il la fit, le 10 Juin de la même année, à tous les quatre (*a*) avec le même pus, dans le même tems, & de la même maniere. Il suivit la même méthode dont il s'étoit servi pour ses enfans, c'est-à-dire celle des piquures faites par une ai-

(*a*) De ces quatre enfans, l'ainée avoit treize ans & demi; la seconde, onze ans; la troisieme, dix ans; & le dernier, cinq ans.

guille à coudre. M. de Grand-Clos-Melé n'eut pas lieu de se repentir de son entreprise. Ses enfans eurent tous peu de boutons, & de la meilleure espece, excepté le cadet, qui en eut une assez grande quantité. La maladie se passa sans accidens; la convalescence fut prompte, & très-heureuse.

Tel étoit l'état des choses, lorsque j'arrivai de Paris, le 18 Juin 1768, & tel il étoit encore au mois de Juillet de l'année 1769. M'étant alors trouvé par hazard avec M. Magon du Bos, frere de M. Magon dont j'ai parlé plus haut, il me fit part du projet qu'il avoit formé d'inoculer ses deux enfans uniques, & me fit l'honneur de m'en proposer l'exécution. J'étois dès-lors trop convaincu des avantages de cette méthode, pour le détourner de son entreprise, ou pour refuser les offres qu'il me faisoit. J'acceptai donc; mais, vu les grandes chaleurs de la saison, nous renvoyâmes nos opérations à un tems plus favorable pour un heureux succès.

La mi-Septembre étant, dans ce pays-ci, le tems où la fraîcheur de l'air vient tempérer le grand chaud de l'été, j'inoculai, le 18 de ce mois, une petite paysane, âgée de huit ans quelques mois, avec de la matiere prise sur une jeune femme de vingt-trois ans, inoculée à Paris. M. de la Con-

damine, toujours porté pour les progrès d'une pratique qui lui doit une partie des succès dont elle jouit en France, voulut bien nous procurer du virus. Le jour même que j'avois fait l'inoculation, ayant reçu ordre de me rendre en diligence à Brest pour une affaire d'Etat, je fus obligé de partir dans la nuit, & ne pus revenir que le samedi 23, à huit heures du matin. Je trouvai alors à chaque bras inoculé une rougeur inflammatoire de la largeur d'une piece de vingt-quatre sols, portant à son centre un noyau phlegmoneux du volume d'un gros pois mignon. La malade sentoit, dans cet endroit, & aux aisselles, des élancemens très-fréquens, & assez vifs pour lui arracher quelquefois des cris. Les glandes axillaires étoient tuméfiées, sensibles au toucher, & ne permettoient les mouvemens des bras, qu'avec une douleur quelquefois assez vive. Elle éprouvoit aussi aux articulations de l'épaule avec l'*humerus*, un engourdissement bien marqué. M. Gandoger de Foigny regarde cet assemblage d'accidens comme un signe infaillible que la petite-vérole a pris, & qu'elle sera très-heureuse (*a*): à cela près, ma petite malade étoit dans son état naturel; & toutes ses fonctions s'exécutoient comme dans la santé la plus parfaite. Le

(*a*) Page 245.

pouls même n'étoit pas ſenſiblement dérangé. Les ſymptômes ci-deſſus continuerent & augmenterent encore un peu juſqu'au lundi matin, qu'ils diminuerent par degrés, ſans ſuppuration. Pendant les trois ſemaines qui ont ſuivi, chaque jour, pour ainſi dire, a vu naître des furoncles ſur le corps de cet enfant, mais ſur-tout ſur les bras. Les purgatifs & les adouciſſans en ont enfin tari la ſource.

Comme il me reſtoit du doute ſur la réalité de cette petite-vérole, je répétai deux fois l'inoculation aux deux bras avec du pus frais ; & il n'a jamais reparu aucun ſigne d'infection. Je ſuis porté à croire que les ſignes d'*infection locale*, que j'ai apperçus à mon retour de Breſt, étoient une vraie petite-vérole, mais ſans éruption, comme cela arrive quelquefois par l'inſertion. Cette opinion, que je ne propoſe toutefois que comme douteuſe, peut acquérir un certain degré de certitude par ce que j'ai rapporté plus haut, d'après M. Gandoger, au ſujet de l'engorgement & des élancemens des glandes axillaires. D'ailleurs le même Auteur rapporte pluſieurs obſervations qui reſſemblent parfaitement à celle-ci, ſi vous exceptez que, dans les ſiennes, toujours quelque trouble dans l'économie animale, léger à la vérité, a accompagné l'infection locale, & que, dans celle-ci, tout s'eſt

paſſé ſans trouble. Ne peut-on pas ſuppoſer que celle-ci eſt une variété de celle qu'on appelle *courte eſpece* ou *blond ſort*, dont il donne pluſieurs exemples (*a*) ? Si cela eſt, comme je le ſuppoſe, les Médecins inoculateurs me ſauront gré de les en avoir informés, ne l'ayant trouvé décrite dans aucun Traité d'Inoculation. Si je me trompe, au contraire, je leur aurai obligation de me corriger de mon erreur.

Les premiers froids commençant à ſe faire ſentir, & rendant la ſaiſon de plus en plus commode pour le ſuccès de nos opérations, j'inoculai, le 5 Octobre, les enfans de M. Magon du Bos avec la même matiere dont je m'étois ſervi pour la premiere inoculation de la petite payſane. Le fils, âgé de cinq ans, avoit, dès le 10, des marques ſûres d'infection aux endroits inoculés. Le 13 il fut abattu, moins réjoui qu'à ſon ordinaire, un peu altéré : il eut quelques légers friſſons. Le 14 & le 15 il fut, on ne peut mieux, ayant toujours cependant un tant ſoit peu d'émotion dans le pouls. L'éruption commença le 16, & continua juſqu'au 19. Il eut en tout cent vingt boutons de la meilleure eſpece, dont ſept à huit ſeulement ont laiſſé des cicatrices

(*a*) Voyez Obſervations relatives à la Méthode Suttonnienne, pag. 417 & ſuivantes, & ſur-tout Obſervations 2, 3, 5, 6, 8, 9.

presqu'imperceptibles. Je ne dois pas omettre que le 18, troisieme jour de l'éruption, fut le plus orageux de toute la maladie. L'enfant resta au lit tout le jour, fut agité, altéré, & de mauvaise humeur. Il eut beaucoup moins d'appétit qu'à son ordinaire : la langue étoit blanche, & les deux amygdales un peu engorgées ; ce qui lui occasionna beaucoup de mal-aise dans cette partie. Il dormit très-peu pendant la nuit. Des boissons appropriées dissiperent le mal dans vingt-quatre heures ; &, le lendemain, le petit malade s'en ressentoit à peine. Ce jour-ci (19) ne fut pas non plus entiérement serein. Vers les huit heures du matin, il survint, dans les muscles fléchisseurs du carpe & des doigts de chaque main, une convulsion que je dissipai, en moins de trois minutes, en faisant tremper dans l'eau tiede les parties affectées de spasme. A peine eut-il essuyé ses mains, qu'il demanda à déjeûner : on le leva ensuite, & il se divertit de son mieux, le reste de la journée. Il sortit encore quatre à cinq boutons, ce jour-là, qui terminerent l'éruption : les suivans, il continua de s'amuser comme dans sa meilleure santé ; le 25 on n'appercevoit presque plus de traces de petite-vérole.

Mademoiselle Magon du Bos, âgée de sept ans, avoit aussi été, comme je viens

de le dire, inoculée le 5 Octobre; mais, comme l'opération avoit été infructueuse, je fus obligé de la répéter le 20. Je me servis pour elle de fils trempés dans les boutons de M. son frere. Cette fois-ci, nous fûmes plus heureux que la premiere. La fievre d'invasion fut aussi légere que prompte à paroître. L'éruption & le desséchement des pustules arriverent dans leur tems, & sans trouble. Les boutons furent au nombre de quinze. Un étoit placé sur le bord supérieur de l'orbite, un second à la hanche, un troisieme à la jambe; & le reste bordoit les endroits inoculés. La seule incommodité dont la malade se plaignit, fut une légere altération pendant le premier jour de la fievre: à cela près, elle se porta toujours comme dans sa meilleure santé. Elle ne garda le lit que pendant la nuit, mangea de fort bon appétit, dormit de même: en un mot, on peut dire d'elle qu'elle a eu une maladie sans en être incommodée.

M. Magon du Bos voulant voir si l'inoculation donneroit une seconde petite-vérole à ceux qui l'ont eue naturellement, j'inoculai, dans le même moment, avec le même fil, & de la même façon que sa demoiselle, son laquais, une femme-de-chambre & la fille de cuisine, qui tous trois portoient sur leur figure l'écusson de la maladie qu'on

qu'on vouloit leur redonner. Les piquures furent guéries en vingt-quatre heures ; &, malgré toute l'attention que j'y ai donnée, je n'ai pu appercevoir aucun ſigne d'infection.

Madame du Bos, la douairiere, témoin oculaire des ſuccès que l'inoculation venoit d'avoir ſur ſes deux petits-enfans, perdit enfin l'averſion, diſons mieux l'horreur qu'elle avoit pour cette précieuſe opération. N'ayant jamais quitté mes deux petits inoculés qu'elle aime au-delà de toute expreſſion, elle avoit vu par elle-même, qu'on peut donner la petite-vérole ſans rendre malade : auſſi ſe décida-t-elle bientôt à faire inoculer un de ſes autres petits-fils, âgé de cinq ans, le frere cadet de celui que mon pere avoit inoculé en 1766.

Je fis l'opération le 4 Novembre. Un ſuccès complétement heureux couronna encore notre entrepriſe. 29 grains de la meilleure eſpece ont été le produit de l'éruption : tous étoient autour des piquures faites par l'inſertion ; un ſeul a paru ſur le viſage. L'unique indiſpoſition qu'il ait reſſentie, a été un peu d'altération pendant la fievre : à cela près, il a toujours joui de la ſanté la plus heureuſe. Il n'a perdu ni un coup de dent, ni un inſtant de ſommeil, ni un demi-quart d'heure de ſes plaiſirs accoutumés.

Voilà, mon cher Confrere, l'hiſtoire très-

abrégée de l'inoculation à Saint-Malo, & le détail un peu circonſtancié de celles que j'y ai faites. Voyons auſſi en raccourci la méthode à laquelle je dois de ſi heureux ſuccès.

La préparation n'a été ni longue ni ennuyeuſe par la multiplicité des remedes. Un minoratif, quatre à cinq jours avant l'inoculation, & un ſecond, la veille de la fievre d'invaſion, en ont fait l'affaire. (*a*)

Quant à l'opération, je la fais moi-même, & me ſers de la méthode qu'on ſuit dans l'Indoſtan. (*b*) Elle ne differe point eſſentiellement de celle des Suttons, ſi fameuſe actuellement, & que je crois, en effet, bien ſupérieure à toutes les autres. Dans celle-ci, on décolle l'épiderme avec une lancette; dans celle-là, on le fait avec la pointe d'une aiguille à coudre. On peut, comme dans la Suttonienne, ne point mettre de fil : j'en ai mis cependant, pour plus grande ſûreté, que je retirois, au bout d'un inſtant. La ſeule raiſon de préférence, que je trouve dans celle que j'ai ſuivie, eſt que, pour les enfans & les gens puſillanimes, une aiguille a quelque choſe de moins effrayant qu'une lancette.

(*a*) Voyez, dans M. Gandoger de Foigny, les ſignes qui annoncent que la fievre va paroître.

(*b*) Voyez les *Nouvelles Réflexions ſur l'Inoculation* du Docteur Gatti, pag. 98.

Le traitement a été le plus ſimple : la nature elle-même en a fait tous les frais. On n'a vu, dans les chambres de mes malades, aucun attirail de pharmacie. Poudres cordiales, potions, tiſanes ſudorifiques, eau de ſcorſonere, ſi vantée pour faire ſortir la petite-vérole, rien de tout cela n'a été mis en uſage : du pain, des fruits cuits, des confitures, des légumes & des viandes légeres ont été les ſeuls remedes dont je me ſuis ſervi. L'eau froide a été leur boiſſon ordinaire dans tous les périodes de la maladie. Quoique, pendant le tems de nos inoculations, nous ayons eu pluſieurs jours aſſez froids, & même de la glace pendant vingt-quatre heures, cela ne les a pas empêché d'être, la plus grande partie du jour, à ſe divertir dans les jardins & dans tous les appartemens de leur château, où il n'y avoit point de feu, les autres leur étant interdits. (*a*) J'ajouterai encore que j'ai vérifié ce que M. Gandoger aſſure de l'utilité du grand air, pour diſſiper l'abattement qui accompagne la fievre d'invaſion. Pluſieurs fois il m'eſt arrivé de contraindre le fils de M. Magon du Bos à ſortir, parce qu'il étoit triſte, abattu & indifférent pour ſes amu-

(*a*) Ils n'y entroient que très-rarement, & par néceſſité, &, ſi quelques circonſtances les obligeoit d'y reſter quelque-tems, on avoit grand ſoin de les faire éloigner du feu.

ſemens accoutumés. Au bout d'une demi-heure de promenade, la gaieté revenoit; les yeux reprenoient leur brillant ordinaire; un air plus ſerein ſe répandoit ſur ſon viſage : il ſe faiſoit apporter des cartes, & jouoit avec ſa Gouvernante. Cette méthode d'expoſer les malades au grand air, pendant la fievre d'invaſion & l'éruption, quoiqu'elle ait, m'a-t-on dit, beaucoup fait clabauder contre moi dans le public, eſt pourtant bien préférable, à ce que je crois, à celle qu'on ſuit vulgairement : elle eſt même d'autant plus néceſſaire que la maladie paroît avoir été plus dangereuſe, & l'éruption plus abondante. Ceci doit s'entendre de la petite-vérole, tant naturelle qu'artificielle. Je ne prétends pas inſinuer cependant qu'on ne doit point s'écarter de la route que j'ai ſuivie, quand la maladie eſt compliquée : c'eſt pour lors une exception à la regle; & chacun ſait qu'une pareille conduite pourroit être meurtriere. On peut conſulter, ſur cela, les différens Ouvrages de M. Tiſſot, ceux de M. Gatti, l'excellent Traité de M. Gandoger, les Obſervations du Docteur Dimsdalle : c'eſt dans ces bonnes ſources que j'ai puiſé la regle du traitement que j'ai ſuivi, & qui m'a ſi heureuſement réuſſi.

Vous ne ſerez pas ſurpris que je ne vous parle point de fievre ſecondaire : aucun de

mes malades n'en a eu ; & il eſt aiſé d'en deviner la raiſon. Il n'eſt point non plus queſtion ici de maux de tête conſidérables, de vomiſſement, de fievre violente, d'aſſoupiſſement, de douleurs vives dans les reins, de cours de ventre, de ſalivation, &c. : la bonté du traitement a prévenu tous ces accidens. Un minoratif, quand les puſtules ont commencé à ſécher, & un ſecond, quelques jours après, ont empêché les ſuites que la maladie entraîne quelquefois après elle, tels que les dépôts, les furoncles, &c. J'ai dit plus haut que la petite payſane avoit eu ſur les bras pluſieurs de ces derniers, peut-être parce qu'il n'y avoit point eu d'éruption.

Je me ſuis ſervi de la voie du Journal pour vous répondre, afin que la publicité des ſuccès que l'inoculation a eus à Saint-Malo, concoure à décider les Bretons en ſa faveur. Les avantages qu'on en retire dans les autres royaumes & dans les autres Provinces, font bien peu d'impreſſion dans celle-ci. Cela vient, ſans doute, ou de ce qu'ils ſont ignorés du plus grand nombre, ou de ce qu'on croit, comme on me l'a ſouvent objecté, que la différence du climat & du ſol peut auſſi mettre de la différence dans les ſuccès. Préſentons-leur donc des faits arrivés ſous leurs yeux, dans leur pays, à leur porte : c'eſt peut-être l'unique

moyen de dissiper les nuages qui dérobent la vérité à leurs yeux, & d'accréditer en Bretagne une opération qui assure la vie à une partie du genre humain. Puisse cette Lettre y contribuer pour quelque chose, & démontrer de plus en plus l'utilité du régime froid, & du grand air, dans le traitement de la petite-vérole ! Puisse l'inoculation être aussi généralement adoptée, qu'elle a été jusqu'ici communément rejettée ! Tels sont les vœux que je fais, que vous faites vous-même, & que font sans doute les Médecins qui ont à cœur la gloire de la médecine & le bien commun de l'humanité.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. Depuis ma Lettre écrite, M. de Maupertuis, beau-frere de MM. Magon & Magon du Bos, vient de faire inoculer ses deux Demoiselles. La cadette, âgée de trois ans, a eu une éruption abondante, mais de la meilleure espece. Toutes les deux s'en sont tirées à merveille, & n'ont presque point de cicatrices. C'est M. Métayer qui les a inoculées. Voilà donc à présent quatorze inoculations dans notre ville, qui toutes ont été très-heureuses. Je ne dois pas omettre ici, que mon respectable ami, M. de Courselle, premier Médecin de la Marine à Brest, qui jouit, dans toute la Province, d'une réputation aussi brillante que bien méritée,

a auſſi inoculé, avec tout le ſuccès poſſible, le fils de M. de Clugny, Intendant de la Marine. J'ignore qu'il ſe ſoit fait d'autres inoculations dans cette Province.

OBSERVATIONS

SINGULIERES

Sur des Affections vermineuſes; par M. DAQUIN, Docteur en médecine de la Faculté de Turin, & Médecin de l'Hôtel-Dieu de Chambéri.

Rien de ſi commun que de rencontrer des affections vermineuſes dans la pratique de la médecine; mais je doute qu'il y ait un pays où elles ſoient auſſi fréquentes que dans celui que j'habite. Il ne ſe préſente pas de maladies où les vers ſtrongles ne ſe montrent, qu'elles ſoient aiguës ou chroniques, quoique plus ſouvent cependant dans celles de la premiere eſpece. Ce n'eſt pas ſeulement d'après mes obſervations que je parle, mais encore d'après celles de nos vieux Praticiens, avec qui j'en ai conféré, & d'après ce que m'en rapportent ſouvent mes autres Confreres qui font la médecine dans notre ville. Je ſais que les enfans y ſont naturellement plus ſujets que les adultes & les perſonnes d'un âge avancé. Leur conſtitu-

tion molle & humide, & la chaleur douce qui l'accompagne, en ſont des cauſes généralement reconnues de tous les Médecins; mais, dans notre climat, on ne voit pas que l'âge, la force, ou la foibleſſe du tempérament y apportent une grande différence. Il nous arrive ſouvent de voir des perſonnes de ſoixante & de ſoixante-dix ans n'être malades que de vers. Comme les jeunes Médecins ne commencent ordinairement à pratiquer la médecine que chez les gens du bas peuple, je crus d'abord que je devois chercher la cauſe de ces affections vermineuſes dans la mauvaiſe nourriture : cependant, ayant obſervé depuis qu'ils ſe nichoient dans le ventre des riches comme dans celui des pauvres, je n'ai pas enviſagé la différence des alimens, relativement à leur bonne ou mauvaiſe qualité, comme la ſeule cauſe de cette maladie, que je regarde dès-à-préſent comme endémique à notre pays. Les liquides, dont s'abreuvent les habitans, ne me paroiſſent pas non plus propres à la génération de cette vermine; car les vins y ſont aſſez ſpiritueux, & feroient, par conſéquent, plutôt leur antidote. Quant à l'eau, il y a peu de villes où l'on en boive d'auſſi bonne que dans la nôtre, tant par ſa légéréte & ſa limpidité, en tout tems, que par la pureté de la ſource d'où elle découle. (Il eſt même très-commun de voir

les étrangers en boire par régal, & de les entendre en faire les éloges.) Il ne reste donc, à ce qu'il me paroît, que l'air qui puisse servir de véhicule aux germes de ces animaux, lequel, se mêlant aux alimens, les transporte dans l'estomac & les intestins, pour y jouer tant de rôles différens. Cet air doit donc, par conséquent, être propre & particulier au climat de Chambéri: j'en trouve une raison physique, & qui me paroît avoir quelque fondement, dans les vents d'ouest, qui y soufflent les trois quarts de l'année. Quelle est la forme de ces germes? comment éclosent-ils? de quelle maniere prennent-ils leur nourriture & leur accroissement? & quelle est la matiere qu'ils choisissent pour leurs alimens dans nos entrailles? *Latet adhuc inter arcana naturæ.* Bien des Physiciens en ont parlé: chacun a dit son mot; mais ils n'ont tous, à ce que je crois, donné que des vraisemblances qui n'ont encore rien contribué pour la perfection & la certitude de la médecine-pratique, relativement à ce point. Quoi qu'il en soit de tous ces phénomenes, les deux observations suivantes m'ont paru assez singulieres, par leurs symptômes & la quantité de ces insectes, pour être insérées dans ce Journal.

Ire OBS. Un enfant de la Charité, âgé de dix à douze ans, entra à l'Hôtel-Dieu,

le 14 de Novembre. Il se plaignoit, depuis quelques jours, de grandes douleurs dans le bas-ventre. Comme j'ai observé que tous ceux qui viennent de cette maison, grands & petits, ne sont, la plupart, malades que de vers, quoique celui-ci n'en eût point encore fait dans les selles, & n'eût d'autres symptômes que ces vives tranchées, je lui ordonnai une potion huileuse & vermifuge, à prendre en deux fois, à l'intervalle d'une heure entre chaque prise. Dès qu'il en eut pris, il la vomit avec des glaires & des matieres jaunâtres. Il alla une fois ou deux à la garde-robe, & évacua des matieres liquides & bilieuses, en médiocre quantité, & de la même nature que celles qu'il avoit vomies, quant à la couleur.

Le 15e, je trouvai le malade toujours souffrant, & se plaignant encore de plus vives tranchées. On me dit qu'il avoit vomi tout ce qu'on lui avoit donné, soit potion, soit soupes. J'examinai le bas-ventre, pour m'assurer s'il n'avoit point de hernies : je n'en découvris aucune trace. Je me fis montrer le lieu du bas-ventre où il souffroit le plus. Il m'indiqua que c'étoit du côté du foie, mais profondément. Je palpai le ventre dans cet endroit, & je ne pus rien appercevoir au tact. Le bas-ventre étoit souple & déprimé, & lorsque je pressois un peu le lieu indiqué, le malade redoubloit

ses cris. D'après cet examen, & les vomissemens qu'il avoit eus, je soupçonnai de la saburre & des glaires dans les premieres voies; & je fus dans le dessein de lui donner un léger vomitif. Mais les douleurs vives, qu'il ressentoit, sur-tout dans la région épigastrique droite, me parurent le contre-indiquer. Craignant d'ailleurs, dans un jeune enfant, que l'effet du vomitif ne fût suivi de convulsions, & étant toujours dans le même sentiment, que le tout n'étoit occasionné que par les vers, je lui prescrivis de l'huile d'amandes douces, avec du jus de citron, à prendre tout de suite; mais, si-tôt qu'il l'eut prise, il la rejetta, & continua de souffrir.

L'après-midi du même jour il sembloit qu'il étoit devenu fou. Il se leva du lit, courut dans la salle, & vouloit se coucher dans tous les lits des malades. A la fin, comme on voulut le faire rentrer dans le sien, il quitta sa chemise, au milieu de la salle, en présence de tout le monde, & se sauva tout nu dans son lit. Il souffrit cruellement le reste du jour: les convulsions survinrent, & augmenterent à chaque instant. Pendant toute la nuit il poussa des cris aigus, se roulant dans le lit, de côté & d'autre. L'Infirmiere essaya de lui faire prendre quelques cuillerée de vin; mais il ne put rien garder.

Le 16ᵉ, au matin, je trouvai le malade ſans pouls, ſans connoiſſance, & dans une affection comateuſe, ſe plaignant cependant toujours, & ayant les yeux dans une parfaite amauroſe. Ne voyant plus de reſſource, je lui preſcrivis quelques cuillerées d'une potion cordiale & anti-convulſive; mais il ne put en prendre qu'une ou deux, & mourut à une heure après-midi.

Croyant m'être trompé ſur la cauſe du mal, & curieux de ſavoir ce qui avoit occaſionné une mort ſi prompte, je le fis ouvrir, en ma préſence, par M. Lyonne, le fils, Chirurgien. L'habitude du corps, en général, étoit ſeche & maigre. L'épiploon étoit à peine ſenſible, tant par le grand deſſechement de ſes membranes, que par le peu de graiſſe qu'elles contenoient. Nous ouvrîmes d'abord l'eſtomac, & nous y trouvâmes un ſeul ver, rond, & preſqu'auſſi long que l'avant-bras, qui s'étendoit par-delà le *cardia*, le long de l'œſophage. Delà, venant au pylore, & ſuivant le *duodenum*, nous le vîmes farci (qu'on me permette l'expreſſion) des mêmes vers, gros & petits, à un point qu'il en étoit diſtendu, & avoit acquis beaucoup plus de volume qu'il ne doit en avoir naturellement, formant un boyau dur & rénitent. Ces vers y étoient mêlés avec des matieres verdâtres, que je reconnus être des herbages, & qui,

ſelon toute apparence, ſéjournoient, depuis long-tems, dans l'inteſtin, vu l'odeur fétide qu'ils exhaloient. Nous continuâmes à fouiller le reſte du canal; & le *jejunum*, l'*ileum* & le *cœcum* en étoient ſi remplis, que je ne puis mieux les comparer qu'à des godiveaux. Il ſembloit qu'on les y eût fait entrer de force. Il s'en trouva encore quelques-uns dans le colon, mêlés avec des matieres fécales, mais en moindre quantité. Ce qui me parut extraordinaire, eſt qu'une irritation telle que dut la cauſer cette prodigieuſe multitude de vers, n'avoit pas même produit la plus légere phlogoſe dans les membranes des inteſtins. Je ne fis point ouvrir la tête, quoiqu'il ait eu des convulſions, & qu'il ſoit mort dans une affection comateuſe: je crus avoir découvert une cauſe ſuffiſante de ſa mort & de tous les ſymptômes de la maladie.

II. Obs. Au commencement du mois de Décembre, un jeune garçon d'environ douze ans, fils d'un Bourgeois très-aiſé de la ville, eut des friſſons aſſez forts, qui lui firent déſirer de ſe coucher bien vîte. Ils furent ſuivis d'une chaleur vive, avec des douleurs généralement dans toutes les articulations. Cependant, comme il étoit naturellement de bon appétit, & que les meres, toujours tendres, craignent que les enfans ne meurent de faim, on lui propoſa,

le ſoir, de manger. Le petit refuſa conſtamment tout ce qu'on put lui offrir, malgré les inſtances qu'on lui fit.

Je fus appellé le lendemain au matin. On me rendit compte de ce qui s'étoit paſſé. On me dit qu'il avoit été violemment agité, & avoit déliré pendant toute la nuit. Je l'examinai, & lui trouvai effectivement une fievre des plus aiguës. Les douleurs dans toutes les jointures, dans les os des hanches, dans les vertebres du col, & le long de l'épine du dos, étoient ſi violentes, qu'il ne pouvoit ſouffrir les couvertures du lit, & jettoit les hauts cris, au moindre mouvement. Il avoit la peau ſeche & brûlante, le viſage d'un rouge foncé, les yeux enflammés, larmoyans, & ſortant de l'orbite; le bas-ventre élevé, tendu & douloureux. D'après tous ces ſymptômes, je crus d'abord avoir à combattre une fievre arthritique inflammatoire, que l'enfant, qui me parut d'un tempérament ſanguin, & d'une conſtitution robuſte, pouvoit avoir contractée par une répercuſſion de tranſpiration.

En conſéquence, je propoſai d'abord une ſaignée du bras, avec un lavement émollient & laxatif. A ce mot de *ſaignée*, le pere & la mere s'éleverent vivement contre moi, & ne voulurent jamais la permettre, ni en entendre parler, malgré tou-

tes les raiſons que je leur alléguai : *On ne ſaigne point*, me dirent-ils, *les enfans.* (Celui-ci étoit fils unique.) Ce fut-là tout leur mot. Quel parti prendre dans une pareille circonſtance ? Voyant leur opiniâtreté, je fus pluſieurs fois tenté d'abandonner la partie. Cependant, gémiſſant intérieurement ſur de ſemblables préjugés attachés à l'état, & qui arrêtent ſouvent le Médecin dans ſa pratique, je me bornai à la boiſſon du petit-lait, aux lavemens, & à une potion vermifuge, pour uſer, à cuillerée, d'heure en heure, quoiqu'on m'eût déjà bien ſoutenu qu'il n'étoit point ſujet aux vers.

Je revins le voir l'après-midi ; & la mere, avec un air de ſurpriſe, me rapporta qu'il avoit rendu avec le lavement plus de quarante vers. Je lui tâtai le pouls : il étoit beaucoup moins fréquent, moins élevé, & moins dur que le matin. Les douleurs des articulations, un peu plus ſupportables, lui permettoient de mouvoir les extrêmités, tant ſupérieures qu'inférieures. Il avoit une douce moiteur à la peau, & le bas-ventre plus ſouple & moins douloureux. Je fis réitérer la même potion, à laquelle j'ajoutai l'huile d'amandes douces, pour la rendre laxative, & je recommandai de lui en faire prendre plus ſouvent.

Le lendemain matin, je trouvai le ma-

lade presque sans fievre, & sans douleurs. Il avoit fait, pendant la nuit, un plein pot de chambre des mêmes vers, seuls & sans aucun mêlange de matieres fécales. On avoit gardé le vase, & je n'aurois jamais pu en soupçonner cette quantité, si je ne l'avois vu. Je fis répéter la même potion; &, après avoir fait encore quelques vers, dans le courant de la journée, tous ces symptômes fougueux furent dissipés; car, à la quatrieme visite que je lui fis, le malade étoit hors du lit, absolument sans fievre, sans aucune douleur, marchant & courant dans la chambre, & demandant à manger avec instance. Le désir qu'il témoignoit pour les alimens, me parut être le langage de la nature : je cédai à son empressement, & la guérison totale fut aussi prompte que l'avoit été la maladie.

Or, d'après cette observation, je demande à tous les Praticiens de bonne foi, si jamais saignée parut mieux indiquée, & si jamais elle eût été, sinon plus nuisible, tout au moins plus inutile? *Ars longa, vita brevis, judicium difficile.*



RÉPONSE

A la Lettre de M. AURRAN, second Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Rouen, &c., insérée dans le Journal de Médecine du mois d'Octobre dernier; par M. MARTIN, Maître en chirurgie, ci-devant Chirurgien principal de l'hôpital Saint-André de Bordeaux.

J'ai lu, Monsieur, dans le Journal de médecine du mois d'Octobre dernier, l'observation que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, au sujet d'un faux anévrisme de l'artere cubitale. La célébrité du Chirurgien qui a guéri cette maladie, & vos talens, Monsieur, sont du plus grand poids pour prouver que la ligature est absolument nécessaire dans la *section totale d'une des arteres de l'avant bras*. Je me félicite, sans avoir eu l'avantage de connoître l'observation de M. Lecat, de m'être d'abord si bien rencontré avec son dernier moyen, pour guérir cet anévrisme, & avec ce que vous en avez jugé. Je n'ai point le bonheur d'avoir vu l'Extrait du Mémoire que M. Levacher a lu à l'Académie royale de chirurgie l'année 1766, attendu que je ne lis que le Journal de médecine, &

celui des Savans. Les Auteurs de ces ouvrages n'ont point fait mention, dans aucun tems, de ce Mémoire. Je ſuis cependant très-perſuadé que cette production n'eſt pas moins bonne que celles du même Auteur, qui ſe trouvent dans les trois derniers volumes in-12 des Mémoires de cette ſavante Compagnie (*a*), & que, comme les autres, elle doit faire loi dans l'art. J'y ferai pourtant, Monſieur, ſi vous me le permettez, une réflexion. Les concluſions, que vous tirez de votre Obſervation, *en faveur des gens de l'art, pour la confirmation de la doctrine de M. Levacher*, me la font naître. Eſt-ce que cet habile Chirurgien auroit, Monſieur, conſeillé de ne pas entreprendre la ligature des arteres de l'avant-bras, lorſqu'une d'elles eſt entiérement coupée, ſans avoir auparavant eſſayé quinze jours de compreſſion? J'ai, en vérité, Monſieur, peine à me perſuader qu'une pareille aſſertion ſoit échappée à cet Auteur déjà ſi célebre, attendu que la certitude (*b*), qui

(a) *Nouveaux Moyens de prévenir & de guérir la Courbure de l'Epine*, tom. x, Partie II, pag. 37. *Mémoire ſur quelques Particularités concernant les Plaies faites par arme à feu*, tom. xj, pag. 34.

(b) *Opuſcules de Chirurgie*; par M. MORAND, de l'Académie royale des Sciences, & de pluſieurs autres, &c. Diſcours dans lequel on prouve qu'il eſt néceſſaire au Chirurgien d'être lettré, pag. 114 & ſuiv.

doit faire le caractere de nos opérations, ne doit point nous permettre de pareils tâtonnemens. Mais, me direz-vous, M. Lecat les a fait : j'en conviens, dès que vous nous le dites ; mais aussi, malgré le respect que j'ai pour la mémoire de cet illustre Chirurgien, ainsi que pour ses ouvrages, je le blâme très-fort de n'avoir pas d'abord fait la ligature de l'artere cubitale au nommé *Jean-Louis Métayé*. Il lui auroit épargné, par ce moyen, les douleurs & la frayeur d'une compression faite plus d'une fois : il l'auroit au moins guéri quinze jours plutôt ; car le sang épanché dans une plaie ne la déterge point : au contraire, par sa qualité septique, il la rend plus baveuse (*a*) ; & enfin l'art, sur ce point, n'auroit pas moins fait de progrès qu'il n'en a faits, attendu que,

(*a*) Rien ne retarde plus la guérison d'une plaie, que l'hémorrhagie qui peut y survenir : aussi, quand je crains qu'elle arrive, dans le cours du traitement, par les gros vaisseaux qui ont été lésés dans mon opération, ai-je le soin d'attendre, pour lever le premier appareil, qu'il tombe, pour ainsi dire, de lui-même par une suppuration qui le détache, plus ou moins promptement, du lieu où il est appliqué. Voyez, sur cette méthode de lever les premiers appareils le plus tard possible, les *Remarques de M.* PIBRAC, *sur le Traitement des Plaies avec perte de substance*, dans les Mémoires de l'Académie royale de chirurgie, *tom. xj, pag. 99.*

quand M. Lecat nous auroit dit, ou vous, Monſieur, après ſa pratique, ou la vôtre, qu'il faut, dans la *ſection totale d'une des arteres de l'avant-bras*, faire, ſur le champ, l'opération de l'anévriſme, l'on ne vous auroit pas moins eu d'obligation que l'on vous en a aujourd'hui, en nous préſentant le peu de ſuccès qu'ont eu les compreſſions les plus méthodiques, que ce célebre Chirurgien a faites pour un *faux anévriſme de l'artere cubitale*, & qui prouvent, de la maniere la plus authentique, la théorie que j'ai avancée, & la méthode dont je me ſuis ſervi pour guérir le malade qui fait le ſujet de ma premiere Obſervation, ſur les deux qui ſont inſérées dans le Journal de médecine pour le mois de Mars 1769. *D'où vient que la vie des hommes qui conſacrent leurs veilles à la recherche des vérités utiles au genre humain, n'a pas la durée de celle des chênes? Dans la premiere centaine d'années, ils apprendroient tout ce qu'on ſait déjà; dans la ſeconde, une partie de ce qu'on ne ſait pas encore; &, dans la troiſieme, ils l'enſeigneroient aux autres.* Traité des Senſations & des Paſſions en général, & des Sens en particulier; par M. LECAT, &c. *Tome I, pag. lxxxj de la Préface.*

OBSERVATION

Sur un Accouchement laborieux, avec rupture du vagin & du col de la matrice; par M. PIETSCH, Docteur en médecine, Démonstrateur d'anatomie & de chirurgie, Correspondant de l'Académie royale de chirurgie de Paris, &c. &c.

Le 13 Janvier 1764, je fus appellé à Karsbach, seigneurie de M. le Baron de Ferrette, pour voir & secourir la nommée *Anne-Marie Eberle*, femme d'Ignace Biegele, Bourgeois dudit lieu, âgée d'environ quarante ans, en travail pour mettre au monde son cinquieme enfant.

J'appris de deux Sages-femmes qui y étoient, que cette femme étant à terme, & voulant, le 11 Janvier, s'en retourner du marché d'Altkirch en son village, elle fit apparemment un faux-pas, à la suite duquel elle sentit que son vagin, qui étoit sujet à tomber, ce qui l'engageoit à porter un pessaire en forme d'anneau, depuis quelques années, s'étoit relâché : elles ajouterent qu'étant rentrée avec beaucoup de peine dans sa maison, les douleurs pour accoucher se déclarerent. Elles durerent

jusqu'au samedi 13 Janvier, sept heures du matin, que les eaux percerent. L'enfant présentoit un bras au passage. A midi, que j'y arrivai, je trouvai la main droite hors du vagin, qui étoit renversé en dessus de la longueur de cinq pouces, & en dessous, de quatre, représentant une grosse trompe, au bout de laquelle on voyoit l'orifice interne de la matrice, avec les glandes dont il est garni, formant ensemble un cercle de points blancs. Le bras de l'enfant étoit livide, mais point tuméfié ni froid; ce qui me fit croire que l'enfant pouvoit être encore en vie, quoique je ne pusse pas distinguer le battement du pouls.

Je délibérai quelque-tems avec moi-même sur le parti que je devois prendre. Je me rappellai d'avoir lu l'Observation d'un pareil cas dans Deventer. Cet Auteur y dit seulement qu'il fut effrayé à l'aspect de la femme, & qu'il l'accoucha; mais il ne dit pas comment il s'y étoit pris. Il me revint aussi en mémoire d'avoir trouvé dans le Tome IX du Journal de médecine, mois d'Août 1758, pag. 149, une pareille Observation communiquée par M. Chemin, Chirurgien-juré à Evaux, que ce Chirurgien avoit fait une incision cruciale aux vagin & col de la matrice. Connoissant l'horreur qu'on a pour le fer en ces circonstances,

je me déterminai à tenter une voie plus douce, avant d'avoir recours aux ferremens : je m'y comportai de la maniere suivante.

Je fis coucher la femme sur une table garnie de lits de plumes ; je commençai par oindre avec du beurre frais le dehors de la trompe qui étoit fort tendue, & livide ; j'en fis aussi entrer en dedans plusieurs morceaux. Ayant suffisamment ramolli & graissé le dehors & le dedans, j'introduisis ma main gauche dans l'orifice interne de la matrice qui faisoit le bout de la trompe, & qui tenoit le poignet de l'enfant serré, pour dilater & sonder la situation de l'enfant. Il étoit couché sur le dos, l'occiput sur l'os *pubis* du côté droit de la femme, le bras droit allongé dans le passage ; les reins & les fesses couchés sur l'*ileum* du côté gauche, & les pieds tournés vers le fond de la matrice.

Ayant reconnu cette situation oblique, je glissai ma main droite le long du bras, du dos, de la cuisse, jusqu'au pied droit, que je saisis, & le conduisis jusques dans la trompe, où je l'arrêtai avec une jarretiere. Je fis rentrer le bras, & j'allai chercher l'autre pied : les tenant tous deux, je tirai l'enfant, le dos tourné vers l'os *sacrum*. Pendant cet effort, le volume de l'enfant

fit déchirer toute l'étendue de la trompe du côté gauche. Je délivrai la femme de son arriere-faix, & je remis promptement la matrice avec son col dans sa situation naturelle : toutes ces opérations furent faites en vingt minutes.

L'enfant, qui étoit mâle, ne donna, pendant près de dix minutes, aucun signe de vie : néanmoins je fis la ligature du cordon ombilical, & je mis tout en œuvre pour le faire respirer ; ce qui arriva dans le moment que madame la Baronne de Ferrette rentroit dans la maison. Cette dame, craignant pour la vie de l'enfant, fit venir, sur le champ, M. Ostertag, Curé du lieu, pour le baptiser.

J'ordonnai à la Sage-femme de bassiner, quatre fois par jour, avec du vin aromatique, animé de sel ammoniac, l'épaule & le bras droits de l'enfant, qui étoient fort meurtris, & d'introduire, autant de fois par jour, une compresse imbibée de vin miellé, dans le vagin de l'accouchée. Je recommandai, en même-tems, à celle-ci de se tenir couchée sur le dos, les cuisses serrées, le plus long-tems qu'elle pourroit ; que ce seroit un moyen de la guérir de sa chute de vagin, qui, au moyen de la cicatrice, pourroit contracter adhérence avec les parties voisines.

Le

Le ſurlendemain, le mari de cette femme vint me dire que l'accouchée alaitoit ſon enfant, & qu'elle avoit ſenti un friſſon ſuivi de chaleur. Je lui dis que c'étoit la fievre de lait qui ſe déclaroit, & qu'au moyen d'une potion anodine & calmante, que je lui donnai, elle en ſeroit délivrée; ce qui arriva effectivement.

La Sage-femme m'a dit depuis, que cette femme avoit paſſé fort heureuſement ſes couches; que les vuidanges n'avoient pas été trop abondantes, ni de mauvaiſe odeur, quoique, malgré ſon avis, elle ſe fût levée trop tôt, pour vaquer à ſes affaires de ménage; que, les premiers jours, le vagin étoit reſté en place, mais que, par la ſuite, il étoit retombé, & l'avoit obligée de porter le peſſaire comme auparavant.

J'avois ordonné à une des Sages-femmes de m'apporter le délivre, que j'ai injecté. Il fait, dans mon amphithéatre, une préparation anatomique, ſur laquelle je fais une démonſtration dans le cours d'accouchement. Les membranes y ſont tendues en voûte au-deſſus du *placenta*, & ſéparées dans un des lambeaux, à l'ouverture d'où l'enfant eſt ſorti.



OBSERVATION

Sur une Opération Césarienne ; par le même.

Le 13 Juillet 1764 je fus appellé, à deux heures après minuit, pour accoucher de son premier enfant la nommée *Thérèse Frohberger*, femme de Jacob Aubénoffen, Maréchal ferrant au village d'Hirsingen, seigneurie de M. le Comte de Montjoye : elle étoit, depuis deux jours, en mal d'enfant. Je trouvai auprès d'elle le Chirurgien du lieu, le sieur Oberlin, qui avoit tenté inutilement de l'accoucher.

Je touchai la femme, pour m'assurer de la situation de l'enfant, & trouvai le sommet de la tête appuyé sur les os *pubis* & *sacrum*, le visage tourné vers ce dernier : ces os étoient si rapprochés, qu'il ne me fut pas possible d'y passer la main. Malgré les douleurs & les efforts que la femme fit, l'enfant n'avançoit point. Je cherchai à tourner la tête vers l'*ileum*, du côté gauche, dans l'espérance d'y trouver plus d'espace ; mais les tentatives que je fis, tant avec les doigts qu'avec le forceps, ne réussirent point. Je reconnus la grosseur excessive de l'enfant, & l'impossibilité de passer par un bassin si resserré.

Dans cette fâcheuſe ſituation, je fis prier M. Hell, Doyen & Curé du lieu, de ſe donner la peine de venir dans la maiſon. Y étant arrivé, je lui déclarai, en préſence du mari & des parens de la femme, qu'il n'y avoit pas d'autre moyen de délivrer cette femme d'un enfant ſi monſtrueux, que par l'opération Céſarienne, mais que les Praticiens n'étant pas encore bien aſſurés du ſuccès de cette opération, je ne voulois l'entreprendre que par ſon autoriſation & le conſentement de la famille. Il me répondit que, ſi je jugeois cette opération néceſſaire, je devois la faire, quand même elle devroit ne pas avoir le ſuccès déſiré. Ce qui m'encouragea à l'entreprendre, & me fit eſpérer du ſuccès, c'étoit que; dans le ſujet de l'Obſervation précédente, une plaie de huit pouces au vagin & à la matrice s'étoit guérie très-aiſément.

Pendant que je fis l'appareil pour cette opération, on diſpoſa la femme à la ſouffrir. Sa réſolution étant priſe, je la fis coucher ſur une table garnie de couſſins. Je fis une inciſion d'environ quatre pouces de longueur, au haut de la région iliaque gauche, à quatre travers de doigt de la gaîne du muſcle droit, cherchant à faire l'inciſion latéralement dans la matrice, & de ménager ſon fond. J'eus beau prendre cette

précaution : ce fut le fond qui (*a*) ſe préſenta à l'ouverture ; ce qui m'obligea à y commencer l'inciſion, que j'allongeai vers le corps de la matrice, après avoir dégagé avec mon doigt le *placenta*, que je tirai ; & puis, ayant ſaiſi les pieds de l'enfant, je le tirai auſſi.

Je donnai vîte l'enfant, qui étoit mâle, à une des Sages-femmes qui aſſiſtoient, pour lier le cordon. Je vis la matrice ſe reſſerrer & diminuer de volume : j'arrêtai l'hémorrhagie, provenant d'une artériole de l'épigaſtrique, par un bouſton ſtyptique,

(*a*) Cela confirme l'aſſertion du ſavant M. Levret, qui dit, dans l'*Art des Accouchemens*, §. 665, pag. 123, édition troiſieme, qu'à tel endroit que dans l'opération Céſarienne on ouvre le bas-ventre, ce ſera toujours le fond de la matrice qui ſe préſentera à l'ouverture, & que l'inciſion ſera toujours plus allongée dans le fond que dans le corps. La matrice étoit de l'épaiſſeur d'un travers de petit doigt ; &, au fond, où étoit l'adhérence du *placenta*, elle étoit d'un tiers plus épaiſſe : ſa ſtructure paroiſſoit être d'un tiſſu charnu & membraneux. Ce ne fut cependant pas la véritable épaiſſeur au terme de la groſſeſſe : on ne peut la reconnoître que lorſque les eaux ne ſont pas encore écoulées : comme elles l'étoient déjà en cette femme, & comme la matrice devoit avoir diminué d'un tiers de volume, il faut retrancher auſſi un tiers de ſon épaiſſeur, pour ſe repréſenter celle dont elle étoit avant l'écoulement des eaux.

&, jufqu'à ce moment, je conçus la meilleure efpérance d'un heureux fuccès de l'opération. Mais, quand je fis trois points de future à l'enchevillée, la femme fut prife d'un vomiffement convulfif, de maniere que moi & le fieur Oberlin, eûmes beaucoup de peine à contenir les vifceres du bas-ventre dans leur fituation. La future étant achevée, je couvris la plaie de plumaffeaux imbibés d'un baume vulnéraire, de charpie brute, & de compreffes qui furent foutenues par la ferviette & le fcapulaire.

Après avoir fait porter la femme dans fon lit, j'examinai l'enfant, qui étoit mâle & vivant. Il fut baptifé, à l'inftant, par le frere de la malade, qui étoit Chapelain audit lieu. La tête de cet enfant étoit, à proportion de la cavité du baffin, comme 20 à 5, & la largeur des épaules, comme 30 à 5. J'ordonnai les remedes & le régime convenables à l'état de la femme; & je la laiffai aux foins du Chirurgien du lieu, ledit fieur Oberlin.

REFLEXIONS.

Il eft inconcevable pourquoi, dans certaines femmes, des plaies énormes à la matrice guériffent avec autant de facilité, tandis que, dans une autre, une égratignure devient dangereufe, & même mortelle.

M. Monro nous a communiqué, dans le Journal de Médecine, mois de Novembre 1758, page 435; l'Obſervation faite ſur une femme dont la matrice & les muſcles du bas-ventre s'ouvrirent, & donnerent paſſage à l'enfant, du côté gauche, près de l'os *ileum*. Cette plaie monſtrueuſe guérit, ſans d'autre remede qu'un peu de beurre brûlé avec du ſucre.

La nature nous montre, dans cette Obſervation en quel endroit nous devons faire l'opération Céſarienne, lorſqu'une fâcheuſe néceſſité nous oblige de la pratiquer ſur une femme vivante. Je ne ſaurois approfondir les raiſons qui ont déterminé quelques Chirurgiens, & nouvellement M. Henckel (Gazette ſalutaire 1769, Nº XXXIV) à faire l'inciſion dans la ligne blanche. Comme Maîtres en l'art de chirurgie, ils ne pouvoient pas ignorer le principe qu'une plaie, dans un endroit charnu, guérit bien plus facilement & promptement, qu'une autre qui eſt faite dans une partie tendineuſe, ou aponévrotique. Notre intention, en faiſant cette opération, eſt de ſauver la mere & l'enfant, ou principalement la mere. Donc, la raiſon ſeule, ſans même que la nature nous ait montré de chemin, doit nous porter à la faire dans la partie la plus ſuſceptible de guériſon. On nous enſeigne qu'en pratiquant cette opé-

ration, nous devons ménager la gaîne du muſcle droit; à plus forte raiſon devons-nous éviter la ligne blanche.

C'eſt pour cette même raiſon que quelques Auteurs ont porté leur attenrion juſqu'à recommander que, dans cette opération, on faſſe l'inciſion en figure ſémilunaire, ſuivant la direction de la ligne ſémilunaire de Spigelius, afin d'éviter cette ligne aponévrotique. Toutefois, ſi ces Auteurs avoient pratiqué cette opération, ils ſe ſeroient départis de ce ſentiment, par la difficulté qu'ils auroient trouvée de faire la gaſtroraphie, & de tenir les bords de la plaie joints enſemble. D'ailleurs l'inciſion faite au bas-ventre, en ligne ſémilunaire, & celle à l'*uterus*, faite en ligne droite, les deux inciſions ne répondant pas exactement, il pourroit en réſulter quelqu'inconvénient, tant pour l'extraction de l'enfant, que pour la guériſon de la mere. Au reſte, en conſidérant l'extrême extenſion des muſcles abdominaux, extenſion qui ſe fait dans les obliques, & les traverſe en tous ſens, tandis que l'extenſion du muſcle droit ſe fait ſeulement en longueur, cette ligne aponévrotique, qui, hors de la groſſeſſe, ſe trouvoit à la partie déclive latérale, ſe trouve maintenant à la partie ſupérieure : ainſi, pour peu qu'on faſſe l'inciſion latéralement, on ne doit pas craindre de toucher à cette

ligne, laquelle, comme toute autre partie aponévrotique, n'eſt pas ſi ſujete à l'extenſion que les parties charnues.

Il ſe peut que le vomiſſement, dont M. Henckel parle dans ſon Obſervation, ait été habituel à cette femme, même avant ſa derniere groſſeſſe. Toutefois l'expérience nous apprend que, durant ou après cette opération, il ſurvient à la femme un vomiſſement qui eſt convulſif, & qui dérive de la connexion ou de la grande ſympathie qu'il y a entre l'*uterus* & le ventricule (*per conſenſum nervorum.*)

Je propoſerai, à cette occaſion, le problême : Si les anciens avoient tort de donner une potion narcotique aux perſonnes à qui ils vouloient faire quelque opération de conſéquence ? Nous ſavons quels effets dangereux peut produire ſur notre corps la frayeur. J'ai vu un homme, d'ailleurs aſſez robuſte, mourir d'effroi, pendant qu'on lui fit l'amputation de la cuiſſe. Pourquoi faiſons-nous boire, avant de grandes opérations, un verre de bon vin aux malades ? N'eſt-ce pas pour leur inſpirer du courage à ſurmonter l'horreur que leur cauſe l'aſpect de l'appareil ? Mais, comme le vin augmente l'irritabilité de notre individu, de même que les ſymptômes qui accompagnent ou qui ſuivent ces grandes opérations, un remede qui aſſoupit les ſens,

& qui empêche une vive compreſſion, ne mérite-t-il pas la préférence, ſauf à réveiller par d'autres remedes l'oſcillation des fibres, & le jeu des parties, en cas que le narcotique opérât par excès?

LETTRE

De M. GALLOT, Docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, Médecin à Saint Maurice-le-Girard, près la Châtaigneraye, bas Poitou, à M. BOUGOURD, Docteur de la même Faculté, Médecin à Saint-Malo en Bretagne, ſur une Opération Céſarienne.

Il y a long-tems, mon cher Confrere & ami, que je vous promets quelques Obſervations: en voici une qui m'a paru aſſez intéreſſante. Avant d'entrer dans les réflexions qu'elle exige, il faut que je vous en donne l'hiſtoire telle que je l'ai recueillie. Quoiqu'elle ne ſoit pas de moi, je puis l'aſſurer vraie; car j'ai fait tout ce qui étoit poſſible pour me convaincre J'ai queſtionné tout le monde: en un mot je n'ai rien négligé pour m'inſtruire des moindres circonſtances.

Le 26 Août de l'année derniere, ſur les dix à onze heures du ſoir, le ſieur Lyonnet, jeune Chirurgien du bourg de Mouil-

leron, à une lieue de la Châtaigneraie & de chez moi, fut appellé pour aller au secours de l'épouſe de Bonnaud, Métayer, au bourg de Saint Germain-l'Aiguillier, diſtant d'une petite demi-lieue. Cette femme, qui étoit en travail depuis trois jours, étoit aſſiſtée d'une Sage-femme & de quelques vieilles du canton, qui toutes avoient épuiſé leur ſcience, ſans pouvoir faciliter l'accouchement. Le ſieur Lyonnet trouva toutes les parties extérieures très-irritées, & ſenſibles, & un bras de l'enfant engagé dans le vagin. Après d'inutiles tentatives pour faire rentrer le bras, d'introduire la main dans la matrice, pour ramener les pieds à l'orifice, afin de terminer l'accouchement par les voies ordinaires; après s'être aſſuré de la mort de l'enfant, il y avoit plus de quinze heures, tant par le témoignage de la Sage-femme, que ſur l'enlevement de l'épiderme, il fit l'amputation du bras. Mais il n'en eut pas plus de facilité, l'orifice de la matrice étant comme collé ſur le moignon. Ledit ſieur Lyonnet ayant enfin déclaré ne ſavoir plus que faire, on envoya chercher, après minuit, le ſieur le Bas, Chirurgien audit bourg de Mouilleron, qui, comme plus âgé, devoit être plus expérimenté. Ce dernier annonça qu'il ne pouvoit point parvenir à l'accouchement avec la main, & ſe décida, ſur le

champ, pour l'opération Césarienne : il étoit alors environ quatre heures du matin, le 27 dudit mois d'Août. La position du lit le détermina, me dit-il, à la faire du côté droit plutôt que du côté gauche, où on la pratique le plus ordinairement. Il fit donc avec le rasoir une incision presque transversale, à prendre un peu au-dessus de l'ombilic, à aller vers les côtes; mais à peine eut-il coupé les tégumens, qu'il s'apperçut qu'il avoit pris trop haut. Il se reprit, & dirigea son incision plus obliquement, à tirer droit d'un pouce environ au-dessous de l'ombilic, à la partie la plus élevée de la crête de l'os des îles. Le volume énorme du ventre rendit sa ligne circulaire. Ensuite, parvenu à la matrice, il y fit une incision de quatre à cinq pouces, en tira l'enfant & le *placenta*, & y pratiqua deux à trois points de sutures, & quatre aux tégumens; le tout, dit-il, avec les précautions requises, après avoir bien nétoyé le ventre du sang, &c. La femme n'eut presque pas de fievre pendant le long-tems de son travail, ni après l'opération; point de syncopes, en un mot aucuns accidens. On ne fit plus observer le moindre régime; on ne fit aucunes saignées, on ne donna aucuns lavemens, &c. : seulement, au bout de quelques jours, le sieur le Bas, s'appercevant que la plaie prenoit un mauvais

caractere, & tendoit à la gangrene, lui donna intérieurement quelques verres d'une décoction de quinquina dans le vin, & en fomenta la plaie. Bientôt la suppuration se rétablit au mieux, sur-tout après la sortie des fils de la suture de la matrice; &, le 8 Octobre, la femme étoit entiérement guérie. Elle n'a pris aucun autre remede qu'un purgatif, sur la fin de sa convalescence, & a toujours vécu comme les autres personnes de sa maison. Je puis certifier l'avoir vue travailler aux ouvrages de la campagne, dès le 20 Octobre, & l'avoir examinée & interrogée sur toutes les circonstances ci-dessus, le 27 Novembre de l'année derniere, qu'elle m'a assuré se porter très-bien, & ne lui être resté de son opération d'autre incommodité que quelques douleurs dans la région lombaire gauche, les deux cicatrices extérieures étoient entiérement fermées. Elle a eu précédemment cinq enfans tous vivans; & ses couches ont été des plus heureuses. Elle est âgée d'environ trente ans. Toute sa famille & la mere du Curé du lieu m'ont confirmé la déclaration de cette femme & des deux Chirurgiens, & assuré la vérité des particularités ci-dessus, ayant assisté à l'opération.

Je ne peux, mon cher ami, m'empêcher de vous communiquer quelques courtes

réflexions ſur cette cure ſinguliérement heureuſe. J'appris bien, dans le tems, cette opération, & avois peine à la croire réelle : le bruit même de la mort de cette femme s'étant répandu pluſieurs fois, je ne ſongeai pas d'abord à faire toutes les recherches, & à prendre les éclairciſſemens que ſa guériſon m'a engagé de me procurer depuis.

Il n'y a, je crois, perſonne qui ne diſe que ce n'étoit point le cas de pratiquer l'opération Céſarienne, & qu'à force de patience, de fomentations émollientes ſur le bas-ventre, de bains de vapeurs, d'embrocations ſur les parties naturelles, de lavemens, &c. on ne fût parvenu à terminer l'accouchement par les voies naturelles. Il eſt vrai qu'il y avoit beaucoup plus de difficulté que ſi on eût employé ces moyens dès le commencement du travail. Nous avons plus d'un Auteur qui a prononcé cette opération impraticable ſur le vivant : tels ſont Mauriceau (*a*), Dionis (*b*). Le premier ſur-tout la rejette pleinement : d'autres, à la vérité, l'ont conſeillée, même trop librement, tels que Rouſſet, M. Simon, le Pere Théophile Raynaud, Jéſuite, &c. Quoi qu'il en ſoit, l'opération a eu lieu. A-t-elle été bien faite ? C'eſt ce que je veux

(a) *Traité des Maladies des Femmes groſſes*, &c. tom. j, chap, 32.

(b) *Opérations de Chirurgie*, pag. 252.

principalement examiner. On ne peut s'empêcher d'avouer que non, & d'en relever les défauts : l'intérêt du genre humain l'exige.

Quoique le côté gauche ne soit pas le lieu d'élection, cependant il est comme indispensable de le choisir toujours, à moins que la matrice paroisse être absolument oblique du côté droit. Le prolongement du foie, très-commun jusqu'au-dessous de la région ombilicale, le danger de couper la veine ombilicale de la mere, qui pourroit être encore ouverte ; ces raisons ont sans doute engagé les Auteurs à conseiller l'opération du côté gauche. Le sieur le Bas, probablement un peu troublé, ne fit pas d'abord beaucoup d'attention de quel côté il opéroit : la preuve en est qu'il fit la premiere incision trop haute & trop transversale. Il se reprit, & la fit deux à trois pouces au-dessous : alors il entra trop sur le grand oblique, & dut couper l'artere épigastrique. Quoiqu'il m'ait dit que non, & que les assistans ne disent pas qu'il y ait eu d'hémorrhagie considérable, je crois toujours qu'elle fut coupée : peu importe, puisqu'il ne s'en suivit point d'accidens. Sans rapporter ici le sentiment de tous les Accoucheurs sur le lieu de cette opération, je pense avec M. Antoine Petit, dont je me fais gloire d'avoir été le disciple ; je pense,

dis-je, avec mon illustre Maître, qu'on doit faire l'incision sur le muscle droit du côté gauche (à moins que l'obliquité de la matrice du côté droit ne fût trop considérable) un peu en croissant, tâchant d'éviter l'artere épigastrique. Platner (*a*) conseille de suivre la ligne blanche. Si cette ligne blanche est, comme le disent presque tous les Anatomistes, un entrelacement de fibres tendineuses, ne seroit-il pas dangereux de les couper ? Les Auteurs, en général, ne s'accordent point sur cette opération. M. Astruc (*b*) admet le sentiment de M. Levret : presque tous ne la conseillent jamais sur le vivant, malgré quelques Observations fort rares qu'ils rapportent.

Mon respectable Maître cité ci-dessus, dont tous les Médecins, vraiment attachés à leur art, désirent ardemment la publication des excellens Cours qu'il a faits, pendant long-tems, sur toute la médecine; M. Antoine Petit, dis-je, nous disoit, en 1765, dans son Cours d'accouchemens, n'avoir jamais pratiqué cette opération sur le vivant, & n'avoir jamais tiré d'enfans vivans, l'ayant faite sur des femmes mortes depuis peu de tems, mais l'avoir vû faire plusieurs fois, & réussir une seule. Il nous observoit, en

(a) *Institutiones chirurgicæ*, p. 918, sect. 1440.

(*b*) Maladies des Femmes, *tom. vj*, *pag.* 273 *& suiv.*

même tems, que c'étoit celle de toutes les opérations chirurgicales où la plaie guérissoit le plus promptement, quand l'opération étoit faite à tems, & avec prudence.

Les points de suture, pratiqués à la matrice, me parurent d'abord assez extraordinaires : j'en doutai. A la fin, les Chirurgiens, & ceux qui avoient assisté à l'opération, me le persuaderent. Cette circonstance auroit même dû nuire au succès de cette opération : cependant tout s'est terminé au mieux par les seuls soins de la nature; car l'art n'a rien fait après l'opération, comme il se voit par l'histoire ci-dessus. Combien n'a-t-elle pas de ressources cette bonne nature ? Qui sait si nous ne la contre-quarrons pas souvent par un trop grand appareil pharmaceutique ? Ce n'est pas que je voulusse laisser une femme, dans le cas ci-dessus, sans aucun traitement; je veux seulement faire remarquer ce que peut la nature seule, même après avoir été fatiguée.

Cette opération a fait du bruit dans le pays, comme vous pouvez le penser; cependant moins qu'on ne le croiroit. Plusieurs personnes m'ont dit connoître des femmes auxquelles on en avoit fait autant. Le Chirurgien, qui a fait celle dont je vous fais part, m'a assuré en avoir fait une autre,

il y a quelques années, dans le Berry, où il demeuroit alors, & avoir connu un Chirurgien qui lui avoit protesté l'avoir pratiquée sept fois sur une même femme qui étoit barrée. Tout cela m'a fait faire réflexion que ces opérations ne seroient pas regardées comme si dangereuses, & qu'elles auroient réellement plus d'heureux succès, si toutes celles qui se pratiquent étoient exactement recueillies & données au public : on travailleroit avec plus de soin à perfectionner la méthode ; les Chirurgiens se mettroient plus au fait : on ne seroit plus embarrassé quel lieu choisir pour ouvrir le ventre, & on décideroit mieux le cas où cette opération seroit utile. Qu'on n'aille point inférer delà que je voulusse qu'on la pratiquât sans beaucoup de circonspection, & sans prendre l'avis de plusieurs gens de l'art. Je ne veux point qu'on donne dans l'enthousiasme de Rousset, ni dans l'exclusion de Mauriceau. M. Astruc a traité le plus judicieusement de cette opération dans l'endroit cité plus haut. Quoique l'Observation en question soit favorable aux partisans de cette opération, j'avoue que je ne l'eusse point conseillée. Si on m'eût appellé pour prendre cet avis, je m'y serois formellement opposé ; & je l'eusse dû.

J'espere, mon cher Confrere, que cette observation pourra vous faire plaisir, vous

qui vous êtes adonné aſſez particuliérement à l'étude des accouchemens, cette partie ſi intéreſſante de la médecine & de la chirurgie, trop négligée par nos confreres François, tandis que les Médecins étrangers la cultivent avec tant de ſoin. M. Antoine Petit, mon Maître, eſt le ſeul Médecin qui l'ait pratiquée en France : ſon exemple devroit bien engager les jeunes Médecins à ne pas mépriſer ce qui eſt le plus utile au genre humain. J'avois bien des conſidérations & des détails dans leſquels je me propoſois d'entrer; mais cela m'entraîneroit au-delà des bornes d'une Lettre.

Quoique M. Aſtruc ſe défie, avec aſſez de raiſon, de la vériré & du ſuccès de la plupart des Obſervations que Rouſſet & M. Simon ont rapportées en faveur de l'opération Céſarienne, à cauſe qu'elles ont été pratiquées preſque toutes par des Barbiers & Chirurgiens de village, peu inſtruits, je puis cependant aſſurer tout l'uivers Médecin de la certitude de celle-ci, & je fournirai à tout incrédule les preuves les moins équivoques; certificats du Curé du lieu, de juges, &c. Pour vous, mon ami, qui m'en croyez sûrement ſur ma parole, ne doutez pas plus des ſentimens d'eſtime & d'amitié avec leſquels je ſerai toute la vie, &c.

OBSERVATION

Sur un Accouchement laborieux, terminé heureusement avec le forceps courbe; par M. DOLIGNON, Chirurgien à Crécy-sur-Seine.

Une Fermiere de Mesbrecourt, âgée d'environ trente-trois ans, d'un tempérament sanguin, se brûle le pied, vers le cinquieme mois de sa grosse; ce qui la force de rester, ou au lit, ou sur une chaise, jusqu'après ses couches. Il fut impossible, pendant tout ce tems-là, de guérir la brûlure, même avec le secours des remedes les plus efficaces, à cause de la compression de la matrice sur les gros vaisseaux.

La nuit du 22 Janvier 1769, on m'appelle pour secourir cette femme en travail depuis trois jours. Les urines s'étoient supprimées depuis vingt-quatre heures, tems où la Sage-femme avoit percé les eaux. Je veux introduire dans la vessie une sonde ou algalie, pour procurer l'écoulement des urines, & diminuer l'obstacle à l'accouchement: on s'y oppose. Je touche la malade, & je reconnois que la tête de l'enfant occupe le petit bassin, & qu'elle est

bien placée. Je m'assure que la rétention d'urine est causée par la compression de l'occiput sur le méat urinaire, & que l'obstacle à l'accouchement vient d'un vice de conformation dans la charpente osseuse, qui ne laisse qu'un passage fort étroit. Je remédie à la suppression des urines, en enfonçant lentement, & avec circonspection, deux doigts (l'*index* & le *medius*) en forme de fourchette, sous les branches internes des os *pubis*, & en repoussant un peu la tête de l'enfant postérieurement. L'uretre cesse d'être comprimée, & les urines coulent abondamment. Je remarque qu'elles sont rouges, & qu'elles contiennent beaucoup de sang. Je retire mes doigts, la tête de l'enfant reprend sa premiere place, & tout se supprime de nouveau.

Comme les douleurs n'étoient ni longues ni fréquentes, & que l'accouchement paroissoit devoir traîner encore long-tems en longueur, je tâche, pour le terminer heureusement & promptement, après avoir été spectateur, pour ainsi dire inutile, pendant onze heures, de rappeller, par tous les moyens possibles, les douleurs, & de les rendre plus vraies, mais en vain. La perte augmente, le pouls est lent & petit. La malade a des foiblesses; elle ne sent

plus remuer ſon enfant. Je me hâte de l'ondoyer : on le croit mort. Il n'y a donc plus, ſuivant les célebres Accoucheurs, tels que Mauriceau, Puzos, Levret, &c. d'autre moyen de ſauver la mere, que de l'accoucher promptement. Dans cette circonſtance critique, je fais placer la malade ſur le bord du lit ; je la fais tenir convenablement par des aides ; & , en ſuivant le manuel enſeigné par M. Levret (*Traité des Accouchemens laborieux*, pag. 162) j'introduis, avec le ſecours du doigt *index*, la premiere branche du forceps, après l'avoir trempée dans l'eau tiede, le long de la partie latérale de la tête : la ſeconde eſt placée de même du côté opposé, & réunie à l'autre ſans obſtacle ; enſuite je tire hors de la matrice, avec peu d'effort, & en trois tems, la tête d'un enfant qui avoit le cordon ombilical autour du cou (*a*). Le corps de l'enfant ſuit ſans peine : il fut près d'un quart d'heure ſans donner aucun ſigne de vie. La malade perdit, dans ce moment-là, une quantité prodigieuſe de ſang ; & pour en arrêter le cours, je me preſſe d'extraire le *placenta*, qui étoit déjà preſqu'à moitié détaché

(*a*) M. Saucerotte, Chirurgien du feu Roi de Pologne, avoit obſervé un cas pareil. Voyez *Journal de Méd.* Septembre 1767.

vers ſon bord antérieur ; c'eſt ce qui avoit cauſé & entretenu la perte dans tout ce travail long & pénible. On aura peine à croire qu'après tant d'accidens & une perte ſi abondante & ſi longue, la malade ait pu reprendre le ſoin de ſon ménage, & ſes occupations ordinaires, dix ou douze jours après ſes couches. La brûlure n'a pas tardé à ſe guérir, pour ainſi dire, naturellement.

Je crois qu'on peut conclure qu'un pareil accouchement ne pouvoit pas ſe faire naturellement. D'autres auroient peut-être employé les crochets, ces inſtrumens ſi ſouvent meurtriers, & qui malheureuſement ſont auſſi communs que le forceps eſt rare, ſur-tout dans les campagnes, & même dans les petites villes. On ne ſauroit donc trop exhorter les Sages-femmes & les Accoucheurs à ſe procurer ce précieux inſtrument, & à s'en ſervir, toutes les fois que l'accouchement ne peut pas ſe faire naturellement, ou lorſqu'une hémorrhagie conſidérable fait craindre qu'en différant plus long-tems cette opération, la mere & l'enfant ne périſſent épuiſés de ſang.

LIVRES NOUVEAUX.

Histoire naturelle de l'Air & des Météores; par M. l'Abbé *Richard*. A Paris, chez *Saillant* & *Nyon*, 1770, *in*-12, six volumes. Prix 18 livres les six volumes brochés en carton.

Il n'est point de connoissance plus essentielle au Médecin, que celle de l'atmosphere dans laquelle nous vivons, par l'influence que l'air & les différentes émanations qui la composent, ont nécessairement sur l'économie animale : aussi comptons-nous nous occuper plus particuliérement de cet Ouvrage, qu'on annonce comme faisant une suite nécessaire de l'Histoire naturelle, générale & particulieliere, publiée par M. *de Buffon*.

Essais sur les différens points de Physiologie, de Pathologie & de Thérapeutique; par M. *Fabre*, Maître en chirurgie, Prévôt du College & Conseiller du Comité de l'Académie royale de Chirurgie. A Paris, chez *Didot*, 1770, *in*-8°. Prix 3 l. 12 s. broché.

Nous nous proposons de donner l'Extrait de cet Ouvrage intéressant dans quelques-uns des Journaux suivans.

TABLE.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & ancien Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

SUPPL. à l'année 1770. III. CAHIER.

TOME XXXIV.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire; Quai des Auguſtins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

SUPPL. à l'année 1770. *III. CAHIER.*

EXTRAIT.

Histoire naturelle de l'Air & des Météores ; par M. l'Abbé RICHARD. *A Paris, chez* Saillant & Nyon, 1770, *in-12, six volumes. Prix,* 18 *livres brochés en carton.*

L'HISTOIRE de l'air, des matieres qui le composent, de sa température dans les différens climats, de ses effets sur le caractere & les tempéramens des hommes & des animaux qui vivent dans son sein, celle des météores qu'on y observe devroit faire l'objet de l'étude de tous les hommes, mais principalement celle des Médecins, qui ne peuvent se flatter, sans cette connoissance, de remonter aux causes des maladies épidé-

miques, qui ravagent si souvent la terre, ou de celles qui rendent certains pays si funestes à ceux qui les habitent. Il est assez étonnant qu'on n'eût pas pensé jusqu'ici à recueillir cette histoire, dont les matériaux épars ne demandoient qu'à être rassemblés : c'est la tâche que s'est imposée M. l'Abbé Richard. Les six volumes dont nous entreprenons de donner l'analyse, ne contiennent qu'une partie de son travail. Après un Discours préliminaire, dans lequel il expose la méthode qu'on doit suivre dans l'étude de la nature, il annonce, dans une courte Introduction, la distribution générale de son Ouvrage, qui est, en quelque sorte, divisé en deux grandes parties, dont la premiere contient une théorie générale de l'air, & la seconde comprendra l'histoire particuliere de chaque météore : celle-ci n'est pas encore achevée. On ne trouve que celle de la pluie & des vents ; les autres sont réservées pour les volumes qui doivent suivre.

La maniere particuliere dont il a cru devoir considérer les météores, qu'il regarde comme *des mixtes imparfaits, muables & inconstans, qui paroissent en l'air & qui sont formés de la matiere des élémens, qui ne semble ni transformée, ni même altérée, mais seulement modifiée de façon à prendre l'apparence d'un corps, & toujours dans la*

disposition la plus prochaine à se résoudre dans son état primitif, dès que la cause modifiante cessera d'agir; ce sont ses propres expressions, pag. 4 de l'introduction : cette maniere, dis-je, de considérer les météores, l'a mis dans la nécessité de traiter d'abord de l'*Elément* dans un Discours particulier qui précede les cinq dans lesquels est divisée sa théorie générale de l'air. Il établit donc, dans ce Discours, qu'il n'y a qu'un seul élément dont les modifications principales sont les grands corps desquels on a formé d'autres élémens primitifs, que l'on fait entrer dans la composition de tous les corps particuliers; que cet élément est la matiere de l'univers & de tous les corps individuels qu'il contient; qu'il y a un agent universel, qui est le principe de toutes les modifications; que cet agent universel est l'éther, ou la matiere subtile de Descartes, qu'il regarde comme un fluide inaltérable & incorruptible, sans pesanteur & sans légéreté spécifique, agissant sur tous les corps, se trouvant par-tout, & conservant toujours la pureté de son essence : c'est à son action que sont dûs principalement tous les phénomenes que l'air nous présente. Comme ce fluide est l'agent que notre Auteur met par-tout en jeu pour expliquer ces différens phénomenes, il a cru devoir s'arrêter plus particuliérement à prou-

ver ſon action ſur l'air, en examinant l'état de ce fluide ſur les plus hautes montagnes; & il a cru en trouver la preuve la plus complete dans le froid qui y regne, & dans la difficulté que les hommes éprouvent à y reſpirer librement. Ces notions ſur l'élément & ſur l'agent univerſel que notre Auteur admet dans la nature, pourront paroître à nos lecteurs un peu précaires, & ſur-tout peu propres à jetter du jour ſur les phénomenes de l'air qu'il nous importe le plus de connoître. Mais on doit regarder ce morceau comme un hors-d'œuvre, d'après lequel il ſeroit injuſte de juger d'un Ouvrage dont il ne fait que la plus petite partie.

Nous avons dit que la théorie générale de l'air étoit diviſée en cinq Diſcours. Le premier eſt deſtiné à donner une idée générale de l'air, de l'atmoſphere, des matieres dont elle eſt formée, des cauſes accidentelles de ſes variations : delà l'Auteur paſſe à l'hiſtoire de la température des différentes régions ſituées dans la Zône torride. Le ſecond, qui eſt le troiſieme de tout l'Ouvrage, & qui compoſe ſeul le ſecond volume, contient encore quelques obſervations ſur la matiere de l'air & ſur ſes qualités les plus eſſentielles, & des obſervations ſur l'air des régions de l'Amérique & de l'Afrique, ſituées dans les Zônes tempérées, ſep-

tentrionale & auſtrale. On eſt étonné d'y trouver un Paragraphe ſur la cauſe de la couleur des Negres, qui auroit été mieux placé, ſans doute, parmi les Obſervations ſur la Zône torride, qui paroît être le climat qui leur eſt le plus naturel. Les Obſervations ſur les Zônes glaciales compoſent le quatrieme Diſcours. Le cinquieme a pour objet les qualités de l'air dans quelques parties orientales de la Zône tempérée ſeptentrionale : on y traite, en outre, de pluſieurs objets particuliers, communs à différens climats, tels que de la différence des terres anciennes, & des terres nouvelles, relativement aux qualités de l'air; des effets des inondations ſur les qualités du ſol & de l'air, des intempéries occaſionnées par les marais, &c. Le ſixieme enfin, après quelques idées ſur la cauſe des changemens arrivés dans l'atmoſphere, traite de l'état de l'air dans les régions les plus voiſines de nous, & qui nous ſont le mieux connues, c'eſt-à-dire de la partie méridionale de l'Europe, & la concluſion de cette partie de l'Ouvrage, où M. l'Abbé Richard récapitule, en quelque ſorte, les principales notions qu'il a données dans les cinq Diſcours qui la compoſent. Nous allons tâcher d'extraire quelques morceaux les plus propres à faire connoître à nos lecteurs la maniere dont l'Auteur traite ſes ſujets : nous

choiſirons, de préférence, ceux qui ſeront les plus relatifs à la médecine.

En recherchant les cauſes accidentelles des variations de l'atmoſphere, l'Auteur obſerve qu'il y a des cauſes locales qui peuvent faire que les exhalaiſons répandues dans la maſſe de l'air faſſent obſtacle à l'action des rayons du ſoleil & de l'éther; ou, s'ils agiſſent, ils ne font au moins, pendant un certain tems, qu'augmenter la condenſation de l'air, & ſa peſanteur ſpécifique. Alors le reſſort de l'air & ſa fluidité ſemblent totalement abſorbés par l'action & le poids des corps dont il eſt chargé. Il devient ou étouffant ou brûlant, ou glacial & dévorant. Il décrit, à cette occaſion, les vents ſi dangereux & ſouvent mortels qui ſoufflent quelquefois dans l'Arabie Pétrée, & dans l'Irac-Arabi, le long du golfe Perſique, depuis le 15 de Juin juſqu'au 15 d'Août. » Après une nuit fraîche, lorſque » le ſoleil s'eſt levé avec les apparences du » plus beau jour, il arrive que le ſpectacle » de la nature change tout d'un coup : l'air » s'agite, & le ciel paroît tout en feu. Alors » les voyageurs ſe couchent promptement » la face contre la pouſſiere, tenant à la » main la bride de leurs chevaux, qui, » par un inſtinct naturel, baiſſent la tête » entre leurs jambes juſqu'à terre. Un mo- » ment après, un ſiflement, ſemblable au

» bruit d'un feu qui pétille, se fait enten-
» dre : il est suivi d'un vent d'est, qui dure
» environ un quart d'heure ; après quoi
» l'air se calme, & reprend sa premiere sé-
» rénité. Ce vent singulier tue sur le champ
» ceux qui sont exposés à son action ; mais
» il n'opere son effet qu'à quelque distance
» de la terre.... Ceux qu'il a suffoqués
» ne paroissent qu'assoupis, mais, comme
» ils sont brûlés intérieurement, leurs mem-
» bres se détachent au moment qu'on les
» touche. Les corps en sont comme dis-
» sous, sans perdre leur forme ou leur cou-
» leur. Chardin en rapporte quelques exem-
» ples. « M. l'Abbé Richard attribue cet effet aux vapeurs sulfureuses, dont l'existence lui paroît prouvée par la nature des eaux de cette région, qui sont, dit-il, si imprégnées de soufre, qu'il n'est pas possible d'en boire.

C'est à des vapeurs semblables, mais qui agissent d'une autre maniere, qu'il attribue les mauvais effets de l'air qu'on respire dans quelques endroits du royaume de Naples, sur-tout dans cette partie de la terre de Labour, qui s'étend de Pouzzoles au-delà de Cumes, en suivant la côte par Bayes & Bauly. » Quelque beau que soit
» l'aspect de ce pays, il est presque désert ;
» ce que l'on attribue à l'état de l'atmos-
» phere, qui devient très-nuisible dans les

» chaleurs de l'été. Alors il ſemble que l'air
» ait perdu ſa fluidité & ſon reſſort. Le
» pays eſt infecté de différentes moffettes,
» ou petites ſoufrieres, dont les fumées ſe
» répandent dans l'air, le rendent ſtagnant,
» & ſi dangereux, qu'il n'eſt pas permis
» alors, ſur-tout aux étrangers, de le reſ-
» pirer impunément. Les habitans, que la
» miſere force à y reſter pendant toute l'an-
» née, ſont foibles, languiſſans, peu actifs.
» Les plus laborieux s'occupent à la pêche:
» les autres ſemblent languir plutôt que vi-
» vre. Ce qui contribue encore à l'intempé-
» rie de ce climat, c'eſt que, le pays étant
» peu habité, ſon atmoſphere n'eſt pas aſſez
» briſée par les fumées qui la diviſent en
» s'élançant, non plus que par les mouve-
» mens des habitants qui l'entretiennent
» dans ſa fluidité naturelle en l'agitant. On
» éprouve les mêmes inconvéniens dans
» quelques quartiers de Rome, qui ſont
» regardés comme inhabitables pendant
» l'été. «

M. l'Abbé Richard donne, pour troiſieme exemple des cauſes accidentelles de l'intempérie de l'atmoſphere dans certains climats, des vents de terre de la côte de Guinée, qui ſoufflent entre l'eſt & le nord-eſt. » Ces vents, qui ſont toujours frais,
» & ſoufflent d'une même force, ſans
» éclairs, ſans tonnerre & ſans pluie, chan-

» gent tout-à-coup la dispofition de l'at-
» mosphere, en chargeant l'air de parti-
» cules salines & nitreuses de la plus grande
» activité, & si abondantes que, tant que
» ces vents dominent, le soleil ne luit point,
» & le ciel reste toujours couvert. Ce vent,
» que l'on nomme dans ce pays *Harmatan*,
» commence entre la fin de Décembre
» & les premiers jours de Février : sa durée
» ordinaire est d'environ trois jours ; quel-
» quefois il va jusqu'à cinq, & point au-
» delà : il est si froid & si perçant, qu'il
» ouvre les planchers des chambres, les
» côtés & les ponts des navires qui sont au-
» dessus de l'eau, de maniere à y fourrer
» la main facilement. Ils restent dans cet
» état, tant que le Harmatan dure : dès qu'il
» a cessé, tout se rejoint comme aupara-
» vant. Pour prévenir ses effets perni-
» cieux, tous ceux qui habitent le pays,
» naturels ou étrangers, sont exacts à se
» tenir chez eux, tant qu'il regne, & tâ-
» chent de s'en garantir, en ne laissant point
» entrer l'air extérieur dans leurs habita-
» tions.... Il n'est pas moins fatal aux bes-
» tiaux, dont la vie dépend de l'attention
» des propriétaires à leur fournir des asyles,
» autrement ils les perdroient en très-peu
» de tems. Un Anglois, qui étoit sur les
» côtes, en fit l'épreuve par accident, en
» laissant deux chevres exposées à l'âpreté

» de ce vent, qui les fit périr dans l'espace
» de quatre heures. Les hommes même,
» qui n'ont pas les commodités nécessaires,
» ou qui ne s'oignent pas le corps de quelque
» huile douce, pour corriger l'intempérie
» de l'air, ne respirent pas si librement qu'à
» l'ordinaire, étant comme suffoqués par
» son acidité, qui les pénetre de toutes parts
» & cause un déchirement douloureux dans
» les organes de la respiration. «

Les anciens croyoient la Zône torride inhabitable, étant persuadés qu'elle étoit brûlée par le feu du soleil: cependant on y trouve des pays d'une étendue considérable, dont la température est délicieuse; telle est la plus grande partie du Pérou; & c'est à l'élévation de son sol qu'il doit cet heureux avantage. Il est d'autres contrées qui, quoiqu'à la même distance de l'équateur, ont une température tout-à-fait différente, & qui, si elles ne sont pas désertes, font payer bien cher à ceux qui les habitent, les richesses qu'ils y viennent chercher: tel est l'isthme de Panama, & le pays qui s'étend delà jusqu'à l'équateur. Les pluies, qui y regnent, les trois quarts de l'année, inondent les campagnes, & y entretiennent un fond d'humidité qui, pendant les calmes dont les chaleurs étouffantes de ces climats sont accompagnées, corrompt l'air des vallons, y facilite la multiplication de ces

nuées de mosquites, de maringuoins, de moucherons & de cousins de toute espece, qui tourmentent les habitans la nuit & le jour. A ces fléaux se joignent les tourbillons orageux, les tonnerres, les foudres & les tremblemens de terre. A la suite de ces orages, l'atmosphere est imprégnée d'une odeur sulfureuse très-forte, qui se répand dans les bois, & s'y conserve plus long-tems que dans la campagne ouverte.

» Carthagene, qui est la ville la plus voi-» sine du golfe Darien, & de l'isthme » de Panama, a le plus beau port & le » plus commode de toute l'Amérique; mais » le climat y est excessivement chaud. Les » observations du thermometre nous ap-» prennent que la chaleur du jour le plus » chaud de Paris est continuelle à Cartha-» gene. Les qualités de l'atmosphere, & » sa température nuisible, ne s'y font ja-» mais mieux sentir que depuis le mois de » Mai jusqu'à la fin de Novembre, qui est » la saison que l'on y nomme *hiver*, parce » qu'alors les pluies, les tonnerres & les » éclairs y sont si fréquens, que, d'un ins-» tant à l'autre, on voit les orages se suc-» céder. Les rues de la ville sont submer-» gées, & les campagnes sont couvertes » d'eau. Depuis le milieu de Décembre jus-» qu'à la fin d'Avril, la chaleur est un peu » diminuée par les vents du nord, qui ra-

» fraîchissent la terre, & rendent l'air se-
» rein, en dissipant les nuages. C'est cet
» espace de tems que l'on nomme l'*été*,
» comme on donne le nom de *petit été* à
» l'intervalle dans lequel les pluies cessent
» pendant un mois que le même vent du
» nord regne, depuis le 15 de Juin envi-
» ron jusqu'au 15 de Juillet. Mais, en gé-
» néral, les chaleurs sont continuelles,
» avec peu de différence entre la nuit &
» le jour; d'où il arrive que la transpira-
» tion du corps étant continuelle & fort
» abondante, les habitans de Carthage ont
» une couleur si pâle & si livide, qu'ils
» ressemblent tous à des gens qui relevent
» de grosses maladies. Leurs actions même
» s'en ressentent par une mollesse singu-
» liere, & le son de leur voix par sa lenteur.
» Ceux qui arrivent de l'Europe conser-
» vent, pendant trois ou quatre mois, leur
» teint & leurs forces; mais, par degrés,
» ils deviennent semblables aux anciens ha-
» bitans, c'est-à-dire que leur constitution
» s'altere, &, que s'ils conservent encore
» quelques forces, ils paroissent en man-
» quer, ou perdent l'habitude d'en faire
» usage.

» Dans l'isthme de l'Amérique, & dans
» toutes les contrées basses qui l'avoisinent,
» l'atmosphere est continuellement chargée
» de vapeurs qui s'y rassemblent dans la

» ſaiſon des pluies & des orages, & qui
» ſont embraſées par le ſoleil, dont les
» rayons ſont alors perpendiculaires ; c'eſt
» ce qui cauſe ces chaleurs peſantes, & ces
» abondantes ſueurs dont les habitans de
» Carthagene ſont accablés. Quand les vents
» du nord regnent, ces vapeurs ſe diſſipent
» en partie, &, quoique le ſoleil paroiſſe
» alors avoir une action plus immédiate que
» dans la ſaiſon des pluies, le vent, qui agite
» l'air, émouſſe en partie la vivacité de
» ſes rayons, en même tems qu'il emporte
» les vapeurs ; mais alors les marais qu'ont
» formés les pluies précédentes, quantité
» de matieres, ſoit animales, ſoit végétales
» qui ſont en diſſolution, chargent l'at-
» moſphere d'une multitude d'exhalaiſons
» qui ne rendent pas l'air moins impur &
» moins dangereux, quoiqu'il paroiſſe moins
» chaud.

» Les mêmes qualités de l'air y entretien-
» nent des maladies que l'on peut regarder
» comme endémiques au pays, & favo-
» riſent la multiplication d'une multitude
» d'inſectes auſſi incommodes qu'ils ſont
» nuiſibles. Les Européens y ſont ſujets à
» une maladie connue ſous le nom de *cha-*
» *pétonade*, qui emporte ſouvent une par-
» tie des équipages, après l'arrivée des
» vaiſſeaux. Elle vient à quelques-uns, de
» s'être trop refroidis ; à d'autres, de quel-

» qu'indigeſtion ; d'où ſuit un vomiſſement
» mortel, accompagné quelquefois d'un ſi
» furieux délire, qu'on eſt obligé de lier le
» malade pour l'empêcher de ſe déchirer
» en pieces. Il expire, au milieu de ces
» tranſports, comme dans une eſpece de
» rage. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que
» ce terrible mal reſpecte ceux qui ſont ac-
» coutumés à l'air du pays. On aſſure même
» que, lorſqu'ils y reviennent, après une
» longue abſence, ils n'en ſont jamais atta-
» qués. La recherche de ces cauſes a vaine-
» ment exercé les Médecins : elles ſe ſont
» accrues avec le tems. Ce mal étoit inconnu
» ſur toute cette côte, avant 1729 & 1730....
» La lepre, que l'on y nomme *mal de ſaint*
» *Lazare*, y eſt très-commune, & tient
» encore à la nature du climat, les naturels
» y étant expoſés de même que les étran-
» gers. Cette maladie, auſſi cruelle qu'elle
» eſt dégoûtante, malgré les ſouffrances
» qui en ſont inſéparables, n'empêche pas
» que ceux qui en ſont attaqués ne vivent
» très-long-tems.... La gale y eſt très-
» commune, & devient incurable, ſi on la
» néglige. Le ſpécifique le plus aſſuré eſt
» une terre du canton appellée *maquimaqui*,
» qui conſerve ſa vertu par-tout où on la
» porte. Le *culebrilla*, ou le ſerpenteau,
» eſt une maladie plus rare dans ce pays,
» qui cependant lui eſt propre, & que

» l'on ne connoît point ailleurs. « (C'eſt une erreur, le dragoneau étant très-familier aux Negres de la côte de Guinée, & aux habitans de pluſieurs autres pays.)

Les intempéries dont nous avons parlé ſont encore plus ſenſibles à Porto-Belo qu'à Carthagene : elles ne ſe font pas moins ſentir aux anciens habitans de la ville qu'aux étrangers. Elles produiſent des maladies mortelles, capables d'affoiblir les meilleurs tempéramens : c'eſt-là ſur-tout que tous les Européens ſont attaqués, quelque ſemaines après leur arrivée, de la maladie appellée *tarbadillo*, qui eſt une fievre accompagnée des ſymptômes les plus fâcheux. On étoit perſuadé autrefois que cet air étoit mortel aux femmes en couches ; mais on eſt revenu de cette prévention : on aſſure que les animaux des autres pays ceſſent de multiplier, lorſqu'ils ſont tranſportés dans cette ville.

Pour donner encore un exemple de la maniere dont notre Auteur traite ſes ſujets, nous préſenterons à nos lecteurs un précis ſuccinct de ce qu'il dit de la température de Conſtantinople & de ſes environs. Quoique la ſituation de cette ville, au 41e degré de latitude, ſoit l'une des plus belles & des plus heureuſes de notre continent, elle ne

jouit pas d'un air aussi pur, d'un ciel aussi beau que Naples, qui est à-peu-près à la même latitude, mais sur le bord d'une mer plus ouverte, & mieux garantie de l'action immédiate des vents du nord, dont elle est aussi plus éloignée. Le ciel est très-variable à Constantinople : d'horribles tempêtes troublent sa sérénité. Elles sont, à la vérité, de courte durée; mais les orages qui les accompagnent, sont souvent terribles, & se succedent rapidement. On n'y reconnoît que deux vents, le nord & le sud, qui y soufflent d'une maniere très-inconstante & très-variable, & font sentir, dans le même jour, un froid piquant, & une chaleur vive. Quelquefois les chaleurs de ce climat sont longues & excessives. Les campagnes, desséchées par l'ardeur du soleil, ne renvoient dans l'atmosphere que des exhalaisons brûlantes. La mal-propreté des rues de la ville, & la poussiere dont elles sont couvertes, enlevées en tourbillon par les vents orageux du midi, les rendent impraticables, & chargent l'air d'une multitude de corpuscules étrangers, presque toujours nuisibles. Il arrive encore, quoique rarement, que l'hiver y est très-rigoureux. Les eaux fraîches & saines sont assez abondantes à Constantinople : elles s'y distribuent par un aqueduc magnifique, que Soliman II

fit rétablir. Cet aqueduc ſe ſubdiviſe en une infinité de petits canaux qui répandent l'agrément dans les campagnes, & fournit, en outre, à l'entretien de plus de cent bains publics dans la ville. L'air que l'on reſpire dans ces bains, eſt ſi épais & ſi chaud, l'évaporation en eſt ſi abondante, que, ne pouvant s'échapper par les ouvertures du toit, la plus grande partie ſe condenſe au faîte des voûtes, ſe réunit en gouttes ſenſibles, & retombe en une eſpece de brouillard qui ſe répand dans toute l'atmoſphere des bains, ſous la forme d'une fumée humide. Cette fumée, outre la vapeur aqueuſe qui en fait le fond, eſt chargée de toutes les émanations des différens corps qui ſe trouvent dans le bain, qui ſont d'autant plus abondantes, que la tranſpiration, excitée par une chaleur douce, eſt alors très-forte. Ainſi, malades ou ſains, peſtiférés ou non, les Turcs, allant indifféremment à ces bains, y reſpirent tous le même air : ſe lavant dans les mêmes eaux, il n'eſt pas étonnant que les maladies épidémiques ſoient ſi fréquentes, & ſe communiquent ſi aiſément dans une ville où on ne prend aucune précaution pour en éviter les effets, ou les diminuer, & même où ce qui devroit en arrêter la propagation, ne ſert qu'à l'étendre davantage. Les miaſmes conta-

gieux ſe diſperſent, en outre, bien au-delà des bains, par les vapeurs qui en ſortent, & ſe mêlent dans la maſſe de l'atmoſphere, & par la contagion établie dans diverſes maiſons particulieres, d'où les exhalaiſons ſe répandent dans l'air. Toutes ces cauſes particulieres, venant à ſe réunir, en forment une générale, à laquelle on peut ajouter encore la ſituation de la ville tournée au midi; les orages fréquens, qui y verſent une grande quantité d'eau, qui, ne s'écoulant pas aſſez vîte, détrempe les terres; & cette pouſſiere, dont les rues ſont couvertes, qui devient une boue fétide. Ces inondations paſſageres, ſuivies tout d'un coup d'un tems fort chaud, & d'un vent de midi, qui hâte la putréfaction des matieres humectées, & des eaux croupiſſantes, répandent dans l'atmoſphere des exhalaiſons fétides, corrompues, peſtilentielles, qui infectent l'air que l'on reſpire, & les ſubſtances dont on ſe nourrit.

Terminons cet Extrait par un précis des cauſes auxquelles M. l'Abbé Richard attribue les variations de l'air. On conſidere la température des différentes régions de la terre comme relative aux degrés de latitude entre leſquels elles ſont renfermées: cependant les qualités du ſol, les eaux plus ou moins abondantes, le ſéjour du ſoleil ſur l'horizon,

& les vents, établissent dans les pays divers des dispositions souvent opposées à cette regle générale. Ainsi, quoique la différence qui se trouve entre le chaud & le froid dans chaque contrée, devienne plus sensible, à mesure qu'on s'éloigne de l'équateur, il ne faut jamais perdre de vue l'effet qui résulte de la position des terres, du voisinage de la mer, & d'autres causes locales de ce genre. Une plaine desséchée & cultivée depuis long-tems, est moins froide qu'un pays montueux, où il se trouve beaucoup de bois, quoiqu'ils soient l'un & l'autre à la même latitude. Les régions maritimes jouissent d'une température plus égale, soit en hiver, soit en été, que les terres situées au milieu des grands continens.

» Des provinces entieres sont, par leur » situation, beaucoup plus froides que leur » latitude ne semble le permettre : on ne » peut attribuer cette température qu'à leur » élévation, parce qu'en général plus le » terrein d'un pays est élevé, plus le froid » qu'on y ressent est considérable. Il est » constant dans toutes les latitudes, & » sous l'équateur même, que la chaleur di» minue & le froid augmente à mesure » qu'on s'éloigne du niveau de la mer. La » rareté de l'air, toujours plus grande dans

» les couches plus élevées de notre atmoſ-
» phere, eſt la cauſe de ce phénomene :
» un air plus rare & plus ſubtil étant plus
» diaphane, reçoit moins de chaleur de
» l'action immédiate du ſoleil; ſes rayons
» ne font preſqu'aucune impreſſion ſur un
» corps qu'ils traverſent ſans réſiſtance,
» parce que leur chaleur réfléchie par les
» particules d'un air plus épais, chargé
» d'exhalaiſons & de vapeurs aqueuſes,
» échauffe beaucoup plus que leur action
» directe. La cauſe de la diminution de la
» chaleur ſur les montagnes moins élevées,
» n'eſt pas abſolument la même : l'air n'y
» eſt pas auſſi rare, puiſque l'on y vit, &
» même que l'on y habite ; mais elles ſont
» froides, parce que leur atmoſphere eſt
» moins chargée de vapeurs que celles des
» terres baſſes ; que le ſoleil n'éclaire cha-
» cun de leurs côtés que pendant peu d'heu-
» res ; que ſes rayons ſont ſouvent reçus
» fort obliquement ſur ces différentes fa-
» ces ; que, ſur un ſommet eſcarpé & de
» peu d'étendue, la chaleur n'eſt point re-
» doublée, comme dans une plaine horizon-
» tale, par une multitude de rayons qui,
» réfléchis à la ſurface de la terre, ſe croi-
» ſent & s'entrelacent dans l'air, en tous
» ſens ; enfin, parce que les vents ayant
» plus d'action ſur les montagnes que dans

» les plaines, & y étant presque toujours » assez forts, ils rompent les rayons, ren- » dent la force de leur réflexion nulle, chan- » gent continuellement l'air qui les couvre » immédiatement, & empêchent que la cha- » leur que le soleil pourroit lui communi- » quer n'y fasse une impression sensible. Les » régions situées vers le milieu des grands » continens, étant d'ordinaire plus élevées » que celles qui sont voisines des mers, il » fait plus froid dans les unes que dans les » autres, toutes choses d'ailleurs égales. « Notre Auteur met encore au rang des causes du froid qui regne dans certaines régions, la nature du terrein. Selon lui, rien n'est plus commun que d'éprouver en été des froids piquans & des gelées dans le pays dont le sol contient beaucoup de salpêtre. Il prétend encore que les sels fossiles, & sur-tout le sel ammoniac, lorsqu'il s'en trouve dans les terres, produisent de semblables effets. Il peut arriver, ajoute-t-il, que des tremblemens de terre, suivis d'éruptions considérables, d'exhalaisons & de vapeurs, répandent au loin les mêmes qualités, & causent des froids extraordinaires. A ces causes il en joint une plus réelle, l'action de la chaleur interne de la terre, qui doit répandre dans l'atmosphere des émanations chaudes, dont la quantité doit va-

rier en différens tems & en différens pays, à cause des changemens qui arrivent, soit à l'intérieur de la terre, soit à sa surface. Ces mêmes vapeurs ne peuvent être supprimées en tout ou en partie, sans que la chaleur qui en résultoit, sur la terre & dans l'air, ne soit diminuée, & le froid augmenté. Plusieurs causes locales, telles que des bancs de rochers, des nappes d'eau souterreines, ou des amas de glaces, peuvent intercepter les vapeurs chaudes dont nous parlons : c'est ce qui sert à rendre raison de certains froids excessifs, relativement à la latitude des lieux où on les éprouve.

Nous terminerons ici notre extrait de l'Histoire générale de l'Air de M. l'Abbé Richard, nous réservant de rendre compte, dans un autre Journal, de la partie de son ouvrage qui traite des météores en partilier.



REMARQUES

Sur le Tænia, *adressée à M.* POSTEL DE FANCIERE, *Médecin à Barenton; par M.* BINET, *Docteur en médecine, de l'Académie royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse, Correspondant de la Société royale des Sciences de Montpellier, & Médecin à Rieux.*

Nescio quomodò plerique errare malunt, eamque sententiam, quam adamaverunt, pugnacissimè defendere, quàm sine pertinaciâ quid constantissimè dicatur, exquirere.

Cic. *in* LUCULL.

Lorsque je lus votre observation sur le ver solitaire (*a*), je ne fus point surpris, Monsieur, de vous voir adopter la plus singuliere des opinions qui ont partagé les Auteurs sur la nature de cet insecte. Vous ne craignez pas d'attaquer de front les observations que nous fournit l'histoire de ce ver sur le siege qu'il occupe dans le corps humain, sur les effets qu'il produit, & sur la difficulté de le détruire; & vous n'employez d'autres armes que des raisonnemens? C'est une entreprise d'autant plus étrange, que vous montrez la même

(*a*) Journ. de Méd. Tome XVIII, pag. 149.

assurance de leur force, que si vos lecteurs devoient aveuglément s'assujettir à vos idées.

La liberté avec laquelle vous vous élevez contre des sentimens que je me fais gloire de suivre, m'autorisoit avec d'autant plus de raison à examiner la critique que vous en avez faite, que vous paroissez la diriger principalement contre moi.

Je m'y suis déterminé, sur-tout lorsque j'ai vu, par (*a*) votre réponse à M. Robin, que vous êtes déjà consommé dans la pratique, & que, loin de rétracter votre façon de penser, vous dressez toute sorte de batteries pour la défendre. Cette prévention, pour votre propre jugement, ne me permet plus de garder le silence. J'avoue que je suis peu capable de seconder les efforts qu'a faits M. Robin pour vous désabuser : aussi n'est-ce point uniquement dans cette vue que je vais entrer en lice. Un motif plus puissant m'y engage : je me dois à moi-même de justifier les sentimens que j'ai avancés dans mon observation insérée dans le tome XV du Journal de médecine, pag. 214.

Ne croyez pas cependant, Monsieur, que je cherche à venger le ridicule que vous affectez de répandre sur moi : je sais

(*a*) Journ. de Méd. Tome XXVI, pag. 415.

respecter les bornes que la saine critique prescrit. Vous me verrez plus modéré dans ma défense, que vous ne l'avez été dans votre attaque, d'autant mieux que, pour la repousser, cette attaque, il ne faut pas être muni du triple airain comme le navigateur d'Horace. En effet, il n'est rien de si aisé que de vous prouver que l'opinion, dont vous prenez si vivement la défense, est regardée, depuis long-tems, comme une erreur qui ne doit son existence qu'à l'imagination de ceux qui n'ont jamais vu la tête du ver, & que le systême que vous avez bâti sur cette masure ruinée, heurte de front la raison & l'expérience que vous invoquez en sa faveur.

Au reste, je reconnoîtrai toujours que vous avez sur moi la supériorité des talens & des connoissances; mais, si vos préjugés ne vous ont point égaré sans retour, j'ose me flatter que vous reconnoîtrez à votre tour que j'ai sur vous la supériorité des raisons dans cette controverse. Quoi qu'il en soit, l'amour de la vérité & le bien de l'humanité ont été l'objet de vos travaux: vous ne désapprouverez point qu'animé des mêmes sentimens, j'entre dans la même carriere. Je crains d'autant moins de m'y égarer, que je ne prendrai pour guide que l'observation & l'expérience: ce seront comme les deux pôles

ſur lesquels rouleront toutes mes remarques.

NATURE DU *TÆNIA. Eſt-ce un ver ſimple & unique*, dites-vous, *ou un aſſemblage de pluſieurs vers accouplés enſemble?* » C'eſt ici, comme le diſoit le Docteur Martin ſur une autre matiere, une pure queſtion » de fait, &, pour ainſi dire, un article » d'hiſtoire (*a*) naturelle: on ne doit point, » pour en conſtater la vérité, avoir re- » cours aux raiſonnemens & aux ſpécula- » tions. Il ne faut point traiter cette ma- » tiere, ou il faut la confirmer par des ob- » ſervations exactes & réitérées, auxquelles » ſeules nous devons nous en rapporter ſur » cet article important..... C'eſt la vérita- » ble méthode qu'il convient de ſuivre; c'eſt » auſſi celle que nous adopterons. «

Vous répondez que *les anciens ſont tous du premier ſentiment*, & que *pluſieurs modernes y ont ſouſcrit;* & vous ne vous rendez point à l'autorité & à la valeur de tant de ſuffrages? Vous aimez mieux adopter l'opinion de Valliſnieri? *Les obſervations de cet Auteur*, dites-vous, *qui trouva le ſecret de le* (ce ver) *décompoſer en déſuniſſant ces petits vers cucurbitains*, &, *à l'aide d'une liqueur mucilagineuſe, les vit ſe raccoupler, & former de nouveau cette chaîne*

(*a*) Eſſais d'Edimb. Tome VII, pag. 188.

à nœuds dont eſt formé le ver ſolitaire, forment une démonſtration complete, à laquelle il n'eſt plus permis de ſe refuſer. Cette déciſion pourra paroître haſardée ; mais *cet Auteur* n'en eſt pas reſté-là : *Il a pouſſé ſes recherches plus loin, & il a découvert que chacun de ces petits vers avoit, d'un côté, quatre petits crochets, à l'aide deſquels ils s'engrainent chacun avec ſon voiſin, tandis que, du côté oppoſé, quatre petits ſinus ou mamelons reçoivent les crochets de celui qui l'approche.* Quelle découverte ! Vallifnieri n'auroit pas été mis au rang des grands Naturaliſtes, s'il n'en eût jamais fait que de pareilles. En effet, M. Andry nous apprend dans ſon *Traité de la génération des vers*, qu'il ſe fait des déchirures ſur les bords des parties du ver, lorſqu'on les détache avec effort. Ce ſont ces lambeaux que Vallifnieri a pris pour des crochets ; &, afin de rendre ſa prétendue découverte plus célebre, il a imaginé des ſinus pour les recevoir.

Quant à la liqueur mucilagineuſe, je pourrois vous prouver qu'elle feroit plus propre à empêcher qu'à favoriſer l'emboîtement des prétendus crochets dans leurs ſinus ; mais ce feroit abuſer de la patience du lecteur, que de s'arrêter plus long-tems à réfuter de pareilles idées.

Je ſoutiens que le *tœnia* eſt un animal

unique. Mon sentiment n'est pas fondé sur des conjectures & des raisonnemens comme l'opinion que vous avez adoptée ; mais sur des autorités & des observations multipliées, qui concourent à lui donner toute la certitude qu'il mérite : enfin *il n'est pas le mien propre, il est ancien, il est presque général, &, par conséquent, orthodoxe.*

Hippocrate, suivi de toute l'antiquité, croit que le *tænia* est un ver unique. Spigellius & Sennert adoptent ce sentiment, &, sans citer un plus grand nombre d'autorités, le savant M. Raulin croit que cet animal a une tête & une queue (*a*) : venons aux observations.

M. Andry, qui, par l'étendue de ses connoissances sur l'histoire de ce ver, tient, sans contredit, le premier rang parmi les Auteurs que nous devons prendre pour Juges, confirme ce sentiment par la description & la figure d'un ver solitaire, qui avoit la tête noire, plate, & un peu arrondis, où étoient quatre ouvertures, deux d'un côté, & deux autres au côté opposé (*b*).

Ce Médecin rapporte l'observation de Tulpius, qui a vu un *tænia* dont la tête étoit faite presque comme celle des poissons (*c*), & celles de trois Auteurs qui ont vu des

(*a*) Diss. impr. en 1748.
(*b*) De la Génér. des Vers, Préf. pag. jv.
(*c*) *Ibid.* pag. xjv.

tænia qui avoient la tête en forme de poireau, ou de verrue (*a*).

Marquet a vu un ver solitaire, dont la tête ressembloit à celle de la vipere (*b*).

Une dame rendit un *tænia* avec la tête, à laquelle paroissoient deux trous, & une petite éminence au-dessus (*c*).

M. Bonnet a remarqué à la partie supérieure du *tænia* une tache noire, où se trouvent quatre tubercules qui paroissent formés chacun de deux boutons posés l'un sur l'autre : il les regarde comme autant de suçoirs (*d*).

Le Docteur Herrenchwands a vu la partie antérieure de ce ver, terminée par un fil ; ce qui est très-essentiel, suivant la remarque de M. Valmont de Bomare (*e*) : j'en conserve un semblable.

M. Panthot, Médecin de Lyon, fit rendre un ver dont la tête étoit noire, & en forme de croissant (*f*).

(a) *Id.* T. I, pag. 212, 254 & 257.

(*b*) LIEUTAUD, Précis de la Médecine-pratique, pag. 367.

(c) Hist. de l'Académie des Sciences, 1709, pag. 30.

(*d*) Dictionnaire d'Histoire naturelle, Tom. V, pag. 605.

(e) *Id. ib.* pag. 604.

(*f*) Journ. des Sav. ann. 1680, Décembre, pag. 336.

Un payſan rendit un *tœnia* dont la tête reſſembloit à celle d'un canard (*a*).

M. Coulanvaux a vu un *tœnia* dont la tête étoit plate & ronde, avec une inégalité de chaque côté; & M. Mareſchal de Rougeres en fit rendre un auquel on diſtinguoit parfaitement la tête, telle qu'elle eſt décrite dans Andry (*b*).

Enfin la découverte que fit M. Winſlow d'un vaiſſeau de communication, qui s'étend tout le long du corps du ver, depuis la tête juſqu'au bout de la qeue, met dans tout ſon jour la vérité du ſentiment que j'embraſſe (*c*).

Il ſeroit inutile de rapporter un plus grand nombre d'obſervations pour conſtater un fait dont je ſuis auſſi certain que d'une vérité géométriquement démontrée. Si ces témoignages ne ſuffiſent point pour vous convaincre, vous aurez la bonté de m'indiquer de quelle eſpece je dois vous en produire.

Je ne m'amuſerai point à relever ce que vous ajoutez dans votre réponſe à M. Robin *ſur la prétendue tête que quelques-uns aſſurent avoir obſervée au* tænia; mais vous

(*a*) WIER. *de Morb. affect.* c. 16. §. 18.

(*b*) Journ. de Méd. Tome XVIII, pag. 442; & Tom. XXIV, pag. 523.

(*c*) Andry, Tom I, pag. 251.

voudrez bien me permettre d'examiner les réflexions que vous faites à ce ſujet. *Ces Auteurs*, dites-vous, *ſont ſi peu d'accord enſemble ſur ſa figure, ſa grandeur & ſur la place qu'elle y occupe, que cette ſeule diverſité en détruit toute la réalité: on prouveroit une infinité d'eſpeces de ce ver; ce qui paſſe toute vraiſemblance.* Il y a bien de l'apparence que c'eſt dans un moment de diſtraction, ou dans la rapidité de la compoſition, que ce raiſonnement vous a échappé. En effet, tous ceux qui ſont verſés dans la connoiſſance de l'hiſtoire naturelle, ſavent que, dans l'examen des inſectes, comme dans celui des animaux, les Naturaliſtes ont ſaiſi les caracteres qui peuvent ſervir à diſtribuer ces genres en eſpeces, & à diſtinguer celles-ci les unes d'avec les autres. » C'eſt » par la variété de leurs têtes, que M. de » Réaumur a tiré du cahos tout ce qui con- » cerne les mouches (*a*). Il a fait deux » claſſes ſéparées des vers qui ſe changent » en mouches, ſavoir, celles des vers à » tête de figure variable, & celle des vers » à tête de figure conſtante (*b*). Enfin, » parmi les trois genres des demoiſelles » aquatiques, ce célebre Naturaliſte en diſ- » tingue deux, l'un *à tête groſſe*, & l'au-

(*a*) Dictionnaire d'Hiſtoire naturelle, Tom. III, pag. 489.

(b) *Id.* Tom. V, pag. 569.

» tre *à tête petite & large* (a). On distingue les » lézards par la figure de leurs têtes (*b*). «

M. Homberg a placé le caractere distinctif des principales especes d'araignées dans la différente position de leurs yeux (*c*).

Enfin on reconnoît les papillons diurnes aux antennes qui forment, vers leurs extrémités, une houppe, ou une espece de massue, & les phalenes aux antennes qui vont toujours en diminuant en pointe (*d*), &c.

Vous voyez, Monsieur, que les Naturalistes remarquent les plus légeres variétés que leur offre, dans sa figure, sa grandeur & ses parties, la tête des insectes : pourquoi celle du *tænia* n'attireroit-elle pas également leur attention ? Elle présente des variétés singulieres, ainsi qu'il résulte des différentes descriptions que nous en donnent des témoins oculaires. Vous convenez du fait : il faut donc introduire une nouvelle logique, ou en conclure qu'il y a différentes especes de ce ver ; donc *cette seule diversité* en confirme plutôt qu'elle n'*en détruit toute la réalité.*

Quant à *la place qu'elle y occupe*, les Auteurs, qui l'ont vue, cette tête, sont

(a) *Id.* Tom. II, pag. 194.

(b) *Id.* Tom. III, pag. 240.

(*c*) Mém. de l'Acad. des Sc. ann. 1708. Dict. dom. Tom. I, pag. 86.

(*d*) Spect. de la Nat. Tom. I, pag. 62 & 64.

parfaitement d'accord à la placer à la partie supérieure du ver, qu'ils savent bien distinguer de la partie inférieure, ou la queue. Edouard Tyson (*a*) croyoit que le *tænia* avoit autant de bouches que de mamelons; & M. Linnæus ne veut point qu'on y cherche d'autres têtes que ces mamelons (*b*). Ce n'est pas la seule erreur où ils sont tombés : il croyoient aussi que ce ver se reproduisoit également par ses deux extrêmités. Voici des autorités.

Quelques Auteurs admettent plusieurs especes de ce ver (*c*). Godefroi Dubois en reconnoît deux, prises du nombre de ses mamelons; la premiere qu'il appelle » *tænia osculis marginalibus solitariis*; & la » seconde, *tænia osculis marginalibus geminis* (d). «

M. Raulin en a vu une espece qui avoit trois & quatre mamelons sur le même côté.

M. Geoffroi le jeune en découvrit une espece bien singuliere dans une tanche. Il

(*a*) Transact. philos. Avril 1683. J. de Léips. 1684, pag. 149.

(b) *Diss. de Tænia*. Upsal. 1748.

(*c*) PLATNER, *Prax. c.* 14, *pag.* 497.

ALLEN. Tom. III, pag. 113.

LINN. *System. Nat. cl. vj*, *pag.* 77, *n*° 224, *éd.* 1756.

LIEUTAUD, &c. pag. 366.

(d) *Diss. de Tænia*. Upsal. 1748.

étoit tout ſemblable à ceux qu'on trouve dans l'homme, à cela près qu'il n'étoit pas découpé par anneaux : il avoit ſeulement des raies ou plis perpendiculaires à ſa longueur, ſuivant laquelle une grande raie alloit depuis la tête juſqu'à la queue, en la diviſant en deux parties égales (*a*).

M. Andry & le Docteur Herrenchwands en reconnoiſſent deux (*b*) eſpeces ; la premiere à anneaux longs, & qui ont à-peu-près la figure de la graine de courge ; la ſeconde à anneaux courts, ou à épine : ceux-ci ne reſſemblent point à la graine de courge ; ce qui prouveroit que le *tœnia*, en général n'eſt point une chaîne de vers cucurbitains.

On prouveroit une infinité d'eſpeces, me dites-vous encore ; j'en conviens : mais les gens inſtruits ne penſeront pas comme vous, que cela *paſſe toute vraiſſemblance* Eh combien d'inſectes n'y a-t-il pas qui fourniſſent un plus grand nombre d'eſpeces que le *tœnia* n'en fourniroit ? Le Naturaliſte du Nord a fait ſeize eſpeces de demoiſelles aquatiques, quarante-trois eſpeces de punaiſes, &c. Swammerdame a obſervé cent

(*a*) Hiſtoire de l'Acad. royale des Sciences, ann. 1710.

(*b*) M. Mazars de Caſeles en a vu une eſpece bien ſinguliere. Journal de Médecine, 1768, pag. 26.

quatre-vingts especes de papillons phalènes; & si je vous disois qu'au lieu de deux yeux que quelques-uns, suivant M. Valmont de Bomare (*a*), ont peine à accorder aux papillons (comme vous en avez à accorder une tête à l'*innocent* tænia) nous devons leur en accorder trente-quatre mille six cens cinquante, & mille six cens sur les deux cornées de la mouche (*b*), cela vous paroîtroit bien étrange; mais » ce qui est » étrange, dit l'illustre M. de Fontenelle, » ne l'est peut-être que par notre ignoran- » ce; & connoissons-nous les bornes de la » diversité dont il a plu à la nature d'orner » ses ouvrages? «

Formation. Tout ce que vous dites à ce sujet est bien écrit : il est dommage que ce soit en pure perte. Ce sont de beaux raisonnemens physiques; mais ils sont tirés d'une opinion fausse : & vous savez, Monsieur, que de faux principes ne peuvent donner que de fausses lumieres; ainsi leur inutilité se fait sentir d'elle-même.

Siege. Si vous eussiez consulté les Auteurs qui ont le mieux écrit sur l'insecte qui fait l'objet de vos recherches, je doute que vous eussiez avancé, comme vous le

(*a*) Dictionnaire d'Histoire naturelle, Tom. IV, pag. 162.

(*b*) Niewten. Exist. de Dieu, L. II, chap. 7, pag. 402.

faites, qu'*on ne peut révoquer en doute que le siege de ce ver ne soit dans les gros intestins : du moins n'a-t-on aucune observation qu'il se trouve dans les grêles. Si cela étoit, on en auroit quelquefois vu remonter dans l'estomac, être rejettés par le vomissement, ou ramper le long de l'œsophage, & sortir d'eux-mêmes par la bouche ou le nez.* Il est difficile de ne pas regarder ces assertions au moins comme hasardées : aussi M. Robin les a-t-il relevées d'une maniere victorieuse ; & , si vous aviez pu envisager sans prévention les preuves qu'il vous en a données, vous en auriez senti la force & la bonté, & vous seriez peut-être convenu que la nécessité de placer ce ver dans les gros intestins, pour étayer votre systême, vous avoit fait hasarder ces assertions, & nier tout ce qui ne s'accordoit pas avec votre opinion.

Après avoir donné aux passages d'Hippocrate & de Gabucinus une tournure favorable à vos vues, vous avouez que les *passages de Galien & de Houllier paroissent plus favorables à la prétention* de M. Robin; mais vous ajoutez *que ce ne sont tout au plus que des faits rares, extraordinaires...* Vous décidez ensuite qu'*il est inutile de s'arrêter aux citations prises de M. Van-Swieten, puisqu'il n'y est question que de vers trouvés dans les chiens & les souris.* Enfin vous dé-

fiez M. Robin de conclure de ſon Obſervation, *que, dans l'état de ſanté, ce lieu* (le duodénum) *étoit la place naturelle qu'il* (le ver) *occupoit.* Je ne ſais ſi c'eſt ignorance ou prévention de ma part; mais il me ſemble que M. Robin a eu lieu d'être content de vous avoir réduit à ne pouvoir donner d'autres réponſes.

Qu'il me ſoit permis d'examiner les autorités que vous citez à la fin de votre Réponſe. *Que le ſiege du* tænia, dites-vous, *ſoit dans les gros inteſtins plutôt que dans les grêles, je ne ſuis, en cela, que le ſentiment de Lomnius, Vallétius, Guyon de la Nauche*, &c. D'abord vous faites parler Lomnius à votre fantaiſie, & vous lui prêtez un ſentiment qu'il n'avoit pas. Cet Auteur (*a*) dit que » les vers plats........ ſe » forment dans le *cæcum*, ou dans les cel- » lules du colon; « mais je ne vois nulle part, qu'il diſe *que le ſiege de ce ver ſoit dans les gros inteſtins plutôt que dans les grêles*, à moins que vous ne prétendiez que ces vers ſont fixés dans le lieu de leur naiſſance, comme les végétaux, ou bien que ſe former & ſéjourner ſont deux termes ſynonymes.

Que *Vallétius* ait penſé ainſi que vous le dites, qu'importe? M. Robin vous a op-

(*a*) Tableau des Maladies, pag. 216, nouvelle édition.

poſé des faits ; & bientôt je vous en préſenterai d'autres qui doivent l'emporter ſur le ſentiment particulier de cet Auteur.

Enfin *Guyon de la Nauche* (a) ! Ne voilà-t-il pas un beau garant que M. Guyon, Sieur de la Nauche ? De quel poids, je vous prie, peut être ſon autorité dans notre controverſe ? C'eſt un Hiſtorien, un Philoſophe même, ſi vous voulez ; mais c'eſt toujours un Auteur ſans conſéquence en médecine. D'ailleurs, quand on admettroit l'opinion de ces deux Auteurs, ſeroit-ce une raiſon pour vous autoriſer à ſoutenir que *ce ſentiment eſt preſque général* ? Il n'en coûte rien pour avancer ; mais il eſt de regle qu'on doit prouver ce qu'on *avance*.

Le *tænia* ſe nourrit de chyle, vous le ſavez, Monſieur ; & vous ne nierez point que, pour ſa nourriture & pour ſon accroiſſement, ce ver n'en trouve une plus grande quantité dans les inteſtins grêles, que dans les gros. Ce ſera donc dans les premiers qu'il fera ſon ſéjour ordinaire, d'autant mieux que vous aſſurez, mais dans des vues différentes, que *la capacité des gros inteſtins eſt remplie, & que leurs parois*

(*a*) C'étoit un Tréſorier de France à Limoges, qui publia, en 1625, deux volumes ſur diverſes matieres. Je ne me ſerois jamais imaginé qu'un Médecin iroit fouiller dans ce vieux bouquin, pour y chercher une autorité.

ſont enduites & défendues de quantité de matiere fécale d'une conſiſtance déjà épaiſſie..... qui, le tenant d'ailleurs embarraſſé, & comme empêtré, géneroit ſon mouvement, & l'empêcheroit de déployer toute ſa force & ſon agilité..... pour ſe procurer la nourriture qui lui eſt néceſſaire. Il feroit donc bien maigre chere dans cette priſon; & je doute même qu'il y pût jamais parvenir à la longueur énorme à laquelle il parvient, ni réparer les pertes qu'il eſſuie aſſez ſouvent. D'ailleurs, *embarraſſé, & comme empêtré* dans les gros excrémens, ne ſeroit-il pas néceſſairement entraîné avec eux, ainſi qu'il arrive aux vers des inteſtins du cheval? Je ſais que ce cas arrive quelquefois: je l'ai vu; mais je ſoutiens qu'il arriveroit plus ſouvent. C'eſt aſſez raiſonner: venons aux autorités.

Ce ver ſe nourrit vers le pylore, ou dans les inteſtins grêles: c'eſt le ſentiment de M. Andry (*a*) qui fait autorité ſur cette matiere, du Docteur Allen (*b*), de M. Valmont de Bomare (*c*). Le célébre Liſter penſoit de même, lorſqu'il dit: » *Omnium (tæ» niarum) extremum tenuius ſuperiora ſpec» tabat, ac ſi deſcendenti chylo inhiaret.* « Les vers plats, dit Lomnius (pag. 216) cau-

(*a*) Tom. I, pag. 242.
(*b*) Tom. III, pag. 112.
(*c*) Tom. V, pages 283 & 603.

ſent au malade une faim inſatiable, parce qu'à peine a t-il pris quelques alimens, qu'ils s'en nourriſſent auſſi-tôt.

Voici quelques obſervations qui viennent à l'appui de ces premieres.

Ce ver, ſuivant Baglivi (*a*), croît peu-à-peu, juſqu'à ce que, ſemblable à un ruban, il ait atteint toute la longueur des inteſtins. M. de Bomare eſt de ce ſentiment (*b*).

On trouva dans le cadavre d'une demoiſelle qu'on croyoit groſſe, un *tænia* qui occupoit toute la longueur des inteſtins; Spigellius.

M. Haguenot, Profeſſeur de médecine à Montpellier (*c*), trouva deux *tænia* dans un chat, l'un dans l'eſtomac, & l'autre dans le *duodenum*.

Le Docteur J. J. Wepfer en a trouvé pluſieurs dans le *duodenum* & le *jejunum* des brochets (*d*).

Une dame rendit par la bouche un ver ſolitaire tout vivant; & Skenkius rapporte qu'une dame jetta un pareil ver par la bouche. (Voyez Andry ſur ces deux Obſervations.)

(*a*) Pag. 633, ſixieme édition.
(*b*) Tom. V, pag. 283.
(*c*) PLANQ. Bibl. de Médecine, Tom. IX, pag. 43.
(*d*) Eph. D. 3, an. 2, pag. 196.

Un homme, qui souffroit de violens maux de tête, jetta par la bouche un ver plat, & fut parfaitement guéri (*a*).

Ce ver, dit M. Lieutaud (*b*), monte quelquefois par l'œsophage jusqu'à la bouche : quelques-uns en ont même rendu des portions par cette voie. Il ajoute qu'on a vu une portion considérable de ce ver dans l'estomac (*c*).

Un jeune homme, à Rome, jetta par le vomissement un ver de trente aunes de long, suivant Baglivi. M. Andry rapporte que Philibert Sarracénus, parlant de ce ver, dit qu'un jeune homme en jetta des portions par la bouche, par le nez & par le fondement (*d*).

Lomnius, parlant des signes communs aux vers longs & aux plats, dit qu'on en rend, tantôt par la bouche, tantôt par les selles, & quelquefois par les narrines (*e*).

Le siege du tænia *n'est* donc pas *uniquement dans les gros intestins*, comme vous le soutenez : *on* a donc *des Observations qui prouvent qu'il se trouve dans les grêles ; on en* a donc *quelquefois vu remonter dans*

(*a*) Obs. cur. Tom. I, pag. 304.
(*b*) Pag. 367.
(c) *Id.* Pag. 369.
(*d*) Tom. II, pag. 541.
(*e*) Pag. 214.

l'eſtomac, être rejettées par le vomiſſement, ou ramper le long de l'æſophage, & ſortir eux-mêmes par la bouche & par le nez.

Après ce détail, vous jugerez ſi l'*Obſervation* de M. Robin, *auſſi-bien que celles* qu'il a rapportées, *ne ſont que des hiſtoires de phénomenes rares & extraordinaires......* ſi *elles ne peuvent........ rien contre le ſentiment preſque général que le ſiege ordinaire du* tænia *eſt conſtamment dans les gros inteſtins, & ne portent aucune atteinte à ce que* vous *en* avez *inſéré dans* votre *Obſervation;* enfin ſi c'eſt avec fondement, ou pour avoir été *effrayés de la longueur énorme de ce ver,* que *quelques-uns ont écrit que la tête pourroit en être placée à l'entrée du pylore, & le reſte de ſon corps tout le long des inteſtins.*

SIGNES. Dès qu'on voit dans les ſelles de petits corps blancs & plats, ſéparés ou unis, on eſt aſſuré d'être attaqué du ver ſolitaire. J'adopte avec vous ce ſigne, le ſeul caractériſtique; mais je ne crois pas, comme vous, qu'*Ariſtote* ſoit *le premier qui nous avertiſſe que ces ſubſtances blanches & cucurbitacées, rendues par les ſelles, ſont le ſigne certain de la préſence de ce ver dans le corps humain.* Hippocrate avoit fait cette remarque avant lui. » *Qui eum latum* » *lumbricum habet, is quale quid cucumeris*

» *ſemen ſubinde cum ſtercore per alvum* » *egerit* (a). « Ariſtote ne s'attribue pas même la gloire de cette découverte, puiſqu'il dit : » *Egerit ſimile quid cucumeris* » *ſemini quo ſigno medici ipſo laborantes* » *diſcernunt.* « Vous connoiſſez ces paſſages, & vous les citez fort à propos pour répondre à l'*Auteur*, qui *badine poliment ſur le ſigne pathognomonique du* tænia. Mais, en voulant le tirer d'une erreur, vous le jettez dans une autre, *puiſque* vous convenez qu'*abſolument ce ſigne peut ſe rencontrer ſans la préſence du* tænia. Un ſigne peut donc être pathognomonique, & ne l'être pas : voilà l'Auteur bien avancé. Pour moi, je ſoutiens que ces corps blancs & plats ſont des portions détachées du *tænia*, dont elles annoncent néceſſairement la préſence. Je préſume aſſez de l'étendue des lumieres de M. Conſolin, pour être perſuadé qu'il ſera convaincu de cette vérité, s'il veut bien prendre la peine de jetter un coup d'œil ſur les Obſervations que j'ai rapportées ; peut-être en eſt-il déjà inſtruit par ſa propre expérience.

Il y a des ſignes équivoques dont le concours peut faire ſoupçonner la préſence de ce ver ; *un gonflement après le repas*, dites-vous ; *des borborygmes, & des frémiſſemens*

(a) *Lib. IV, de Morbis, ſect.* 5, *n°* 30, *pag.* 511, *edit. Foës.*

dans les entrailles ; quelquefois de légeres tranchées, & des envies d'aller à la selle..... un appétit souvent dérangé, tantôt diminué, tantôt plus grand qu'à l'ordinaire (a), &c. Peut-on ne pas admirer l'attention que vous avez eue de ne choisir que des signes qui n'annoncent rien d'effrayant? Il ne faut pas faire un grand effort de génie pour pénétrer vos vues : vous voudriez nous persuader que *les symptômes sont ceux qu'on a rapportés au rang des signes* ; & , croyant donner plus de poids à votre décision, vous ajoutez que, *quoique quelques Auteurs, effrayés sans doute de la figure hideuse & bizarre de ce reptile, & de sa longueur souvent prodigieuse, en rapportent de très-dangereux, la raison & l'expérience doivent chasser cette crainte mal fondée.*

A vous entendre ainsi décider, qui ne croiroit qu'à l'exemple de ceux qui mettoient le feu au bûcher de leurs parens (*b*), ces Auteurs ont détourné la tête pour ne pas voir la figure hideuse de cet insecte? Le vulgaire ignorant & grossier peut s'effrayer, reculer même d'horreur, si vous voulez, à l'aspect d'un ver solitaire ; mais loin de paroître *hideuse & bizarre* aux yeux d'un Pra-

(*a*) Vous trouvez impropre le terme de *demangeaison* ; vous lui substituez celui de *chatouillement* qui s'adapte mieux à votre systême.

(b) *Aversi tenuêre facem.*

ticien éclairé, *la figure* de ce ver ſera toujours pour lui un ſpectacle attrayant. En effet, quoi de plus propre à ravir ſon admiration que la variété qu'on obſerve dans ces ſortes de vers? Que de détails, que de merveilles ne fourniſſent-ils pas? Quoi de plus curieux que la conformation extérieure de ſes parties? Leur ſtructure intérieure ſeroit bien digne des recherches d'un Naturaliſte. Venons à vos preuves.

La raiſon & l'expérience doivent chaſſer cette crainte mal fondée? J'oſe conteſter cet accord. *La raiſon*, dites-vous, *ſe tire de la nature de ce ver, & du lieu qu'il occupe.* Je vous ai prouvé combien vous vous étiez trompé ſur la nature de ce ver; & vous n'avez pas mieux réuſſi à fixer le lieu de ſon ſéjour: vous prétendiez cependant avoir prouvé l'un & l'autre; les lecteurs jugeront avec quel ſuccès. 2° Je m'attendois que vous prouveriez votre propoſition par l'expérience, comme vous l'aviez annoncé: point du tout; & le défaut d'une preuve ſi eſſentielle ne vous a point arrêté. Vous ignoriez que ce n'eſt point par des aſſertions, mais par des faits qu'on ſoumet les eſprits.

Enfin, dans l'impoſſibilité de citer l'expérience, vous avez recours à vos armes ordinaires, aux raiſonnemens: vous pré-

tendez que si l'on considere *ce ver composé de tous ces petits cucurbitains, & n'en formant qu'une chaîne, il n'y gagnera d'autre avantage........ qu'en ce que cette multitude de charnieres qui les articulent ensemble, lui servant comme d'une espece de vertebre, lui donne la faculté de former, comme les reptiles, différens contours & circonvolutions, plis & replis, en serpentant ou se roulant en spirales ou en volutes, mais toujours si lâchement, si mollement, & avec tant de lenteur, que ce seroit foiblesse & timidité de s'en alarmer.*

Vous n'avez pu vous persuader, Monsieur, que le *tænia* fût un ennemi redoutable, parce que vous avez guéri avec les remedes les plus communs un malade qui alla vous *consulter pour une demangeaison à l'anus, & quantité de petits vers blancs & plats qu'il rendoit dans ses selles*; &, en faisant cette observation, vous avez cru tout voir, & vous en avez conclu que ce ver n'avoit *rien de si terrible dans ses effets, de si alarmant dans son pronostic, ni de si difficile dans sa cure........ & qu'il étoit intéressant de prémunir le public contre une pareille crainte.* Nous allons voir si votre sécurité est aussi bien fondée que la crainte que nous inspirent des Auteurs bien instruits, contre lesquels vous faites des sorties

ties qui ne feroient rien moins que flatteufes, fi elles pouvoient porter quelqu'atteinte à leur réputation.

SYMPTÔMES. La fyncope, la perte de la parole, & la difficulté de fe rétablir; une faim dévorante, à laquelle fuccede quelquefois un dégoût général. Si les vers affament quelquefois, le folitaire eft celui de tous qui affame le plus. Les fymptômes, (c'eft toujours M. Andry qui parle) font prefque les mêmes que ceux des vers longs: quelquefois même ils font plus violens, fuivant la remarque d'Arnaud de Villeneuve: » *Signum folitarii eft, cùm prædicta fymptomata patiuntur intenfiora & fortiora.* «

Ceux qui ont le ver plat ont un appétit exceffif; &, s'ils s'abftiennent de manger, ils reffentent une douleur mordicante dans le ventre, fuivant Sennert.

Des douleurs que l'on fent à jeun, fuivant Baglivi, vers la région du foie, & dont la violence fait tout-à-coup perdre la parole.

Ce ver caufe quelquefois des convulfions épileptiques (*a*), des coliques violentes (*b*), l'apoplexie & la paralyfie (*c*).

Cet infecte donne à quelques femmes

(*a*) Obf. cur. pag. 306.

[*b*] RAULIN, *loco citato.*

[*c*] Journ. de Méd. Juillet 1762.

une fausse apparence de grossesse (*a*) par la tumeur du ventre, la suppression des regles, le dégoût, ou un appetit bizarre. Ceux qui le portent ont des étourdissemens, des défaillances, des convulsions.... Il jette dans la fievre lente, le marasme, la bouffissure, l'ascite, la tympanite, &c. (*b*)

Les vers longs sont moins dangereux que les plats.... Ils tourmentent continuellement le malade par leurs morsures, & lui causent une faim insatiable ... la maigreur, la foiblesse, &c. LOMMIUS.

Hæ (tæniæ) *stomachum ac tubum intestinalem miris infestant morbis, quos sæpè fascino plebs immeritò tribuit. De hoc genere sunt bulymus, cardialgia, atrophia, &c.* (c).

Ces vers affament, & réduisent le plus souvent à un état horrible de maigreur. M. Valmont de Bomare.

Tel est le tableau effrayant, à la vérité, mais fidele, que je viens de tracer des symtômes du *tœnia*, d'après des Auteurs respectables, & mes propres observations. On n'a donc pas couru après des fantômes, lorsqu'on en a rapporté de très-dangereux. Il *ne seroit* donc *pas surpre-*

[*a*] LIEUTAUD, pag. 367.
[b] *Id.* pag. 368.
[*c*] BERTHELOT, *Diss. de venen. Gall. Anim.* 1763, pag. 9.

nant & déraiſonnable de craindre du ver ſolitaire le moindre des ſymptômes effrayans ſi ordinaires aux lombricaux. Ce n'eſt donc point *un préjugé peu réfléchi , une prévention inconſidérée qui a fait attribuer au ver ſolitaire les plus fâcheux ſymptômes*, mais des obſervations ſuivies & conſtantes. Ce n'eſt donc point une *ereur fondée ſur l'aſpect hideux & difforme de ce reptile* , mais une vérité de fait fondée ſur l'expérience. Ce n'eſt donc point cette prétendue *erreur qui alarme & déconcerte les Médecins ;* c'eſt cette foule de maux violens qui attaquent leurs malades , *qui les alarme* ; c'eſt la difficulté d'en détruire la cauſe par les remedes ordinaires , *qui les déconcerte* , c'eſt enfin le danger dont leurs malades ſont menacés , *qui les effraie , attriſte & conſterne* avec raiſon.

PRONOSTIC. *Il répond aux ſymptômes ,* j'en conviens : *auſſi les Auteurs* , non *ſuivant leurs préjugés* , mais leur expérience , *n'ont*-ils *pas manqué d'en porter un jugement douteux , & ſouvent ſiniſtre ;* & vous avouerez , Monſieur , qu'ils étoient bien fondés. Mais Hippocrate , me direz-vous encore , a porté de ce ver *un ſi doux pronoſtic : Ei qui hoc animalculum habet , toto quidem tempore nihil horrendum accidit .... mortem autem non infert , ſed ad ſenectutem uſque comitatur.* Je reſpecte in-

finiment l'autorité d'Hippocrate; mais je vais lui en oppoſer une plus grande, l'expérience de deux célebres Praticiens, qui s'expriment ainſi ſur ce paſſage du pere de la médecine : *Verùm hoc tantùm accipiendùm eſt, ſi nulla occaſio accidat ob quam latus vermis moveatur aut irritetur. Nam ſi æger aut motu, aut exercitio delinquat, aut victum lumbrico contrarium uſurpet, aut medicamenta aſſumat, aut humor aliquis in inteſtinis generetur, multa mala, imò ipſam mortem inferre poteſt. Sicut & nonnullos hydrope & atrophiâ ab hoc verme mortuos eſſe, experienta docuit* (a).

» On croit.... qu'il (le *tænia*) peut » vieillir avec l'homme, ſans cauſer de » grandes incommodités; mais, outre les » convulſions qu'il peut exciter, il jette » dans la fievre lente, le maraſme, la bouf- » fiſſure, l'aſcite, la tympanite, (*b*). « A laquelle de ces autorités doit-on, je vous prie, s'en rapporter ? Je ne veux d'autre juge que vous-même. Continuons : » *Si* » *igitur, ut convenit, curatus fuerit, con-* » *valeſcit.* « L'expérience confirme cette vérité : » *Si verò non curetur, ſuâ ſponte* » *foras non prodit.* « Vous adoptez ce pronoſtic dans votre réponſe à M. Robin;

[*a*] SENNERT, *Lib. III, part.* 2, *ſect.* I, *c.v, pag.* 81. *col.* I, *L. D.*

[*b*] LIEUTAUD, pag. 368.

mais n'avez-vous pas dit dans votre obſervation que *d'autres s'en ſont guéris d'eux-mêmes ſans remedes, la nature s'en débarraſſant ſans autre ſecours que ſes propres forces?* La facilité avec laquelle vous écrivez ne vous a pas permis de vous appercevoir de cette contradiction.

CURE. Je ne crois point que *la cure, comme celle des lombricaux, conſiſte*, 1° *à vuider la ſaburre... compagne fidelle de ces ſortes de vers...* par des purgatifs; 2° *à affoiblir ou tuer ces vers, les expulſer hors du corps...* par des anthelmintiques; 3° *à en prévenir la nouvelle reproduction....* par des ſtomachiques... Vous ne voulez point, Monſieur, qu'*on charge l'innocent* tænia *du crime des lombricaux;* pourquoi donc l'attaquer avec les mêmes armes? *Rendez-lui*, vous-mêmes, *plus de juſtice*, & ordonnez qu'on le traite avec plus de douceur.

Je conviens cependant que, s'il y a des ſignes de putridité dans les premieres voies, on doit employer les vomitifs (que vous rejettez) & les purgatifs, avec d'autant plus de raiſon que, ſuivant votre façon de penſer, ces médicamens pourroient bien trouver *les cucurbitains*, ou *iſolés les uns des autres*, & en entraîner une partie avec eux, ou bien dans cet *état où les trouva Gabucinus*, *lorſque*, *dans cette gaîne mu-*

queuſe, où il les vit arrangés, ils méditoient un nouvel accouplement. Alors les évacuans pourroient porter l'épouvante dans l'aſſemblée de ces petits républicains, déranger leur projet d'accouplement, les mettre en fuite, & en *forcer* quelques-uns *de ſortir.*

Les anthelmintiques ne rempliroient point la ſeconde indication : » Le (*a*) ver » ſolitaire ne cede point aux vermifuges or» dinaires, c'eſt-à-dire aux amers. « Ceux-ci ne tuent même pas les lombricaux, ſelon Boerhaave (*b*).

3° Il ſeroit inutile de travailler à *en prévenir la nouvelle reproduction*, puiſque ce ver ne ſe reproduit plus, dès que la tête a été expulſée du corps du malade. C'eſt la remarque de tous les Auteurs qui connoiſſent parfaitement la nature de cet inſecte.

Enfin, ſi *la ſécurité conſiſte à ne pas veiller ſur la cure*, pourquoi tant d'indications à remplir ? ou, ſi vous le voulez, pourquoi déſapprouvez-vous qu'on *cherche* & qu'on emploie *des recettes magiſtrales, ou de* bons *ſpécifiques ?* N'eſt-ce pas la voie la plus courte comme la plus ſûre ? Quoi que vous penſiez, je crois que, dans la cure du *tænia*, il ne ſe préſente qu'une in-

[a] *Id.* pag. 370.
[b] *De Virib. med.* pag. 439, &c.

dication à remplir, celle de le tuer ou de l'expulſer tout vivant; & vous avez beau nous aſſurer que les remedes, dont vous avez pris la peine de nous donner un détail aſſez ample, ſont toujours efficaces, l'expérience journaliere dépoſe contre votre aſſertion. » Ce n'eſt pas moi, pour me » ſervir de l'expreſſion d'un excellent Pra» ticien, que je veux qu'on écoute; ce » ſont de grands Médecins, dont je ne ſuis » ici que le foible organe (*a*), « & dont vos *obſervations particulieres*, *quoiqu'aſſez nombreuſes*, ne ſont point capables de balanlancer les témoignages.

» *Omninò curatio lati peculiare quid requi*» *rit*, dit le ſavant Sennert, *Lati vehe*» *mentiora præſidia poſtulant. Lati*, c'eſt » toujours Sennert qui parle, *& longiore* » *& majore* (*quam teretes*) *difficultate ex*» *cernuntur.* «

» Parmi les différentes eſpeces de ver, » il n'en eſt pas, a dit M. Vandermonde, » qui ſoit ſi difficile à combattre que le ver » plat (*b*), qu'on appelle *ſolitaire.* «

Un Auteur, bien inſtruit des vertus des médicamens, en publiant la recette d'un ſpécifique contre ce ver, ajoute que » ſou-

[*a*] Tissot, Avis au Peuple ſur ſa Santé, troiſieme édit. orig. 1767, pag. 60.

[*b*] Journ. de Méd. Tome VI, pag. 306.

» vent il élude la force de tous les autres
» remedes (*a*). «

M. Coulenvaux a fait rendre à un malade un *tœnia* entier ; & il est surpris qu'un seul vomitif eût suffi pour chasser cet ennemi : » Car, ajoute cet habile Praticien,
» combien n'en a-t-on pas employé inu-
» tilement en pareils cas ? «

M. Andry, qui, dans le cours d'une longue & heureuse pratique, avoit inutilement essayé les remedes les plus vanté, crut qu'il falloit chercher nécessairement un spécifique. M. Passerat de la Chapelle, après avoir également éprouvé l'inefficacité des remedes usités, s'est attaché à une pareille recherche. Le D. Herrenchwands a été dans le même cas ; & la découverte de son spécifique a fait dire à un Naturaliste moderne (*b*) : » Qu'y avoit-il de plus à désirer
» pour le bien de l'humanité, qu'un moyen
» sûr & efficace d'expulser du corps hu-
» main ce ver rongeur (*c*) ? De cette foule
» immense de remedes, il n'y en avoit au-
» cun qui opérât bien sûrement. «

Ce n'est donc point l'*idée que plusieurs se*

[*a*] Essais d'Edim. Tome V, pag. 103.

[*b*] Dictionnaire d'Hist. naturelle, Tome V, pag 603.

[*c*] Voyez comme cet Auteur traite l'*innocent tœnia* que vous croyez *dénué d'organes propres à ronger*.

sont formée, mais l'expérience qu'ils avoient *de la difficulté de détruire le ver solitaire par les remedes communs*, qui leur *a fait désirer & rechercher un spécifique approprié.* MM. Andry & Herrenchwands, mieux instruits & plus expérimentés que vous sur cette matiere, l'ont désiré, recherché & trouvé, ce *spécifique approprié.* Mais ils en ont fait un secret; & leurs spécifiques sont, pour ainsi dire, perdus pour les malades qui ne sont pas en état ou à portée de se les procurer. Ainsi, quelle reconnoissance ne doit-on pas à M. Passerat de la Chapelle du service important qu'il a rendu à l'humanité? Aussi heureux dans ses recherches, mais plus généreux que ces deux Auteurs, ce Médecin citoyen découvre un spécifique, & il en publie la recette: son remede est simple, mais il n'en est pas moins efficace; & vous n'en parlez que pour nous dire que *ce remede seul sert de preuve complete à la théorie qu'on a tâché d'établir touchant cet insecte, rien ne prouvant mieux la facilité d'expulser ce ver qu'un remede tel que l'huile de noix;* & vous entendez sans doute que tout autre remede produiroit le même effet? Pour moi, trop borné pour faire une pareille remarque, j'accueillis cette découverte comme elle le méritoit. J'employai ce remede, en 1757: il eut tout le succès que je pouvois en at-

tendre ; & , pour m'aſſurer s'il ſeroit auſſi durable qu'il avoit été rapide, je ne le publiai qu'en 1761 (*a*). Ce terme, pour en conſtater l'efficacité, aura paru ſuffiſant à ceux qui ſavent que ce ver ne tarde pas ſi long-tems à donner des ſignes de ſon exiſtence. Pour vous, Monſieur, loin d'en être convaincu, vous qualifiez ce remede de *prétendu ſpécifique.* Je conviens qu'un homme comme moi ne pouvoit pas ſe flatter d'entraîner le ſuffrage d'un homme comme vous; mais ſi vous aviez fait attention à l'accueil favorable qu'ont fait à cette découverte, ou aux ouvrages de M. de la Chapelle, deux Auteurs à qui vous ne diſputerez certainement par la qualité d'excellens Juges (*b*), vous n'auriez pas dit : *on a cru enfin le trouver* (ce prétendu ſpécifique) *dans l'huile de noix récente & le vin d'Alicante mêlés enſemble, ou pris ſéparément* (c). Celui qui l'a trouvé, ce ſpécifique, n'eſt pas un de ces hommes crédules, qui trouvent tout ce qu'ils cherchent, ou qui voient tout ce qu'ils s'imaginent,

[*a*] Il y a aujourd'hui (12 Octobre 1768) onze ans de cette cure.

[*b*] M. VANDERMONDE, *loc. cit.*

M. ROUX, Journ. de Médecine, Tome XX, pag. 387.

[*c*] Les drogues ne doivent pas être mêlées enſemble.

ni de ces Médecins avantageux, qui, pour avoir fait rendre à leurs malades quelque portion de ver solitaire, leur annoncent hardiment une parfaite guérison. Cet Auteur est trop habile pour s'être fait illusion & trop sincere pour en imposer aux malades. Il ne s'en tient pas même à la premiere épreuve : il sait trop bien » qu'un » seul succès d'un remede nouveau (*a*) est » un seul témoin qui ne fait pas plus de » foi en medecine, que le témoignage » d'un seul homme en justice. « Aussi ne publie-t-il la recette de son remede qu'après en avoir constaté la bonté par différentes épreuves.

C'est sur le témoignage de l'Auteur, & sur le conseil de M. Vandermonde, que j'employai ce remede avec confiance : il réussit ; & j'en publiai le succès, pour engager mes confreres à en faire usage dans l'occasion, & pour encourager l'Auteur à continuer ses glorieux travaux pour le bien de l'humanité & pour l'honneur de la médecine. Je ne connoissois que son nom & sa réputation ; & je n'ai donné des éloges qu'au Médecin, & non à la personne : telles ont été mes vues en publiant mon observation ; ainsi je n'ai point prétendu *faire un vain triomphe pour avoir réussi à*

[*a*] Journ. de Verdun, Juillet 1732, pag. 29.

exterminer ce monstre, comme si par-là j'eusse *mérité les honneurs d'Hercule.*

Après avoir donné la maniere d'agir des huiles, vous avouez *que toute sorte d'huile n'y est pas également propre :* c'est quelque chose que cet aveu ; *& l'on pourroit encore accorder que celle de noix doit avoir la préférence au-dessus de toute autre.* La force de la vérité vous a arraché cet aveu, lors même que vous cherchez à déprécier ce remede. En effet, vous faites ensuite tous vos efforts pour semer des terreurs paniques sur les désordres que pourroient produire les fréquentes doses de cette huile. Rassurez-vous, Monsieur : il n'y a rien à craindre. Vous avez dû voir dans mon observation, que la dame qui en est le sujet rendit l'huile toute pure le quatrieme jour & les suivans. 2° Il ne s'agit point ici d'une inflammation interne, où, prise à grandes doses, cette huile pourroit causer quelques ravages. Enfin, pour dissiper cette crainte qui vous a saisi, je ne veux opposer que vous-même à vous-même. Vous convenez que *l'huile n'agit que comme lubréfiante, empâtante, relâchante, & quelquefois purgative, suivant la dose :* les fréquentes & fortes doses d'huile ne peuvent donc produire d'autre effet que *de lubréfier le canal intestinal,* empâter les vers, &, en purgeant abondamment, les entraîner au de-

hors. On n'a donc pas à appréhender *que cette huile forme des concrétions, des balles ou pelotes d'huile recuite & coagulée*; non certainement pas plus que des bombes & des boulets : ainsi la crainte que vous voudriez inspirer aux malades ne sera heureusement aucune impression sur leur esprit; &, si cela arrivoit, ils en seroient quittes pour la peur.

Quant au vin d'Alicante, il agit, comme vous le dites, *en fortifiant l'estomac & les intestins, en corroborant leurs fibres*, & même *en excitant la vertu expultrice, & la péristase intestinale*, comme le feroit cette *pointe ou aiguillon laxatif*, que vous conseillez *d'allier toujours à ces remedes anthelmintiques*, que vous avez tant vantés.

Vous n'auriez pas eu de peine à nous persuader que votre opinion seroit *la plus avantageuse au public*, si l'avantage que vous nous en promettez étoit aussi réel qu'il l'est peu; mais on ne voit dans votre Ecrit que des raisonnemens, ingénieux à la vérité, mais qui ne prouvent rien, & beaucoup dont l'expérience journaliere démontre le peu de fondement.

Ah! je vois terre, comme disoit Diogene le Cynique : j'ai parcouru vos deux ouvrages, & je finis mes remarques. Vous y avez vu ma façon de penser sur quelques

points de l'hiſtoire de votre protégé : elle eſt fondée ſur la ſaine raiſon, ſur des obſervations conſtantes, ſur l'autorité de pluſieurs excellens Praticiens, & ſur mon expérience. Cependant, comme je cherche toujours à m'inſtruire, ſi vous prenez la peine de me faire voir que j'aie avancé quelque choſe ſans preuve, ou que je ſois tombé dans quelqu'erreur, en ſuivant les ſentimens des Auteurs que j'ai cités, vous me trouverez toujours prêt à me rétracter. » On » ne doit point ſe croire engagé d'honneur » à ſoutenir ce qu'on a avancé, ſeulement » parce qu'on l'a avancé : il y auroit bien » plus d'honneur à s'en dédire. « C'eſt une maxime que j'ai lue quelque part, & dont je ne m'écarterai jamais. Ainſi, Monſieur, je recevrai toujours avec autant de docilité que de reconnoiſſance les avis que vous voudrez bien me donner ; mais, ſi vous ne devez rien ajouter de nouveau à ce que vous avez dit dans votre Obſervation & dans votre Réponſe à M. Robin, je vous promets de garder un profond ſilence. » Rien » de tout ce que vous pourrez alléguer, » pour me ſervir de l'expreſſion d'un ingé- » nieux Ecrivain, ne ſera capable de m'ar- » racher une ligne d'apologie, ni un mot » de repréſailles. «

Mais je crois, Monſieur, que vous en reſterez-là, & que vous direz : *C'en eſt*

fait de mon opinion, *j'ai assez combattu pour elle ;* & je conviendrai à mon tour que *si elle eût pu triompher*, c'eût été par vos écrits.

Si Pergama dextrâ
Deffendi possent, etiam hâc deffensa fuissent.
VIRG. *Æn.* L. II, v. 291 & 292.

OSERVATIONS

Sur quelques Objets de Médecine & de Chirurgie, & principalement sur les Effets de la Ciguë ; par M. MASARS DE CAZELES, Docteur en l'Université de médecine de Montpellier, Associé à l'Académie royale des Sciences & Belles-Lettres de Béziers, Médecin à Bedarieux (a).

L'art épineux de guérir nos maux a longtems occupé les anciens Médecins, & fixe sans relâche les regards des modernes ; mais ont-ils rempli les engagemens qu'ils ont contractés, pour ainsi dire, avec leurs concitoyens, lorsqu'après s'être chargés du poids orageux de leur conservation, ils ont osé se produire dans cette carriere, sans autre défense qu'un talent circonscrit à

(*a*) Le précis de ces Observations a été lu à la séance publique de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Bésiers, le......... Mars 1770.

combattre les maladies qu'on appelle *curables*, & à n'oppoſer que de vains palliatifs contre toutes celles que nos préjugés nous ont fait regarder comme au-deſſus de nos tentatives & de nos efforts ?

Les Storck, les Van-Swieten, les Lambergen, les Darluc, les Akenſide, &c. ces hommes rares, mais vraiment éclairés ſur l'importance & l'étendue de leurs obligations, n'ont pas ce reproche à ſe faire; &, s'ils n'ont pas été les premiers à nous apprendre qu'avec du génie, de la conſtance & du travail, tous les champs, quelque ingrat qu'en fût le ſol, ſeroient fertiles en lauriers, nous les avons vus au moins, pénétrés de cette vérité, ſe dégager, avec le plus d'éclat & de ſuccès, des entraves de nos erreurs, enchaîner la rage des poiſons, & tirer du ſein de leur férocité, des armes victorieuſes contre ces mêmes maux que la ſuperſtitieuſe impéritie nous avoit fait regarder comme invincibles, & dont elle avoit ſi bien conſacré l'inſurmontable indépendance, qu'il en eſt qu'elle ne craignoit pas d'appeller *noli me tangere*.

Mais qu'ont produit ſur nous ces ſublimes exemples ? quelqu'eſſai d'imitation impatiente, imparfaite, &, par conſéquent, ſans ſuccès.

Il en falloit bien moins à l'intolérant amour-propre pour éterniſer ſes préven-

tions, & à la dédaigneuſe inſuffiſance, pour lui faire méconnoître la vérité: auſſi ſe ſont-ils hâtés de conclure du réſultat de leurs recherches, que, quand il n'auroit pas été conforme à l'infaillible doctrine de leurs opinions, il ſuffiroit que les médicamens qui en font l'objet, fuſſent réputés venéneux, pour que la raiſon dût les proſcrire, & qu'il valût mieux mourir martyr de maladies inconciliables avec l'intégrité de notre exiſtence, que de tenter de vivre, en les étouffant par de ſemblables moyens.

Plus révolté de ce ſophiſme, qu'effrayé des chimériques périls dont on s'eſt plu de hériſſer la route que ces grands hommes nous ont tracée, je n'ai pu voir l'humanité expirante, ſans tâcher de les ſuivre à la lueur de leurs flambeaux : en vain les ténebres de l'oubli commençoient d'en obſcurcir la lumiere ; je me ſuis méfié de l'injuſtice, & je m'en félicite : non que toutes mes cures ſoient abſolues & radicales ; mais j'en regarde le plus grand nombre comme telles, quoique le noyau des tumeurs, qui en font principalement l'objet, ſubſiſte plus ou moins encore dans quelques ſujets.

Ce n'eſt pas, en effet, dans les reſtes inanimés d'un vice local que le mal exiſte : nous voyons tous les jours des crêtes, des exoſtoſes, &c. éluder l'action du mercure, ſans qu'on en ſoit, pour cela, moins guéri

de la maladie pour laquelle on l'avoit employé. Il ſuffit donc d'avoir mis ces vices hors d'état de nuire, d'en avoir atteint la cauſe, pour qu'on n'en ait rien à redouter dans les ſuites.

Quand on caveroit au plus fort, & qu'on excluroit mes cures de ce privilege, je n'en aurois pas moins lieu d'eſpérer qu'avec un peu plus de perſévérance, de combinaiſons rationnelles des différens agens que les grands hommes dont j'ai parlé nous ont propoſés, & ſans négliger aucun des autres moyens propres à en favoriſer l'effet, je ſerai aſſez heureux pour pouvoir vous les préſenter un jour ſous un point de vue plus ſatisfaiſant.

L'eſquiſſe que je vais en donner, n'a d'autre objet que d'exciter le zele de mes confreres, de les inviter à répéter mes épreuves, & à ne pas ſe méfier plus de la ciguë, de la juſquiame, de la *bella-dona*, du *ſolanum*, du ſublimé, &c. que de l'*opium*, du tartre-émétique, du turbith minéral, & autres poiſons qui, conduits par des mains induſtrieuſes & intelligentes, ſont de nos jours la baſe des cures les plus merveilleuſes.

Dans toutes ces vues, j'ai cru qu'il me ſuffiroit, pour le préſent, de tranſcrire la Lettre que j'ai adreſſée, à ce ſujet, à M. Pelet, de Milleau en Rouergue, Médecin auſſi

recommandable par ſon zele pour tout ce qui a rapport aux progrès de la médecine, que par ſa ſageſſe & ſes talens. D'ailleurs cela me fournira l'occaſion de vous faire part de quelques faits étrangers à ceux-ci, qui, dans un Mémoire plus méthodique, ſe ſeroient trouvés déplacés.

LETTRE *à M. PELET, Médecin à Milleau en Rouergue.*

Si j'ai été ſi long-tems, Monſieur, à répondre à votre Lettre, & à vous faire mon compliment ſur celle que vous reçûtes de M. de la Condamine, & ſur le préſent qu'il vous fit, c'eſt que je voulois avoir quelque choſe de poſitif à vous dire ſur les malades que j'ai ſoumis à l'uſage de la ciguë, & vous féliciter, en même-tems, du ſuccès avec lequel vous avez pratiqué l'inoculation à Montauban, où vous étiez appellé pour lors, & d'où j'ai ſu que vous étiez de retour, couvert de gloire, & chargé d'applaudiſſemens, quoique je fuſſe inſtruit que les ſujets qu'on vous deſtinoit n'avoient rien moins qu'une conſtitution propre à en attendre du ſuccès, & que vos amis fiſſent tous leurs efforts pour vous détourner de l'entrepriſe.

Le jeune Monſieur, âgé de quatre ans, que vous venez enfin de rétablir d'une eſpece de cours-de-ventre colliquatif, qu'il

traînoit depuis près d'une année, ne ſauroit manquer de réuſſir dans l'état où vous me le repréſentez : il me tardera d'en apprendre le ſort, & que les meſures que vous avez priſes avec cet infirme, ajoutent ce ſurcroît de gloire aux triomphes que vous avez juſqu'ici ménagés à l'inoculation.

Cette pratique, dont je ne puis me diſpenſer d'être le Partiſan, tant qu'elle ne ſera pas dirigée par l'empyriſme, qu'une méthode éclairée en conduira les pas, qu'il nous ſera permis d'y préparer les ſujets ; de combattre les différens accidens qui pourront ſurvenir, ſoit avant, ſoit après l'érup-ption, lorſque leur véhémence, ou d'autres cas l'exigeront, & juſqu'à ce que tous les Princes de la terre ſe ſoient ligués pour extirper la petite-vérole naturelle (ſi tant eſt que ce projet, dont on nous flatte, ſoit ſuſceptible d'être exécuté, & que nous ne portions pas le germe d'un ſi barbare fléau) : cette pratique, dis-je, ſouffre encore dans ce pays les contradictions les plus ſéduiſantes & les plus propres à faire impreſſion ſur le Philoſophe & le Citoyen. Mais je vous aſſure que j'en ſuis beaucoup moins affecté, lorſque je vois que, pour donner du poids à ces contradictions, on met ſur le compte de l'inoculation certains retours de petite-vérole auſſi peu nombreux que ceux dont on charge la petite-vérole ſpon-

tanée, à Paris, mais dont on n'a pas vu, que je ſache, d'exemple bien conſtaté en province; comme ſi on étoit en droit de prétendre, en ſuppoſant les faits vrais, que l'inoculation dût être plus efficace pour mettre à couvert de ces retours, que la petite-vérole elle-même, & qu'on dût plus exiger, à cet égard, de la premiere que de la ſeconde (*a*).

(*a*) J'obſerverai, au ſujet des retours de la petite-vérole, qu'on peut quelquefois d'autant plus s'y méprendre, qu'un Auteur moderne, & qui paroît très-verſé dans tout ce qui a rapport à cette matiere *, prétend que, *quelle que ſoit la nature, juſqu'ici inconnue, du virus variolique, il n'eſt pas moins vrai que les ſignes qu'il donne de ſon exiſtence, ſont très-ſouvent incertains, & qu'il eſt difficile de ne pas ſe tromper ſur ſa préſence, parce que la petite-vérole eſt une maladie ſi extraordinaire, qu'elle prend la forme des autres, ſans reſſembler à aucune, & qu'elle met tous les jours en défaut la nature, l'art & l'Artiſte.*

Mais, ſans pouſſer les choſes ſi loin, j'obſerverai que, depuis vingt-quatre ans que je fais la médecine, j'ai vu pluſieurs épidémies de vérolette, *variolæ lymphaticæ*, dont les boutons gros, pleins de pus, laiſſoient ſur la peau des excoriations indélébiles, & des taches ſi reſſemblantes à celles de la petite-vérole, qu'à n'en juger que par ces ſignes, on auroit aſſuré que les convaleſcens venoient de l'eſſuyer; en ſorte qu'étant chargé, lors d'une de ces épidémies, du ſoin des deux

* M. PAULET, *Hiſtoire de la petite-vérole*, Tome I, pag. 334.

On fait plus, on évoque de leurs tombeaux les mânes de ceux qui sont morts enfans de madame de Frégeville, leur vérolette imita si bien l'invasion, la marche & les périodes de la petite-vérole, à la durée près, qui fut un peu plus courte, que, quoique la fievre, qui précéda l'éruption, n'eût rien de considérable, que je ne fusse jamais dans la nécessité de faire garder le lit à mes petits malades, & que les boutons, qui suppurerent, fussent mêlés avec plusieurs autres qui resterent toujours lymphatiques, & se dissiperent beaucoup plutôt, les premiers, qui constituoient le plus grand nombre, avoient parcouru leur tems avec tant de régularité, ils avoient fourni une suppuration si décidée, si bien taché la peau, & y avoient laissé des cicatrices si sensibles, que je fus incertain si les petits Frégeville n'avoient pas une petite-vérole discrete, jusqu'au moment où j'appris qu'ils avoient éprouvé l'un & l'autre, quelque tems après, une petite-vérole des mieux étoffées..... Que d'assertions hazardées. La finesse des nuances qui séparent, dans certains cas, les maladies, ne pourroient-elles pas déterminer, sur-tout chez les personnes qui ne seroient pas de l'art ?.... Que de nourrices, que de meres n'y ont pas été trompées ? Et, après avoir qualifié bonnement de *petite-vérole* ce qui n'en auroit eu que l'apparence, n'ont-elles pas accrédité la vraie ou chimérique prétention de ceux qui ont cru l'avoir observée plusieurs fois dans le même sujet ?... S'il fût arrivé qu'un Inoculateur eût employé un levain tel que celui de la premiere maladie des petits Frégeville, où auroit été le prodige que ses inoculés eussent ensuite contracté

dans le courant de l'inoculation, ſans examiner ſi leur deſtruction doit être imputée à cette pratique, ou à des maladies qui en ſoient totalement indépendantes, & ſans faire attention qu'il ſeroit déraiſonnable de vouloir que l'inoculation en fût le préſervatif, ou qu'elle mît à couvert des probabilités d'une mort naturelle, dont l'impoſſibilité de la prévoir auroit fait que le terme s'en fût trouvé marqué à cette époque.

Obſervez que le nombre de ces revenans, quoique pris des quatre coins du monde, eſt ſi petit, qu'il ne doit être comparé qu'à zéro, & qu'on ne peut ſe diſſimuler le vuide de cette objection, qu'en fermant les yeux aux preuves qui en réſultent, en faveur des deſtructions fortuites qui lui ſervent de baſe, & qu'en ouvrant une oreille inſenſible aux cris des victimes innombrables que nous livrons, pour ainſi dire, annuellement en aveugles à la pe-
la vraie petite-vérole, & donné lieu de croire fauſſement à la reproduction d'une hydre dont il ne faut, dans ce pays, écraſer qu'une ſeule fois la tête pour être moralement sûr qu'on n'aura plus à la combattre de la vie.

Quoi qu'il en ſoit de cette derniere vérité, au moins eſt-il toujours bien certain que, quelques ſoins qu'on ſe ſoit donnés pour inoculer la petite-vérole à ceux qui, par le moyen de l'art ou de la nature, avoient déjà paſſé par cette épreuve, on n'a jamais pu parvenir à la leur procurer de nouveau.

tite-vérole ſpontanée, lorſque, ſans diſtinction d'âge, de tems, de circonſtance, de diſpoſition de ſujets, nous négligeons les moyens que l'inoculation nous fournit d'en diriger l'invaſion, & d'en maîtriſer les fureurs.

Quant aux reproches ultérieurs qu'on fait à l'inoculation, tels, entr'autres, qu'elle perpétue la petite-vérole naturelle; qu'il en eſt mort (de celle-ci) depuis l'établiſſement de l'inoculation à Londres, trente-ſept par mille de plus; que la boîte d'un Inoculateur eſt pire que celle de Pandore, &c. on ſent bien que tous ces vices, s'il ſont réels, ne ſont pas des dépendances néceſſaires de l'inoculation, qu'ils n'en ſont que des accidens, & qu'avec un peu plus de vigilance & de précautions de la part des inoculés, & des Inoculateurs, il ſeroit aiſé d'y remédier.

Au ſurplus, quand on nous répéteroit cent & cent fois *que la petite-vérole nous eſt étrangere; qu'elle nous vient des eaux du Nil; qu'il n'eſt pas néceſſaire que nous l'ayions; que nos peres ne la connoiſſoient pas; qu'au lieu de chercher à la répandre, nous devrions imiter les Hottentots, qui en furent ſi long-tems exempts, & lui oppoſer des barrieres, &c.* il ne ſeroit pas moins vrai que, dans l'état où ſont les choſes, elle ne ſauroit être regardée que comme innée aux habitans du pays où elle

eſt

eſt répandue, & comme un mal auſſi inévitable pour ces habitans, que l'eſt pour l'enfance le travail de la dentition.

Partir du bonheur dont jouiſſoient les Hottentots pour argumenter contre l'inoculation, ce ne ſeroit pas moins s'écarter de la theſe, que ſi l'on s'aviſoit de conclure de ce que les Anglois ſe ſont défaits des loups, qu'une nation auſſi éclairée que la France, ſeroit inexcuſable de ne pas ſe hâter de les imiter à cet égard.

Du reſte, je ne prétends cenſurer perſonne. Sectateur du bien public & de la vérité, aucune conſidération ne peut m'empêcher de leur offrir les premiers hommages : ce devoir rempli, je n'en ſuis pas moins ardent à rendre juſtice à ceux qui ne penſent pas comme moi, & moins empreſſé, lorſqu'ils m'ont convaincu, d'élever des trophées de reconnoiſſance au zele patriotique qui les anime. Mais venons aux obſervations dont vous avez la bonté de me demander le détail.

Je crois avoir marqué, dans ma Lettre du mois de Septembre dernier, que la Religieuſe continuoit de ſoutenir au mieux la ciguë ; que ſes digeſtions, qui étoient habituellement dérangées, l'étoient infiniment moins depuis l'époque de ce remede ; que la tumeur adhérente, qu'elle porte à la mamelle droite, véritablement cancé-

reuse, déclarée telle par deux Médecins de Paris & trois de Toulouse, étoit mobile, moins sensible, moins douloureuse, moins volumineuse. A peine ma Lettre fut partie, que la tumeur devint très-rouge, très-lancinante, & qu'elle s'ouvrit. Elle ne fournit d'abord qu'un peu de sang, &, bientôt après, un pus ichoreux : au bout de quelques jours, il s'éleva, sur les bords de l'ulcere, une excroissance fongueuse ; le tout fut lavé avec la décoction de ciguë, & pansé avec un cérat anodin.

Dans l'espace d'un mois, & sans autre secours externe, l'excroissance fut totalement détruite, & l'ulcere parut se cicatriser, avec une diminution notable des cuissons & des élancemens.

Après un succès aussi surprenant qu'inespéré, la tumeur s'étant couverte d'écailles blanchâtres prurigineuses, ainsi que l'ulcere qui cessa de couler, ces écailles tomberent au bout de quelque tems, & il exsuda des endroits qu'elles recouvroient beaucoup de sang & de sérosités.

Ces accidens ont disparu, & se sont renouvellés à plusieurs reprises, notamment aux époques du flux périodique, qui a souffert, & qui souffre par intervalles, des suppressions de quelques mois, des retardemens moins considérables, & enfin des diminutions telles qu'on doit les attendre

d'une personne âgée de cinquante ans, & qui, sans le secours de la ciguë, ne seroit plus vraisemblablement dans le cas de cette évacuation ; car j'ai éprouvé que la ciguë étoit merveilleuse pour en déterminer les retours & les maintenir, & cet effet m'a été confirmé par le célébre M. Fouquet de Montpellier.

Lors de ces événemens, je n'ai pas laissé de faire continuer intérieurement la ciguë: la dose même en a été augmentée par progressions méthodiques ; & j'ai fait user de plus, suivant les circonstances, tantôt du petit-lait, tantôt du lait d'ânesse, de l'eau de chaux d'écailles d'huitres, de poudre de cloportes, de cloportes presque vivans, de demi-bains, de pédiluves tempérés, de la saignée, &c. ; & j'ai eu la satisfaction de voir que la tumeur avoit considérablement diminué, de même qu'une autre tumeur qui s'étoit établie à la mamelle gauche, dont la malade assure ne s'être apperçue que quelque tems après s'être mise à la ciguë, & que je crois de beaucoup antérieure.

Mais, indépendamment de la diminution de ces tumeurs, l'ulcere est entiérement fermé ; & il est si peu question aujourd'hui de douleurs, de cuissons & d'élancemens, que la malade, qui ne pouvoit autrefois faire le moinde mouvement sans en souf-

frir davantage, coud, tricote, file, fait du point de perruque, se lace & s'habille sans le secours de personne; qu'elle a repris les exercices de la communauté; qu'elle fait maigre le vendredi & le samedi, & a essuyé, de fraîche date, une fiévre putride bilieuse, sans le moindre inconvénient du côté de la tumeur.

La malade m'écrit, du 5 Janvier 1770, *qu'elle me doit, après Dieu, la vie; qu'elle est comme guérie de sa glande*, (c'est le seul nom que je crus devoir donner à son mal); *qu'elle passe les deux mois sans s'appercevoir si elle subsiste, & qu'elle est si bien consolidée, qu'il ne reste qu'une écaille de la grandeur d'un ruban d'un liard, sans rougeur, que comme les endroits où l'on a eu une brûlure.*

Elle finit sa Lettre en me disant, *que ma cure est trop glorieuse pour l'abandonner; qu'elle la publie à toutes les personnes capables d'en connoître le prix; que les personnes, qui ont été témoins de sa triste situation, ne peuvent se le persuader; qu'elle en est elle-même étourdie; que sa reconnoissance & sa confiance sont plus capables de se sentir que de s'exprimer.*

La dame scorbutique, qui se plaignoit, depuis assez long-tems, d'une glande à la mamelle droite, avec sentimens de cuisson, de feu & d'élancemens, a pris, quitté

& repris la ciguë, & n'en a retiré, jusqu'à présent, d'autre avantage que beaucoup de calme : sans ces circonstances, les choses n'en iroient vraisemblablement que bien mieux.

La demoiselle, attaquée d'un squirrhe douloureux aux ovaires, & dans le corps de *l'utérus*, n'a usé que, pendant vingt ou vingt-cinq jours, de l'extrait de ciguë : elle n'en éprouva d'abord ni bien ni mal. La petite provision qu'elle avoit ayant fini, elle en fit porter d'autre, qui lui procura, à la premiere prise, des vertiges, des séche-resses de gosier, des obscurités de vue, des tremblemens, des absences momenta-nées, &c. qui ne céderent qu'avec peine à nombre d'acides végétaux & minéraux, que je fus obligé de lui prescrire. Ces acci-dens dissipés, je l'engageai à faire de nou-veau l'essai de ce remede : la même scène se renouvella. Je la sollicitai vainement depuis d'en faire un troisieme essai avec de la nou-velle ciguë : je ne pus jamais l'y déter-miner, tant elle étoit alarmée de son état passé, & des impressions qu'elle en ressen-toit encore.

La derniere ciguë qu'on lui porta, étoit elle mal préparée ? Y auroit-il des constitutions qui ne sauroient soutenir un certain tems l'usage de ce remede ; ou bien étoit-ce de l'extrait de jusquiame qu'on

lui envoya par mégarde, ainsi que j'ai tout lieu de le soupçonner, & dont la dose fut prise telle que celle de la ciguë, quoiqu'en débutant, elle dût être infiniment moindre ?

Quoi qu'il en soit, après que les vertiges du poison eurent disparu, que les ébranlemens qu'il avoit déterminés dans les nerfs, & qui se soutinrent pendant plusieurs mois, eurent entiérement cédé, & sans autre artifice, la malade se trouva quitte du squirrhe & des douleurs. En m'annonçant cette agréable nouvelle, le 15 Octobre 1769, on m'ajoute : *M. Molenier* (Médecin très-éclairé, & le Médecin de la demoiselle) *en est abasourdi.*

Le sujet qui souffroit de tumeurs scrophuleuses aux aisselles, alla au mieux, après trois mois de ciguë. Je crois vous avoir instruit, dans le tems, de la nature de ces tumeurs : elles étoient si grosses & si sensibles, qu'elles l'empêchoient de baisser les bras, & de s'en servir ; elles s'abscéderent. Je crois vous avoir instruit, en même tems, des violentes douleurs de tête que la ciguë lui causoit dans les commencemens, des bains que je mis en pratique, des saignées que je lui fis faire pour le calmer, des boissons délayantes dont je l'inondai, & du succès avec lequel il revint ensuite à la ciguë, que je lui avois fait suspendre lors

de ces orages, qui se renouvellerent à trois reprises différentes, & dont je triomphai toujours par les mêmes moyens. Je le vis, pendant plus de six mois, à Bédarieux, après qu'il eut quitté la ciguë, exerçant le métier de tonnelier, qu'il avoit embrassé. Ses tumeurs étoient presque toutes fondues; mais il y en avoit qui couloient encore un peu : quand je lui proposois de revenir à son remede, pour mettre fin entiérement à ses maux, il me répondoit qu'il se portoit bien; ce qui lui restoit de son ancien état étoit si peu de chose, qu'il ne s'en occupoit point : il vaquoit aux fatigues de son métier; il ne portoit pas plus loin son ambition. Long-tems après, j'appris qu'il avoit contracté une maladie de poitrine très-sérieuse; je ne sais ce qu'il est devenu.

Le Prêtre cataracté lit actuellement dans son bréviaire : je fus fort étonné de le trouver dane la rue, sans guide, & sans canne : je l'abordai; il me reconnut à la voix, car il ne m'avoit jamais vu, quoiqu'il fût venu plusieurs fois chez moi pour me consulter. J'examinai ses yeux : les crystallins en étoient beaucoup moins opaques. Il a substitué à l'extrait de ciguë, dont il s'est lassé, une espece de cataplasme fait avec les feuille de cette plante, qu'il pile dans un mortier, & qu'il applique sur les yeux, le soir

à l'heure du ſommeil ; ce topique lui fortifie, à ce qu'il prétend, merveilleuſement la vue.

Le jeune homme, malade de tumeurs ſcrophuleuſes, abſcédées ſous le menton & au col, avec un gonflement ſi prodigieux de cette derniere partie, qu'on auroit dit qu'elle ne faiſoit avec la tête, qu'un tout monſtrueux, d'égale rotondité, prit, pendant deux mois, la ciguë avec tant de ſuccès, que malgré les fêtes bachiques dont il lui arrivoit par fois d'égayer ce remede, le col revint à ſon état naturel, & que la plupart des ulceres ſe cicatriſerent. J'eus beau l'exhorter de mettre un frein à ſes écarts, il aima mieux renoncer à la guériſon prochaine, & abandonner la ciguë, que de ſe contraindre. Je le vois aſſez fréquemment dans les rues, exerçant les plus pénibles métiers ; il ne paroît pas que le mieux dans lequel je l'ai laiſſé, ait dégénéré.

La dame malade d'une tumeur ſi dure, ſi groſſe, ſi douloureuſe, ſi fatiguante, ſi incommode à la mamelle gauche, qu'elle étoit obligée de laiſſer ſon corſet béant, de la ſoutenir avec une eſpece de ſuſpenſoir, & qu'elle ne pouvoit y ſupporter, non-ſeulement le poids des couvertures, mais même celui des draps du lit, après avoir uſé pluſieurs mois de la ciguë,

avec une diminution notable de la douleur, des cuissons, des demangeaisons, des pesanteurs, du volume, des élancemens, fit une chute de cheval, & eut un si grand effroi, qu'on la porta évanouie sur son lit.

A peine eut-elle repris ses sens, que son premier soin fut de voir si la tumeur n'avoit pas souffert de la chute: quelle fut sa surprise de ne la pas trouver! Surpris autant qu'elle d'un événement aussi inopiné, & craignant que la matiere de la tumeur répandue tout-à-coup dans le sang n'y produisît de mauvais effets, je la fis saigner, purger & repurger, après quoi je la fis revenir à la ciguë, à titre de préservatif.

Malgré cet antidote, & après une éclipse de plus d'un mois, la tumeur reparut peu-à-peu, mais plus profondément dans la mamelle: il est vrai qu'elle étoit indolente, moins dure, & beaucoup moins volumineuse. Je fis suspendre la ciguë; & je prescrivis le *solanum scandens, sive dulcamara*, dont je faisois prendre la décoction, le matin à jeun, avec parties égales de lait. Ce remede n'ayant produit aucune amélioration, & n'ayant fait que maintenir les choses dans leur état, j'y fis insister; & de plus je fis revenir, le soir, à la ciguë, dans l'idée que l'action simultanée de ces deux agens ne sauroit produire que de

bons effets ; mais, à la ſuite d'un léger coup de pied qu'un enfant que la malade portoit entre ſes bras, lui donna ſur la mamelle affligée, il ſurvint une hémorrhagie ſi opiniâtre, qu'elle continua pendant huit jours, malgré deux ſaignées aux bras, qui furent faites à cette occaſion.

Les premiers jours elle donnoit, par intervalles, à fil non interrompu, un ſang vermeil, qui ne ſe cailla point. Dans les ſuites, ce ne fut qu'une exſudation ſanguinolente pâle, qui obligeoit de changer de linge, de demi-heure en demi-heure. Cette hémorrhagie ſe termina par un écoulement d'une matiere ſéreuſe, qui dura pendant près d'un mois, quoiqu'il diminuât inſenſiblement tous les jours. Enfin, il ſe tarit avec une amélioration ſi marquée des accidens dont il reſtoit encore quelqu'impreſſion, & une diminution ſi conſidérable de la tumeur, que ce n'étoit que par les recherches les plus ſcrupuleuſes du tact, que la malade jugeoit que ſa mamelle n'étoit pas encore entiérement libre.

Lorſque l'hémorrhagie ceſſoit, on ne pouvoit reconnoître à l'œil le lieu où le ſang avoit jailli. Tout le tems qu'elle dura, je fis appliquer ſur la mamelle des cataplaſmes faits avec la mie de pain, les fleurs de ſureau, les roſes rouges, & l'eau végéto-minérale de M. Goulard. Dans la

ſuite, je ne me ſervis que des feuilles de *dulcamara*, battues entre les mains.

Ce qui me ſurprit le plus, lors de ces événemens, c'eſt qu'indépendamment de l'hémorrhagie dont il vient d'être parlé, & des deux ſaignées qui avoient été pratiquées dans le tems de l'exſudation ſanguinolente, il ſurvint pluſieurs hémorrhagies du nez, qui m'obligérent de revenir à la ſaignée. Poſtérieurement, une nouvelle hémorrhagie du nez m'ayant déterminé à faire ſaigner de nouveau, le ſang ne prit qu'à la longue une très-légere conſiſtance dans la palette, non plus que celui des premieres ſaignées.

On m'écrivit, du 11 Mars 1770, *que le mamelle malade n'eſt pas plus volumineuſe que la ſaine; qu'elle eſt de la même couleur; qu'elle a à-peu-près la même ſoupleſſe; que le germe ſphérique de glande qui reſtoit, eſt devenu plat, & a diminué au moins de la moitié; que, depuis la ceſſation de l'écoulement ſéreux, il s'eſt établi, au-deſſous de ce reſte de glande, une croûte de la grandeur d'un pois vert, qui tombe tous les quinze jours, ou tous les mois; qu'après la chute de cette eſcarre, on reconnoît une petite fente imperceptible, d'où ſuinte, pendant quatre ou cinq jours, une eſpece de ſéroſité rouſſâtre, dont le total rempliroit à peine un œuf de poule; après*

quoi, le ſuintement diſparoît, la croûte recommence; que la malade en eſt ſi peu incommodée, qu'elle ne s'en apperçoit que par l'humidité de ſes mamelles, & qu'elle fait ſi peu attention au reſte de glande qui ſubſiſte, qu'elle ſe couche indifféremment ſur ce côté comme ſur l'autre, & ſoit que la mamelle ſoit ouverte ou fermée.

Je vais lui faire reprendre la ciguë, qu'elle a diſcontinuée depuis vingt jours, & y ajouter le ſublimé doux, pour tâcher de débarraſſer entiérement la mamelle; après quoi, ſi le ſuintement reparoît, je ferai ouvrir un ou deux cauteres pour l'épuiſer. Dans l'état où ſont les choſes, je crois qu'il convient de ne pas le dérouter, & qu'il eſt plus avantageux de l'abandonner à lui-même.

Une dame qui traîne depuis plus de dix ans une tumeur ſquirrheuſe, inégale, très-dure, très-étendue dans tout le corps de *l'utérus*, avec de fréquentes coliques utérines, douleurs, tiraillemens, gonflemens dans le bas-ventre, inſomnie, difficulté de ſe coucher, impoſſibilité de le faire ſur aucun des côtés, uſoit, depuis ſix mois, de l'extrait de ciguë, avec une diminution ſenſible des accidens qui accompagnoient cette tumeur, & beaucoup plus de calme, d'abondance & de régularité dans l'écoulement périodique.

Une fievre continue, avec redoublemens, dont elle fut attaquée le mois de Juillet dernier, fit suspendre ce remede. La crainte que la fievre qu'elle venoit d'essuyer n'en fût le produit, empêcha cette dame de le reprendre après qu'elle fut rétablie. J'eus beau la solliciter, le retour de ses anciennes souffrances opéra la docilité que je n'avois pu obtenir. Il paroît qu'elle reprend la ciguë avec le premier succès. Pour en hâter l'effet, j'y joins, depuis quelques jours, *l'aquila-alba.*

Une heure après avoir avalé ce mêlange, il lui semble qu'il se fait un travail dans la tumeur : elle y éprouve comme des sentimens de piquure & d'ébranlemens passagers, qui me font bien augurer de l'effet du remede.

Si je m'apperçois que mes Observations vous soient agréables, en vous faisant part de l'état ultérieur de mes malades, je vous instruirai de celui d'une demoiselle qui souffre, depuis quatre ans, d'un ulcere carcinomateux à la mamelle droite, avec une érosion très-étendue des tégumens, d'où suinte une ichorosité noirâtre, fétide, corrosive, & qui n'est à la ciguë que depuis environ quatre mois, mais avec tant d'avantage, que les tégumens sont presque régénérés ; que la matiere que l'ulcere fournit prend peu-à-peu la couleur & la consistance de pus ;

qu'elle n'exhale plus de mauvaiſe odeur, & que tous les autres ſymptômes baiſſent ſenſiblement tous les jours. Je fais laver l'ulcere & la tumeur avec la décoction de *dulcamara*.

Ces jours derniers, l'ulcere a fourni une hémorrhagie ſi conſidérable dans la nuit, qu'elle avoit percé juſqu'au lit de plume. Il en avoit paru quelqu'autres antérieurement, mais de peu de conſéquence. Elles ſe ſont toutes taries ſans ſecours, & n'ont jamais été précédées de marques de pléthore générale. La malade ſent ſa mamelle ſoulagée après les hémorrhagies.

Je ne ſerois pas éloigné de croire que la ciguë agit preſqu'autant ſur la partie rouge du ſang, que ſur la partie lymphatique de ce fluide, & qu'il ne faudroit uſer qu'avec la plus grande circonſpection de ce remede, dans le cas de fonte & de diſſolution du ſang.

Excuſez la longueur de ma Lettre. Le plaiſir de m'entretenir avec vous, & l'importance de la matiere m'en ont fait paſſer les bornes, ſans m'en appercevoir. Je ſens même que je vais abuſer encore de votre patience ; mais je n'ai plus qu'à vous faire part d'un fait qui m'a paru ſingulier.

Un payſan menoit au pré, le mois d'Août dernier, un cheval qu'il avoit attaché avec une longue corde au pied de derriere.

Le cheval ayant pris le galop, le payſan

eut beau vouloir le retenir par la portion de corde qui lui restoit dans la main ; il alloit être entraîné, lorsqu'il s'avisa de passer subtilement ce bout de corde autour d'un jeune arbre qui se rencontra sur ses pas, & de s'entortiller imprudemment le pouce avec la même corde.

Ce surcroît de résistance, loin de ralentir la fougue du cheval, ne sert qu'à la redoubler. Il s'élance. On entend un bruit, comme de quelque chose qui se rompt. Il fait suivre la corde, & s'échappe de l'arbre & de la main qui a voulu l'arrêter.

Le paysan, surpris du bruit qui a frapé son oreille, croit que quelque branche de l'arbre a été cassée. Ses yeux le détrompent. Il s'en va, tout hors d'haleine, joindre le cheval au pré, & trouve au bout de la corde un doigt, dont l'évulsion récente l'étonne d'autant plus qu'il ne savoit pas lui manquer.

Il le détache. Il s'examine. Il perdoit quelques gouttes de sang, & se voit privé du pouce, sans l'avoir senti.

Les tégumens en étoient contus, & déchirés transversalement à l'articulation de la troisieme phalange, & un peu plus bas ; & la fracture s'en étoit faite avec bruit, vers le milieu de la seconde phalange, d'où pendoit, en son entier, le tendon du muscle fléchisseur de ce doigt.

La plaie ne fut ſuivie d'aucun accident fâcheux. Deux ſaignées, un régime anti-phlogiſtique, des cataplaſmes faits avec la mie de pain & l'eau végéto-minérale, appliqués ſur l'avant-bras ; des compreſſes dans la même eau, avec leſquelles je faiſois couvrir le coude & la main, calmerent non-ſeulement une douleur chaude, prurigineuſe, mais même diſſiperent une eſpece de ſtupeur & d'engourdiſſement qui ſe firent ſentir, pendant pluſieurs jours, dans l'intérieur de l'avant-bras & juſqu'au coude, & empêcherent l'inflammation & le dépôt que je craignois.

Il n'y eut point d'hémorrhagie. Il ne ſortit que quelques gouttes de ſang ; & le pouce fut panſé avec de la charpie brute mollette, en attendant que la ſuppuration, aidée d'un digeſtif convenable, entraînât ce qui reſtoit dant la plaie des éclats de la phalange, ou nous mît à même de le retirer ſans violence.

Mais, au bout de quelques jours, le payſan impatienté de la longueur de notre cure, & plus encore du régime où nous le tenions, voulut vivre à ſa mode, & ſe conduire à ſa guiſe. Une pommade, faite avec l'huile & la cire, & lavée dans le vinaigre, à laquelle il ſubſtitua un liniment fait avec l'huile, le lard fondu & le ſuc de la ſeconde écorce de ſureau, furent les ſeuls remedes qu'il employa. Dans peu, il fut en

état de labourer. La plaie ne donna presque point de pus ; il n'en sortit pas la moindre esquille, & se cicatrisa dans un mois.

Voilà, si je ne me trompe, de quoi exercer votre sagacité ; car, quelle que soit l'insensibilité *Hallérienne* des tendons, un pouce écrasé & arraché à un homme sain, robuste & vigoureux, sans qu'il le sente, & sans que les artérioles qui y aboutissent donnent de sang, n'en sera pas moins rangé dans la classe de ces problêmes que la nature, assez souvent mystérieuse, se fait un jeu de nous proposer, que le défaut d'une certaine suppuration dans une plaie aussi contuse, & sa cicatrisation avec les débris d'une phalange dont les fragmens ne pourroient être regardés que comme corps étrangers.

Je garde le pouce de l'infortuné paysan dans l'esprit-de-vin.

OBSERVATION

Sur une Diarrhée guérie par l'application d'un cautere, dans un Enfant attaqué de la teigne ; par M. VIALEZ, Maître en Chirurgie de la ville d'Agde.

Je viens de lire dans le Tome IV du Journal de Médecine, deux Observations

ſur les Dyſſenteries habituelles, guéries par des coups d'épée, & une troiſieme ſur une Diarrhée guérie par le dépôt de pluſieurs glandes du cou, qui s'abſcéderent. En publiant ces ſurprenantes guériſons, votre célébre prédéceſſeur demanda ſi on ne pourroit pas les attribuer à la ſuppuration? Une obſervation, qu'elles me rappellent, pourra ſervir, ſi je ne me trompe, à ceux qui voudront éclaircir cette importante queſtion : voici le fait.

Anſelme Durand, d'un tempérament foible & délicat, naquit dans le mois d'Août 1767. Il fut affligé, preſque dès ſa naiſſance, d'une teigne qui le mettoit dans un danger évident par ſes bruſques & fréquentes diſparitions, toujours accompagnées d'un mal-être conſidérable. Je fus prié de lui donner mes ſoins, dans le mois de Juillet 1768. Je propoſai le cautere : il fut agréé; mais, comme cet enfant avoit, depuis long-tems, une diarrhée conſidérable, je crus qu'il convenoit de lui guérir cette derniere maladie avant d'appliquer le cautere. Pour cet effet, je lui adminiſtrai, mais en vain, les remedes qui me parurent le mieux indiqués : la diarrhée perſiſta; & parce que je craignois toujours que la prompte rentrée de la teigne ne lui jouât quelque mauvais tour, je lui appliquai le cautere; & le jour même de cette heu-

reuſe application, l'opiniâtre diarrhée diſparut pour ne plus revenir.

OBSERVATION

Sur un Epanchement conſidérable de Matiere laiteuſe dans la capacité de l'abdomen, *guéri par la ponction; par M. BOSSU, Maître en Chirurgie à Arras.*

L'expérience n'a que trop ſouvent fait connoître les ravages que peut produire le lait chez les femmes groſſes, les nouvelles accouchées, & même les nourrices. Les obſervateurs, ſur-tout les modernes, nous en ont fait un tableau qui ſembleroit avoir épuiſé cette matiere, ſi l'on n'étoit perſuadé que la nature joue tous les jours de nouveaux rôles. Le cas dont j'ai été témoin m'a paru aſſez important pour être rendu public.

La femme de François Teſtu, de la paroiſſe de Briſſy, en Picardie, du diocèſe de Laon, d'un tempérament robuſte, & fort ſanguin, accoucha heureuſement, & à terme, de ſon premier enfant. Les lochies s'établirent d'abord, & couloient avec tout l'ordre requis, lorſque, le troiſieme jour de ſa couche, le lait monta aux mamelles avec une telle précipitation & abondance, qu'en

très-peu de tems il y causa un gonflement prodigieux, accompagné de tension & chaleur considérable, qui s'étendoit jusqu'aux aisselles, au col, & à toute la poitrine, de façon qu'elle ne pouvoit mouvoir la tête qu'avec beaucoup de peine, & qu'elle étoit obligée de tenir les bras levés, sans pouvoir les approcher des côtés : la respiration étoit difficile, & les douleurs très-aiguës. La fievre, qui se déclara dès le premier abord du lait aux mamelles, augmenta proportionnellement aux accidens énoncés, donna lieu à une soif très-ardente, & occasionna une diminution notable dans l'écoulement des lochies.

Quoique cette femme alaitât son enfant, & qu'en outre il exsudât beaucoup de lait de ses mamelles, elle n'en étoit point soulagée. Une bonne femme de son voisinage lui conseilla d'appliquer sur les parties malades, de l'argile bouillie dans du vinaigre de vin ; elle suivit cet avis, & quatre jours d'usage de ce remede diminuerent considérablement la tension, le volume & les douleurs de ces parties, & lui rendirent la respiration très-libre ; mais la fievre continua, avec des frissons momentanés, & à proportion que le lait s'évada des mamelles, le ventre se météorisa, & parvint à un degré de tension & de douleur énorme.

A cette époque (huit à neuf jours après la premiere application du répercussif ci-dessus) je fus mandé. Instruit par le récit qu'on me fit de ce qui s'étoit passé, que l'étouffement du lait n'avoit été suivi d'aucune évacuation, je ne balançai pas d'imputer à une métastase de lait sur l'abdomen, les désordres qui s'y manifestoient : en conséquence, je crus devoir saigner la malade, & nonobstant le flux des lochies, la tension & le gonflement du ventre me firent préférer la saignée du bras : j'ordonnai de lui injecter des lavemens d'eau tiéde, de lui appliquer sur l'abdomen des flanelles imbibées d'une fomentation émolliente & résolutive ; de lui faire passer beaucoup de thé & d'infusion de véronique ; de lui faire observer une diéte sévere, & de lui ôter son enfant.

Je réitérai la saignée vers le soir ; &, le lendemain, n'appercevant pas un grand changement dans l'état de ma malade, je lui en fis une troisieme. Le jour suivant, la fievre étoit considérablement tombée, & les urines un peu louches, coulant assez abondamment, me donnerent infructueusement quelqu'espérance d'une crise salutaire. Pour en favoriser le cours, je lui fis faire usage de bouillons apéritifs, que je rendis ensuite purgatifs, tous les trois ou quatre jours, avec le sel de *duobus*. Les ma-

melles furent bientôt ſans une goutte de lait ; & le calme ſuccéda en peu de tems à la fievre, la ſoif & les douleurs de ventre qui la moleſtoient ; mais l'abdomen s'élevant de plus en plus, m'engagea à un examen ſcrupuleux, & je ne fus pas peu ſurpris d'y reconnoître une ondulation.

Déſeſpérant alors entiérement de la réſorbtion de cette matiere, qui me paroiſſoit en aſſez grande quantité, j'eſtimai qu'il n'y avoit pas d'autre parti à prendre que celui de la ponction : une oppoſition de la part des parens la fit différer quelques jours. On y conſentit enfin ; & je tirai, au moyen de cette opération, environ quinze livres de matiere laiteuſe, chargée de grumeaux qui bouchoient de tems tems la canule du trocar, & dont je facilitois la ſortie avec un ſtylet boutonné. La canule ne fourniſſant plus rien, comme il étoit vraiſemblable que toute la partie coagulée n'avoit pas paſſé, j'y injectai, à la faveur de cette canule, de l'eau tiede, qui reſſortoit chargée de ce qui étoit reſté de cette matiere : je continuai ces injections juſqu'à ce que l'eau reſſortît à-peu-près clairé ; je lui fis le bandage ordinaire de la paracenthèſe, & elle s'endormit peu de tems après.

Le lendemain de la ponction, je la trouvai aſſez tranquille, ne ſe plaignant que

d'une légere douleur au ventre, qui n'eut point de ſuite, & qui étoit peut-être cauſée par le replacement naturel des parties, dont la matiere extraite avoit dérangé l'ordre.

Il ne ſe fit pas d'épanchement davantage, & le lait reparut aux mamelles en quantité ſuffiſante pour l'alaitement de ſon enfant, qu'elle reprit & qu'elle continua de nourrir.

Elle ſe plaignit peu après d'une petite douleur à un des ſeins : j'y trouvai un peu de dureté, qui céda à l'application de trois ou quatre cataplaſmes de *mïe de pain.* Le flux des lochies, qui n'avoit pas ſouffert de dérangement ſenſible, malgré les ſaignées que je lui avois faites au bras, ſe ſoutint environ un mois ; & elle recouvra, en fort peu de tems, une parfaite ſanté. Elle a eu depuis ce tems-là pluſieurs enfans qu'elle a alaités, ſans qu'aucun des accidens qui avoient ſuivi ſa premiere couche, ſe ſoient renouvellés.



TABLE.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & ancien Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

SUPPL. à l'année 1770. IV. CAHIER.

TOME XXXIV.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Suppl. à l'année 1770. *IV. Cahier.*

SECOND EXTRAIT.

Histoire naturelle de l'Air & des Météores; par M. l'Abbé RICHARD. *A Paris, chez* Saillant & Nyon, 1770, *in-12, six volumes. Prix,* 18 *livres brochés en carton.*

Nous avons réservé pour cet extrait l'hiſtoire des météores, qui compoſe les deux derniers volumes de l'ouvrage de M. l'Abbé Richard. Cette hiſtoire n'eſt pas encore achevée : les deux volumes que nous allons analyſer, ne traitent, comme nous l'avons annoncé dans notre premier extrait, que de la pluie & des vents. Les vapeurs & les exhalaiſons étant les principes des météores, M. l'Abbé Richard débute par traiter de l'évaporation, à laquelle il a con-

ſacré ſon ſeptieme diſcours. C'eſt au fluide igné, principe de la chaleur & du mouvement de la matiere, qu'il attribue ce phénomene ; & il fait remarquer, à ce ſujet, que, quoique ce fluide agiſſe ſur toutes les parties du globe, il éleve cependant plus de vapeurs aqueuſes, que d'exhalaiſons terreſtres, ſalines ou ſulfureuſes : d'où il réſulte que les météores aqueux ſont plus fréquens, plus ſenſibles & plus abondans que tous les autres, les météores ignés étant très-rares en comparaiſon, & de peu de durée. On obſerve, en effet, que les ſubſtances aqueuſes s'évaporent même dans les climats les plus rigoureux, & par les gelées les plus fortes; ce qu'il explique, en faiſant obſerver que, lorſque le ſoleil s'éloigne d'un hémiſphere, la chaleur, que ſa préſence avoit fait naître, ſe ralentit peu-à-peu : elle ſe conſerve néanmoins plus long-tems dans les corps dont la matiere eſt plus denſe; mais, comme la matiere du feu tend toujours à ſe répandre à la maniere des autres fluides, à meſure qu'elle s'échappe, elle emporte avec elle les parties les plus déliées des corps même ſolides qu'elle avoit pénétrés.

Les vapeurs & les exhalaiſons ſe reſſemblent par l'atténuation de leurs parties ; mais elles different, en ce que les vapeurs ſont des émanations de l'eau & des autres liquides, & que les exhalaiſons ne ſont que

des particules détachées des corps ſecs ou gras. Ces particules, ſelon M. l'Abbé Richard, s'élevent & ſe diſperſent dans l'air, dès que l'expanſion de leurs molécules eſt au-deſſus de la raréfaction établie dans l'atmoſphere, & qu'elles ſont ſpécifiquement plus légeres que l'air, ou les autres matieres hétérogenes qui y ſont répandues. Elles conſervent la plus grande partie des propriétés des corps dont elles ſont détachées; ce qui les rend ſouvent ſi dangereuſes. On ne s'expoſe pas impunément à leur action dans pluſieurs endroits du royaume de Naples, & de quelques autres contrées de la terre. L'Auteur aſſure que plus la terre renferme de métaux dans ſon ſein, plus les exhalaiſons ſont abondantes, actives, & ſouvent dangereuſes; ce qu'il entreprend d'expliquer par le ſecours de la matiere électrique; laquelle, comme on ſait, a une affinité particuliere avec les ſubſtances métalliques; &, à ce ſujet, il entre dans quelques détails ſur les exhalaiſons qui s'élevent dans le ſein des mines, où elles font courir les plus grands dangers aux mineurs. C'eſt ſurtout lorſqu'elles ſont concentrées, qu'elles produiſent leurs effets les plus funeſtes; ce dont il rapporte pluſieurs exemples.

Pour expliquer l'aſcenſion & la ſuſpenſion des vapeurs aqueuſes, l'Auteur ſuppoſe avec le Cardinal de Polignac, dans ſon

Anti-Lucrece, que le fluide igné, ou la matiere éthérée, met les particules de l'eau en mouvement, les pouſſe dans l'air, & les y ſoutient. L'eau plus raréfiée donne moins de priſe que l'air à la matiere ſubtile, qui pouſſe tous les corps vers le centre de la terre : cette eau le déplace donc; &, s'élevant au-deſſus, elle gagne, par degrés, la région ſupérieure, où ſes particules déſunies nagent en liberté. La chaleur du ſoleil, en ſe fortifiant, continue de raréfier les vapeurs aqueuſes : il en ſort ſans ceſſe de la ſurface du globe; &, comme elles arrivent toutes à une même hauteur, parce que le froid qui regne au-deſſus, les empêche de monter davantage, bientôt leur multitude eſt ſi grande, qu'elles ne peuvent demeurer plus long-tems ſéparées. Elles ſe réuniſſent donc, & forment des molécules plus denſes qu'un pareil volume d'air : leur poids les fait alors retomber, & l'air remonte en même tems qu'elles deſcendent. Les vapeurs aqueuſes ne ſont pas toujours portées à une égale hauteur dans l'atmoſphere : la raiſon en eſt que la portion d'air qui en occupe la région inférieure, n'eſt pas toujours également preſſée par l'air ſupérieur; & dès-lors elle eſt plus ou moins denſe : ainſi, quoique les vapeurs ſoient ordinairement plus légeres que cet air inférieur, elles ne s'élevent que juſqu'à ce qu'elles ſoient arri-

vées au point où elles ſe trouvent en équilibre avec un air plus rare. Il réſulte aſſez évidemment de ce qu'on vient de dire, que l'évaporation doit être d'autant plus forte que la chaleur eſt plus conſidérable; cependant, lorſque cette chaleur eſt conſtante, comme la raréfaction de l'air eſt portée à ſon plus haut point, l'évaporation ne peut plus être ſi abondante. M. l'Abbé Richard trouve qu'il eſt difficile de dire en quelle quantité ſe fait l'évaporation, ſi elle eſt toujours égale, ou ſi quelquefois elle eſt interrompue: il convient cependant qu'elle ne ceſſe jamais. Il admet avec le Docteur Halley, que la quantité d'eau que l'évaporation enleve de la ſurface de la mer, & tranſporte ſur les terres, eſt d'environ vingt à vingt-un pouces par an: il prétend que cette quantité ſeroit double, ſi on y comprenoit ce qui retombe ſur la ſurface de la mer. Nous ne le ſuivrons pas dans ce qu'il dit ſur les eaux cachées dans le ſein de la terre: c'eſt un hors-d'œuvre que l'on eſt étonné de trouver dans cette partie de ſon ouvrage.

Il n'en eſt pas de même des effets de l'évaporation. Les premiers, & les plus ſimples, ſont des brouillards, la roſée & le ſerein: ils ſe forment & paroiſſent dans la région inférieure de notre atmoſphere. *Les brouillards ſont formés*, ſelon notre

Auteur, *par un amas de vapeurs obſcures & ténébreuſes, qui ne s'élevent qu'à une certaine hauteur de l'atmoſphere inférieure, & dont la réunion forme un corps fluide, pénétrable & continu, dont la baſe eſt appuyée ſur le ſol même d'où elles ſortent.* Pour que l'air ſoit obſcurci par les molécules aqueuſes répandues dans ſa maſſe, il faut que, perdant peu-à-peu le mouvement en vertu duquel elles ſe ſont élevées, elles s'arrêtent en grand nombre à un point déterminé, & qu'elles ſe joignent les unes aux autres. Ces gouttes doivent être aſſez petites pour ſe trouver d'une même légéreté ſpécifique avec l'air dans lequel elles ſe ſoutiennent: c'eſt le moyen qu'elles ſe conſervent en équilibre avec lui. Mais, pour que leur réunion devienne viſible, il faut que la chaleur, principe de leur élévation, ſoit fort diminuée par la fraîcheur de l'atmoſphere, parce que les molécules aqueuſes, quoiqu'aſſez légeres pour flotter encore dans l'air, n'ont plus un mouvement aſſez actif pour ſe repouſſer les unes les autres: elles ſe rapprochent, au contraire, & ſemblent former un corps ſenſible, continu & opaque. Les vents contribuent beaucoup à la réunion des vapeurs & à la formation des brouillards. S'ils ſoufflent de haut en bas, ils abaiſſent les vapeurs élevées ſur les plus baſſes: leur conden-

ſation eſt encore plus prompte, ſi les vents ſoufflent de divers points oppoſés. Ils compriment alors de toutes parts les vapeurs interceptées. La même choſe arrive, ſi elles ſont pouſſées horizontalement vers le ſommet des montagnes; où, ne pouvant aller plus loin, celles qui ſuivent ſe joignent à celles qui ſont arrivées les premieres.

Les régions où les brouillards ſont les plus fréquens & les plus épais, ſont toutes les terres froides & humides, & dans la ſaiſon de l'hiver. Lorſque, relativement à chaque climat, l'atmoſphere eſt fort rafraîchi, & qu'en même tems, le fluide igné, renfermé dans le ſein de la terre, ſuffit à exciter une évaporation ſenſible, l'air eſt promptement chargé de brouillard; c'eſt ce que l'Auteur croit pouvoir conclure des relations des Navigateurs qui ont conſtamment trouvé à la hauteur de l'Iſlande, du Groënland, dans la Baie de Hudſon, & dans toutes les mers voiſines des poles, des brumes continuelles, & fort épaiſſes, malgré la violence des vents qui régnoient ſur ces mers. Ce n'eſt pas ſeulement dans les contrées voiſines des poles, ou dans les parties des Zônes tempérées, dans leſquelles l'hiver fait ſentir toutes ſes rigueurs, que la région inférieure de l'atmoſphere eſt ſouvent couverte de brouillards: les pays les plus chauds n'en ſont pas exempts dans la ſaiſon à laquelle ils

donnent le nom d'*hiver*. Le ſoleil agiſſant alors avec moins d'activité, & le ciel étant couvert de nuages, l'air ſe rafraîchit. Ce changement ſeul ſuffit pour occaſionner une condenſation ſenſible dans les vapeurs & les exhalaiſons qui ſortent de la terre & des eaux, ſur-tout dans des pays où l'évaporation eſt plus abondante que par-tout ailleurs. Mais l'évaporation n'eſt nulle part plus forte que dans les terres imbibées d'eau, dans les marais ou les terreins qui leur reſſemblent. On connoît la nature du ſol de la Hollande, de la Zélande, & de pluſieurs autres contrées des Provinces-Unies, qui ſont inondées pendant quatre mois de l'année, & toujours couvertes de brouillards épais, en hiver, & fort ſouvent dans les autres ſaiſons. Il en eſt de même de toutes les terres où les eaux ſe répandent, parce qu'on n'a pas ſoin d'en faciliter l'écoulement. Le grand banc de Terre-Neuve, qu'on peut conſidérer comme une montagne cachée ſous les eaux, eſt un des endroits du monde où les brouillards ſont les plus épais & les plus continuels. Après que les brouillards ſont formés, ils ſe tiennent à une plus grande ou moindre hauteur dans la région inférieure de l'atmoſphere, tant que le mouvement des molécules acqueuſes eſt au point qu'elles ne peuvent pas ſe réunir, & former de groſſes gouttes, ou s'atténuer en gouttes

très-légeres, parce que, dans la premiere modification ſuppoſée, devenues ſpécifiquement plus peſantes que l'air où elles nagent, elles retombent; dans la ſeconde, elles s'élevent & ſe diſſipent. Comme, dans cette région de l'atmoſphere, les viciſſitudes du froid & du chaud, & des vents, ſont continuelles, les brouillards ne reſtent pas long-tems dans le même état, ſi l'évaporation n'eſt pas ſoutenue & abondante. Si le vent eſt doux & léger, ils ſont transportés en maſſe d'un endroit à un autre; s'il eſt violent, & qu'il porte avec lui quelque cauſe de chaleur, ils ſont diſperſés ou diſſipés. Si l'atmoſphere s'échauffe, ou par les rayons du ſoleil, ou par les émanations du fluide igné, il eſt néceſſaire que les brouillards s'atténuent, ſe réſolvent & ſe diſperſent dans l'air.

Parmi les effets que les brouillards ont coutume de produire, la rouille des métaux eſt un des plus ordinaires. M. l'Abbé Richard obſerve comme une choſe fort ſinguliere, que ceux des mers glaciales, quoique plus fréquens, & qu'ils répandent dans l'air une humidité conſtante, paroiſſent beaucoup moins agir ſur les ſubſtances métalliques, qui ſont le plus expoſées à leur action, que l'humidité des climats plus chauds: d'où il croit pouvoir conclure que l'humidité ſeule n'eſt pas la cauſe de la rouille, & que, pour

la produire, il faut que les vapeurs aqueuses soient chargées de sels acides. Mais, de tous les effets de ce météore, ceux qui méritent le plus notre attention, sont ceux qu'il produit sur notre santé. L'expérience nous a appris que les brouillards, lorsqu'ils sont rares & légers, qu'ils n'ont aucune odeur âcre & fétide, tels que ceux qui s'élevent de quelques plaines basses, traversées par de grandes rivieres qui coulent sur un sable pur, & où la fertilité est entretenue par une culture exacte, n'ont aucune qualité mal-faisante. Il n'en est pas de même, lorsqu'ils sont chargés d'exhalaisons qui se manifestent par leur mauvaise odeur & par une certaine âcreté qui prend aux yeux, ni de ceux dont la terre est couverte, au printems & en été, & qui produisent la nielle & la rouille sur les végétaux auxquels ils touchent. Ces brouillards, & la plupart de ceux qui sont mal-sains, déposent à la surface des eaux tranquilles une partie des exhalaisons dont ils sont chargés, qui y forment une pellicule épaisse & rougeâtre.

De tous les météores aqueux, la rosée est le plus doux & le plus simple : elle n'est qu'une vapeur aqueuse fort légere, que la fraîcheur de la nuit, ou l'éloignement du soleil, condensent en gouttes si petites, à la vérité, qu'on ne s'en apperçoit que par la fraîcheur générale qu'elles répandent dans

l'air. Elles s'attachent à la ſuperficie des corps les plus polis, les moins poreux; & ces gouttes, d'abord inſenſibles, s'accroiſſent par l'acceſſion de nouvelles particules, & acquierent un volume aſſez conſidérable. On peut les ramaſſer dans des plats d'argent ou d'autres métaux, de verre ou de faïence. Des Phyſiciens très-célébres avoient avancé que la roſée ne s'attache pas aux métaux polis : M. l'Abbé Richard aſſure avoir éprouvé le contraire. Selon lui, c'eſt la chaleur du ſoleil qui, pendant le jour, agiſſant fortement ſur les eaux, les marais & les terres naturellement humides, les végétaux & tous les corps ſujets à la tranſpiration, en tire ces vapeurs qui ne paſſent preſque jamais une certaine hauteur de la moyenne région de l'air, & qui ſouvent même ne parviennent pas juſqu'au ſommet des corps élevés & voiſins de l'endroit où ſe fait l'évaporation. Peu après que le ſoleil a diſparu de l'horizon, la fraîcheur de l'air condenſe les molécules aqueuſes, qui ſont la matiere de la roſée : alors leur propre poids les fait tomber inſenſiblement au centre d'où elles s'étoient élevées.

La roſée tient toujours, quant à ſes effets, de la nature du terrein & des diſpoſitions des corps d'où s'élevent les vapeurs & les exhalaiſons; c'eſt ce qui fait qu'elle

eſt ſalubre dans certaines contrées, & peſtilentielle dans d'autres. Si elle eſt chargée d'exhalaiſons âcres & putrides, qu'elle entraîne dans ſa chute, elle cauſe une eſpece de gale aux beſtiaux que l'on mene paître trop matin, & la carie aux fruits ſur leſquels elle s'attache.

Le ſerein ne différant de la roſée que par le tems où il tombe, nous ne ſuivrons pas M. l'Abbé Richard dans ce qu'il en dit : nous ne nous arrêterons pas non plus à deux digreſſions qu'il a cru devoir faire, l'une ſur le miel, & l'autre ſur l'ambre. Il tâche d'y renouveller d'anciennes erreurs réfutées depuis long-tems, par des obſervations dont il n'a vraiſemblablement pas eu connoiſſance. Les mêmes cauſes qui forment les brouillards, & les diſſolvent, forment & détruiſent les nuages : on peut même dire que les nuages ne ſont autre choſe que des brouillards qui s'élevent très-haut dans l'atmoſphere. Les vapeurs qui les compoſent, ſe réuniſſent & ſe forment en nuées plutôt ou plus tard, plus ou moins haut, ſuivant la grandeur & l'abondance de leurs molécules, & ſuivant la température de l'air plus ou moins froide ; car c'eſt le froid de la moyenne région de l'air, mais ſur-tout de la ſupérieure, qui rapproche ces molécules aqueuſes, & les change en particules de glace, qui, malgré cela,

reſtent ſuſpendues ; de ſorte que M. l'Abbé Richard ne craint pas d'affirmer que les nuages, en général, au moins les plus élevés, ne ſont pas formés de gouttes d'eau, mais de particules de glace : *leur couleur*, dit il, *& leur forme, vues de près, le perſuadent. Il eſt certain*, ajoute-t-il, *que la région de l'air, où leur matiere s'arrête, eſt plus froide, ou au moins auſſi froide que la température du ſommet des plus hautes montagnes, où les neiges ne ſe fondent pas, même dans le plus fort de l'été.* Il va même juſqu'à dire que, ſi elles ſe réſolvent en pluie, c'eſt qu'elles ſe fondent, lorſqu'elles arrivent à la région moyenne de l'atmoſphere, qui naturellement eſt moins froide que la ſupérieure.

Quoique l'évaporation ſoit continuelle, & que les exhalaiſons ne ceſſent de ſe répandre dans l'atmoſphere, on ne voit pas cependant toujours des nuages ſe former dans ſa région ſupérieure, où néanmoins le froid eſt aſſez conſtant pour condenſer les vapeurs. Il faut de plus, que les vents d'oueſt, s'oppoſant à leur cours ordinaire, les raſſemblent & les condenſent dans les lieux où il ſe termine, ou que deux vents contraires les preſſent ou les accumulent entr'eux, ou qu'un ſeul vent les pouſſe contre une nuée déjà formée, ou enfin que les vapeurs, s'élevant de la terre, rencontrent

la partie inférieure d'un nuage, contre laquelle elles s'accumulent d'elles-mêmes, & par la force qui les porte de bas en haut. Telles sont les causes générales que Descartes assigne à la formation des nuages; causes que M. l'Abbé Richard adopte, & qu'il développe fort au long.

Les Physiciens sont peu d'accord sur la véritable hauteur des nuages : on peut cependant dire avec notre Auteur, que les nuées épaisses & pluvieuses, celles qui couvrent & obscurcissent une partie de l'horizon, s'élevent rarement au-dessus des montagnes les plus hautes, quoique l'on voie souvent des nuages légers, ou les vapeurs, lorsqu'elles commencent à se condenser, monter jusqu'à la pointe des sommets les plus élevés, & peut être sont-ce ces nuages, si rares en apparence, qui, condensés par le froid de la nuit, y portent la matiere des neiges & des glaces dont ils sont ordinairement couverts; matiere qui, se renouvellant sans cesse, empêche qu'on n'apperçoive aucune diminution dans ces glacieres aussi anciennes peut-être que le monde; à quoi on peut ajouter que ces glaces & ces neiges contribuent elles-mêmes à leur conservation par l'évaporation qui leur est propre, & qui sert à entretenir la fraîcheur de leur atmosphere immédiate, à leur réunir les vapeurs que le mouvement

de l'air y apporte d'ailleurs, & à les y fixer.

Ce qui frappe le plus les ſens dans les nuages, c'eſt leur couleur & leur forme. M. l'Abbé Richard croit que, ſi rien ne s'oppoſoit au mouvement libre de l'air, la forme ronde ſeroit celle qu'ils prendroient de préférence. Ils l'ont aſſez ſouvent; mais ſouvent auſſi elle eſt irréguliere, & dépend de la condenſation plus ou moins forte des vapeurs, occaſionnée par la température de l'air, par le voiſinage des montagnes, par l'action des vents, ou par la preſſion de quelqu'autre corps. Delà ces figures différentes, qu'on croit remarquer dans les nuages, qui ne ſont que des vapeurs moins condenſées, qui s'échappent, ſous diverſes formes, de la maſſe principale, & qui ont des teintes différentes de celle du corps du nuage, à raiſon de leur épaiſſeur.

Les phénomenes les plus étonnans, produits par les nuages, ſont, 1° les pluies de feu qu'on dit avoir été obſervées: M. l'Abbé Richard en rapporte deux exemples; 2° les coups de ſoleil qu'il attribue à la réflexion des rayons de cet aſtre par quelque nuage concave; 3° les tempêtes que produiſent ces nuages qu'on obſerve auprès du Cap de Bonne-Eſpérance, auxquels les navigateurs ont donné le nom d'*œil de bœuf*. Il conjecture que les vapeurs, raſſemblées par les

vents ſur les montagnes, ne ſervent qu'à former le ſac d'une eſpece de ballon rempli d'une matiere beaucoup plus ſubtile, qui, venant à s'échapper, cauſe les plus grands ravages. Comme l'évaporation n'eſt pas égale par-tout, que certaines terres n'envoient dans l'atmoſphere que des exhalaiſons chaudes & ſéches, qui, bien loin de les rafraîchir, en tombant, & d'y porter le principe d'une fécondité heureuſe, ne ſerviroient qu'à augmenter leur aridité naturelle; les nuages, qui ſe forment au-deſſus des mers, des lacs & des rivieres, dans leſquels la matiere aqueuſe abonde, emportés par les vents loin du lieu de leur origine, vont ſe répandre en pluies ſur les terres arides, qu'ils humectent & fertiliſent. Ils temperent la chaleur & ſa ſécheresse de leurs exhalaiſons, & corrigent les qualités vicieuſes d'un air corroſif & deſtructeur. Dans les lieux même où les nuées ne ſe répandent pas d'une maniere ſenſible, elles ne ſont pas moins le principe des rafraîchiſſemens ſalutaires qu'ils reçoivent des ſources dont l'origine eſt fort éloignée d'eux. D'ailleurs les nuées, qui couvrent la terre en différens endroits, & à divers tems, la défendent contre l'action trop vive du ſoleil, qui la deſſécheroit à la longue, & la brûleroit, ſur-tout dans les pays voiſins de l'Equateur, où les nuages, qui

ſuivent le ſoleil, & le cachent aux régions ſur leſquelles il eſt perpendiculaire, renouvellent alors la force de la nature, donnent à toutes les plantes le tems de préparer les ſucs dont elles ſe nourriſſent, de croître & de ſe fortifier.

La pluie ordinaire eſt une eau ſimple, ſans couleur, ſans odeur, formée des vapeurs qui ſe ſont réunies à une région de l'atmoſphere plus ou moins haute, & qui en retombent en gouttes de différentes groſſeurs. La diſtillation nous apprend par analogie comment ſe forme la pluie. Les vapeurs s'élevent d'un liquide échauffé, en raiſon de leur ténuité & de leur légéreté; mais bientôt condenſées par un air plus froid, elles ſe raſſemblent, ſe fondent les unes dans les autres, & forment des gouttes d'abord inſenſibles, mais qui augmentent de volume en tombant, parce qu'elles ſe joignent à d'autres gouttes ſemblables. Déjà on peut juger que la plus groſſe pluie eſt celle qui tombe des lieux les plus élevés. Les vapeurs retombent goutte à goutte, parce que le nuage ne ſe réſout pas tout en même-tems, mais par parties inſenſibles. Si quelque cauſe aſſez active le portoit tout d'un coup à une entiere diſſolution, au lieu de produire une pluie douce & bienfaiſante, il en ſortiroit un torrent d'eau, dont

le poids & le volume dévafteroit les lieux fur lefquels il s'abaifferoit.

Diverfes caufes déterminent les vapeurs à fe réunir, & à retomber des nuages fur la terre. Si la denfité de l'air, ou fa pefanteur fpécifique, fe trouvent diminuées par quelque principe de raréfaction que ce foit, les vapeurs & les exhalaifons, qui étoient en équilibre avec lui, le perdent, & s'affaiffent par l'excès de leur poids. Ces mêmes vapeurs, qui ne s'élevent que par l'action de la chaleur qui les raréfie, & les rend plus légeres que l'air dans lequel elles fe difperfent, & qui contribue à les porter de bas en haut, venant à fe refroidir, fe condenfent; & dès-lors leurs patricules intégrantes, étant fort rapprochées, elles deviennent plus compactes & plus pefantes que l'air qui les foutenoit; ce qui ne peut arriver que lorfque la premiere caufe de leur mouvement de bas en haut ceffe d'agir. Leur modification n'étant plus la même, repouffées par la réfiftance qu'elles trouvent dans l'air fupérieur, elles prennent une direction contraire, & retombent en terre avec une vîteffe proportionnée à leur pefanteur. Les vents, dont l'action a tant de puiffance pour la formation de divers météores, déterminent, en différentes occafions, les vapeurs à fe former en gouttes,

& à retomber ; ce qui arrive, lorſque les vapeurs, élevées dans l'air en certaine quantité, ſont pouſſées les unes contre les autres par des vents contraires, ou qu'elles ſe trouvent comprimées par des vents qui ſoufflent contre des montagnes, ou d'autres éminences ſur leſquelles elles s'accumulent, & acquierent, en ſe réuniſſant, une peſanteur ſpécifique, beaucoup plus grande que celle qu'elles avoient auparavant : c'eſt pour cela que les montagnes ſont plus ſujetes aux pluies, que les plaines, ſur-tout dans les régions maritimes, & dans les climats auſſi chauds que ceux qui ſont entre les tropiques, où l'évaporation eſt abondante & continuelle. Outre les montagnes, tous les pays où il y a beaucoup de lacs d'eaux ſtagnantes, & de rivieres, ſont en général plus ſujets aux pluies que les autres : l'atmoſphere qui les couvre, doit être tellement chargée de vapeurs, que la cauſe la plus légere y forme des brouillards ou des nuages épais, dans leſquels les molécules aqueuſes, trop preſſées, ſe joignant les unes aux autres, forment des gouttes trop groſſes pour que l'air puiſſe les ſoutenir ; c'eſt ce qui arrive toutes les fois qu'il s'éleve dans l'atmoſphere une quantité ſurabondante de vapeurs : tout ce qu'il y a de ſuperflu re-

tombe, auſſi-tôt qu'il a perdu le premier mouvement à l'aide duquel il avoit été porté de bas en haut. Il peut encore ſe faire que ces vapeurs ſoient mêlées d'exhalaiſons de telle nature, que, venant à ſe rencontrer, elles fermentent enſemble; après quoi, les unes ſe précipitent, les autres s'élevent & ſe diſperſent, & cauſent les mouvemens impétueux qui ſe font ſentir dans l'air, ſurtout pendant la ſaiſon pluvieuſe de la zône torride. C'eſt-là que l'on voit ſenſiblement les vapeurs & les exhalaiſons que les vents de la mer chaſſent vers la terre, s'accumuler autour des hautes montagnes, contre leſquelles le vent vient ſe briſer.

Telle eſt en raccourci la théorie que M. l'Abbé Richard donne de la pluie & de ſes cauſes. Nous ne le ſuivrons pas dans ce qu'il dit ſur la groſſeur des gouttes de pluie, & ſur quelques autres phénomenes de ce météore : nous ne nous arrêterons pas non plus ſur ce qu'il dit de la quantité, de l'utilité & des qualités des eaux de la pluie, ni des pluies prodigieuſes qu'on obſerve quelquefois. Forcés de nous reſſerrer dans des limites étroites, nous croyons devoir employer ce qui nous reſte de place à donner une idée de ſa théorie des vents.

Il les définit *un mouvement ſenſible de l'air*, par lequel une quantité plus ou moins

considérable de ce fluide qui nous environne, & dans lequel nous vivons, est poussé d'un lieu dans un autre ; mais, bientôt après, il les considere comme un amas de vapeurs qui sortent des eaux des nuages, des terres humides, des neiges en fonte, & des végétaux. *Ces vapeurs*, dit-il, *mises en mouvement par la chaleur, se raréfient au point qu'elles se trouvent pressées les unes contre les autres, dans la région de l'atmosphere où elles se répandent immédiatement : elles prennent leur cours du côté où elles trouvent le moins de résistanee, & deviennent sensibles par le mouvement qu'elles communiquent à l'air : telle est la matiere des vents, celle dont les anciens ont reconnu l'existence.* Il rapporte en preuve ce qu'Aristote & Séneque ont écrit de ce phénomene. Il appuie cette doctrine sur ce qui arrive au bois vert & aux fruits qu'on expose à l'action d'un feu violent, & sur-tout sur les phénomenes que présente l'éolipile. Après avoir rapporté ces phénomenes, il ajoute : » la même chose arrive sur notre globe, où il se trouve des » amas d'eaux, des terres humides, des » nuages qui, mis en mouvement par la » chaleur du soleil, ou par le feu renfermé » dans le sein de la terre, s'atténuent en » vapeurs légeres & insensibles. L'air gros-

» ſier, qui environne la terre, remplace
» le petit orifice de l'éolipile, & a le même
» effet ſur les vapeurs raréfiées qu'il com-
» prime : ſa force eſt ſouvent accrue par d'au-
» tres vapeurs, & de petits nuages, qui ſe
» ſuccedent, & accélerent le mouvement
» principal de l'air. Les inégalités de la ſur-
» face du globe, les nuages qui preſſent ſur
» la région de l'atmoſphere, d'autres vents
» qui s'élevent dans la même direction, &
» qui ſe joignent au premier, toutes ces
» forces combinées, augmentent celles du
» courant principal, qui ſuit la même di-
» rection, ſe partage quelquefois contre
» les terres hautes & les montagnes, ſe
» réfléchit & prend un cours tout-à-fait
» oppoſé ; entraîne les corps qui lui font
» obſtacle, ébranle les uns, renverſe les
» autres, & ne ſe détourne qu'après de vio-
» lens efforts réitérés, pour continuer dans
» ſon cours direct. Ainſi (ajoute-t-il) l'on
» voit déjà que la violence des vents doit
» être rapportée à la quantité des vapeurs ;
» que c'eſt delà qu'ils tirent leur force éton-
» nante, & qu'ils ne durent qu'autant que
» cette matiere modifiée de même, fournit
» à leur entretien. Les vents libres & irré-
» guliers, qui ſe font ſentir dans nos cli-
» mats, ne peuvent pas avoir une autre
» cauſe. C'eſt ſur-tout après les neiges abon-
» dantes,

» dantes, que l'on éprouve, dans quelques
» régions, les vents les plus impétueux.....
» Souvent encore les nuages se résolvent
» en vapeurs insensibles, & produisent des
» vents de tourbillon dangereux & violens.
» Les fleuves, les mers, les grandes ca-
» vernes de la terre donnent naissance aux
» vents. Les premiers Observateurs ne pa-
» roissent pas avoir imaginé qu'ils pussent
» sortir d'ailleurs que des antres; &, comme
» les vents du nord sont les plus violens, c'est
» de ce côté du globe qu'il avoient placé la ca-
» verne d'Eole. Ils n'avoient pas pénétré assez
» loin dans les terres arctiques, pour avoir
» connoissance de ces brumes éternelles
» qui les couvrent: ils en sentoient l'effet;
» mais ils ne pouvoient pas en conjecturer
» la cause..... Un feu très-actif est la cause
» de la raréfaction des vapeurs. La chaleur
» du soleil ne produit pas seule ces grands
» effets: elle est toujours secondée par le
» fluide igné, renfermé dans les entrailles
» de la terre, qui excite l'évaporation géné-
» rale, & occasionne des fermentations
» souterreines & locales, assez véhémentes
» pour atténuer & mettre en mouvement,
» & la déterminer ensuite à un cours dont
» l'impétuosité & la durée sont proportion-
» nées à la quantité de vapeurs & au prin-
» cipe d'accélération qu'elles reçoivent à

» l'endroit même d'où elles sont érup-
» tion. «

Nous terminerons ici cet Extrait : le neuvieme & le dixieme Discours, qui composent le sixieme volume, ne sont, à proprement parler, que le développement de la doctrine que nous venons d'exposer dans les termes mêmes de l'Auteur, auquel on doit certainement des éloges pour les recherches immenses qu'il a dû faire, afin de rassembler tous les matériaux qu'il a mis en œuvre, & pour les observations curieuses qu'il a faites lui-même. Peut-être seroit-il à désirer qu'il eût borné son travail à l'exposition méthodique, & bien ordonnée, des phénomenes : il eût été sûrement plus utile aux véritables progrès de la physique. Les explications par lesquelles il a prétendu les lier ne seront sûrement pas du goût des Physiciens éclairés, qui, désabusés de ces vaines théories que l'imagination enfante, bornent la science de la nature à ce que l'observation & l'expérience peuvent nous enseigner.



OBSERVATION

Sur un Lait répandu & des Dépots, avec infiltration, ſur les cuiſſes & les jambes ; par M. BEAUSSIER, Docteur en médecine à Vendôme, ci-devant Chirurgien-Major des armées du Roi.

La théorie des dépôts laiteux, & des laits répandus (ignorés autrefois, parce que les femmes obéiſſoient au vœu de la nature, & vivoient avec plus de tempérance) a été développée avec ſagacité par MM. Aſtruc & Puzos. Les indications ſemblent aiſées à remplir (*diviſer, détremper & évacuer*); mais les complications différentes contrarient ſouvent les ſoins du Praticien le plus ſcrupuleux à ſuivre les pas de ces grands Maîtres. Le ſuccès ſe refuſe aux moyens les mieux indiqués & le plus exactement appliqués. Cette maladie longue déſeſpere les malades, décourage les aſſiſtans, & déroute quelquefois le Médecin, qui voit ſes ſoins infructueux & ſon pronoſtic trompé. En multipliant les obſervations qui peuvent répandre quelque jour ſur la connoiſſance & la marche de ces maladies, ne peut-on pas eſpérer d'en éclairer la pratique, & d'affermir des principes bien

établis, mais qui manquent du ſceau de l'expérience ? » Dans un art auſſi difficile » & auſſi enveloppé que celui de diriger » les reſſorts intérieurs du corps humain, il » faut plus de faits & d'obſervations que » de raiſonnemens. « (*L'Eleve de la Nature*, *in*-12, 1767, Tome II, page 147.)

Je fus appellé à Mondoubleau (petite ville voiſine de Vendôme) le 3 Janvier 1770, pour voir madame Lorieux, âgée de vingt-un ans, qui étoit accouchée heureuſement, quinze jours auparavant. C'eſt une femme petite, d'un tempérament délicat, & qui ne nourriſſoit pas. Les lochies coulerent abondamment. La malade, ſe croyant guérie, deſcendit, au bout de huit jours, dans une chambre baſſe, ouverte à tous les vents. Le froid étoit vif. Elle remonta avec des friſſons, & une jambe & une cuiſſe fort douloureuſes, ſans aucun gonflement. Le pouls étoit élevé : on la ſaigna du bras, pour prévenir l'engorgement. L'humeur laiteuſe ſembla abandonner cette partie pour ſe porter à la poitrine, & ſe fit appercevoir par un point de côté violent, difficulté de reſpirer, accompagnés de fievre, avec les caracteres d'une pleuréſie laiteuſe. On la ſaigna prudemment trois fois du bras aſſez bruſquement. L'on employa les délayans diurétiques. La fievre, la chaleur augmenterent, & l'engorgement de

la cuisse gauche succéda au point de côté, que les saignées emporterent.

Ce fut dans cet état que je vis la malade. Mon premier soin fut d'appaiser la fievre, d'établir les évacuations des selles & des urines, qui étoient suspendues. Une tisane légere & anti-phlogistique, des lavemens émolliens, & un peu laxatifs, au déclin de chaque accès, des bouillons légers, parurent apporter un peu de calme, & marquoient la route que je devois suivre. Je saisis une rémittence, pour seconder des nausées & des envies de vomir, par huit grains d'ipécacuanha, qui firent rendre beaucoup de glaires, de bile porracée, & quelques vers fort gros. Les urines, qui avoient coulé en petite quantité, & claires, devinrent laiteuses & abondantes. Une selle jaune & laiteuse aussi annonça le relâchement, & fit espérer une crise. Je mis en usage les apozèmes laxatifs, & le petit-lait, aiguisés de sel de *duobus*, les lavemens.

Je me concertai, en partant, six jours après, avec deux Chirurgiens que je laissai auprès de la malade, dont l'un, M. Cambray, mérite, depuis long-tems, la confiance du public; & l'autre, M. Bizieux, quoique jeune, annonce des talens distingués.

Nous convînmes, & je le prescrivis dans l'ordonnance que je laissai, que la malade

continueroit les apozèmes aiguisés, & seroit purgée, de quatre jours en quatre jours, avec les tamarins, la manne, les follicules, dans un verre de petit-lait, ou dans une infusion amere; qu'on emploiroit les topiques émolliens, &, par degré, discussifs & résolutifs.

La répugnance de la malade pour tous remedes, bouillons & autres boissons, mit obstacle au projet de soutenir les évacuations. Quelques imprudences dans le régime occasionnerent une indigestion, rappellerent les accidens & la fievre, pour lesquels on eut encore recours à l'ipécacuanha en petite dose.

Des redoublemens, excités par la résorbtion de la matiere laiteuse, s'annonçoient, cinq à six fois le jour, par des frissons marqués, & des douleurs dans les reins & en différentes parties. Le pouls devenoit petit, foible : les extrêmités étoient froides. Le ventre étoit très-gros; toutes les évacuations supprimées : les cuisses, les jambes & les pieds étoient énormément gonflés, de même que les hanches & les lombes.

Je revins, le 15 Février, voir la malade : la fievre étoit un peu diminuée; les selles bilieuses & laiteuses pronostiquoient une coction parfaite. Je plaçai un minoratif qui fit des merveilles, & nous n'eûmes

qu'à ſuivre cette indication. La fievre ſe ralluma avec violence : la cuiſſe & la jambe droite devinrent douloureuſes, ſe gonflerent, en même-tems que le volume de la gauche augmenta (en moins de dix-huit heures.) Les lombes éprouverent le même engorgement, & rendoient toute ſituation inſupportable. Les évacuations ceſſerent : les élancemens profonds extérieurement, & même dans le baſſin, marquoient les différens points contre leſquels l'éruption ſe faiſoit avec une force & une rapidité dont nous étions ſpectateurs inutiles.

Le gonflement, qui juſqu'alors avoit été rénitent, devint édémateux : les extrémités acquirent le triple de leur volume ordinaire, & s'infiltrerent. Nous fîmes ſuccéder les fomentations & cataplaſmes aromatiques, aiguiſés de ſels de tartre, ammoniac, & de camphre, aux émolliens. La malade, refuſant toute eſpece de remedes, fut réduite à quelques verres de tiſane, aux bouillons, aux œufs & à la panade.

Je pris le parti de faire faire des ſcarifications, & même des taillades aux extrémités infiltrées, qui rendirent une quantité prodigieuſe de ſéroſités, pendant ſept à huit jours.

La fievre & les accidens ne firent qu'augmenter. L'engorgement gagna les reins, & monta juſques ſous les bras. La malade

étoit très-foible, se trouvoit mal à chaque redoublement, avoit des mouvemens convulsifs dans les tendons, & à la face, qui étoit éteinte.

Son opiniâtreté à ne plus rien faire, ne laissant nulle place aux secours, je laissai quelques conseils sur le régime, & quelques précautions, en attendant la fin de cet orage, qui faisoit tout craindre pour la vie de la malade.

Elle fut jusqu'au premier de Mars dans cet état, où l'on employa sans succès plusieurs remedes empyriques, parmi lesquels l'infusion de fruits de coquerelle ou d'alkékenge m'ont paru la mieux indiquée.

La fievre & les accidens étant un peu calmés, on me redemanda mon avis, qui fut de reprendre les apozèmes purgatifs, amers & hydragogues, qui seroient suivis, quelques jours après, du vin scillitique, tandis que l'on appliqueroit extérieurement les aromatiques. Enfin les urines prirent un cours si abondant, vers le 15 ou le 20 Mars, que l'enflure diminua beaucoup. La fievre céda par degrés, devint intermittente, & fut fixée par un opiat stomachique & fébrifuge, ordonné par M. Bizieux. Cet opiat arrêta tout mouvement fébrile, rétablit le ton de l'estomac, & a ramené la malade à son état naturel, à un léger gonflement près, des jambes, sur-tout le soir.

La déviation de l'humeur laiteuſe, qui, en s'altérant, prend, ſelon M. Puzos, un caractere de malignité, a ſans doute cauſé toutes ces révolutions effrayantes. La rapidité avec laquelle elle varioit ſon ſéjour, éludoit l'action des remedes les mieux indiqués, & démentit ſouvent mon pronoſtic, qui, à la vérité, dans les maladies aiguës, eſt preſque toujours incertain (*a*), joint aux levains bilieux & viſqueux, qui eurent beaucoup de part à la longueur de la maladie, & à l'intenſité des accidens.

Cet effort de la nature, qui travaille à délivrer le malade du fardeau de l'humeur morbifique (*b*), a-t-il été inſuffiſant? ou, ſuivant Baglivi (*c*), les ſaignées, les cathartiques, &c. n'ont-ils point troublé les humeurs, & ne nous ſommes-nous pas oppoſés à la criſe que la nature promettoit?

(a) *Acutorum morborum non omninò tutæ ſunt prædictiones, neque mortis neque ſanitatis.* HIPP. *Aphor. ſect.* 2, c. 19.

(b) *Morbus nihil aliud eſt quàm naturæ conamen, materiæ morbificæ exterminationem in ægri ſalutem omni ope molientis.* SYDEN. *ſect.* I, c. I.

(c) *Criſes ad articulos naturæ peculari quâdam lege, ſibi ſoli notâ, promovet ac perficit; & nos, cum improperiis remediis, nihil aliud efficimus quàm eam à debitâ criſi, cujus nos rationem ignoramus, divertimus, factâque metaſtaſi, ad interiora brevi jugulatur æger.* BAGLIVI, *Prax. med. Lib. I, de Criſi, & Diebus criticis.*

Ces réflexions, quelque ſenſées qu'elles ſoient, doivent rendre très-prudent ſur la méthode curative, qui ſe trouve, à tout moment, contredite par les événemens; mais elles ne doivent pas rendre trop timide, ni écarter des principes lumineux des Mémoires des dépôts laiteux, qui ſe trouvent heureuſement juſtifiés dans cette Obſervation.

La crainte d'attirer l'humeur ſur les cuiſſes, qui étoient déjà menacées, détourna de la ſaignée du pied; mais la voie des lochies étant celle que la nature choiſit de préférence, lorſque le lait ne prend ni la route des mamelles ni celle des ſueurs, je crois que des ſaignées du pied, bruſquées & répétées, des frictions ſur les cuiſſes & les jambes, des bains même, rameneroient cette humeur indiſciplinable aux loix qui lui ſont naturellement preſcrites. Je ſuppoſe que la région de la matrice & du bas-ventre n'offrent ni gonflement inflammatoire, ni ſuppreſſion totale, & que l'on ſe ſerviroit des moyens ordinaires, pour conſerver ces viſceres dans leur état.



OBSERVATION

Sur une Goutte héréditaire, guérie par une fievre quarte, communiquée à M. DE LATANÉ, étudiant en médecine à Montpellier, par le Docteur N..... de la même Faculté.

MONSIEUR,

L'empressement avec lequel vous m'avez paru désirer que je vous fisse part de quelques cas particuliers, observés dans le cours de ma pratique, l'amour que vous avez pour un état à qui j'ai tout sacrifié, & le plaisir sensible que j'ai de vous obliger, m'offrent aujourd'hui l'occasion de vous communiquer une Observation qui pourroit mériter l'attention du public.

Cæterùm, nisi malignæ, corpus ad longævitatem disponunt, & depurant ab inveteratis malis.
BOERH. *in Aphor. de Febrib. intermit. ad* §. 754.

Monsieur de M..... R..... homme de qualité, d'un tempérament sanguin, attaqué, depuis plus de dix ans, d'une goutte héréditaire, accompagnée de nœuds dans les jointures, dont les accès violens étoient des plus fréquens, & auxquels, pour tout remede, il appliquoit, pour favoriser la transpiration, des flanelles chaudes, fut

attaqué, à la fin de Septembre de l'année 1760, d'une fievre quarte, qui fut terminée par les remedes ordinaires, vers le milieu de Novembre. Quelques jours après, ses affaires l'ayant appellé dans un lieu voisin, il entreprit le voyage (malgré mes avis) à cheval, dans un tems froid & pluvieux; &, avec toutes les précautions qu'il put prendre, il ne put éviter de se mouiller, & d'avoir froid; causes propres à rappeller la fievre. *Si febris quievit, diù meminisse ejus diei convenit, eoque vitare frigus, calorem, cruditatem, lassitudinem; facilè enim revertitur, nisi à sano quoque aliquandiù timetur.* (a) A son retour, la fievre quarte reparut compliquée d'un accès de goutte aux deux pieds, aux deux genoux & à la main gauche. *Æstivæ quartanæ plerumque breves existunt, autumnales verò longæ* (b), *& recidivæ longiores atque pertinaces.* Un mois & demi après, la goutte cessa, & la fievre quarte subsista toujours (avec un flux dyssentérique, qui paroissoit & disparoissoit alternativement, lorsque les hémorrhoïdes, auxquelles le malade étoit sujet, discontinuoient de fluer) jusqu'au commencement du printems de l'année 1761, tems auquel elle prit fin, ainsi que

(a) CELSUS, *ubi de Quartanæ Curatione. De Medicin. Lib. III, cap. 16, page 147.*

(b) HIPP. *Aphor. Charter.* Tome IX.

le flux dyssentérique, l'hémorrhoïdal subsistant cependant, mais peu. *Febres, quæ Februario mense inceperant, pergere eò usque, donec autumnalibus locum fecerint; & vicissim has, verno tempore appropinquante, prioribus locum cedere, observavit.* SYDENHAMUS (*a*). M. de M..... R..... entrant alors dans la belle saison, se remit, quoique d'une foiblesse & d'un amaigrissement qui le faisoient désespérer de pouvoir à l'avenir reprendre son même état. Les nœuds des jointures, qui étoient auparavant très-considérables, disparurent, dans le cours de la maladie; &, vers la fin de l'été, il fut des mieux portant, le flux ayant entiérement cessé, & marchant avec la plus grande facilité; ce qui lui étoit, pour ainsi dire, impossible avant sa maladie. Il y a près de dix ans, depuis son dernier accès de goutte, qu'il n'en a pas ressenti, quoiqu'il se ménage très-mal. Il jouit maintenant d'une santé qu'il n'avoit pas même à l'âge de quinze ans, & est d'un embonpoint qui augmente chaque jour. Selon toutes les apparences, cette fievre quarte, ou du moins la récidive, l'aura exempté d'une maladie qui non-seulement est des plus cruelles, mais qui se répand sur tous les descendans des malheureux qui en sont attaqués; ce qui a

(a) *Sect.* 1, *cap.* 5, *pag.* 100 & 101.

fait dire à l'ingénieux Desault : *Sic patrum in natos veniunt cum semine morbi* (a).

OBSERVATION

Sur les Métastases singulieres dans les maladies ; par M. LABORDE, *Médecin au Mas d'Agénois.*

Observatores plerique felices tantùm successus narrant ; infaustos tacent. VAN SWIET. *Comment. in Aphor.* §. 14.

On a toujours dit avec raison que les apparences étoient trompeuses ; mais jamais l'application de cette vérité n'a été plus juste, & de plus grande conséquence que sur l'article de la santé, puisqu'il n'est que trop fréquent de trouver, sous l'extérieur le plus sain & le plus robuste en apparence, le germe caché des plus cruelles infirmités. *Latet anguis in herbâ.* Le sujet de l'observation suivante va nous en fournir la triste preuve.

Mademoiselle Meyniel, femme d'un Négociant de cette ville, avoit joui, jusqu'à l'âge de soixante ans, du premier & sans doute du plus réel bonheur de la vie ; je veux dire une bonne santé. Mariée tard, n'ayant point eu d'enfans, elle menoit une

(a) DESAULT, *de Phthisi tuberculosâ.*

vie douce & tranquille, & paroiſſoit ſe porter au mieux, lorſque tout-à-coup ſon repos fut troublé par une petite incommodité dont elle s'apperçut. C'étoit une glande au ſein gauche, très-petite, mobile, ſans douleur, chaleur, pulſation ni rougeur extérieure. Ce genre de mal, ſouvent moins dangereux par lui-même, que par la crainte de ſes ſuites, capable d'affecter l'eſprit des femmes qui portent aiſément tout au pis, jetta la conſternation dans l'eſprit de notre malade, qui ſe garda bien, pendant ſix mois, d'en rien dire à perſonne, mais qui ſecrétement dévoroit bien des inquiétudes. Ce ne fut que vers ce tems à-peu-près, quelle ſe détermina à m'en parler. J'examinai cette tumeur, à laquelle je trouvai les caracteres ci-deſſus. Je fis tous mes efforts pour conſoler la malade ſur les fâcheuſes ſuites qu'elle en redoutoit. Je lui interdiſis l'application de tout topique, parce que les bonnes femmes lui en propoſoient pluſieurs, & me contentai de lui conſeiller de rafraîchir ſes humeurs. Comme c'étoit dans la belle ſaiſon, après les remedes généraux, je la fis baigner pluſieurs jours de ſuite, & la mis à l'uſage du petit-lait. L'hiver ſuivant (c'étoit vers la fin de 1766) elle uſa de la tiſane de ſquine, de *lapathum acut.* &c.; &, par le moyen de ces petits ſecours, & d'autres appropriés aux différentes ſaiſons,

elle a paſſé trois ans, à compter de la naiſſance de cette tumeur, ſans qu'il y ſoit ſurvenu d'autre changement qu'une augmentation dans ſon volume, & quelques légers fourmillemens dans la ſuperficie.

Il ne faut pas omettre que, pendant tout ce tems-là, elle a porté un cautere au bras du même côté, lequel ſecours fut propoſé par M. *Cauſſé*, habile Chirurgien de Gontaud, qui fut appellé pour voir la malade avec moi. Il eut beau lui inſinuer pluſieurs fois la néceſſité de l'extirpation, ainſi que le *Frere Henri* de la Charité de Condom, dans la crainte où étoient, ainſi que moi, ces Meſſieurs, de voir dégénérer bientôt la tumeur; mais elle n'y voulut jamais conſentir, & nos conſeils ne produiſirent ſur elle d'autre impreſſion que celle d'un total découragement, & du chagrin le plus vif, que je ſuis très-perſuadé avoir été la principale époque d'une maladie cruelle, & dans laquelle s'eſt développé un feu d'autant plus redoutable, qu'il étoit reſté plus long-tems caché ſous la cendre. Vers la fin de l'été de 1768, elle ſe plaignit d'une douleur entre les épaules, qui augmentoit la nuit, la tenoit roide comme une barre, & l'empêchoit de remuer dans ſon lit. En même tems, le bras gauche devint un peu œdémateux & gêné dans ſes mouvemens. Il ne parut ni fievre ni rougeur extérieures. Des

frictions douces, beaucoup d'humectans & de légers apéritifs ; l'usage de la casse tous les quinze jours, pour remédier à une constipation habituelle, furent les seuls remedes auxquels on l'assujettit. Mais, au commencement de Novembre d'après, sa roideur aux épaules commença à s'étendre, & à gagner insensiblement tous les muscles costaux & intercostaux ; de façon que toute l'étendue du thorax se trouva gênée & pressée comme dans un corset de fer, selon l'expression de la malade. La respiration paroissoit néanmoins très-libre : il n'y avoit ni toux ni oppression interne ; ce qui nous a toujours fait regarder ce mal comme une humeur rhumatismale, purement extérieure, qui avoit engagé tous les muscles pectoraux avec leurs aponévroses.

La nature & le siege de cette humeur rendoient l'état de notre malade très-triste, très-douloureux & très-sensible au moindre mouvement de quelque partie du corps que ce fût. On la levoit néanmoins tous les jours, quelques difficultés que présentât l'espece de son rhumatisme. Cet état dura ainsi environ deux mois, pendant lesquels elle conserva toujours son appétit & son humeur ordinaires, quand elle trouvoit une certaine position.

Ce fut à-peu-près vers le commencement de cette maladie singuliere, que sa

tumeur au ſein, dans laquelle, juſques-là, elle n'avoit jamais ſenti de douleur lancinante, dont l'extérieur n'étoit ni enflammé, ni raboteux, ni variqueux, vint à s'ouvrir, & laiſſa appercevoir ſur le linge qui la recouvroit, quelques gouttes d'un pus ſanguinolent. L'ouverture parut dans un enfoncement qu'avoit produit l'augmentation progreſſive de la tumeur autour du mamelon, qui, depuis quelque tems, avoit totalement diſparu. Mais laiſſons ici ce cancer benin, il s'eſt borné aux progrès ci-deſſus décrits, & revenons au caractere muriatique des humeurs, qui a joué le principal rôle dans cette violente maladie.

Pour faire une diverſion de l'humeur qui affectoit ſi ſpécialement la poitrine, nous ouvrîmes, M. Cauſſé & moi, un cautere à la jambe, lequel a toujours donné abondamment. Une copieuſe boiſſon de ſquine, avec les raiſins cuits & le chiendent, procurerent enfin une douce moiteur qui dura pluſieurs jours, & de laquelle je croyois avoir lieu de bien augurer. Les douleurs parurent moins vives, moins fixes : quelques légeres impreſſions aux épaules & aux hanches ſembloient déjà nous annoncer le déplacement de l'humeur, lorſque, pour ainſi dire, tout-à-coup, & après quelques légers reſſentimens dans les cuiſſes, les jambes ne purent plus ſoutenir le poids du

corps, & devinrent commme paralytiques. La malade y ressentoit presque toujours du froid, & il falloit les réchauffer. Nous nous flations encore que cette paralysie imparfaite pouvoit bien n'être que le prélude du transport de l'humeur morbifique sur ces parties, d'autant que les lombes paroissoient alors presque libres, excepté le premier siege de la douleur, entre les épaules, qui a toujours subsisté. Mais, loin delà, au lieu des douleurs que je souhaitois aux extrêmités, je vis paroître une bouffisure générale, qui peu-à-peu gagna bientôt les cuisses, les hanches, &c. Le ventre même devint alors fort tendu, après une simple dose de manne avec la casse. La malade n'en souffroit pourtant point; & on observoit le contour du nombril dur comme une pierre. Les fomentations répétées, l'eau de poulet, aiguisée des cloportes, me paroissoient propres à remplir à la fois les indications contradictoires, qu'offroient, d'un côté, l'érétisme de la fievre, de l'autre, la stagnation de la lymphe, jointe à son épaississement & à son acrimonie; mais, le météorisme une fois calme, je ne tardai pas à m'appercevoir de l'insuffisance de ces apéritifs.

N'ayant donc d'autre ressource à espérer, dans un cas aussi grave, que celle de la voie des urines, & craignant de la part des

diurétiques ordinaires l'aquoſité des uns, ou la vivacité des autres; plein d'ailleurs des heureux ſuccès du ſpécifique de M. Storck dans les maladies de la lymphe, ſi analogues à celle que j'avois à combattre; enfin, autoriſé à chercher à détruire un virus carcinomateux, roulant dans la maſſe des humeurs de notre malade, nous nous déterminâmes, M. Cauſſé & moi, à la mettre à l'uſage de l'extrait de ciguë, avec toutes les précautions ſuggérées par l'Auteur. Je n'en ai obſervé d'autre effet qu'une augmentation marquée dans les urines, mais qui toujours furent claires, limpides, & ſans ſédiment (*a*). Mais, outre que cette évacuation ne ſe ſoutint pas, l'enflure fit toujours ſes progrès, &, tout allant de mal en pis, je ſuſpendis l'uſage de ce remede, dont elle avoit pris ſeulement une once en vingt-un jours (*b*).

(a) *Sæpè autem* cicutæ extractum *urinam copioſam & glutinoſam prolicit.* STORCK, *Suppl. neceſſ. coroll.* 3.

(*b*) Cette doſe eſt bien peu de choſe relativement à celle que l'Auteur aſſure pouvoir être employée ſans riſque, puiſqu'il dit, *ibid.* coroll. 1: *Poteſt ſenſim augendo doſin, exhiberi per diem ad dragmas duas, tres, quatuorve, & tantæ doſis uſus poteſt per plures ſeptimanas tutò continuari.* On me reprochera peut-être d'avoir été un peu trop ménager d'un remede qui paroiſſoit le ſeul propre à pouvoir combattre avec avantage la réu-

Enfin l'état douloureux de notre malade ne permettant guere plus qu'on la remuât, la ſtagnation des liqueurs blanches dégénéra bientôt en une acrimonie des plus putrides. Malgré la précaution qu'on avoit priſe d'ouvrir ſes matelas, pour éviter une compreſſion continuelle ſur le dos, on ne tarda pas à y appercevoir les ſignes d'une mortification funeſte. Il fallut même, en bien des endroits, en aider la ſéparation avec le fer & les digeſtifs animés, & tâcher d'y rétablir la vie avec les teintures anti-ſeptiques ; mais tout étoit appliqué inutilement. Ce panſement, qui a duré près de deux mois, répandoit, ſur-tout vers les der-
nion des ſymptômes qu'éprouvoit notre malade. J'avouerai de bonne foi que, quelque degré de confiance que j'aie pu accorder aux heureux ſuccès dont l'illuſtre reſtaurateur de ce remede nous fait part dans ſon Ouvrage, avec une ingénuité & une candeur ſans égales, je n'ai pu vaincre une timidité peut-être blâmable, mais aſſez naturelle à ceux qui, comme moi, ont à peine un pied dans la carriere épineuſe de la pratique : ajoutez-y le genre d'un cas dont la complication me parut peu propre à fournir matiere à d'utiles obſervations ſur la maniere d'agir d'un remede dont je me ſervois pour la premiere fois. Je ſaiſirai, à l'avenir, avec ardeur les occaſions d'en faire des épreuves aſſez réitérées pour rendre à ſon Auteur les hommages qu'inſpire ſi bien la ſimple lecture de ſon Ouvrage intéreſſant.

niers jours, une odeur fétide & cadavéreuſe.

Mais rien, dans ce dernier période, ne m'a paru moins frapant qu'une métaſtaſe inattendue, & qui ſe fit très-bruſquement. L'enflure du bras gauche, dont j'ai parlé plus haut, diſparut totalement, dans moins de vingt-quatre heures, & à ſa place ſurvint une douleur vive, avec diminution ſenſible dans la force de cette partie. Preſqu'en même tems la tête & la poitrine, qui juſques-là avoient toujours été parfaitement libres, parurent s'embarraſſer un peu. La mémoire & le jugement furent altérés; les rêveries tracaſſerent la malade: auſſi ne fus-je pas étonné de voir, trois jours après, cette même main livide, & toujours d'une ſenſibilité extrême. La gangrene ne gagna pourtant point; & les tégumens dans la paume de la main ſe bourſoufflerent, & blanchirent, comme après une brûlure à l'eau bouillante: dès-lors l'embarras de la tête augmenta à vue d'œil. La malade fut plongée dans une alternative continuelle de ſommeil & d'agitations, les cinq ou ſix derniers jours de ſa vie, qu'elle rendit néanmoins à Dieu avec toute la réſignation que pouvoient lui laiſſer quelques inſtans lucides dans une ſituation auſſi déplorable.

Puiſſe cet exemple frapant des ſucceſſions

des maladies faire ſur mes lecteurs la même impreſſion qu'elle a faite ſur moi, & encourager les Médecins à chercher de tout leur pouvoir tous les moyens de rompre, dans les maladies, l'affreuſe chaîne qui paroît les lier enſemble par une multiplicité de ſymptômes les plus variables ! La difficulté eſt grande, & a été reconnue par le pere de la médecine.

In morbis, cúm alter alteri ſuccedit, plerumque occidit ; cùm enim corpori, à præſenti morbo debilitato, alius acceſſerit, præ imbecillitate perit, priuſquàm poſterior morbus deſinat. HIPP. *de Affect. n.* 23.

LETTRE

De M. DUPOUY, Maître en chirurgie & Dentiſte de Paris, à M. COCHOIS, *Chirurgien François, & Membre de la Faculté de Médecine à Prague, au ſujet d'une Lettre qui lui a été adreſſée par M. BEAUPREAU, Maître en chirurgie & Dentiſte de Paris, ſur le Traitement des Maladies du Sinus maxillaire.*

Je ne ſais, Monſieur, ſi vous avez eu connoiſſance d'une Lettre que M. Beaupréau vous adreſſa par la voie du Journal de Médecine du mois de Juillet de l'année

derniere : en tout cas, je préſume trop de vos lumieres pour imaginer que vous ayez jugé des progrès que l'art du Dentiſte a faits en France par ſon expoſé. Il s'en faut de beaucoup qu'il vous ait décrit tous les moyens qu'on peut employer pour traiter le genre de maladie qui fait l'objet de ſa Lettre. Il en eſt un qu'il n'a ſemblé indiquer que pour en faire la critique, & avec lequel j'ai fait, en vingt ans, des cures trop multipliées pour ne pas entreprendre de le juſtifier de la critique indiſcrete qu'il a oſé en faire. Ce moyen eſt douloureux, il eſt vrai; mais il ne l'eſt pas, à beaucoup près, autant qu'on ſemble vouloir le faire croire. Mais, quand cela ſeroit, je ne penſe pas que cela doive arrêter un Chirurgien, lorſqu'il eſt queſtion de la cure radicale d'une maladie qu'on ne fait que pallier par tous les autres moyens qu'on a propoſés. Il ſeroit difficile de juger de la méthode que cet Auteur voudroit y ſubſtituer. Ses obſervations ne préſentent rien d'évident, ni de bien caractériſé : les curations ſont ſi différentes, qu'on ſe perſuaderoit facilement que, pour guérir ces maladies, il faut avoir autant de méthodes qu'il y a de perſonnes qui en ſont attaquées ; ce qui ſuffiroit pour démontrer que l'Auteur n'en connoiſſoit aucune de bien efficace.

Quelque parade qu'il faſſe de ſes con-
noiſſances

noiſſances ſur la ſtructure, les uſages & les maladies qui arrivent au ſinus maxillaire, ce qu'il en dit ne répond pas à ſes promeſſes. Je paſſerai ſous ſilence les agrémens qu'il prétend que les ſinus maxillaires procurent à la face par leur expanſion; quoique je ne voie pas que ceux chez leſquels ils ont le moins d'étendue jouiſſent d'une phyſionomie moins agréable, je pourrois citer pour exemple tous les enfans chez leſquels cette cavité n'a pas encore acquis cette expanſion : je pourrois y ajouter un adulte dont il ſera bientôt queſtion; & je veux parler de M. Soret que M. Beaupreau a vu, & chez lequel il a dû appercevoir que le ſinus malade avoit à peine le quart de l'étendue ordinaire; mais venons à des choſes plus ſérieuſes.

» Quoique la membrane, dit-il, qui tapiſſe » l'intérieur du ſinus, ſoit défendue par des pa- » rois oſſeuſes, elle eſt cependant ſuſceptible » d'affections contre nature. « Si ceux qui ſont devant les premiers expoſés aux coups & aux inſultes, ſont défendus par ceux qui ſont derriere, la propoſition peut être vraie. La membrane tapiſſe & recouvre exactement les parois oſſeuſes : elle ſeule ſe trouve d'abord atteinte des affections qui arrivent au ſinus, & défend juſqu'à un certain point les parois oſſeuſes, qu'elle recouvre, ce qui eſt le contraire de ce qu'avance notre Ecrivain.

Après avoir reconnu que les dépôts des ſinus maxillaires ſont le plus ſouvent l'effet de la carie des dents qui répondent, par leur ſituation, à leur baſe, il ajoute: » J'ai obſervé qu'à l'extrêmité des racines des dents » affectées de carie, il y avoit preſque toujours un tubercule produit par le gonflement du périoſte dentaire, ſuite de la » fluxion que ce prolongement communi- » quoit aſſez *communément* à la membrane » qui tapiſſe le ſinus. « Cela n'arrive point, ou cela arrive toujours: il ſeroit difficile à M. Beaupreau d'établir quelqu'exception à ce ſujet, d'autant mieux que cette prétendue communication n'eſt rien moins que démontrée par la ſtructure de la partie. Cependant il ajoute: » Cette communication ſe fait par » la pénétration des racines dans cette ca- » vité, ou à travers les poroſités de l'os: » ſouvent la tumeur eſt extérieure, & le pus » pénetre dans l'intérieur, à travers la ſubſ- » tance oſſeuſe gonflée, & les poroſités di- » latées. La membrane interne ſe détruit, » & le pus s'épanche dans le ſinus: cet épan- » chement s'évacue par l'ouverture naturelle » dans la foſſe nazale, lorſque le malade ſe » mouche. « Je ne m'arrêterai pas, Monſieur, à réfuter ces idées dont l'Auteur n'a trouvé la ſource que dans ſon imagination: c'eſt elle ſeule qui a pu pratiquer les routes inconcevables qu'il a fait ſuivre au pus à

travers les os gonflés, & leurs porosités dilatées, comme s'ils étoient transformés en cribles. Mais il n'est pas fait pour être arrêté par les difficultés: il ne lui coûte rien de faire passer le pus de l'extérieur à l'intérieur, en le faisant épancher dans le sinus, comme si ce pus trouvoit plus de facilité à percer la table osseuse maxillaire, qu'à s'ouvrir une route au travers des chairs. Il est aisé de voir ce qui lui a fait illusion : il a pu voir, sans doute, que, lors de la formation de l'abscès du sinus, il s'en formoit quelquefois à la gencive ; mais, s'il eût examiné la chose attentivement, il auroit vu qu'il n'y avoit aucune communication de l'un à l'autre.

Il ne paroît pas plus instruit sur l'état où se trouve le sinus à la suite de ces abscès, ni sur les causes qui les produisent. Il est vrai que la plupart de ces erreurs avoient été enseignées par un Ecrivain qui ne l'a devancé que de bien peu. Selon lui, il n'y a pas de dent gâtée qui n'ait un tubercule à l'extrêmité de ses racines. J'ose l'assurer que, s'il veut se donner la peine d'examiner la chose sans prévention, il se convaincra que, sur cent dents cariées, il s'en trouve à peine cinq qui aient ce tubercule; & ce seroit un grand hazard si ces dents, ainsi affectées, étoient toutes placées dans un lieu propre à produire les dépôts du sinus.

Car, fuſſent-elles diſpoſées pour cela, on peut douter qu'elles en fuſſent capables. Mettre encore au rang des cauſes capables de produire les abſcès du ſinus, la pénétration des racines des dents dans ces mêmes ſinus que cette membrane tapiſſe, c'eſt vouloir, de deſſein formé, multiplier les erreurs dont l'art n'eſt que trop ſurchargé.

C'eſt parce qu'il lui a plu de conſidérer les os maxillaires comme ſpongieux, quoiqu'il n'y ait, à proprement parler, que la portion alvéolaire qui ait cette qualité, & que tout le reſte ſoit parfaitement compacte; c'eſt, dis-je, en partant de cette erreur de fait, qu'il a cru pouvoir faire le procès à ceux qui oſoient employer la rugine pour remédier à la carie des os. » On ne peut » pas, dit-il, briſer les os ſpongieux, qu'on » ne forme des éclats, & autant de pointes » qui piquent les chairs, & qui les rendent » fongueuſes, avec ſuppuration, comme » dans la carie; « *mais je ne briſe ou racle ces os, que parce qu'ils ſont cariés: eſt-il nouveau en chirurgie, qu'on rugine de pareils os?* Que devient, après cela, ce raiſonnement: » ces os s'exfolieroient naturellement, ſans le ſecours de ces teintures, qui ſont, comme vous le ſavez, » de foibles reſſources contre cette maladie. L'exfoliation ſe fait plus vîte dans les

» os spongieux, que dans les os com-
» pactes, comme l'expérience journaliere
» le prouve : l'on en sent bien la raison. Les
» vaisseaux se prolongent plus facilement à
» travers les porosités de l'os altéré, pour
» le détacher du sain, lorsqu'il est spon-
» gieux, que lorsqu'il est compacte. « Tout ce beau raisonnement auroit quelqu'ombre de vraisemblance, si ce qu'il dit des os spongieux, il le disoit des os compactes : il est aisé de voir qu'il a pris le change. Les pointes des os compactes pourroient, à la vérité, entraîner quelques inconvéniens. Mais, en brisant ou raclant cette cavité osseuse dans les lieux qui sont découverts & cariés, où sont ces pointes, où sont les chairs qui peuvent être piquées? L'Auteur l'ignore vraisemblablement : il faut le lui apprendre. Elles sont par-dessous ces chairs, elles poussent les os brisés devant elles; &, quand une des pieces tiendroit encore par un bout, l'autre se trouve poussé dans le vuide de la cavité, & est incapable de piquer les chairs : j'en ai vu des preuves sans nombre dans les maladies de cette espece que j'ai traitées.

Quant à l'usage de différentes teintures & baumes, recommandés, depuis plusieurs siecles, pour le traitement des caries, ils doivent au moins valoir le vin sucré, auquel notre Auteur donne la préférence, sans trop

ſavoir pourquoi ; car, quoiqu'ils ne produiſent pas toujours l'exfoliation des os, ils ont d'autres vertus qu'il ne ſoupçonne pas ſans doute. Il eſt vrai qu'il dit que ces os s'exfolieroient naturellement, c'eſt-à-dire ſans y rien faire. Pourquoi donc entretient-il ſi long-tems ces plaies ouvertes ? Il y a tout lieu de croire qu'il ne connoît pas ces caries, & qu'il n'a jamais vu ces exfoliations dont il parle : il n'auroit sûrement pas avancé, comme il le fait, que l'exfoliation ſe fait plus vîte dans les os ſpongieux, que dans les os compactes, *parce que les vaiſſeaux ſe prolongent à traver les poroſités de l'os altéré, pour le détacher du ſain.* Il ſeroit plus raiſonnable, ſi je ne me trompe, de ſuppoſer que les vaiſſeaux pouſſent la piece altérée devant eux, que d'aſſurer qu'ils la traverſent, puiſqu'en la traverſant ils l'aſſujettiroient plutôt que de la détacher, en l'entourant & la couvrant d'hyperſarcoſes; ce qui arrive très-ordinairement dans les caries des os ſpongieux ; mais toute cette théorie de notre Ecrivain ne peut porter qu'à faux.

» J'ai eu occaſion, dit M. Beaupreau, » de voir deux malades qui avoient ſouffert, » pendant environ deux ans, ſans être gué» ris, pluſieurs opérations très-douloureu» ſes, ſuivant la maniere de traiter que j'ai » proſcrite de ma pratique. « Cette maniere

de traiter, que notre Auteur s'applaudit d'avoir profcrite, eft la mienne, Monfieur : je n'en connois que deux dans ce genre de maladies, l'une radicale, & je crois que c'eft celle que j'ai adoptée ; l'autre palliative : c'eft celle à laquelle M. Beaupreau a cru devoir donner la préférence. Il n'eft pas rare qu'il refte des fiftules à ceux que lui ou les partifans de fa pratique ont traités : c'eft un accident qui m'eft inconnu ; mais venons à l'obfervation même.

» Le premier, dit-il, eft M. Soret, Pro-
» cureur à Evreux. Lorfqu'il vint me con-
» fulter, il avoit au finus un grand trou qui
» s'étendoit depuis le bord alvéolaire juf-
» qu'à la foffe canine, au-deffus de la *petite*
» *dent molaire, caufe de la maladie*, &
» qui avoit été arrachée. Cette ouverture,
» & même jufqu'au finus, étoit tamponnée,
» ou, pour mieux dire, bourrée de coton
» imbibé de baume du Commandeur. Cette
» grande breche étoit la fuite de plufieurs
» opérations très-douloureufes : le malade
» en avoit eu fouvent de fortes échymofes
» autour de l'œil. Mon premier foin fut de
» fupprimer tous ces tampons, & de faire
» faire au malade des injections avec le vin
» fucré. Il partit, peu de jours après ; con-
» tinua ce traitement jufqu'à parfaite gué-
» rifon, qu'il a obtenue, fans difficulté, par
» le moyen très-fimple que j'ait fait fuc-

» céder aux tamponnemens douloureux, si
» à charge à la nature, que l'art contrarioit
» si constamment. «

Il ne manque à ce tableau qu'un peu plus de vérité dans les faits, & de jugement dans la critique. Je ne sais dans quel tems cet Auteur a pu faire usage de sa méthode, pendant que le malade est resté à Paris. Il est de fait que je l'ai pansé pendant trois semaines, & jusqu'à l'instant de son départ, après l'opération que je luis fis, & après même que M. Beaupreau l'eut vu. Quant au tamponnage, qui m'a attiré une censure si sévere de la part de cet Auteur, je n'ignore pas que la premiere loi que doit s'imposer un Chirurgien éclairé, c'est de suivre la nature; mais cette maxime très-sage sans doute ne veut pas dire qu'on doive abandonner les malades à leur malheureux sort, & que les procédés de l'art dérangent toujours les opérations de cette mere prudente. On a blâmé le tamponnage; & on a eu raison dans beaucoup de cas; mais il seroit fort déraisonnable de le proscrire absolument: il est des circonstances où, bien loin de contrarier la nature, il lui offre un secours qu'on attendroit inutilement de tout autre moyen. L'espece d'inflammation que les tamponnemens, placés à propos, occasionnent, sert à revivifier des vaisseaux qui étoient tombés dans l'inertie, & qui, par leur dé-

veloppement, operent des cohésions & des consolidations promptes & parfaites. Mais continuons à rétablir les faits altérés dans le récit de M. Beaupreau. Il n'est pas vrai que j'aie ôté aucune dent à ce malade : la canine & la petite molaire lui manquoient, & c'étoit la canine qui avoit produit la maladie. Je le demande à tout homme instruit : l'espace, que ces deux dents avoient occupé, pouvoit-il former un grand trou, une grande breche, comme notre Ecrivain ne craint pas de l'avancer ? Il est aisé de s'appercevoir que l'exagération est sa figure favorite, ou plutôt celle de son Ecrivain. Il est bien étonnant qu'un homme qui a quelque facilité pour écrire, prostitue ainsi sa plume, & se respecte assez peu pour la faire servir d'instrument à la jalousie & à tous ces petits maneges qui dégradent si fort l'art & les Artistes. Ce qu'on dit de mes tamponnemens & de l'échymose qu'on suppose malignement être survenue à l'œil, n'est pas plus exact que le reste. Il est vrai que je panse ordinairement ces sortes de plaies avec des tampons de coton; mais il est faux que je les bourre, comme l'Auteur le dit, puisque, quand il y a de la carie, je mets toute mon attention à laisser une route très-libre pour l'écoulement de la sanie. L'histoire des échymoses est encore plus ridiculement controuvée; car, pour qu'elles eussent eu lieu, il auroit fallu

que j'eusse porté mes opérations jusqu'à la fosse orbitaire ; & il s'en falloit de beaucoup que le fond de ce sinus, qui n'avoit pas tout au plus le quart de l'étendue ordinaire, allât jusques-là. Lorsque l'Auteur dit que je me suis servi de baume du Commandeur, il n'a pas pris garde qu'il n'annonçoit que son impéritie : j'ose l'assurer que je n'en ai jamais employé une seule goutte, & que je fais toujours usage d'un baume qui m'est particulier. Etonné que M. Beaupreau se fût arrogé la cure de cette maladie, & qu'il l'attribuât à son vin sucré, je crus devoir m'adresser à M. Soret lui-même, qui me répondit, le 19 Juillet 1759 : » J'ai l'honneur de vous marquer que, depuis le dernier voyage que je fis à Paris pour ma maladie, il y a, je crois, quatre ans dans les vacances, auquel, après m'avoir, vous, Monsieur, opéré & pansé pendant deux vacances, & ayant mis, dans ce voyage, la derniere main à ma maladie au sinus maxillaire, qui avoit parcouru jusques sous la partie nazale, & après m'avoir dit de continuer les injections, pendant quelque tems, avec le vin miellé, & les pansemens à l'ordinaire ; ce que j'ai exécuté ponctuellement, en relâchant peu-à-peu les pansemens, j'ai finalement acquis une guérison parfaite, au point que je n'ai plus rien fait. «

N'étant pas satisfait de cette réponse, que je ne trouvois pas suffisamment détaillée, & ne me rappellant pas bien toutes les circonstances de la maladie, j'écrivis à M. Soret, pour le prier de m'en envoyer l'histoire complete, & sur-tout de s'expliquer sur la part que M. Beaupreau pouvoit avoir eue à sa guérison: j'en reçus la lettre suivante, datée du 17 Août 1769.

» Je suis on ne peut pas plus étonné que » M. Beaupreau s'arroge le droit & l'hon- » neur de ma guérison : je vais vous dé- » tailler dans la plus exacte vérité tout ce » qui s'est passé depuis l'époque de cette » maladie jusqu'à parfaite guérison. Ma ma- » ladie a été la suite d'un bout de racine » restée de la dent canine, qu'on me cassa, » en la tirant, en 1759. Je fus du tems sans » douleur; mais, au bout de dix-huit mois, » la gencive se gonfla. Je sentis, de fois à » autres, des douleurs sourdes, avec une » très-mauvaise odeur, & je crachois, de » tems tems, du pus & du sang. En » 1762, souffrant plus qu'à l'ordinaire, je » fis arracher cette racine par un Chirurgien » qui me tint deux heures entieres sous ses » ordres, en chiffonnant au fond de l'ou- » verture, & cherchant inutilement à ap- » profondir le sujet de mon mal. Il se ré- » duisit à me dire qu'il n'étoit pas assez ha- » bile pour me donner la solution de ce

» qu'il entrevoyoit, mais qu'il pensoit qu'il
» y avoit carie à la mâchoire, & qu'il me
» conseilloit très-fort d'aller à Paris. Je m'y
» rendis, en 1762, au mois d'Août. Vous
» me fîtes la premiere opération en pré-
» sence de M. Bourgeois, votre confrere,
» qui me conduisoit. Vous ne m'avez tiré
» aucune dent : au contraire, vous m'avez
» laissé subsister la petite molaire. Ma ma-
» ladie s'étendoit jusqu'au sinus, & repre-
» noit sous la paroi nazale (*a*).

» En 1763, M. Piet, votre confrere,
» & mon camarade d'école, m'engagea à
» aller voir M. Beaupreau, & m'y mena
» par un effet de l'extrême confiance qu'il
» avoit en lui. Il m'examina, & approuva
» vos opérations & vos pansemens, qui con-
» sistoient dans les injections avec le vin
» miellé, & dans des cotons mouillés dans
» le baume du Commandeur : c'est du moins
» la conduite que j'ai tenue à Evreux. Après
» plusieurs voyages faits, dans les vacan-
» ces, pendant dix-huit mois, vous m'assu-

(*a*) La carie s'étendoit sous la paroi nazale, dit le malade : voici ce qu'il entend. La sanie avoit altéré la portion alvéolaire postérieure des deux dents voisines, la petite & la grande incisive; de maniere qu'elles n'étoient pas éloignées de leur perte; &, pour mettre le malade dans le cas de les conserver, j'emportai promptement cette carie, & ces deux dents se trouverent parfaitement en sûreté, à son départ.

» râtes qu'encore un voyage ma guérifon
» feroit complete, moyennant quelques
» opérations. Je fus vous voir, dans la va-
» cance, en 1764. M'ayant examiné, vous
» me proposâtes de vous accorder une mi-
» nute de courage & de fouffrance, & vous
» me promîtes que je ferois radicalement
» guéri. Je m'y déterminai, & vous me
» fîtes votre derniere opération. Les jours
» fuivans, pour ma propre fatisfaction, per-
» mife à tout malade, fur-tout dans ma po-
» fition, je fus voir M. Beaupreau, qui me
» fonda, & me dit qu'il me trouvoit guéri,
» & qu'il me confeilloit de faire treve à
» toute efpece de panfement & d'opéra-
» tions, fi ce n'eft de m'injecter avec du
» vin fucré. Je retournai chez vous, fans
» vous dire que je l'avois vu : vous me con-
» feillâtes fimplement, avant mon départ,
» de continuer, pendant trois ou quatre
» mois, mes panfemens, d'abord tous les
» deux jours; au bout d'un mois, tous les
» quatre jours, feulement avec le baume
» du Commandeur, & enfuite de quitter
» toute forte de panfemens.

» Je vous dois, Monfieur, la juftice de
» déclarer que vous êtes l'Auteur de ma gué-
» rifon. J'ai vu M. Beaupreau, il eft vrai,
» mais j'en ai vu dix autres : j'en ai vu de
» tous les côtés, & je penfe que cela eft
» permis. J'ai eu, dans l'intervalle de vos

» opérations, en deux ans, quelques gon-
» flemens à la joue, qui ne duroient que
» vingt-quatre heures, pendant lesquels
» vous suspendiez vos opérations. Plusieurs
» personnes de l'hôtel de Bouillon, plu-
» sieurs à Evreux n'ignorent pas que je vous
» dois ma guérison, & je ne l'ai laissé igno-
» rer à qui que ce soit. «

M. Soret, en deux ans de tems, n'a pas été quatre mois entre mes mains, ou tout au plus. Il a toujours été injecté, à Evreux, avec le vin miellé, & pansé mollement avec le baume du Commandeur. Le jour d'après mon opération, dans laquelle j'avois brisé & labouré le sinus, afin d'augmenter sa capacité, le malade se rend chez M. Beaupreau qui l'examine, & il le regarde comme complettement guéri. On ne peut s'empêcher de reconnoître, à ce jugement, la supériorité de ses connoissances. M. Beaupreau, avant de finir l'histoire de cette cure, qu'il s'arroge si libéralement, dit : » La premiere fois que je sondai le sinus, » je trouvai dans l'intérieur, au-dessus de » la seconde petite molaire, l'os découvert » d'environ la largeur de l'ongle du petit » doigt ; ce qui n'a pas été un obstacle à la » guérison. Je n'ai rien ajouté aux panse- » mens, par rapport à cet état : je l'ai vu, » l'année d'après, parfaitement guéri. « Ce que M. Beaupreau dit ici, me rappelle une

conversation que nous eûmes ensemble quelques jours après le départ du malade. Nous étant rencontrés par hazard, il me tint plusieurs propos que j'oserois qualifier d'*indécens*, & me fit plusieurs questions auxquelles je ne dédaignai cependant pas de répondre. Il me demanda, entr'autres choses, pourquoi je n'avois pas arraché la seconde petite molaire à M. Soret ? qu'il ne comprenoit rien à ma conduite : qu'est-ce que j'en voulois faire ? Si je prétendois la conserver, comment je pourrois le faire ? que cela n'étoit point praticable ; que, si je m'en flattois, il m'assuroit bien que je n'y réussirois pas. Je me contentai de lui répondre que j'avois fait de plus grands miracles, & je le quittai froidement. Cette dent étoit, à la vérité, branlante : son alvéole étoit, en partie cariée, & beaucoup plus qu'il ne le dit ; aussi, en emportant la carie du sinus, je n'épargnai point cette alvéole. Il est bien certain que cette portion d'os, qu'il avoit vue à découvert, & qu'il ne retrouva plus, après la derniere opération, n'a pu être un obstacle à la guérison, puisque je l'avois emportée.

M. Soret revint me voir, six mois après. Je trouvai son sinus exactement rempli : la réparation avoit été des plus completes ; mais, en même-tems, je ne sache pas en avoir vu de si prompte. Il est vrai que la

cavité étoit médiocre. La petite molaire s'étoit bien raffermie, & les chairs, qui tenoient la place de l'alvéole, recouvroient la racine jusqu'à sa partie émaillée. Je citai au malade l'entretien que j'avois eu avec M. Beaupreau : je l'engageai à se rendre chez lui, pour lui faire voir sa guérison & la consolidation de la dent qu'il m'avoit tant reproché de vouloir conserver.

Ce qui s'est passé dans la guérison de la maladie de M. Soret peut être opposé à ceux qui prétendent nier toute espece de régénération & de réparation dans les plaies avec perte de substance. Dans ce cas-ci, il y a eu beaucoup plus de réparé que de perdu ; ce qui est bien éloigné des prétentions de ces Messieurs, qui veulent qu'il ne se fasse qu'un simple affaissement des feuillets du tissu cellulaire, & un recollement des bords de la peau. Vous sentez bien, Monsieur, que je veux vous parler des Auteurs de deux Mémoires sur cette matiere, insérés dans le quatrieme volume des *Mémoires de l'Académie royale de chirurgie.*

Il y a quelques années que M. Fabre lut, à l'Académie de chirurgie, plusieurs Mémoires pour établir cette étonnante hypothese. Il la présenta telle qu'elle est dans le Mémoire de M. Louis ; mais il paroît que depuis, soit convaincu par la force des

objections qui lui furent faites, soit que sa propre expérience lui ait montré le peu de fondement de son systême, il en est un peu revenu : il paroît du moins convenir aujourd'hui qu'il se fait quelques réparations dans certaines plaies, quoiqu'il nie qu'elles aient lieu dans d'autres. Il n'a pas réfléchi, sans doute, que, lorsque la nature agit librement, ses opérations se font toujours dans le même ordre, & avec la plus grande uniformité. M. Louis, qui fut le seul dans l'Académie qui adopta cette étrange opinion, paroît moins docile que son Maître, auquel il paroît qu'il a même fait un crime de n'avoir pas été plus ferme dans ses principes. On voit, dans son Mémoire, qu'il réduit tout le mécanisme des cicatrices à un simple recollement de ce qui faisoit les bords de la plaie. Cette idée, qui paroît empruntée des arts mécaniques, l'auroit moins séduit, s'il eût fait attention que, dans ces arts même, les parties qui ne sont unies que par de la colle, ne restent pas longtems unies, & que leur union est très-sujete à se dissoudre. La même chose arriveroit sans doute dans les cicatrices, si la nature employoit les mêmes moyens. Cette objection méritoit peut-être plus d'attention de la part de M. Louis; mais ce n'est pas ici le moment d'examiner à fond ce Mémoire qui prête tant à la critique. Je compte

m'en occuper dans la ſuite : je reviens maintenant à M. Beaupreau.

» Le ſecond malade, dit cet Ecrivain, » que je vous citerai pour juger de la différence de mon procédé, eſt le ſieur Courbet, Traiteur, rue aux Ours. Après avoir » été panſé, pendant vingt mois, tous les » jours, avec des tampons de coton, imbibés de baume du Commandeur, & » avoir éprouvé pluſieurs opérations très-douloureuſes, indépendamment de l'extraction d'une dent cariée, *cauſe de la maladie*, & d'une dent ſaine, pour augmenter l'étendue du trou fait au ſinus. Il » ſouffroit toujours des douleurs conſidérables autour de l'orbite, ſuite de l'irritation faite journellement à la membrane » qui tapiſſe le ſinus, & qui communique » intimement avec le prolongement du péricrâne qui recouvre l'intérieur de l'orbite. Ayant été conſulté, & m'étant » aſſuré qu'il n'y avoit pas de carie, je lui » conſeillai les injections vulnéraires, aiguiſées d'eau de chaux. Il n'étoit pas néceſſaire que le malade prît une ſeringue » pour s'injecter, il lui ſuffiſoit de mettre de la liqueur dans ſa bouche. En faiſant une forte ſuction, la liqueur paſſoit » dans le ſinus, & ſortoit par l'ouverture » naturelle, qui répond dans l'intérieur du » nez. «

Je voudrois bien demander à M. Beaupreau & à l'Ecrivain qui lui a prêté sa plume, dans quel livre d'Anatomie ils ont appris que la membrane qui tapisse le sinus, communique avec le péricrâne qui revêt l'intérieur de l'orbite? Ils auroient bien dû imaginer une autre explication des douleurs qu'ils ont supposées si malicieusement : voici le fait présenté dans la plus exacte vérité.

Ce Traiteur avoit une petite molaire cariée, qui avoit été long-tems sans lui faire de mal; mais, au bout de quelques-tems, elle commença à l'incommoder lorsqu'il mangeoit; ce qui le détermina à s'adresser à un Dentiste, qui lui en fit l'extraction. De retour chez lui, il voulut se rinser la bouche; &, dans le moment, la liqueur sortit par la narine du même côté. Il en fut effrayé, & s'en prit au Dentiste. Il fut pansé, pendant quelques jours, par M. Coutouly, Maître en chirurgie. On m'adressa ce malade : il souffroit, & rendoit une sanie de mauvaise odeur. Il ne me fut pas difficile de reconnoître la maladie : je fis tout ce qui dépendoit de moi pour détruire la prévention où il étoit contre le Dentiste, & lui faisant concevoir que, quand même il auroit fait quelque délabrement, il n'auroit jamais pu ouvrir une route pour que la liqueur passât dans la narine aussi promptement; que cet

effet dépendoit d'une toute autre cause. Par l'examen que j'avois fait de la maladie, j'avois reconnu que le sinus étoit ouvert, mais que l'ouverture étoit très-petite. Malgré cela, le malade parloit comme ceux qui ont le palais percé, & une partie de sa boisson gagnoit la narine. L'alvéole de la dent arrachée étoit cariée & amollie, ainsi que celle de la dent voisine, qui étoit l'autre petite molaire. Je fus obligé, dans la suite, d'ôter cette seconde dent, tant pour me donner la place dont j'avois besoin, que parce qu'elle ne pouvoit pas être conservée. Il y avoit quatre points de carie bien distincts au sinus, deux à la partie moyenne supérieure, un à la table extérieure, & l'autre vis-à-vis, à la table palatine : elles étoient à découvert de l'étendue à-peu-près d'un gros sol. Il y avoit carie du côté de l'os de la pommette, & enfin à la paroi nazale, par où la boisson passoit. La plus grande partie des dents étoient branlantes ; les gencives & les alvéoles douloureuses, & en suppuration : ce qui démontroit la présence d'une humeur de catarrhe, dont il paroît que M. Beaupreau n'a pas encore la connoissance.

Quand le malade se mit dans mes mains, il avoit, depuis long-tems, des douleurs de tête, & des douleurs aux orbites, plus fortes du côté malade, que de l'autre : sa

ſanté étoit d'ailleurs en aſſez mauvais état. Je lui fis beaucoup de remedes relatifs à ſon état, & je parvins à le rétablir un peu. Je ne fis que racler ou ruginer les caries du ſinus, & je ne briſai aucune portion d'os, parce qu'il ne faut jamais ſe preſſer pour faire cette opération, attendu qu'on ne peut pas ſavoir juſqu'où va l'altération de l'os : on doit commencer par le ruginer, & continuer juſqu'à ce qu'on s'apperçoive que ce ſecours eſt inſuffiſant. Je n'ai briſé que la portion alvéolaire intérieure; encore étoit-ce pour accélérer la fin du traitement : les autres caries s'étoient entiérement recouvertes. Les opérations de la rugine ne ſe faiſoient que tous les quinze jours, & même tous les mois. Eſt-ce-là, comme le dit l'Auteur, le faire tous les jours ? Cette maladie a duré ſeize mois, & non vingt, comme il l'avance. Il y avoit même un an que je ne le voyois plus, lorſque ſa guériſon a été complete ; car le raffermiſſement de ſes dents a bien plus duré que la maladie du ſinus ; & l'un & l'autre ont été beaucoup retardés par l'humeur catarrhale, qui ne ceſſoit de diſtiller ſur toutes ces parties. Le malade ſe porta bien pendant un an, comme je viens de le dire, à quelques légeres douleurs de l'orbite près, qui même étoient aſſez éloignées les unes des autres. Dans l'hiver de 1768, ces mêmes

douleurs devinrent plus confidérables du côté qui avoit été anciennement malade : cependant le malade ne vint me trouver que lorfqu'il fe fût apperçu d'une fuppuration qui fe faifoit par la gencive qui ne s'étoit pas confolidée. Je fondai le finus, & ma furprife fut extrême de trouver fon fond ouvert du côté de la pommette. Je portai ma fonde fur le fphénoïde, qui me parut bien recouvert. Les bords de ce trou étoient occupés par les fragmens offeux de l'ouverture qui s'étoit faite: J'en abattis quelques-uns qui ne firent aucune réfiftance. Le malade revint, le lendemain, avec M. Ménager, Maître en chirurgie, à qui je fis remarquer la trouée qui s'étoit nouvellement établie ; &, tandis qu'il avoit la main fur la mienne, j'achevai de détacher les fragmens qui étoient reftés. Un peu de coton, qu'on avoit mis à l'entrée, vint à incommoder le malade. Je lui fis dire qu'il n'avoit autre chofe à faire que de s'injecter le finus avec du vin miellé : il n'en fit rien ; & j'appris qu'il s'étoit adreffé a M. Beaupreau, qui nous affure que M. Louis a vu l'état du malade ; mais il paroît que ni l'un ni l'autre n'ont pas fu voir la maladie: il n'étoit cependant pas difficile de rencontrer la trouée. Il eft bien étonnant que des Chirurgiens, fi expofés à faire de la douleur, aient craint de porter une fonde dans cette

cavité ; ſeul moyen de bien reconnoître l'état des parties, & incapable de cauſer la plus légere ſenſation douloureuſe.

Il vous ſera aiſé, d'après cet expoſé, de juger des excès auxquels M. Beaupreau & ſon Ecrivain ſe ſont portés, en exagérant, intervertiſſant & altérant les faits. Il ſeroit difficile de trouver dans les diſcuſſions Polémiques aucun exemple d'un tel manque de fidélité. J'ai bien d'autres obſervations à faire ſur l'hiſtoire de cette maladie, telle que ces Meſſieurs l'ont préſentée ; mais je crois devoir réſerver cela pour une ſeconde Lettre, celle-ci outre-paſſant déjà les bornes que je m'étois preſcrites.

ESSAI

Sur le Moyen d'introduire des Subſtances liquides dans l'Eſtomac par les foſſes nazales ; par M. LIBOUTON, Chirurgien, réſidant à Aras.

Perſonne n'ignore que pluſieurs maladies, qui affectent les différentes parties de la bouche, s'oppoſent aſſez ſouvent à l'introduction des alimens dans l'eſtomac. M. Litre, dans un Mémoire conſigné dans le Recueil de l'Académie des Sciences, année 1718, a propoſé la communication

des fosses nazales avec l'œsophage, comme une voie favorable pour suppléer au défaut de la naturelle, en ces fâcheuses occurrences; mais il paroît que les inconvéniens qui peuvent résulter de l'intromission d'un fluide par cette voie, sans être immédiatement conduit dans le pharynx, ont empêché les gens de l'art d'en faire usage, quoique quelques Auteurs soient d'avis qu'on peut, en certains cas, y avoir recours.

A quels périls, en effet, n'exposeroit-on pas des malades, en leur versant simplement, comme le prescrit notre Auteur, quelque liquide dans les cavités du nez? car la disposition démontre, ainsi que plusieurs l'ont remarqué avant moi, qu'il n'est pas possible que ce liquide se rende au pharynx, sans qu'une portion ne s'en échappe pour tomber dans la glotte.

Or, à quels désordres ne peut pas donner lieu la toux qu'on sait être constamment l'effet d'un corps étranger dans le canal Aërien? Si le fluide y tombe en certaine quantité, & qu'il y séjourne long-tems, cette toux peut être portée à un tel degré de violence, qu'elle occasionne l'engorgement, même la rupture des vaisseaux, tant internes qu'externes de la tête, & de ceux des poumons; d'où peuvent suivre la rougeur & l'échymose des yeux & de toute la face, l'hémorrhagie du nez, la convulsion,

le

le vertige, l'apoplexie, la léthargie, l'hémoptysie, la suffocation, &c. En outre, par les grands efforts & les secousses qu'elle oblige de faire, elle peut occasionner des hernies, des pertes utérines, l'avortement, &c. Enfin la mort peut être la suite de quelques-uns de ces terribles accidens (*a*).

Pour éviter ces inconvéniens, on conseille assez unanimement de s'en tenir aux lavemens nourrissans; mais, quoique quelques exemples prouvent qu'on ait, par leur secours, conservé la vie à quelques malades, un certain tems, on conviendra néanmoins que plusieurs motifs engageroient à leur préférer la voie supérieure, toutes les fois qu'elle seroit praticable, si l'on pouvoit en écarter les dangers.

La dissection & un examen sérieux des parties qui concourent à la formation des fosses nazales, & de l'arriere-bouche, m'ayant fait augurer qu'à la faveur d'un tube adapté à leur configuration, on pourroit parvenir à cet avantage je fis plusieurs expériences dont le succès ayant favorisé mon opinion, je dressai un mémoire dans lequel j'inférai la figure d'une canule qui avoit paru propre à remplir mes vues, que j'envoyai à l'Académie royale de chirurgie,

(*a*) M. Littre a été lui-même le témoin de cette fâcheuse catastrophe.

au mois de Mars 1768. Ce mémoire ayant été égaré, ce ne fut qu'au même mois de l'année suivante que j'en fus informé. J'en adressai une nouvelle copie à M. Bordenave, qui, l'ayant présentée à l'Académie, m'honora, le 28 Octobre de l'année derniere, de la lettre suivante :

» L'Académie, Monsieur, a pris con-
» noissance de votre mémoire sur le moyen
» de faire parvenir des substances liquides
» dans l'estomac, par les fosses nazales, en
» usant d'une canule que vous proposez.
» Les inconvéniens qui peuvent suivre de
» l'introduction d'un fluide par les fosses
» nazales, sans être immédiatement con-
» duit dans l'œsophage, doivent avec raison
» être observés ; & c'est pour les éviter
» que vous proposez un moyen de porter
» ce même fluide directement dans l'œso-
» phage. On a déjà employé, il y a long-
» tems, l'algalie pour porter des bouillons
» par la bouche, dans le cas où la déglu-
» tition ne peut se faire : ce moyen a été
» suffisant dans beaucoup de cas ; & on
» ne doit avoir recours auxfosses nazales,
» que dans ceux où la bouche ne peut être
» ouverte. Votre canule a été imaginée
» pour cet usage ; mais on peut vous ob-
» server qu'en général elle ne paroît pas
» assez longue : elle peut blesser, par son
» extrêmité, la paroi antérieure du pha-

» rynx, & une algalie, courbée convena-
» blement, satisferoit plus sûrement à la
» même intention.

» Malgré cette remarque, l'Académie
» croit devoir louer le zele qui vous anime
» pour le progrès de l'art; & cette matiere
» lui a paru assez intéressante pour s'en oc-
» cuper avec attention. Elle vous remercie
» & vous invite à lui faire part des faits qui
» vous paroîtront intéressans, &c. «

Je sentois, comme la célebre Académie au jugement de laquelle j'ai soumis mon instrument, qu'il seroit avantageux de lui donner plus d'étendue; mais la contraction qui arrivoit quelquefois au pharynx, lorsqu'il y étoit engagé, m'empêchoit de remplir mes vues à cet égard. La canule, solide dans toute sa longueur, & affermie dans l'orifice postérieure de la fosse nazale, offroit trop de résistance pour obéir aux mouvemens du pharynx, & causoit de la douleur. Il m'est même arrivé plusieurs fois, lorsque j'en faisois l'essai sur moi-même, de saisir la canule par un mouvement involontaire, & de l'extraire avec violence, à l'instant de cette contraction; ce qui pouvoit occasionner des accidens. Voilà le motif qui m'avoit décidé à lui donner un degré de longueur qui ne pût pas gêner le pharynx dans ses mouvemens; car,

avec la canule, dont j'ai présenté le dessein à l'Académie, je n'ai jamais remarqué que la lésion de sa paroi antérieure eût lieu; accident qu'on vient de voir dans la lettre de M. Bordenave qu'on craignoit.

Cependant des réflexions, que je dois à la critique judicieuse de cette illustre Compagnie, m'ont fait imaginer qu'en rendant une portion de la canule flexible, à l'*instar* de certaines algalies, on pourroit lui donner assez d'étendue pour être convenablement insinuée dans le pharynx, sans appréhender aucun inconvénient de sa contraction: l'expérience m'a convaincu.

La canule que j'ai fait faire à cet effet, a huit pouces six lignes de longueur: elle décrit deux courbes à-peu-près comme une S romaine, dont l'une est terminée par un pavillon *scyphiforme*, & l'autre, par une éminence olivaire, aux parties latérales de laquelle se trouvent deux ouvertures, &, un peu au-dessus, une rainure circulaire. Cette canule est ferme jusqu'à sa seconde courbe; auquel endroit elle est construite d'une lame d'argent, ou fil plat, large d'environ une ligne, disposé en spirale jusqu'à six lignes environ de l'extrêmité où il est soudé à l'éminence en forme d'olive ou de dé à coudre, qui termine le conduit. Par la flexibilité que lui donne cette structure,

elle n'oppoſe aucune réſiſtance aux mouvemens que la contraction du pharynx imprime.

Pour ſe ſervir de cette canule, qu'on pour nommer *entonnoir naſo-pharyngien*, on la recouvre d'un boyau de poulet qu'on fixe à la rainure avec un fil, dont on retranche l'excédent ; de façon que les deux yeux, pratiqués vers l'extrêmité, pour donner iſſue à la liqueur, demeurent libres : enſuite le malade étant ſur ſon ſéant, la tête un peu renverſée, on la prend de la main droite, à-peu près comme une plume à écrire ; on l'introduit doucement, en appuyant légérement l'extrêmité ſur le plancher palatin : lorſqu'elle a paſſé l'arriere-narine, on éleve un peu la main, & elle deſcend aiſément juſques dans le pharynx, par de légers mouvemens, plus faciles à exécuter qu'à décrire : on la retient dans cette ſituation, & l'on verſe dans le pavillon le fluide qu'on veut faire paſſer dans l'eſtomac, ſans craindre qu'une portion s'écoule dans le larynx (*a*).

(*a*) *Fabrice d'Aquapendente*, dans ſes Œuvres chirurgicales, chap. 32 & 33, parle & donne la figure d'une canule qu'il a imaginée pour conduire dans l'arriere-bouche, par les narines, des bouillons, dans le cas où les dents ſerrées ne peuvent être écartées. Quoique cette canule pa-

On concevra facilement qu'avec cet inſtrument on peut non-ſeulement adminiſtrer des alimens liquides, mais encore des médicamens convenables à la maladie ; indication qu'on ne peut pas toujours remplir par la voie des lavemens.

Si l'on craint que la liqueur, par ſon propre poids, n'ait pas toujours aſſez de force pour deſcendre dans l'eſtomac, eu égard à quelqu'embarras qui pourroit ſe rencontrer dans l'œſophage, on applanira cette difficulté en faiſant conſtruire la canule de deux pieces qui ſe monteront à vis. La premiere comprendra le pavillon & un pouce & demi environ du tuyau, & la ſeconde, le reſte de ſon étendue. Dans le cas ſuppoſé, on introduira la ſeconde piece ſeulement : on y adaptera une ſeringue convenable, remplie du liquide qu'on voudra conduire dans l'eſtomac. Ce liquide, pouſſé par le piſton, acquerra plus de force, & franchira certains obſtacles qui pourront ſe trouver dans ce conduit.

Dans le cas où l'on ne ſeroit point muni de l'entonnoir que je propoſe, je crois qu'on pourroit aſſez bien y ſuppléer avec

roiſſe bien peu propre à remplir sûrement les vues de ſon Auteur, il eſt ſurprenant que M. *Littre* n'ait point profité de cette invention pour rendre praticable l'opération qu'il a propoſée

une bougie creuſe, de longueur & groſſeur convenables, en y adaptant, comme ci-deſſus, une ſeringue.

LETTRE

De M. MILLERET, Chirurgien-Major de l'Hôpital Militaire de l'Iſle d'Oléron, ſur le danger d'abandonner à la nature la chute des ligatures faites aux vaiſſeaux à la ſuite des amputations.

MONSIEUR,

Dévoués par état au ſoulagement des hommes, dans les différentes maladies qui les affligent, nous ſommes comptables des moindres circonſtances qui peuvent être relatives à cet objet intéreſſant : c'eſt pour m'acquitter de ce devoir que je prends la liberté de vous adreſſer le détail abrégé d'un fait de pratique auquel la nature des événemens m'a forcé de recourir, il y a quelques années, & qui, ayant trait aux réflexions de M. Allouel ſur la ligature des vaiſſeaux, que vous avez inſérées dans votre Journal de Janvier 1770, me fait eſpérer qu'en cette faveur vous voudrez bien accorder la même grace à l'obſervation ſuivante.

En 1758, le fils du nommé *Dupuy*, de la paroisse de Saint-Trogent en l'Isle-d'Oléron, âgé pour lors de huit à neuf ans, & d'un bon tempérament, tomba de cheval, & se cassa les deux os de la jambe gauche, vers leur partie moyenne. Le Chirurgien, chargé de traiter cette fracture, serra tellement le bandage, qu'au bout de neuf jours, que je fus appellé en consultation, je trouvai la jambe si gangrénée, qu'il me fallut en venir à l'amputation à la cuisse. Elle ne fut pas faite que le malade se trouva soulagé, & comme allégé d'un fardeau accablant. Tout alloit au gré de mes désirs : une suppuration louable s'établit ; la cicatrice avançoit ; déjà elle s'approchoit vers la ligature des vaisseaux, sans que celle-ci donnât la plus petite espérance d'une chute prochaine. Les parties qu'elle renfermoit dans son enceinte, étoient devenues comme un corps cartilagineux, lisse, & de moyenne solidité, paroissant transparent, & légérement coloré en rouge. Vers le cinquantieme jour de l'opération, le malade commença à ressentir une douleur inquiétante à cette partie. Elle se gonfla : la suppuration devint moin liée & acrimonieuse ; la cicatrice s'altéra ; le pouls perdit sa tranquillité, sans que le malade se fût écarté dans le régime. Je ne pus donc attribuer ces désor-sordres menaçans, qu'au trop long séjour de

la ligature. Après avoir réfléchi ſur les moyens de l'ôter, voici le parti que je pris, & qui me réuſſit de la maniere la plus ſatisfaiſante.

Je formai avec de l'éponge préparée une eſpece de petite cheville de la groſſeur à-peu-près du tuyau d'une plume de corbeau, & longue de ſix à ſept lignes. Je l'huilai un peu, & l'introduiſis doucement dans la route que s'étoient conſervés les fils pendans de la ligature, que je tenois légérement tendus avec ma main gauche : ce corps placé, je panſai le reſte de la plaie à l'ordinaire. Le malade ſouffroit très peu. J'obtins une dilatation qui, n'étant pas portée aſſez loin, m'obligea, le lendemain, d'augmenter le morceau d'éponge d'un tiers en groſſeur, & aſſez long pour m'ouvrir un libre paſſage juſqu'à l'obſtacle que je voulois lever au panſement ſuivant. J'eus, par ce procédé, l'aiſance d'introduire une ſonde cannelée, que je paſſai dans l'anſe de la ligature. La cannelure tournée du côté du lien, à la faveur de laquelle je portai des ciſeaux mouſſes & fermés juſques ſur la ligature, alors je les ouvris un peu, pour engager celle-ci entre leurs branches, en les avançant environ une ligne plus avant : je la coupai du côté du nœud, & la retirai avec une facilité ſinguliere, ſans douleur & ſans effuſion de ſang. Après cette opé-

ration, les accidens se dissiperent très-promptement. La dilatation faite par l'éponge, fut effacée en peu de jours. Le pouls devint naturel : la cicatrice reprit son premier état & ses progrès, & le malade fut radicalement guéri au bout de trois semaines : il jouit, depuis ce tems-là, d'une très-bonne santé.

On voit par cet exposé, que, dans les cas où il paroîtra dangereux d'abandonner à la nature la chute trop tardive de la ligature des vaisseaux, ainsi qu'il m'est arrivé, il est une méthode simple & facile de l'aider, & de lui abréger un travail qui pourroit devenir funeste au malade.

J'ose ajouter à cette réflexion, qu'au moyen de cette ressource que l'art nous offre, on peut se dispenser de faire avec la ligature une constriction aussi forte aux vaisseaux, dans l'idée d'en obtenir plutôt la séparation, parce qu'il arrive, par cette pratique, que l'on donne souvent occasion à une rétraction convulsive des parties liées, qui, en se déchirant, font échapper la ligature, & causent des hémorrhagies mortelles.

J'ai l'honneur d'être, &c.



LETTRE

De M. JANIN, Oculiste du College royal de chirurgie de Paris, Membre de plusieurs Académies, domicilié à Lyon; à M. PELLETIER, Chirurgien-Oculiste pensionné de la ville de Metz.

Les observations, Monsieur & cher confrere, sont la base des préceptes de l'art: il est donc essentiel de les élaguer de tout ce qui n'est pas étayé par la saine anatomie: sans cette attention, on plonge dans l'erreur ceux qui ne sont pas instruits par l'expérience; & la crainte saisit ceux des malades qui ont intérêt de lire ces opuscules. Certainement l'observation que vous avez fait insérer dans la Gazette salutaire du 21 Juin 1770, ne donnera pas à ceux qui ont été opérés de la cataracte par abaissement, & dont la cataracte est remontée, le courage de se faire opérer par extraction, lorsqu'ils liront que vous êtes persuadé *que l'Oculiste qui avoit abaissé la cataracte* (qui fait l'objet de cette observation) *avoit ouvert & déchiré l'hyaloïde ou membrane qui enveloppe l'humeur vitrée, ainsi que la capsule du crystallin; que, par conséquent, l'humeur vitrée s'échapperoit, si-tôt que la*

cornée seroit incisée, si on ne saisit & déplace avec *des pinces* la cataracte avec célérité. *Sans cette précaution* (ajoute une remarque qui suit) *le malade perdra l'œil tout-à-fait, & sera obligé de remplir le creux par un œil d'émail.*

Permettez, Monsieur, que je vous observe que l'aiguille ne peut qu'avoir entamé la partie antérieure du corps vitré; que, par conséquent, on ne doit point craindre l'effusion du reste de ce corps diaphane, excepté qu'on ne presse l'œil avec violence. Vous savez, Monsieur, que le corps vitré est composé de deux tuniques, l'une cellulense, qui occupe l'intérieur; l'autre enveloppe le corps vitré. Ces cellules sont remplies d'un fluide qui filtre insensiblement, & communique de cellule en cellule jusques aux corps excréteurs de la capsule du corps vitré. D'après cette vérité anatomique, il est aisé de concevoir qu'il n'est pas possible que l'effusion totale du corps vitré se fasse lorsqu'on veut extraire une cataracte qui a été opérée par l'aiguille, & qui n'a pas été suivie d'autre accident que celui de la rétrogradation du corps opaque. Plusieurs opérations que j'ai faites en pareils cas étoient mon sentiment: je me borne à l'observation suivante.

En 1760, un parent du sieur Sautou de Carcassonne, ma patrie, âgé de soixante-

douze ans, vint me consulter. Il avoit été opéré de la cataracte avec le plus heureux succès, par le moyen de l'aiguille, en 1751. L'année suivante cet homme s'étant baissé pour relever son mouchoir, se trouva subitement privé de la vue par la rétrogradation de sa cataracte. Il recourut sur le champ au Chirurgien-Oculiste qui l'avoit déjà opéré, & qui procéda à un second abaissement, dont le succès fut le même que la premiere fois.

Dans l'espace d'une année & demie, cette cataracte remonta encore à deux fois différentes ; ce qui exigea deux nouvelles opérations qui furent pratiquées par la même méthode. Cet homme jouit ensuite de la vue jusqu'au commencement de Mars 1760, tems auquel il fit une chute de cheval. Comme sa tête porta à terre, dans cette chute rapide, il se fit une si forte commotion dans l'œil, que la cataracte, logée, depuis plus de six ans, au fond de la chambre postérieure, remonta, passa par la pupille, & se logea dans la chambre antérieure, dont elle occupoit le plus grand espace.

Quoique ce corps opaque pressât considérablement l'*iris*, j'observai que l'œil étoit sans douleur ni inflammation ; ce qui me détermina à l'opérer. Aussi-tôt que la section de la cornée fut faite, la cataracte, se précipitant sur la joue, laissa au malade l'espoir

certain du rétabliſſement de ſa vue, dont il avoit été ſi ſouvent privé par la rétrogradation de ce corps opaque. J'obſervai, quoique l'œil fût ouvert, après l'opération, plus de deux minutes, qu'il n'y eût que l'humeur aqueuſe qui s'écoula.

D'après cette obſervation & les connoiſſances de la ſtructure du corps vitré, je puis conclure qu'on ne doit pas craindre, lorſqu'on fait l'extraction d'une cataracte qui a rétrogradé, après l'opération faite par l'aiguille, l'effuſion du corps vitré. Il eſt certain que les quatre opérations faites, par le moyen de cet inſtrument, à l'œil du ſujet de l'obſervation ci-deſſus, avoit porté pluſieurs fois atteinte à l'hyaloïde & à la tunique capſulaire : cependant l'effuſion du corps vitré n'a pas eu lieu.

Je ne dois pas paſſer ſous ſilence les remarques que je fis ſur cette cataracte. J'obſervai, 1° que le cryſtallin étoit recouvert de ſa capſule; 2° que cette membrane étoit ridée, mais entiere; 3° que cette cataracte avoit moins de volume que les cataractes ordinaires; 4° qu'il n'étoit pas poſſible de diſtinguer ſa face antérieure de la poſtérieure. Je préſume qu'en abaiſſant une cataracte, on déchâtonne la cryſtaloïde, ou la membrane du cryſtallin. En effet, ſi la cataracte du ſujet de votre Obſervation, Monſieur, n'eût pas été dans ſa capſule, il

ne vous auroit pas été possible de la saisir avec des pinces pour l'extraire : la mucosité du crystallin & ses fragmens auroient cédé à l'effort des pinces ; de sorte que le crystallin auroit été entamé, sans être déplacé.

Vous êtes trop judicieux, Monsieur & cher confrere, pour ne pas approuver que je vous expose mon opinion.

Je suis, avec la plus parfaite estime, &c.

LETTRE

De M. GALLOT, Docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, Médecin à Saint Maurice-le-Girard, près la Châtaigneraie, bas Poitou, à M. PIETSCH, Docteur en médecine, Démonstrateur d'Anatomie & de Chirurgie, Correspondant de l'Académie royale de Chirurgie de Paris, &c. &c. sur deux Observations sur un Accouchement laborieux, & sur une Opération Césarienne, insérées dans le II. Cahier du Supplément au Journal de Médecine, à l'année 1770.

MONSIEUR,

J'ai lu avec beaucoup de plaisir vos deux curieuses Observations, la premiere sur un accouchement laborieux, avec rupture du

vagin & du col de la matrice, la seconde sur une opération Césarienne.

Je crois que vous avez mieux fait de risquer quelques déchirures du vagin, à l'incision cruciale, pratiquée par M. Chemin. Cette incision offense les fibres du vagin en tout sens : la déchirure, au contraire, quoiqu'assez dangereuse, n'a qu'une direction. De plus, comme vous le dites très-bien, l'horreur seule du fer peut causer les accidens les plus graves. Enfin l'abondance du sang, que fourniroient des parties arrosées de tant de vaisseaux, dans l'état de grossesse sur-tout, augmenteroit encore la frayeur de la mere ; frayeur, (comme me le disoit, il y a peu de tems, un Médecin de mes amis, fort instruit) qui peut être suffisante pour causer la mort de l'enfant & de la mere elle-même, & dont vous connoissez bien la puissance, d'après ce que vous rapportez avoir vu arriver chez ce malheureux dont vous faites mention. Toutes ces raisons sont plus que suffisantes pour engager à s'abstenir du fer, comme vous l'avez fait. La femme est sûrement heureuse de s'être bien rétablie de ses couches. Un Accoucheur moins habile que vous, Monsieur, ne se seroit pas bien tiré d'un cas aussi embarrassant ; & la femme en eût été la victime : ce qui doit servir à

constater de plus en plus les avantages qui résulteroient pour le genre humain de l'étude que les Médecins feroient de l'art des Accouchemens, & de l'attention que les Chirurgiens instruits devroient donner à cette partie si intéressante de la chirurgie.

Je passe à votre opération Césarienne : c'étoit précisément le cas de la pratiquer; & vous vous y êtes comporté avec toute la sagacité & la prudence possibles. J'ai quelques observations à vous faire, que je vous prie de recevoir comme d'un homme qui désire s'instruire par les avis des Maîtres de l'art.

C'étoit sans doute pour n'être pas obligé de couper le *placenta*, en incisant la matrice, que vous vouliez éviter son fond, où il est le plus ordinairement implanté, & non pas toujours, comme l'avance M. Astruc, en en donnant une raison physique, qui ne satisfera peut-être pas tous les Physiciens. (*Maladies des femmes*, Tome VI, page 27.) Je crois avoir lu quelque part un cas assez rare d'un *placenta* placé vis-à-vis l'*os tincæ*. Je ne sais comment M. Astruc eût expliqué ce phénomene. Je regarde l'assertion de M. Levret, que vous rapportez, comme vraie. La raison, selon moi, qui fait que le fond de la matrice s'offre toujours aux ouvertures que l'on peut faire au bas-ventre,

eſt qu'il n'y a que ce fond de libre, & qui ne ſoit pas comme attaché, & qui, à la fin de la groſſeſſe, touchant tout-à-fait, & faiſant même effort contre les tégumens de l'*abdomen*, doit néceſſairement ſe porter vers le lieu où il rencontre le moins de réſiſtance, & y faire ſaillie. M. A. Petit, dans l'*Anatomie de PALFIN*, qu'il a commencée, dit très-bien que, » parce que le » fond de la matrice devoit s'agrandir & » ſe dilater, à proportion de la grandeur du » fœtus, il étoit important qu'il fût tout-à-» fait libre, & nullement attaché à d'autres » parties voiſines. « (*Anat. de PALFIN*, Tome II, page 224.)

De plus, dans les derniers mois de la groſſeſſe, l'orifice de la matrice ſe portant & s'engageant preſqu'entiérement dans le petit baſſin, tant par la preſſion de l'enfant, que par le volume & le poids exceſſifs de la matrice elle-même, alors le fond devient néceſſairement élevé : l'endroit où il frappe le plus ordinairement eſt ſur la ligne blanche. Mais, comme il y a ſouvent auſſi obliquité de quelque côté, le ſeul cas où on pourroit ne pas rencontrer le fond, ſeroit, ſi on pratiquoit la ſection Céſarienne du côté oppoſé à l'obliquité ; mais alors l'opération ſeroit infiniment plus difficile, parce qu'il y auroit trop de diſtance de la plaie

extérieure à celle de la matrice; c'eſt ce qui fait, comme je l'ai dit dans ma Lettre à M. Bougourd (même cahier que vos deux Obſervations) que l'obliquité de la matrice doit décider du côté où la ſection ſe fera.

Quant au choix de la ligne blanche, comme Platner le conſeille, & comme Henkel l'a pratiquée, j'ai eu l'avantage de me rencontrer avec vous, Monſieur, ſur le danger qu'il doit y avoir de préférer cet endroit aux autres indiqués par les meilleurs Auteurs. Sûrement cela ſeroit bien plus commode, quand il y auroit obliquité latérale, & même dans tous les cas, on toucheroit plus facilement la matrice. Mais, comme vous le dites fort bien, les plaies dans un endroit tendineux, ne guériſſant pas ſi promptement que dans les charnus, on doit totalement rejetter cette méthode ſur le vivant, malgré les autorités des deux Docteurs Allemands cités ci-deſſus: ſur le mort, au contraire, on doit la préférer, parce qu'elle eſt prompte & plus aiſée.

Pour ce qui eſt de l'inciſion ſemi-lunaire, que vous condamnez, vu la difficulté de faire la gaſtroraphie, j'avoue que l'objection a quelque fondement; &, quoique je n'aie jamais été dans le cas d'éprouver moi-même cette difficulté, je la conçois aiſément. Dans ma Lettre citée ci-deſſus, je conſeille, d'a-

près mon Maître, M. Antoine Petit, de la faire comme vous la rejettez. Mais, Monſieur, eſt-il bien aiſé que l'inciſion ſoit autre que ſemi-lunaire ? car le ventre repréſentant le ſegment d'une ſphere, ſe peut-il que les lignes droites qu'on veut y tracer, ne ſoient elles-mêmes circulaires ? c'eſt ce que j'ai obſervé dans les deux cicatrices de la femme qui a fait le ſujet de l'Obſervation que j'ai communiquée à M. Bougourd. A coup sûr le ſieur le Bas n'avoit point voulu diriger ſon inciſion en croiſſant : au contraire, il alloit le plus droit qu'il pouvoit. Cependant je puis vous certifier que les cicatrices forment une ligne courbe.

De plus vous ne pourrez, je crois, vous refuſer à l'évidence géométrique. Je viens de dire que le ventre d'une femme groſſe repréſentoit une portion de ſphere : ou la ſurface d'une ſphere eſt compoſée d'une infinité de cercles qui ſe touchent, ou plutôt il n'y a pas de points ſur ſa ſurface, par leſquelles ne paſſent quelques cercles; donc toute ligne qu'on voudra y mener correſpondra à un cercle ; donc cette ligne ſera un cercle ; donc, &c. Je ne ſuis point Géometre, il s'en faut de beaucoup ; cependant cette démonſtration me paroît complette : je la ſoumets à vos lumieres, me défiant des miennes, puiſque vous penſez autrement.

Peut-être m'objecterez-vous que ce n'est que sur sa partie la plus élevée que le ventre ressemble à une sphere, & que sur les parties latérales il est plus applati. Mais cela ne fait rien, la plus ou moins grande courbure d'un cercle ne lui ôte pas son essence ; toujours est-ce une ligne courbe.

Vous proposez, Monsieur, un problême fort important : je n'ai ni assez de pratique ni assez de connoissances médicinales pour être en état de le résoudre ; oserois-je cependant vous offrir quelques doutes.

Je conviens que la frayeur peut causer des effets bien terribles ; mais les narcotiques eux-mêmes ne peuvent-ils pas être dangereux, du moins en certains cas où il paroît plus nécessaire de donner des forces à la nature, que de chercher à engourdir celles qui lui restent ? De plus, dans la supposition qu'il seroit avantageux de calmer, de tranquilliser les malades, les narcotiques ne pourroient-ils point produire un effet contraire, & semblable à celui que les Historiens rapportent arriver chez les Turcs qui sont dans l'usage de donner de l'*opium* aux soldats les jours de combat ? Ce narcotique par excellence leur ôte en effet la frayeur ; mais c'est en leur causant une espece de fureur, & les mettant dans un orgasme, dans un feu dont on dit con-

noître les effets, même ſur les cadavres qui reſtent ſur le champ de bataille. On apperçoit ſur les parties les plus ſuſceptibles d'érétiſme & d'orgaſme, dans une tenſion ſinguliere. (Je ne puis me rappeller qui me fournit cette anecdote, toujours ſuis-je sûr de l'avoir lue; & je la crois réelle.) D'après cela, n'y auroit-il point de riſque, ſoit de cauſer un trop grand affaiſſement, ſoit de trop agiter? *Adhuc ſub judice lis eſt.*

Les anti-ſpaſmodiques légers ne conviendroient-ils pas mieux (car les violens auroient le même inconvénient que les narcotiques) en agiſſant peut-être directement ſur le ſyſtême nerveux, & en calmant ſes convulſions, ſans trop lui ôter ſes reſſorts?

Les aſſoupiſſans, tirés du genre des poiſons, comme les ſolaniferes, la belladona, &c. ſont trop dangereux pour que je penſe qu'aucun Médecin voulût les hazarder.

Si je ne craignois d'abuſer de votre patience, j'euſſe pu dire quelque choſe de particulier ſur les cas & le tems qui exigent le plus ſouvent la ſection Céſarienne, que vous avez ſi heureuſement pratiquée; j'euſſe pu vous dire que le fait, que je n'avois fait qu'indiquer dans ma Lettre ci-deſſus

citée, de cette femme de Berry, qui avoit souffert sept fois cette cruelle opération; que ce fait, dis-je, m'a été certifié par un homme d'un mérite éminent, & de haute qualité (M. le Comte de Tressan, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Membre des Académies royales de Paris, Londres, Berlin, Edimbourg, Montpellier, &c.) par une Lettre du 6 courant; &, dans la vue d'obliger le public, je pourrai bien la faire insérer dans le Journal, après lui en avoir demandé permission : elle ne fera que confirmer de plus en plus l'idée que les Savans ont de l'étendue des connoissances de cet illustre Amateur des Lettres. Il entre dans des détails les plus intéressans sur l'opération Césarienne, & donne des préceptes qui feroient honneur aux Maîtres de l'art les plus consommés.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime possible, &c.



TABLE.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & ancien Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

SUPPLÉM. à l'année 1770. V. CAHIER.

TOME XXXIV.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

SUPPL. à l'année 1770. *V. CAHIER.*

EXTRAIT.

Traité des Maladies des Yeux, & des Moyens & Opérations propres à leur guérison ; par Louis-Florent DESHAIS-GENDRON, *Professeur & Démonstrateur royal pour les Maladies des Yeux aux Ecoles de Chirurgie, & Adjoint de l'Académie royale de Chirurgie. A Paris, chez* Claude-J. B. Hérissant, *Imprimeur-Libraire, rue Notre-Dame*, 1770, *in-12, deux volumes.*

LES maladies des yeux ont de tout tems attiré l'attention des Médecins : l'importance de ces organes, sans lesquels la vie perdroit la moitié de son prix, leur a

fait un devoir de veiller à leur conservation plus particuliérement qu'à celle de nos autres parties. Il y a même eu, dès les tems les plus reculés, des Médecins qui se sont consacrés tout entiers à l'étude & au traitement des maladies qui en dérangent les fonctions. Malgré cela, il faut convenir que ce n'est guere que dans ces derniers tems qu'on est parvenu à traiter avec quelques succès les maladies les plus graves ; & c'est à la chirurgie Françoise que ces progrès sont dus. On ne peut donc qu'accueillir favorablement les ouvrages qui réunissent à tout ce que les anciens nous ont transmis de solide les moyens que la sagacité des modernes a inventés pour remédier aux accidens nombreux auxquels les yeux sont exposés : tel est le Traité de M. Deshais-Gendron, que nous nous proposons de faire connoître à nos lecteurs.

Après avoir exposé dans une espece d'Introduction l'anatomie des yeux & des parties qui les avoisinent ou qui concourent à leurs fonctions, & donné la théorie de la vision, l'Auteur divise le *Traité des Maladies des Yeux* en deux parties. La premiere traite des affections des parties qui environnent ces organes ; &, dans ce nombre, il comprend non-seulement celles des paupieres, mais encore celles qui arrivent aux angles des yeux. La seconde a pour

objet les maladies du globe de l'œil, qu'il distingue en celles de ses membranes, de ses humeurs & de ses nerfs : il y ajoute celles des os, qui concourent à la formation de l'orbite, & celles de ses muscles, & des graisses qui tapissent la cavité orbitaire.

Les paupieres sont sujetes à presque toutes les différentes especes de tumeurs qui affectent les autres parties du corps, aux ulceres prurigineux, aux gales, aux dartres, au dérangement des cils ou *trichiasis*, au relâchement ou à la rétraction, à l'éraillement : quelquefois même elles s'unissent contre nature. Outre cela elles sont exposées aux plaies, aux brûlures, aux contusions, &c. Les maladies des angles des yeux sont l'*epiphora* ou larmoiement, l'*anchylops* ou abscès du grand angle, l'*ægylops*, la fistule lacrymale, l'*enchantis*, qui est une espece d'excroissance qui lui est particuliere, la consomption de la caroncule lacrymale, des pustules, des ulceres, l'onglet ou *pterigion*, &c.

Les membranes propres du globe de l'œil sont aussi exposées aux plaies, aux ulceres, aux inflammations qu'on désigne par le nom d'*hophthalmies*, à des pustules, à l'*hypopion* ou abscès, à des excroissances particulieres. Les membranes intérieures, outre ces maladies, sont encore sujetes à plusieurs affec-

tions particulieres. L'uvée adhere quelquefois à la surface interne de la cornée: elle peut se déplacer, & produire une espece de hernie, connue sous le nom de *staphilome.* La pupille est sujete à des dilatations & des contractions contre nature. C'est à la rétine qu'on attribue la nyctalopie, l'héméralopie & les différentes erreurs de la vue. La goutte-sereine est une paralysie du nerf optique. L'humeur aqueuse peut s'altérer, s'accumuler ou diminuer. Le crystallin & ses membranes sont exposés aux plaies, aux inflammations, aux dépôts, aux ulceres, à l'opacité ou cataracte : c'est son plus ou moins de volume qui constitue la vue myope ou presbyte. L'humeur vitrée est sujete à une espece d'expansion, à des dépôts particuliers, & même à se fondre : ce corps, ainsi que sa membrane, sont exposés à devenir opaques, &c.

Il faut convenir que toutes ces maladies ne sont pas tellement propres aux yeux, qu'elles demandent un traitement particulier & différent de celui qu'on emploie pour les combattre, lorsqu'elles affectent les autres parties : elles exigent cependant qu'on apporte à ce traitement des modifications particulieres. Ainsi on ne peut blâmer un Auteur qui, entreprenant de donner un Traité complet des maladies des yeux, à cru devoir entrer dans les détails des mala-

dies qui leur ſont communes avec les autres parties. Il n'en eſt pas de la médecine comme des autres ſciences : il vaut mieux pécher en diſant trop qu'en ne diſant pas aſſez.

Nous ne croyons pas néceſſaire, pour faire connoître l'Ouvrage de M. Gendron, d'en donner un précis ſuivi : outre que cela nous forceroit de paſſer les bornes de nos Extraits, nous penſons qu'il ſuffira d'en analyſer un ſeul morceau, pour engager nos lecteurs à recourir à l'ouvrage même, où ils trouveront, comme nous l'avons déjà annoncé, tout ce que les anciens nous ont laiſſé de ſolide réuni aux découvertes les plus importantes des modernes. Nous choiſirons pour l'exemple que nous croyons devoir leur préſenter, le chapitre où M. Gendron traite de la fiſtule lacrymale.

Un grand nombre d'Auteurs anciens & modernes confondent les maladies qui affectent le grand angle de l'œil, telles que l'*épiphora*, l'*anchylops* & l'*ægylops*, avec la fiſtule lacrymale. M. Gendron, qui a cru qu'on devoit les diſtinguer, définit l'épiphora *un écoulement involontaire & continuel de l'humeur lacrymale, ſans changement de cette humeur ;* l'anchylops, *une tumeur, avec ou ſans inflammation, qui ſe forme entre le grand angle de l'œil & le nez, le plus ſouvent au-deſſous de l'union*

des paupieres : l'*œgylops* eſt *cette même tumeur ouverte, à laquelle a ſuccédé une ulcération à la peau ſeulement, ſans aucune communication avec les voies lacrymales.* La fiſtule lacrymale enfin eſt *une ulcération des voies lacrymales, mais ſur-tout du ſac lacrymal, quelquefois ſans obſtruction du conduit lacrymal, le plus ſouvent avec obſtruction & écoulement de pus, ſoit par les points lacrymaux, ſoit par le canal nazal.*

Nous paſſerons légérement ſur les diviſions, les cauſes, les ſignes & le pronoſtic des fiſtules lacrymales, pour nous arrêter plus particuliérement au traitement. En général il diviſe les fiſtules lacrymales en *completes*, lorſqu'elles ſont accompagnées d'un écoulement de pus, non-ſeulement par les points lacrimaux, mais même par une ouverture extérieure qui ſe fait près la racine du nez; en *incompletes*, lorſque cette ouverture manque; en *ſimples*, lorſqu'elles ne ſont pas compliquées avec la carie des os; & en *compliquées*, lorſque les os ſont cariés. Les cauſes ſont l'engorgement des vaiſſeaux, les coups, les compreſſions, les différens corps étrangers qui peuvent s'introduire dans les voies lacrymales, l'âcreté des larmes, ou leur trop grande quantité. Outre cela elles peuvent être l'effet de quelque vice particulier, tel que le

virus vénérien, ſcorbutique ou ſcrophuleux, &c.

L'*anchylops* ſe reconnoît aiſément par une tumeur qui ſe forme entre l'angle de l'œil & le nez. On diſtingue s'il eſt phlegmoneux, par la douleur, la rougeur & la fievre qui l'accompagnent, comme l'abſence de ces ſignes indique que c'eſt un athérome. Lorſque la tumeur diſparoît, quand on la preſſe, par l'écoulement que cette preſſion procure des larmes par le conduit nazal ou les points lacrymaux; c'eſt un ſigne que la maladie dépend d'un relâchement du ſac. L'*ægylops* ſe reconnoît à l'ulcere qui l'accompagne. Les définitions que nous avons données des fiſtules lacrymales completes ou incompletes, ſont plus que ſuffiſantes pour les faire diſtinguer. On peut ſoupçonner la complication de la carie, lorſque le pus, qui s'échappe par le conduit nazal, les points lacrymaux, ou la fiſtule extérieure, eſt verdâtre ou noirâtre : cependant on ne peut en être bien aſſuré que par la ſonde qu'on introduit par l'ouverture externe, & au moyen de laquelle on peut reconnoître ſi l'os eſt découvert.

Le pronoſtic doit ſe tirer principalement de la nature de la maladie, de ſon ancienneté, & de la conſtitution du malade. En général, plus la maladie ſera ſimple,

récente, & le malade bien conſtitué, plus la guériſon ſera facile, prompte & aſſurée; & au contraire.

Comme l'anchylops & l'ægylops peuvent dégénérer en une véritable fiſtule lacrymale, M. Gendron a cru devoir indiquer d'abord le traitement qui leur convient. C'eſt principalement l'anchylops phlegmoneux qui peut produire cet effet : c'eſt pourquoi il commence par indiquer les réſolutifs qu'on peut mettre en uſage pour prévenir qu'il ne vienne à ſuppuration, & qu'il ne dégénere en abſcès ou en fiſtule. Il recommande ſur-tout la pulpe des pommes de reinettes de France grillées, dans laquelle on mêle quinze grains de camphre, & ſix grains de ſafran pulvériſés, qu'on applique en forme de cataplaſme. On ne doit avoir recours aux répercuſſifs que lorſque la tumeur commence à ſe former, & qu'elle eſt à la fin, pourvu encore qu'elle ne ſoit pas accompagnée de douleurs. Si, malgré ces ſecours, on voit que la tumeur tend à la ſuppuration, il conſeille de l'accélérer par les emplâtres ſuppuratifs; &, dès qu'on reconnoîtra que le pus eſt formé, il faudra ſe hâter de lui donner iſſue, de peur qu'en ſéjournant il ne forme des ſinus, ne pénetre & n'ulcere le ſac lacrymal, & ne carie les os voiſins. Une attention qu'il eſt eſſentiel

d'avoir, lorſqu'on fait l'ouverture, c'eſt de la faire ſur la tumeur, & de l'éloigner, le plus qu'il eſt poſſible, de la commiſſure des paupieres. Si l'anchylops eſt de la nature de l'athérome, M. Gendron conſeille d'y appliquer les ſuppuratifs, & d'en faire l'ouverture lorſque la matiere ſera faite.

L'ægylops n'étant que l'anchylops ouvert, on ne doit avoir en vue que de déterger l'ulcere, & de le cicatriſer. Si la matiere n'a pas une iſſue libre, il faut la lui procurer en dilatant l'ouverture, ſoit avec le biſtouri, ſoit avec l'éponge préparée, ou quelque trochiſque ſcarrotique, s'il y a un kyſte à conſommer.

Il n'eſt point de maladie pour laquelle la chirurgie ait propoſé tant de moyens de guériſon, que pour la fiſtule lacrymale. M. Gendron a cru devoir les rapporter tous, afin de pouvoir les apprécier, & de marquer les différens cas où ils peuvent être employés. Les moyens qu'il décrit ſont la compreſſion, ſoit avec le doigt, ſoit avec des compreſſes graduées, ou un bandage particulier; les injections faites par les points lacrymaux, ou par le canal nazal; l'ouverture de la tumeur lacrymale, & l'introduction d'une bougie ou d'une tente de plomb dans le canal nazal; l'exfoliation des os cariés, procurée par différens moyens; la deſtruction de

ces mêmes os, soit par le cautere actuel, ou le cautere potentiel; l'introduction des méches par les points lacrymaux, ou le canal nazal.

Comme ces différens moyens se trouvent décrits dans une foule d'ouvrages qui sont entre les mains de tout le monde, nous croyons inutile de suivre notre Auteur dans les détails où il entre sur chacun; nous nous contenterons de rapporter le jugement qu'il en porte, & les cas où il croit qu'ils peuvent convenir.

» La tumeur lacrymale simple, sans ou-
» verture extérieure, de laquelle il découle,
» en la pressant, de la sérosité seule, ou
» de la sérosité mêlée avec un peu de pus,
» peut se guérir par la compression, jointe
» aux remedes intérieurs & extérieurs,
» pourvu que le canal nazal soit libre, que
» la maladie ne soit pas ancienne, & que le
» malade soit d'un bon tempérament. « Il convient que les différens moyens qu'on a proposés pour faire cette compression ont réussi quelquefois: il donne cependant la préférence à celle qu'on fait avec le doigt, parce qu'il est à craindre, s'il y a ulcere dans le sac, que les autres moyens, tels que les compresses & le bandage, en agissant continuellement, n'operent l'union des parois de ce sac, & que, par conséquent, ils ne cau-

ſent ſon oblitération. D'ailleurs cette compreſſion trop continue gêne & fatigue au point d'attirer quelqu'inflammation au ſac, & d'y occaſionner des calloſités, pour peu qu'il y ait quelque diſpoſition chez le malade.

Anel eſt le premier qui ait pratiqué les injections par les points lacrymaux : il a imaginé pour cet effet, une petite ſeringue & des ſondes appropriées. M. Gendron décrit dans le plus grand détail le manuel de ces opérations : il avoue que, quoiqu'il les ait tentées ſur différens malades, il n'a pu parvenir à une cure radicale. Il avoit cru pouvoir eſpérer d'y réuſſir ſur deux perſonnes dont l'écoulement ſe faiſoit dans le canal nazal, en comprimant le ſac lacrymal. Au bout de deux mois d'injections, faites à la vérité une ſeule fois le jour, les choſes étoient à-peu-près les mêmes; ce qui lui fait penſer que ces ſortes d'injections ne peuvent ſervir qu'à déboucher les points & les conduits lacrymaux, à déterger le ſac dans un commencement d'ulcération, & non à déſobſtruer le canal nazal. Elles ne peuvent donc réuſſir que lorſque l'obſtruction ſe borne à l'un des conduits lacrymaux, & qu'elle n'eſt occaſionnée que par quelque humeur ſuſceptible d'être détrempée, ou que le malade n'aura qu'un gonflement au ſac lacrymal, ou à quelques-uns de ſes canaux,

ou bien lorſque l'ulcération ne ſera pas conſidérable, ſans obſtruction parfaite au conduit nazal. Ces injections lui ont réuſſi en pareils cas. » L'on ſera aſſuré, dit-il, qu'on » aura réuſſi par les injections, lorſqu'elles » paſſeront par le nez, ou dans la gorge, » & qu'en preſſant l'endroit où répond le » ſac lacrymal, on ne fera point ſortir de » matiere, ſoit par les points lacrymaux ou » par le canal nazal : pour lors on peut eſpé» rer que tout eſt libre, que l'ulceré eſt ci» catriſé, & que la guériſon eſt parfaite, » pourvu que cet état continue pendant » quelques mois. Pour s'en aſſurer, il eſt » néceſſaire de continuer long-tems ce re» mede, quoiqu'il ne ſorte rien par les points » lacrymaux, ou par le canal nazal, qui ait » la moindre apparence de pus. «

M. de la Faye, dans ſes Notes ſur Dionis, avoit propoſé de faire des injections par le canal nazal. MM. Alouel & la Forêt les ont miſes en uſage : ce dernier a imaginé, pour les faire avec ſuccès, des inſtrumens qu'on trouve décrits dans un Mémoire inſéré dans le deuxieme volume des Mémoires de l'Académie de Chirurgie. Ces inſtrumens ſont des ſondes pleines, de différentes groſſeurs, & proportionnées au diametre du canal ; une ſonde canulée, ou algalie, & une ſeringue, qui eſt terminée par un court ſiphon

recourbé, & garni, vers son extrêmité, d'une saillie en forme de bourrelet ou de bouton. L'usage de ces instrumens demande beaucoup de dextérité & d'habitude. A ces instrumens M. la Forêt joignoit un séton, lorsque la fistule étoit complete.

Feu M. Petit, le Chirurgien, ouvroit le conduit nazal par une incision qui traversoit l'ouverture, s'il y en avoit une : il introduisoit une sonde, sur laquelle il poussoit une bougie, à la place de laquelle d'autres se servent d'une petite tente de plomb : par ce moyen on tient ce conduit ouvert. Dans le cas où il y auroit des callosités, on peut les détruire par les corrosifs, ou avec l'instrument auquel M. Petit donnoit la préférence. On ne cesse l'usage de la bougie ou de la tente de plomb, que lorsqu'on s'apperçoit que la surface interne du canal est bien cicatrisée ; ce qu'on reconnoît lorsque la plaie ne suppure plus. La plaie extérieure se guérit en peu de jours. MM. Petit Médecin, & Poteau Chirurgien, ont proposé depuis de faire l'incision dans l'intérieur de la paupiere inférieure, à la partie supérieure & interne du sac lacrymal ; ce qui doit donner plus de facilité à introduire la bougie ou la tente de plomb.

M. Méjan, convaincu de l'insuffisance des moyens qu'on avoit proposés pour débarrasser les conduits lacrymaux, entreprit

de paſſer un ſéton de bas en haut par le conduit nazal ; & il imagina, à cet effet, des inſtrumens qu'il crut propres à remplir cet objet. Mais, ayant reconnu ſans doute, que cette méthode étoit ſujete à pluſieurs inconvéniens, il imagina de paſſer un fil par le point lacrymal ſupérieur, & de le faire ſortir par le nez : il attacha à ce même fil une meche, pour la faire monter de bas en haut, juſqu'à l'endroit de la réunion des points lacrymaux dans le ſac. Cette meche, ainſi montée, groſſie par degrés, dans les divers panſemens, trempée dans des baumes convenables, devoit, ſuivant M. Méjan, produire le même effet que dans l'opération ordinaire, & même guérir à la longue les fiſtules compliquées de carie. M. Cabanis, Chirurgien de Geneve, a tenté de perfectionner cette méthode de M. Méjan, en imaginant un moyen de faciliter l'introduction du fil, & en introduiſant par le nez une ſonde flexible dans le canal nazal, pour injecter le ſac lacrymal.

M. Gendron ne craint pas de prononcer que ce ſeroit une erreur de croire que chacune des méthodes que nous venons de rapporter puiſſe procurer une cure complete dans toutes les maladies des voies lacrymales. Toutes les fois que l'ulcération ſe bornera, ſoit aux canaux qui vont des points lacrymaux au ſac, ou que l'obſtruction ne

dépendra que de l'épaississement des matieres qui boucheront le canal, ces moyens pourront réussir. Ils pourront aussi être suivis de quelques succès, si l'ulcération du sac n'est pas considérable, & que le vice local soit de nature à pouvoir être détruit par de simples détersifs portés sur la partie ulcérée. Au contraire, si le canal nazal est bouché par quelques excroissances dures & calleuses, ou que les parois du sac se trouvent réunies, tous ces moyens deviendront inutiles. Dans les cas mêmes où ils pourroient convenir, il n'est pas toujours possible d'y avoir recours, tant par la grande sensibilité des parties, que par la grande difficulté des opérations qu'ils exigent; raisons qui doivent engager, dit notre Auteur, à n'y avoir recours que lorsqu'on a quelque espérance de pouvoir réussir, & déterminer en faveur de l'opération, en pratiquant une nouvelle route aux larmes. Il faut lire dans l'ouvrage même le manuel de cette opération telle que l'Auteur veut qu'on la pratique. Nous nous contenterons d'avertir que, lorsqu'il y a carie à l'os *unguis*, il préfere de le briser avec un trocar, à moins que la carie n'ait gagné l'apophyse angulaire du coronal, ou l'angle du maxillaire, auquel cas, il croit qu'on peut avoir recours au cautere actuel, c'est-à-dire au feu : c'est la méthode qu'il regarde comme la plus sûre; aussi

ne laiſſe-t-il rien à déſirer ſur les précautions qu'elle exige, tant avant qu'après l'opération, comme le régime, les panſemens, les remedes auxiliaires, &c.; de ſorte qu'il n'eſt point de Chirurgien inſtruit des premiers élémens de ſon art qui ne puiſſe ſe flater, en ſuivant ces préceptes, de traiter avec ſuccès ces ſortes de maladies. Nous pourrions en dire preſqu'autant de toutes les autres dont il parle dans ſon ouvrage : on y reconnoît par-tout un Praticien conſommé.

LETTRE

De M. MAUMERY, Docteur de la Faculté de médecine de Montpellier, & Médecin de Rochechouart, ſur la Vertu anti-ſpaſmodique de l'infuſion des Sommités de Mille-Feuille. (Mille-Folium vulgare album.)

MONSIEUR,

Je cede enfin au déſir que j'ai, depuis long-tems, de faire connoître un remede dont j'ai fait les épreuves les plus heureuſes. Tout ce que j'en dirai ſera fondé ſur l'expérience. Je ne prétends point m'attribuer la gloire de la découverte : je crois qu'elle eſt due à l'illuſtre Frédéric Hoffman; du moins

c'eſt dans les ouvrages de cet habile Praticien que j'ai trouvé que les ſommités fleuries de mille-feuille ont une vertu anti-ſpaſmodique. Mais on verra avec étonnement leurs vertus dans les coliques, la paſſion hyſtérique, les ſuites des couches, & enfin, pour tout dire, dans toutes les affections où les nerfs jouent quelque rôle; & il y en a peut-être encore plus qu'on ne penſe.

La premiere tentative a été faite ſur une fille qui étoit fort ſujete à la colique : je l'avois délivrée pluſieurs fois de ſes douleurs, qui cédoient aux remedes ordinaires. Il ſurvint une attaque qui éluda les ſaignées, les lavemens, les émétiques, les purgatifs & les anti-ſpaſmodiques les plus vantés, ainſi que les calmans & narcotiques; ou du moins ce n'étoit qu'une alternative de mal & de bien, qui dura deux mois entiers, & après pluſieurs attaques, je fus témoin un jour de la ceſſation ſubite d'un de ces paroxyſmes, auquel ſuccéda ſur le champ un friſſon des plus violens : je crus que la malade y ſuccomberoit. On mit tout en œuvre pour la réchauffer : on y réuſſit. Il s'alluma une fievre des plus violentes, qui dura plus de trente-ſix heures. Je me flattois que cette fievre auroit cuit la matiere qui entretenoit la colique : cependant, deux jours après, la colique revint avec la même force, pour

ſe terminer de nouveau par un friſſon ſemblable, & par une fievre comme la premiere fois. J'eus recours pour lors au quinquina, mais en vain : tout fut inutile. Alors je me rappellai avoir lu dans Hoffman que les fleurs de camomille, les ſommités de mille-feuille, & les ſommités fleuries d'hypéricon, étoient de bons anti-ſpaſmodiques ; j'avois amaſſé des ſommités de mille-feuille que j'avois fait ſécher ; j'en aſſociai à des fleurs de camomille, & j'en fis une infuſion en guiſe de thé, dont je fis prendre à la malade plusieurs fois ; &, à mon grand étonnement, la colique & la fievre, qui n'en étoient que le produit, ceſſerent. La malade eſt encore vivante : elle a eu quelques attaques de colique, que le remede a diſſipées d'abord ; &, dès qu'elle en a ſenti quelques atteintes, elle n'a pas eu beſoin qu'on l'ait ſollicitée à en prendre. Il y a environ quinze ans de cette premiere épreuve.

Depuis ce tems, j'en ai fait prendre à pluſieurs perſonnes attaquées de colique : ce remede a toujours réuſſi. Mais, ayant examiné l'odeur aromatique des fleurs de mille-feuille, j'ai cru qu'elles réuſſiroient mieux toutes ſeules. Ma conjecture s'eſt trouvée vraie ; en ſorte que c'eſt des ſeules ſommités fleuries de mille-feuille dont je me ſers actuellement.

Une jeune perſonne étoit attaquée de

maux d'estomac, & de vapeurs, n'ayant ses regles que fort irréguliérement : elle a usé d'infusion de mille-feuille fleurie, & elle en a été soulagée chaque fois.

Cette même fille fut attaquée, à l'âge de vingt ans, ou environ, d'une fievre continue. Je la fis saigner & purger. La petite-vérole, qui fut confluente, se déclara. La maladie parcourut assez tranquillement ses périodes jusqu'à la suppuration. Comme toutes les jeunes personnes sont jalouses de leur figure, celle-ci se laissa facilement persuader, contre mon avis, d'user d'une prétendue pommade qui n'étoit autre chose que de la graisse de cochon bien lavée. Quelle fut ma surprise, lorsque, le lendemain matin, on vint me chercher, dès la pointe du jour, en me disant que la malade étoit fort mal! Je m'y rendis au plus vîte : je trouvai, en effet, qu'elle étoit fort agitée, avec de grandes douleurs au creux de l'estomac; le pouls fort précipité & fort concentré, & les boutons du visage, affaissés. J'eus recours, sur le champ, à une infusion de sommités de mille-feuille, dont la malade avoit si souvent éprouvé les bons effets; ce qui calma les douleurs & les agitations; & je fis bassiner le visage avec une décoction chaude de racines de guimauve, faite dans le lait. En moins de deux heures les boutons grossirent de nouveau, & la malade, qui est en-

core vivante, ſe tira de ce mauvais pas. Je n'ai eu que cette occaſion d'uſer de cette infuſion dans la petite-vérole : auſſi ne rapportai-je cette obſervation, que pour encourager les Praticiens à en multiplier les épreuves. Quel bien ne ſeroit-ce pas pour le genre humain, ſi ce remede ſimple avoit dans cette maladie ſi funeſte les effets merveilleux qu'il a dans bien d'autres ! Les convulſions & la fievre ſecondaire, qui ont juſqu'ici ſi fort embarraſſé les Praticiens & les Auteurs qui en ont traité, ne ſeroient-elles point occaſionnées par l'irritation des nerfs de l'organe le plus étendu du corps humain, & un des plus ſenſibles? L'infuſion de ſommités de mille-feuille ne ſeroit-elle point capable de les adoucir, & même de les faire ceſſer ? Il n'y a aucun inconvénient à tenter le remede : j'oſe le propoſer, ſans décider les queſtions.

Une femme de cette ville accoucha fort heureuſement. Trois ou quatre jours après, il lui ſurvint de grandes douleurs à la région hypogaſtrique, avec gonflement & tenſion de tout le bas-ventre, oppreſſion, fievre fort vive, ſuppreſſion totale des vuidanges : la malade étoit dans l'impuiſſance de faire aucun mouvement dans ſon lit. Je fus appellé : j'ordonnai une ſaignée du bras, qui fut faite ſur le champ, des fomentations émollientes ſur le ventre, des lavemens

avec la même décoction, ſuivant la métode de la Mothe : j'ajoutai l'uſage de l'infuſion des ſommités de mille-feuille. Les vuidanges reparurent, & tous les accidens ceſſerent auſſi : la malade fut hors de danger dans deux jours. Elle vit encore.

Une Tapiſſiere, travaillant à la maiſon, enceinte de ſon dix-ſeptieme ou dix-huitieme enfant, d'un tempérament aſſez robuſte, quoique d'une taille médiocre, fut priſe tout-à-coup, ſans cauſe manifeſte, de douleurs fort vives. Mon épouſe lui conſeilla de ſe retirer chez elle, & la fit conduire par une Servante. A peine arrivée en ſa maiſon, elle fait une fauſſe-couche, n'étant que dans ſon huitieme mois. Elle but & mangea comme à ſon ordinaire, ſe portant très-bien. Le quatrieme jour les vuidanges ſe ſupprimerent : une fievre violente ſe met de la partie. Sans conſeil de perſonne, elle but beaucoup d'infuſion de ſommités de mille-feuille tout le jour. Les vuidanges reparurent, la fievre ceſſa. Rétablie, elle vint continuer ſon ouvrage, & me fit part de ſon aventure.

Une Dame, auſſi de cette ville, eut une groſſeſſe pleine d'infirmités : elle accoucha cependant à terme fort heureuſement. Vers le troiſieme jour, à neuf heures du ſoir, je fus appellé. Je trouvai la malade agitée de mouvemens couvulſifs dans tous les mem-

bres, avec des douleurs horribles, & suppression totale des lochies. Je ne fis autre chose que de lui faire prendre, coup sur coup, deux tasses d'infusion de sommités de mille-feuille. Le tout se calma, comme par enchantement, & presque sur le champ. Elle est encore du nombre des vivans.

Une autre, enceinte de plus de six mois, est attaquée de douleurs très-vives, avec dévoiement, faisant du sang, dans un tems où la dyssenterie étoit épidémique. Je suis averti : je fais donner des lavemens émolliens & adoucissans, & user de l'infusion de mille-feuille. Tout se calma : la personne accoucha à terme, & ne fut que cinq heures en travail. Son enfant donna d'abord des marques de bonne santé : cependant, fort peu de tems après, il est agité de convulsions, & tombe en syncope. J'étois présent, la personne me touchant de fort près. J'ondoyai l'enfant, & il revint ; mais il ne cessoit de se plaindre comme quelqu'un qui souffre beaucoup. J'ordonnai de lui donner quelques gouttes de bon vin bien sucré, afin de le fortifier & le faire vuider. Je sortis de la maison : cependant, inquiet de son sort, je revins, une heure & demie ou deux heures après. Je trouvai cet enfant dans les mêmes gémissemens. Je fis faire de l'infusion de sommités de mille-feuille : j'en fis prendre à l'enfant, le faisant tenir par une femme

femme à demi-panchée, lui portant entre les levres une cuiller, & lui versant dans la bouche peu-à peu. Il commença à savourer, & en avala presque deux cuillerées. Fort peu de tems après, il cessa de se plaindre : il se vuida beaucoup, & il jouit d'une bonne santé.

La mere, environ vingt-quatre heures après être accouchée, est attaquée de vives douleurs, à la hauteur des os innominés, du côté gauche ; la fievre survient, les vuidanges ne coulent presque plus : le lait n'avoit point monté. C'étoit la nuit : on donna quelques lavemens qui adoucirent un peu les douleurs. La diarrhée se met de la partie : la fievre subsistoit. Averti, le matin, je fis faire des fomentations émollientes sur le ventre, donner des lavemens, & prendre de l'infusion de sommités de mille-feuille. Les douleurs cesserent peu-à peu ; les vuidanges reprirent leur cours ; le lait monta : la fievre baissa aussi peu-à-peu. La malade se rétablit, & se porte bien, s'étant purgée après la cessation totale des lochies.

On ne peut point révoquer en doute que, dans les accouchemens, sur-tout pour peu qu'ils soient laborieux, il n'y ait une grande commotion dans tout le systême nerveux, & que ce ne soit cet ébranlement général qui occasionne presque tous les

accidens qui arrivent dans la ſuite des couches. J'oſe aſſurer que ſi, pour tranquilliſer la machine, on faiſoit uſage du remede propoſé, on éviteroit les mauvaiſes ſuites, & qu'il ne mourroit aucune des femmes dans leſquelles il ne ſe trouveroit point dans le corps de germe préexiſtant d'autre maladie.

Une femme, d'un tempérament fort ſanguin & fort maigre, ſujete aux vapeurs, ſouffroit de cruelles douleurs de colique hyſtérique. Je fus appellé. Arrivé chez la malade, je la trouvai ſouffrant cruellement, ne pouvant ſe tenir dans aucune ſituation, avec trois lavemens dans le corps depuis long-tems. Je lui fis prendre, coup ſur coup, deux taſſes d'infuſion de ſommités de mille feuille. Fort peu de tems après, les douleurs ſe calmerent : ſon ventre s'ouvrit trois ou quatre fois de ſuite, & il ne fallut pas d'autre remede dans ce moment. Je luis conſeillai de ſe faire ſaigner du pied; quelques jours après, j'ordonnai quelques minoratifs pour la purger, & quelques bains de pieds, qui lui firent recouvrer le ſommeil qu'elle avoit perdu.

Je ne puis m'empêcher de dire un mot d'un homme de plus de quatre-vingts ans, qui a une hernie inguinale. Cet homme fut ſaiſi, un matin, étant ſorti d'aſſez bonne heure de chez lui, d'un vomiſſement qui

l'obligea de rentrer au plutôt : sa hernie étoit rentrée. On lui servit plusieurs lavemens, & on le gorgea de thé : tout fut inutile. Les douleurs étoient des plus vives. Je fus appellé l'après-midi. Tous les accidens ne faisoient qu'augmenter : les matieres commençoient à sentir mauvais ; le pouls étoit fort petit & fort précipité J'ordonnai les lavemens rapportés dans le Journal de médecine, Tome XV, page 468, par M. Batkin, Chirurgien, dont je m'étois bien trouvé dans une occasion encore plus pressante. L'effet fut semblable. Le remede ouvrit le ventre, diminua les douleurs, & l'infusion de mille-feuille, dont il usa longtems, fit le reste ; & cet homme est aussi bien qu'avant son attaque.

Ce remede procure un soulagement subit dans toutes les maladies venteuses, dans les fievres tierces de mauvais caractere. Après les remedes généraux, si on en fait user, on verra changer tout-à-coup la maladie de nature.

Je passe bien des choses sous silence ; car je ne finirois point si je voulois rapporter tous les bons effets que j'ai vus operer. Ils sont tels, que la plupart des femmes de notre ville, qui en ont eté soulagées, ou qui ont été témoins du bien que ce remede simple & innocent a procuré, en font provision, dans le tems qu'on doit le cueillir,

pour ſe le procurer elles-mêmes, dans le beſoin; & je crois que c'eſt-là la plus forte preuve que je puiſſe donner en ſa faveur. Si j'avois un moyen de le faire connoître à toutes les perſonnes du ſexe, je le ſaiſirois avec empreſſement; & je croirois leur faire un grand préſent, ſi je pouvois leur perſuader d'en uſer dans leurs infirmités.

Après tout ce que je viens de dire, je ne doute pas qu'on ne me prenne pour un enthouſiaſte ou pour un viſionnaire: je ne ſuis ni l'un ni l'autre. Je ſuis un Médecin qui me ſuis fait une loi, dès le commencement de ma pratique, de ne me prémunir ni pour ni contre aucun remede; qui, au contraire, ai tâché de me conformer aux ſages préceptes que j'ai pu trouver dans les plus grands Praticiens, en m'éloignant de tout ſyſtême. Je ne regarde point l'infuſion de ſommités de mille-feuille comme un remede qui puiſſe guérir radicalement tous les maux dont j'ai parlé, mais ſeulement comme le plus grand ſecours qu'un Médecin puiſſe avoir pour faire réuſſir les remedes qui conviennent à la madie qu'il a à traiter, & dans laquelle les nerfs ſont dans une trop grande rigidité, ou ſont trop ſenſibles ou trop irrités, ſoit qu'il faſſe précéder ou ſuivre ces remedes. On peut s'en rapporter à ma candeur: j'aſſure avec toute la vérité & toute la ſinçérité dont un homme

puiſſe être capable, que je n'en ai jamais vu aucun mauvais effet ; ce qui doit enhardir à l'éprouver.

Il eſt tems de marquer les précautions qu'on doit employer pour ſe ſervir de ce remede. La premiere eſt de cueillir les ſommités de mille-feuille, lorſqu'elles ſont en pleines fleurs, & ne pas attendre qu'elles ſoient paſſées de fleur, & de leur laiſſer peu de côtes de la tige.

La ſeconde eſt de les faire ſécher à l'ombre, & enſuite les ſerrer dans un papier bien plié, afin d'empêcher que leurs parties aromatiques & volatiles ſe diſſipent le moins qu'il ſera poſſible ; car je penſe que c'eſt dans ces parties fines que conſiſte, en grande partie, la vertu du remede, par l'analogie qu'elles ſe trouvent avoir avec les nerfs, de quelque façon que cela puiſſe ſe faire.

La troiſieme eſt de faire bouillir de l'eau dans une cafetiere, enſuite de jetter les ſommités dans cette eau, de retirer du feu, laiſſant infuſer à la maniere du thé, la cafetiere étant bien couverte ; après quoi, on en fait prendre environ ſix onces avec du ſucre : on peut réitérer un quart-d'heure, ou une demi-heure après, ſi la premiere doſe n'a pas eu l'effet déſiré, ſans craindre aucun inconvénient.

La quatrieme est de ne laisser d'eau que celle qu'on veut prendre en une fois ou deux, & de ne point garder long-tems cette infusion, qui noircit à la longue & qui n'auroit pas d'effet, vu qu'il pourroit peut-être en avoir de mauvais dans quelques cas; ce que pourtant je n'ai point vu arriver. Il faut environ gros comme une grosse noix de sommités pour faire une tasse de six onces de liqueur.

Je vois bien, Monsieur, que tout ceci sera regardé par bien des gens, comme cela l'a été déjà, avec mépris, sur-tout par ceux qui ont plus à cœur leur intérêt que le soulagement des malades; mais j'exhorte ceux qui ont le bien de l'humanité en recommandation, de ne pas le dédaigner. Je serois content, si je pouvois apprendre que le remede a réussi entre les mains de quelque personne charitable. En tout cas, j'ai rempli ce que je me devois: j'attends de vous le reste, en le publiant.

J'ai l'honneur d'être, &c.



LETTRE

De M. DEJEAN, Médecin à l'Abbaye du Bec en Normandie, à M. POMME, *Médecin-Consultant du Roi, sur l'efficacité du quinquina dans les affections vaporeuses.*

MONSIEUR,

En vous adressant mes observations sur des affections vaporeuses, guéries par le quinquina, je continue de remplir la tâche que vous voulûtes m'imposer en Avril 1767.

La femme du sieur *Urel*, Marchand au bourg du Bec-Hélouin, vers le quatrieme mois de sa grossesse, à l'occasion d'un engorgement glanduleux sous l'aisselle, fut livrée aux accidens vaporeux les mieux marqués, malgré une abondante & louable suppuration. Chaque pansement, reitéré deux fois fois par jour, étoit précédé d'agitations convulsives, de toux, de suffocation, d'une douleur fixe aux muscles quarrés, situés à la partie postérieure de la tête, qu'on nomme *clou vaporeux*; une succession de ris & de pleurs, enfin d'une tension abdominale & fort douloureuse. Cet état se soutenoit près de deux heures, &

ſe terminoit quelquefois par la défaillance. On étoit en droit d'accuſer de tous ces déſordres le vice des humeurs ; & de lui oppoſer les délayans adouciſſans, qui, malgré leur uſage ſoutenu ſcrupuleuſement pendant quelque tems, furent inſuffiſans ; mais le quinquina, leur ayant été aſſocié, calma, comme par enchantement, tous les ſymptômes cités ci-deſſus, qui ſe reproduiſirent, dix jours après, par la ſuſpenſion des remedes, la malade ſe flattant de jouir d'une convaleſcence bien aſſurée. Cette alternative de pis eut lieu quatre fois en deux mois ; mais le mieux fut toujours racheté par le quinquina. Cette chaîne de contre-tems fut interrompue pour trois mois. L'accouchement fut des plus heureux, le 19 Janvier de cette année : tout fut bien juſqu'au 22, que madame *Urel*, pour quelqu'erreur diététique, éprouva un mal-aiſe qui fut bientôt ſuivi de ſuppreſſion totale des lochies. Une toux convulſive, avec oppreſſion & étranglement, la cardialgie, le ventre douloureux & météoriſé, enfin tout le genre muſculeux étoit dans des contractions des plus violentes, lorſque j'arrivai chez la malade, qui fondoit en larmes, à laquelle j'ordonnai *pro potu* une infuſion théiforme de camomille, l'application ſur l'*abdomen* d'une flanelle imbibée dans cette même liqueur, & une teinture d'un gros de quin-

quina, bouilli dans un verre d'eau, à prendre trois fois par jour. Dès la premiere nuit, l'orage fut moins bruyant, & se soutint à peu-près le même jusqu'au surlendemain que l'aurore nous annonça un tems calme & serrein par le retour des lochies & l'absence des accidens, qui n'ont plus reparu, la convalescente s'étant soumise à prendre, pendant deux mois, un verre par jour de la susdite teinture : elle se porte au mieux, & a repris le cours de ses affaires.

Cette teinture n'a pas été moins utile dans une villageoise qui avoit ses regles si laborieuses, que, depuis plus de deux ans, leur éruption étoit précédée & accompagnée de violentes attaques de passion hystérique.

L'administration de cette admirable écorce n'a pas toujours favorisé aussi avantageusement mes désirs; mais, je le répete, elle n'a jamais été nuisible (*a*) : je ne rougirois pas d'avouer mon erreur, puisque les plus grands hommes n'en sont pas exempts. *Optimus ille est, qui minimus urgetur.*

J'ai l'honneur d'être, &c.

(*a*) Journal de Médecine, Juillet 1767.



OBSERVATION

Sur une hydropisie ascite, par M. DAQUIN, Docteur en Médecine de l'Université de Turin, & Médecin de l'Hôtel-Dieu de Chambéry.

Un homme de vingt-cinq à trente ans, mendiant dans la ville, vint à l'Hôtel-Dieu, atteint de leucophlegmatie, avec fievre légere, à la vérité, mais avec une oppression si forte, qu'il ne pouvoit presque respirer que de bout, sans cependant qu'elle fût accompagnée de toux. De fréquentes hémorrhagies du nez survenoient de tems en tems, dans lesquelles il rendoit un sang noir & épais; les urines couloient en très-petite quantité: le ventre étoit resserré; & il avoit une si grande voracité, qu'à chaque instant il crioit la faim, & ne pouvoit la rassasier. Craignant un épanchement d'eau dans les cavités, & voulant m'assurer s'il n'étoit déjà point formé dans celle du bas-ventre, j'en fis un examen scrupuleux. Le ventre ne me parut former aucune tumeur, & je n'y découvrir pas la plus petite fluctuation, dans quelque situation que je fisse mettre le malade. Du côté de la poitrine, il n'étoit pas

aiſé d'y reconnoître la préſence des eaux : la fluctuation ne peut s'appercevoir à travers les côtes, & les autres ſignes ſont d'ailleurs ſi obſcurs, qu'ils rendent le diagnoſtic de cette maladie fort incertain. Il ne reſtoit donc que la grande oppreſſion qui pût me la faire ſoupçonner. D'après cet examen, je tournai mes vues du côté des évacuans, tant purgatifs que diurétiques. Je le purgeai donc avec la teinture hydragogue de Minet : le lendemain, je lui fis prendre à jeun un verre de lait de gomme ammoniac, &, le ſoir, un bol avec les cloportes, les trochiſques de ſcille, & le nitre. Dès qu'il eut uſé de ces remedes, pendant deux ou trois jours, la bouffiſſure diminua à vue d'œil : l'excrétion des urines devint plus abondante ; les ſelles, qui auparavant étoient très-rares, & ſeulement de matieres dures & brûlées, furent inſenſiblement plus copieuſes, fréquentes & ſéreuſes : les paupieres, qui étoient luiſantes & gonflées au point d'intercepter le paſſage de la lumiere, reprirent leur état ; & le *ſcrotum*, dont le volume étoit double de l'ordinaire, par l'œdeme qui l'occupoit, ſe trouva tout-à-coup flaſque & naturel.

Le malade, ſe trouvant mieux, & voyant que la guériſon s'acheminoit, ne voulut plus ni remedes, ni s'aſtreindre au régime

& à la quantité d'alimens que j'avois prescrits. Il commença à demander de la nourriture, & disoit qu'on le faisoit mourir de faim; &, comme je m'opposai à contenter sa voracité, il aima mieux sortir de l'Hôtel-Dieu, pour retourner à son métier de gueux, malgré la rechute que je lui pronostiquai, & le danger de périr que je lui fis entrevoir. Effectivement, au bout de trois jours, mon homme revint se présenter dans un état pitoyable, sans aucune apparence d'anasarque, à la vérité, mais avec un ventre qui, à ce qu'il me raconta, étoit devenu tout-à-coup d'une grosseur énorme. Je l'examinai de nouveau; & je reconnus une ascite des mieux caractérisées, avec une fievre assez aiguë. Depuis sa sortie, il avoit à peine rendu un plein verre d'urine : les selles s'étoient supprimées; & le volume que formoient les eaux, refoulant le diaphragme du côté de la poitrine, ne lui permettoit pas seulement de respirer.

Comme cet épanchement s'étoit formé si promptement, je résolus, à l'instant, de lui faire faire la ponction : en conséquence, je le purgeai avec le syrop de nerprun, qui procura une abondante évacuation de sérosités; &, le lendemain, M. Lyonne le pere, Chirurgien dudit Hôtel-Dieu, lui fit

la paracentefe. Il en fortit environ cinq à fix pintes d'une eau roufsâtre, peu bourbeufe, fans aucune mauvaife odeur. Après l'opération, je lui prefcrivis une potion légérement cordiale, qu'il prit en trois fois. Il s'endormit tranquillement ; &, à fon réveil, le malade fe trouva gai, léger, & défirant de manger : fon ventre étoit tout-à-fait fouple, & fans douleur au tact : le pouls peu fréquent, & prefque naturel ; les urines couloient en quantité fuffifante ; tout, en un mot, paroiffoit annoncer une réuffite complete. Let pilules toniques de Bécher auroient été parfaitement indiquées, dans le cas préfent, pour parer à un nouvel épanchement, & ranimer le ton de tous les vifceres ; mais, comme j'en ignore la compofition, & que nul Apothicaire de notre ville n'en eft fourni, je le mis à l'ufage de bols compofés avec quelques grains de quinquina, le fafran de mars apéritif, & la conferve d'aunée : je lui ordonnai une nourriture feche, & proportionnée à fes forces, peu de boiffon, excepté de bon vin, & de l'exercice modéré & infenfiblement augmenté. Ces bols & le régime, continués pendant un certain tems, ont parfaitement bien rempli mes intentions ; car étant forti de l'Hôtel-Dieu en très-bonne fanté, & fans aucune apparence de récidive, il a

quitté ſon métier de fainéant, pour prendre celui de laboureur.

Cette Obſervation, quoique commune, tend au moins à faire voir que la paracenteſe, faite à propos & de bonne heure, peut devenir un moyen curatif dans l'aſcite. Je ne vois pas pourquoi pluſieurs Médecins ſont prévenus contr'elle, & la regardent comme infructueuſe, &, enſuite de cette prévention, la négligent, ou ne la preſcrivent que ſur la fin de la maladie. A la vérité, elle n'eſt plus alors qu'un palliatif; & même ſouvent elle précipite les jours du malade : voilà ſans doute d'où eſt venu ſon diſcrédit. Cependant Aſclépiade, ſon inventeur, n'employa cette opération que lorſqu'il en eut éprouvé des ſuccès heureux. Elle eſt donc fondée ſur l'expérience : c'eſt donc, par conſéquent, plutôt la faute des Artiſtes, que celle de l'art, ſi elle n'a pas toujours rempli l'intention de ceux qui l'ont miſe en uſage ; &, ſi elle a été tour-à-tour admiſe & rejettée, c'eſt encore une preuve de plus en ſa faveur; car, ſi on avoit obſervé qu'elle eût été conſtamment nuiſible, on l'auroit abſolument abandonnée ; & jamais on ne l'auroit fait revivre. D'ailleurs, parce que quelqu'un ſera péri de l'opération de la taille, par exemple, qui aura été faite mal-à-pro-

pos, devroit-on, pour cela, en conclure qu'il faut la rejetter ? C'eſt donc au Médecin éclairé & prudent à ſaiſir les circonſtances favorables pour appliquer un remede à point nommé ; c'eſt ce qui le diſtinguera toujours de l'empyrique & du charlatan. Il faut donc un à-propos pour faire la ponction, comme pour toutes les autres opérations de la médecine, *occaſio præceps* ; & je ſoutiens qu'on peche toujours pour tarder à faire celle-ci, & pour trop s'attacher aux remedes internes. On pique ordinairement, lorſqu'il n'y a plus d'eſpérance, & que les viſceres, ayant baigné dans les eaux, & étant, pour ainſi dire, macérés, ont perdu leur chaleur, ne peuvent plus recevoir l'action des remedes, & que la preſſion des eaux dérange & gêne chez eux la circulation : delà les obſtructions que l'on regarde comme la cauſe du mal, tandis qu'elles n'en ſont bien ſouvent que les effets.



OSERVATIONS

Sur des Mouvemens convulſifs, occaſionnés par des vers; par M. SYLVESTRE, Maître-ès-Arts & en Chirurgie, Chirurgien-Major du Régiment de Touraine.

Marie Détrille, veuve, âgée de quarante-cinq ans, de la paroiſſe de Baulai en Franche-Comté, fut attaquée de convulſions ſi vives & ſi extraordinaires, qu'on croyoit, dans le village & aux environs, que c'étoit l'effet d'un ſortilege. Quand elle étoit dans les accès, elle ſe rouloit, en heurtant, & s'accrochoit avec tant de force à ce qu'elle pouvoit ſaiſir, qu'il n'étoit pas poſſible de lui arracher des mains ce qu'elle ſerroit: quelquefois elle s'attachoit les pieds en haut, à la crémaillere de la cheminée, ſoit qu'il y eût du feu, ou non; & elle y pouſſoit les mêmes hurlemens. Ses parens, engagés par d'autres payſans à avoir, en pareilles circonſtances, plutôt recours aux prieres qu'à la médecine, la conduiſirent à Beſançon, au ſaint Suaire, enſuite à Notre-Dame de Gray, &c.; mais il ne ſe fit point de miracle. Le Curé de Baulai,

homme très-pieux, & plus éclairé, avoit conseillé, avant les voyages, d'appeller les gens de l'art. Par malheur, la malade n'étoit pas à l'aise, & l'on craignoit la dépense : la charité du Pasteur y suppléa. Il me fit appeller : je m'informai du commencement & des progrès de cette maladie. Je fus présent à un accès furieux, qui dura une demi-heure. Le calme étant revenu avec la connoissance, je demandai à la malade si elle sentoit approcher les momens de ses souffrances. Elle me dit qu'ils s'annonçoient par des maux de cœur, par des picotemens très-vifs à l'estomac ; qu'elle rendoit alors de l'eau fort claire, & qu'elle y sentoit, comme un poids remuer, lorsqu'elle mangeoit & buvoit, & même quand elle ne faisoit point ses fonctions. Dans le moment, je me déterminai à secouer ce viscere qui me paroissoit farci, &, par le moyen de trois grains de tartre stibié, pris en deux verres, je lui fis rendre, une demi-heure après, sept vers vivans : le reste du remede devint cathartique, & procura trois évacuations par bas, avec douze vers vivans, & beaucoup du velouté des intestins, imprégné de sang. Le lendemain, je fis passer une potion anti-vermineuse, composée d'une décoction de feuilles de chicorée sauvage, de tanésie, de *semen-contra*,

de coralline, édulcorée avec le ſyrop d'abſynthe & de limon ; & l'on y délayoit de la corne-de-cerf préparée. Je preſcrivis enſuite une boiſſon avec la racine de fougere mâle, & les cendres de houblon, enfermées dans un nouet. Quelques jours après l'uſage de ces remedes, les convulſions diminuerent de moitié. Le cinquieme jour, je purgeai la malade : elle rendit ſoixante vers morts, dont ſix étoient noués. Le lendemain elle eut encore des envies de vomir. Je les ſecondai par le même vomitif que ci-deſſus : elle rendit un peloton de trente-deux vers qui faillirent l'étouffer. Elle perdit connoiſſance ; & les parens effrayés coururent chercher le Paſteur. Deux autres ſecouſſes la vuiderent encore, l'une de dix-ſept, & l'autre de vingt-quatre vers. Je continuai les mêmes tiſanes, potion, lavemens avec le lait miellé : elle continua de rendre des vers pendant quatorze jours ; &, en ſe mouchant, elle ſe délivra d'un ver qui étoit diviſé en trois parties. La malade commença à recouvrer inſenſiblement le ſommeil, & la connoiſſance parfaite, dont elle étoit privée, même dans les intermiſſions des accès ; mais ſon repos fut encore interrompu, pendant deux jours & deux nuits, par une demangeaiſon inſupportable aux extrêmités inférieures, au point qu'elle s'em-

portoit l'épiderme, à force de se froter. Je lui fis frictionner les parties, devant le feu, avec une flanelle ; & l'on me dépêcha à toute bride un exprès pour être spectateur de quantité de vermisseaux qui sortoient de la peau des jambes & des cuisses, & qui pétilloient, en tombant dans le feu. J'en reçus quelques-uns sur mon chapeau, pour pouvoir les examiner mieux ; ce que je ne pus faire qu'à la faveur d'un microscope. Ils restoient environ une demi-minute à l'endroit où ils tomboient ; & je crus leur voir naître ou développer, pendant ce court espace, des especes d'ailes ; &, à l'instant, ils s'échappoient comme à sauts de puces. Ces insectes ressembloient assez aux vers qui se trouvent dans le fromage pourri : ceux qui étoient sortis de l'estomac & des intestins étoient des strongles. La malade peut en avoir rendu environ cinq cents, sans compter les petits, qui étoient innombrables. Je fis appeller M. Joyand fils, Docteur en médecine à Jussey : il fut charmé de voir cette malade. Nous convînmes qu'il falloit qu'elle continuât les mêmes remedes pendant quelques tems : elle s'est ensuite très-bien portée.

REMARQUES PARTICULIERES

Sur l'Uſage des Peſſaires, & ſur la meilleure maniere de les conſtruire, &c.; par M. LEVRET, *Conſeiller honoraire du Comité perpétuel de l'Académie royale de Chirurgie, Aſſocié de celle de Botanique & d'Hiſtoire Naturelle de Cortone, Accoucheur de Madame la Dauphine, &c.*

On ſait que les peſſaires ſont des moyens dont nos anciens faiſoient uſage, ſoit pour porter des médicamens dans le vagin, lorſque quelques portions de cette gaîne étoient relâchées, ſoit pour remédier à la deſcente incomplete de la matrice, ſoit pour s'oppoſer à la récidive de la deſcente complete de cet organe, après ſa réduction.

Mais on ſait auſſi que la plupart des modernes ont borné les peſſaires à ces derniers uſages, c'eſt-à-dire, qu'ils ne s'en ſervent plus pour porter des médicamens dans le vagin, à deſſein de remédier au relâchement de cette partie, ou à la deſcente de l'*uterus*, mais ſeulement pour ſervir de moyens contentifs à ces mêmes parties.

La forme des peſſaires doit varier ſuivant

les cas qui les exigent ; car ceux qui ſont faits pour s'oppoſer au renverſement ſeul de la membrane interne du vagin (*a*), doivent être différens de ceux qui ſont deſtinés à remédier aux deſcentes de matrice ; mais il faut qu'ils ſoient tous percés de part en part, pour permettre aux excrétions utérines de ſortir librement de la matrice & du vagin.

Les peſſaires deſtinés pour le vagin ſeulement, ſont ordinairement de la forme d'un œuf percé, comme un grain de chapelet, ou d'une portion de cylindre, creuſée en canal, ou bien en double hémiſphere, évuidés, & à reſſort (*b*).

(*a*) Voyez ce que nous avons dit ſur ce ſujet dans notre Livre intitulé *Obſervations ſur la Cure radicale de pluſieurs Polypes de la Matrice, de la Gorge & du Nez*, &c. page 158 & ſuivantes de la derniere édition.

(*b*) Voyez auſſi les *Mémoires d'Edimbourg*, Tome III, pag 369 & ſuivantes. Ce moyen eſt, à la vérité, très-ingénieux ; mais de l'étain, du fer ou de l'acier, du fil, du liege, ſans être couverts de cire, & du cuir, quoique bouilli dans de l'huile, ſont toutes des matieres qui ne peuvent ſouffrir long-tems le contact immédiat des liqueurs utérines, ſans ſe corrompre, &c. &c. &c.

Voyez auſſi le Tome II de la *Collection des Theſes médico Chirurginales, recueillies & publiées par M. le Baron* DE HALLER, *rédigée en François en* 1759, page 162. Il y eſt propoſé par M. Preu-

A l'égard des autres pessaires, leur forme peut être, en général, rapportée à l'orbiculaire. Il y en a d'exactement ronds, d'autres ovales : quelques uns ont trois ou quatre angles très-mousses ; mais les plus usités sont les ronds & les ovales.

Quant à la matiere dont les pessaires peuvent être composés, on en fait d'or,

nel, Médecin, un pessaire qui » a la figure d'un » cône tronqué, fait d'anneaux qui, de la base au » sommet, vont en diminuant. Ces anneaux sont » de fil de fer, mince & élastique, qui cede à » la pression, & qui se remet dans le premier » état, lorsqu'on leve la cause qui le comprimoit. » L'intérieur de ce cône est garni d'une bandelette très-petite & très-douce ; & au dernier » est attaché une petite bande de cuivre, pour » retirer à son gré la machine, & la fixer. «

Mais cette belle spéculation a les mêmes inconvéniens que la précédente, & par les mêmes raisons. Il n'en est pas de même d'un autre pessaire, aussi en bondon, creux, &c. dont s'est servi M. Hoin *, après la réduction d'un entérocèle vaginal, quoique ce pessaire ait quelque rapport avec celui de M. Preunel.

Voyez la description de ce pessaire, page 262 & suiv. de l'Essai de cet Auteur imprimé à la suite de la *Nouvelle Méthode d'opérer les Hernies*, *par M. le Blanc*, Chirurgien-Lithotomiste de l'Hôtel-Dieu d'Orléans, imprimé à Paris, en 1768, format in-8°.

* Chirurgien en chef du grand hôpital de Dijon, &c.

d'argent, d'ivoire, de bois, de cire (*a*), de linge (*b*) & de liege couverts de cire.

Les pessaires d'or sont trop pesans, quoiqu'ils soient intérieurement creux : ceux d'argent, qui doivent l'être aussi, sont très-sujets à être corrodés (*c*) par les humidités

(*a*) Rousset, Médecin, & Ruleau, Chirurgien à Saintes, dans leur *Traité de l'Opération Césarienne*, le premier imprimé en 1581, & le second, en 1704, conseillent que, pendant le traitement de cette opération, on se serve » d'un » pessaire fait d'un (morceau de) cierge percé, » dont on garnira, disent-ils, le dessus avec du » linge blanc & mollet, & qu'on l'enduise de miel » rosat. « Mauriceau dit avec raison, page 396 de son *Traité des Accouchemens*, septieme édition, à l'occasion de ces sortes de pessaires, qu'il est très-étonné de l'erreur de Rousset, qui veut, sect. 6, *qu'on les introduise dans la cavité propre du fond de la matrice ; que ce n'est que dans son col ou vagin* qu'on peut & qu'on doit les mettre, lorsqu'ils sont nécessaires, &c. Mais ce qu'il y a de plus surprenant ici, c'est que la faute que Mauriceau reproche à Rousset & à Ruleau, il la commet dans sa 217e Observation ; car, sans y parler du vagin, il dit d'abord qu'il mit le pessaire *en la matrice*, ce qu'il ne peut pas avoir ainsi exprimé par inattention, puisque, plus bas, il répete, *en sa matrice*.

(*b*) C'est mal-à propos, selon nous, que Mauriceau préfere les pessaires de linge, couverts de cire, à tous autres. (Voyez l'Œuvre cité ci-dessus, page 394.)

(*c*) Voyez à la page 614 du troisieme Volume

qui ſortent de la matrice, & celles qui exſudent des parois du vagin; s'ils ſont d'ivoire, à ſe carier; à plus forte raiſon, de bois, n'importe duquel, à ſe corrompre, ainſi que ceux de linge, quelqu'enduits de cire, & à perdre leur forme, en perdant leur ſolidité; ce qui arrive de même aux peſſaires de cire ſeule : ceux de liege bien conformés & bien couverts de bonne cire, ſont, ſelon nous, les meilleurs.

Pour ce qui eſt de leur forme particuliere, on ne ſe ſert plus de ceux que l'on avoit rendus angulaires, parce que les quarrés ne peuvent point être appuyés ſur les tubéroſités des os iſchions, s'ils ne ſont d'un volume énorme; & les triangulaires ne reſtent pas long-tems en place, parce qu'une des pointes, ſe portant néceſſairement ſur la fourchette, les engage à ſortir, en forçant la vulve à la façon des coins; ce qui a fait qu'on les a abandonnés, pour ſe fixer aux ronds, dits *en gimblettes* (a). Mais la pratique, ce guide fidele, m'ayant appris qu'on s'étoit un peu trop attaché à ceux-ci, je leur ai préféré les ovalaires, parce que,

in-4° des *Mémoires de l'Académie royale de Chirurgie de Paris*, article IX, qui a pour titre *Peſſaire oublié dans le Vagin*. L'Obſervation eſt de M. Morand pere : elle eſt très-curieuſe.

(*a*) On nomme ainſi, dans ce pays, une petite friandiſe d'enfant, faite en forme de gros anneaux.

pouvant

pouvant placer à volonté leur petit diametre du *rectum* à la fourchette, ils laissent, en même-tems, plus libre l'entrée de la vulve, & la sortie des excrémens, tandis que le grand diametre joignant, par ses extrêmités, les deux tubérosités des os ischions, ils soutiennent mieux la matrice dans sa place naturelle.

Il est vrai que, si ces pessaires, quoiqu'ovales, ont leurs deux grandes surfaces plates, ou également bombées, le museau de la matrice a beaucoup de peine à rester dessus; ce qui fait que cet instrument, ne pouvant conserver sa direction horizontale, eu égard à la rectitude du tronc de la malade, il se met de champ, & sort d'autant plus facilement alors, que les parties dans lesquelles il est logé sont construites de maniere à laisser sortir aisément des corps dont les volumes, moitié moindres, auroient quelquefois beaucoup de peine à entrer. C'est pour éviter cet inconvénient que je fais faire les pessaires ovales, en cuvette, c'est-à-dire que la surface qui regarde la matrice, a ses bords en plans un peu inclinés de la circonférence vers le centre, tandis que la partie opposée est en raison inverse, en sorte que celle-ci est autant convexe que l'autre est concave. Moyennant cette construction particuliere, la partie concave du pessaire retient mieux le

muſeau de la matrice ; & ce muſeau empêche, de ſon côté, le peſſaire de ſe déplacer ; à quoi ne contribue pas peu que la partie convexe de ce moyen ſe trouve bien moulée à la concavité du bas-fond du petit baſſin.

N'importe de quelle matiere ni de quelle figure ſoient faits les peſſaires, leurs dimenſions doivent être relatives aux parties dans leſquelles on doit les placer, ſoit eu égard à la conſtruction du baſſin, ſoit à celles des parties qui doivent les recevoir, les contenir & les maintenir en place.

Les dimenſions des peſſaires ovales peuvent être, avant que d'être couverts de cire, depuis deux pouces jusqu'à trois, pour leur plus grand diametre, un ſixieme ou ſeptieme partie de moins, pour le petit, & entre huit & dix lignes d'épaiſſeur ; mais s'amincissant vers les bords, plus vers le centre que vers la circonférence.

A l'égard du trou qui doit toujours être au milieu du peſſaire, il faut que les diametres de ſon ovale correſpondent à ceux de la circonférence de ſes parois ; mais il doit être proportionné au volume du bout du muſeau de la matrice (dont l'orifice eſt auſſi en ovale, & dans le même ſens) ; en ſorte que ce trou n'ait que la moitié au plus du diametre de la partie qui doit être vis-à-vis de lui ; car, s'il avoit plus, il y auroit à

craindre que cette même partie ne vînt à s'y introduire peu-à-peu, & que, par la ſuite, faiſant en deſſous comme la tête d'un champignon, le col de la matrice ne ſe trouvât étranglé, &, par conſéquent, les écoulemens utérins quelconques, retenus; ce qui pourroit être très-préjudiciable, à bien des égards.

On voit par cet expoſé, que les peſſaires ne doivent pas toujours être percés en raiſon de leur volume, mais de celui du muſeau de la matrice, dont le bout doit repoſer ſur la circonférence qui forme les bords du trou; en ſorte qu'un grand peſſaire peut quelquefois n'avoir beſoin que d'un petit trou, tandis qu'un petit peſſaire devra en avoir un grand, relativement à ſon étendue; d'où il réſulte qu'il faut en avoir proviſion de toutes dimenſions & de toutes combinaiſons, afin de pouvoir, dans l'occaſion, avoir de quoi choiſir à volonté.

Après ces Remarques générales, paſſons à celles qui concernent le choix de la matiere, & à la maniere de l'employer.

Le liége, par exemple, doit être choiſi le plus blanc poſſible, mais ſans être trop compacte: il doit être exempt de carie, de trous, & de fenres ou gerçures. On débite ce liége par morceaux en quarrés longs de diverſe étendue, relativement aux vues qu'on ſe propoſe de remplir. On les dégroſſit d'a-

bord avec l'inſtrument tranchant, pour leur donner la forme ovale : enſuite, avec la rape à bois, on ébauche les peſſaires dans toutes leurs parties, puis on les adoucit avec la lime demi ronde : ce qui les met en état d'être couverts de cire.

Mais quoique toutes ces précautions, dont nous avons parlé plus haut, ſoient néceſſaires, l'uſage m'a appris qu'il y en a encore bien d'autres à prendre, afin d'éviter que la cire dont on couvre ordinairement le liége des peſſaires, ne ſe gerce & ne s'écaille, pour peu qu'on ſoit obligé de les laiſſer long-tems en place; ce qui n'eſt que trop commun. Lors donc que cela arrive, les humidités ne tardent pas à pénétrer juſqu'au liége : alors celui-ci ſe gonfle, ſe dépouille de ſon enveloppe, & s'imbibe, de plus en plus, des liqueurs qui exſudent des parties; liqueurs qui ne tardent point à devenir putrides, & à produire des accidens ſans nombre, pour leſquels nous ſommes ſouvent appellés, & dont le premier remede à tant de maux eſt de faire, ſans délai, l'extraction du peſſaire, toujours avec plus ou moins de peine, & ſans pouvoir éviter quelquefois de faire beaucoup de douleur à ces pauvres ſouffrantes; ce qui ſouvent leur fait refuſer de ſe ſervir d'un pareil moyen, quoiqu'elles puiſſent encore en avoir beſoin, & qu'on ait, par la ſuite,

dissipé tout ce qui étoit survenu par cet accident ; d'où il résulte que ces infortunées se trouvent privées d'un secours dont elles peuvent avoir encore grand besoin, & cela par la seule raison que ce moyen étoit mal fabriqué.

Ces faits, dont il y a bien peu de Praticiens de notre état qui n'aient de connoissance dans sa propre pratique, m'ont suggéré les moyens d'éviter que les pessaires, une fois mis en place, puissent perdre, par la suite, aucune partie de leur enduit ; moyen dont j'ai fait part verbalement, depuis plus de vingt ans que je fais des cours d'accouchemens, & que je vais rendre totalément public dans ce Journal.

Supposons donc qu'on ait préparé des liéges de pessaires, comme il a été dit ci-dessus, il faudra, 1° les mettre sécher pendant un quart d'heure, ou environ, dans un four, immédiatement après qu'on en a tiré le pain : on verra, par la suite, que cette premiere précaution est très-nécessaire pour notre objet.

2° On aura autant de petits cailloux compacts, bien propres, & d'une forme baroque, qu'on a de pessaires à couvrir, & dont le poids doit excéder un peu celui de chaque morceau de liége.

3° Un pareil nombre de grosses & lon-

gues épingles à deux têtes, qu'on liera chacune séparément, en travers, avec un bout de fil suffisamment long, pour entourer un des petits cailloux, & l'y attacher à demeure, & que la longueur restante du fil, du caillou à l'épingle, n'excede que très-peu l'épaisseur du liége.

4° On passera alors l'épingle par le trou du pessaire; & on la mettra en travers sur le liége, n'importe de quel côté.

5° Tous ces petits cailloux seront rangés ensuite au fond d'un vaisseau plat, qui puisse être mis au bain marie bouillant, les liéges en dessus.

6° Alors on mettra sur le tout une quantité suffisante de cire blanche, connue sous le nom de *vierge*, pour que tous les liéges puissent se trouver submergés dedans, lorsqu'elle sera en fonte; & on les y laissera pendant une heure au moins, observant que le bain soit toujours bouillant, & qu'il ne tombe point d'eau dans la cire.

7° Au bout de ce tems, on retirera du bain la bassine, & tout de suite les pessaires, les uns après les autres: en les saisissant chacun séparément, avec des pinces, sans que le caillou ni l'épingle l'abandonnent; on les plongera sur le champ dans l'eau froide; & on les y laissera bien refroidir.

8° Puis on coupera le fil pour ôter l'épin-

gle & le caillou, & on exposera les pessaires à un air sec, sans être trop chaud, jusqu'à ce qu'ils soient bien ressuyés.

9° Alors on les plongera de nouveau dans la cire fondue au bain-marie, comme précédemment, mais dans laquelle on aura mêlé une dixieme partie de beau gypse crystallisé, bien net, nouvellement cuit, & passé au tamis de soie, après avoir été réduit en poudre; on plongera, dis-je, ces pessaires l'un après l'autre dans ce mêlange, que l'on entretiendra en liaison au moyen d'une spatule d'ivoire ou d'os, que l'on remuera continuellement; &, pour parvenir aisément à la submersion subite du pessaire dans la cire, il faudra ficher une longue aiguille, ou une grande épingle, dans un point de la circonférence du pessaire, pour, sans y toucher avec les doigts, lui servir de prise, & ensuite y ayant attaché un fil, pour le suspendre en l'air, jusqu'à ce qu'il soit bien refroidi.

10° On répetera ceci autant de fois qu'il sera nécessaire pour qu'il y ait uniformément une ligne ou environ d'épaisseur de cet enduit sur tout le liége; & on observera, chaque fois, de bien remuer le mêlange, & de changer de place l'aiguille ou l'épingle qui sert de prise, & qui doit toujours aller jusqu'au liége: à la derniere fois, on bouchera le petit trou restant avec un peu de la mixtion

liquide. Quant aux autres trous, ils se trouvent bouchés successivement, chaque fois qu'on retire le pessaire de la cire fondue.

Il est utile de remarquer, 1° que plus le liége est blanc, plus le pessaire l'est aussi, lorsqu'il est recouvert, parce que l'on apperçoit sa couleur à travers la cire, à cause qu'elle est un peu transparente, malgré la portion de gypse qui tend à la rendre mate (*a*), en quoi elle fait bien d'une part, tandis que, d'autre part, elle augmente la solidité de l'enduit.

2° Qu'il ne faut pas que le liége soit trop compacte, afin que la cire le pénetre mieux; car c'est de son imbibition complete que dépend, en plus grande partie, la bonté du pessaire : d'un autre côté, s'il est avantageux que le liége ne soit point d'une contexture trop serrée, il doit être exempt de carie, de fente ou de gerçure, & sur-tout de gros trous, parce que tous ces défauts sont sujets à faire casser ou ébrécher les pessaires, soit en les ébauchant, soit en les finissant.

3° Que la meilleure maniere de débiter,

(*a*) C'est pour ces raisons qu'il y a des Auteurs qui conseillent de recouvrir de toile le liége, avant de le tremper dans la cire : Smellie, entr'autres, est de ce sentiment. Voyez la page 76 de l'Explication de ses Planches, traduction françoise.

de dégrossir, d'ébaucher, d'adoucir ou de finir les liéges des pessaires, est celle que j'ai indiquée, & que la forme que j'ai conseillée est, à mon avis, la meilleure de toutes celles que l'on peut donner à ces moyens contentifs de la matrice & du vagin, lorsqu'ils sont bien placés dans cette gaîne.

4° Qu'il faut que ces pessaires ainsi préparés, soient bien secs, lorsqu'on se dispose à les imbiber & couvrir de cire; sans quoi, cette cire, qui doit les pénétrer complétement, dès la premiere fois, ne le feroit qu'imparfaitement; & c'est pour ces mêmes raisons qu'il faut commencer par les faire sécher au four, & tout de suite les tenir, pendant une heure au moins, dans la cire pure fondue, bien chaude, & arrangés comme il a été dit ci-dessus, pour que le liége reste submergé dans cette cire. A l'égard du bain-marie, c'est pour éviter que cette substance ne brûle, & qu'en perdant de sa qualité liante elle ne gâte la beauté de l'enduit. C'est pour cette derniere raison qu'il vaut mieux se servir de caillou bien propre, que de toute autre matiere, pour empêcher le liége de surnager la cire en fonte.

5° Que, quoique cette imbibition soit très-nécessaire, elle n'est pas elle seule suffisante; ce qui oblige à mettre de nouvelles

couches ſur cette premiere, tant pour boucher les petits bouillons qui s'y font quelquefois, que pour recouvrir les gerçures preſqu'imperceptibles, qui ſurviennent ſouvent, lorſque la cire que l'on emploie eſt vierge, c'eſt-à-dire ſans aucun mêlange de corps gras (faute que l'on ne fait que trop communément pour aller à l'épargne & à la dépêche) : il faut, au contraire, que cette cire ſoit très-pure, pour conſerver long-tems ſon corps ferme; à quoi coopere fort bien le gypſe qu'on y ajoute.

6° Que, par les raiſons que nous venons de donner, on voit que plus il y a de couches ſur le liége, & plus on eſt ſûr de la bonté du peſſaire : cependant, comme cet enduit ne doit avoir qu'une ligne ou environ d'épaiſſeur, c'eſt-à-dire celle d'un écu de ſix livres, afin de ne pas rendre le peſſaire trop volumineux & trop peſant, il faut que le bain ſoit bouillant, lorſqu'on plonge les peſſaires froids & ſecs, les uns après les autres, de la maniere qu'il a été dit, & que cela ſoit fait preſqu'auſſi ſubitement qu'un clin d'œil; ſans quoi, la cire fondue fondroit celle des enduits précédens, & on ne réuſſiroit point;

7° Que, chaque fois qu'on voudra mettre une nouvelle couche, juſqu'à la derniere, il eſt très néceſſaire, comme il vient d'être dit, que le peſſaire ſoit bien froid, &

fort ſec ; bien froid, pour ſurprendre ſubitement une ſuperficie fondue ; & fort ſec, pour éviter que les couches ne s'écaillent ; ce qui arriveroit indubitablement, s'il reſtoit de l'humidité entre deux.

8° Que rarement les peſſaires faits de cette maniere ſont unis par-tout : ils ſont, au contraire, ſujets à être un peu monticuleux, ou comme boſſelés çà & là, ſur-tout dans leur circonférence. Mais, loin que cette ſuperficie un peu baroque, qui eſt cependant ſans aucune aſpérité, ſoit nuiſible, à aucun égard, elle eſt très-utile pour faire tenir le peſſaire en place, lorſqu'il a été une fois bien placé ; au lieu que les peſſaires, qui ſont liſſes comme une bougie neuve, ſont fort ſujets à ſe déplacer, ſur-tout ceux qui ſont faits en gimblettes.

Je ne ſerois point étonné que les perſonnes peu au fait de la matiere que je traite ici, & celles qui ſont bornées à la routine, trouvaſſent que ce que je viens d'expoſer eſt, ſinon ſuperflu, au moins minutieux. Mais peu m'importe, pourvu que celles qui feront un bon uſage de leur jugement, veuillent bien me copier exactement, je ſerai ſatisfait, & le public auſſi ; car je puis aſſurer que les peſſaires ainſi fabriqués, ſont preſqu'incorruptibles à toute

épreuve. En effet j'en ai placé un grand nombre de cette espece, & dont aucuns ne se sont gâtés à aucuns égards, quoiqu'il y en ait qui sont en place depuis dix, douze, & même quinze ans.

En donnant la meilleure maniere de construire les pessaires de liége, couverts de cire vierge, &c. nous avons supposé que les personnes qui veulent employer ces moyens dans les cas indispensables, sont suffisamment instruites des maladies où ils conviennent; mais nous croyons faire plaisir aux éleves de l'un & l'autre sexe, en les instruisant de ce qu'il y a de plus essentiel à savoir, pour introduire, placer, & faire tenir en place un pessaire, lorsqu'il est indiqué d'en faire usage.

Il faut, en général, 1° que la femme à qui il est nécessaire de placer un pessaire, soit à jeun, qu'elle ait le gros boyau & la vessie vuides.

2° Qu'elle soit couchée horizontalement sur le dos, le derriere un peu plus élevé que la poitrine, les jarrets à demi-pliés, ou, ce qui revient au même, les genoux élevés, & la plante des pieds appuyée sur le plan où le tronc est posé.

3° La femme ainsi posée, le Chirurgien prend le pessaire par l'une des extrêmités de son grand diametre, trempe l'autre dans

de l'huile, & le préſente de champ à la grande fente de la vulve, tandis qu'avec quelques-uns des doigts de l'autre main il écarte les grandes & les petites levres, pour ne les pas bleſſer; &, afin de faciliter l'introduction du peſſaire, on le meut de haut en bas, & comme en vacillant d'un côté à l'autre, appuyant peu-à peu ſur la fourchette, juſqu'à ce qu'il ſoit entré dans le vagin.

4° Alors on le pouſſe poſtérieurement à plat, & en-bas, du côté du *rectum*, dirigeant ſon grand diametre d'une tubérosité, d'un iſchion à l'autre, & le plus convexe du peſſaire, entre l'*anus* & la fourchette.

5° En étant à ce point, & ſans que le doigt *index*, qui a rangé le peſſaire, ſorte du vagin, afin de l'y tenir aſſujetti en place, le Chirurgien paſſera ſon autre bras ſous le tronc de la femme, pour lui faciliter à ſe mettre ſur ſon ſéant, ſans déranger ſes pieds ni ſes genoux; ce qui fait gliſſer le muſeau de la matrice dans le vuide orbiculaire du peſſaire, où il reſte aiſément, ſi le peſſaire n'eſt ni trop petit ni trop grand.

6° Pour lors le Chirurgien retire ſon doigt du vagin, fait mettre devant la vulve le milieu d'un chauffoir dont les deux bouts

doivent être arrêtés devant & derriere au moyen d'un bandage de corps quelconque : il fait rapprocher les cuisses de la malade, qui restera couchée le plus qu'elle pourra, pour donner le tems à la circonférence du pessaire de s'enchâsser, pour ainsi dire, dans les parties ; &, si la malade est obligée de marcher sur le champ, il lui recommandera de serrer les cuisses, d'aller doucement ; & de monter & de descendre le moins qu'elle pourra, pendant les premieres vingt-quatre heures, pour les raisons susdites, &, pour ces mêmes raisons, elle fera avec une de ses mains un médiocre point d'appui par-dessus le linge posé devant la vulve, la premiere fois qu'elle aura besoin d'aller à la selle ; &, afin de ne point s'efforcer, en cas de constipation, elle fera usage de lavemens.

Tout ceci est, en général, très-bon, & suffisant (pour les femmes qui ont eu des enfants) soit pour maintenir la matrice & le vagin réduits après le *taxis*, soit pour éviter que le *semi-prolapsus* devienne complet. Mais il y a souvent des précautions préliminaires à prendre pour les femmes qui n'ont point eu d'enfants, sur-tout pour celles qui ont fait peu d'usage du coït, à plus forte raison pour les filles qui peuvent se trouver quelquefois dans le cas du *semi-*

prolapsus ; ce que je puis affirmer avec vérité avoir vu plusieurs fois (*a*), l'*hymen* étant encore dans toute son intégrité, & même dans des âges avancés.

Or, si, pour tous ces cas particuliers, on ne prenoit point d'autres précautions que celles dont nous venons de donner le détail, il est certain qu'on ne réussiroit point, ou que trop difficilement, en s'en tenant à cette méthode générale.

Voici ce que je pratique dans ces cas, & qui jusqu'à présent m'a toujours bien réussi. Je fais faire usage, la veille au soir, d'un bain de vapeur, avant que la personne se mette dans son lit; je lui conseille de s'introduire dans le vagin un morceau de beurre frais, & qu'elle s'en enduise la vulve, après être couchée.

Le lendemain matin, avant que la malade se leve, je procede à l'opération, &

(*a*) A la vérité, je ne suis pas le seul ; car Mauriceau, entr'autres Auteurs, en donne plusieurs exemples. Il est vrai que ces exemples sont des *prolapsus* complets, mais à plus forte raison ; car qui prouve le plus, prouve nécessairement le moins. D'ailleurs voyez *Saviard*, il en donne plusieurs exemples *ex professo*. Voyez aussi les *Mémoires d'Edimbourg*, ci-devant cités, Tome III. M. Al. Monro, célebre Professeur d'anatomie en cette Université, y expose qu'un enfant de cinq à six ans a péri de pareille maladie ; il en donne tout le détail, & avec figure, prise d'après le cadavre.

de la maniere qu'il a été dit ci-dessus. Sans cette précaution, on ne peut souvent faire entrer le plus petit pessaire ; & , en supposant qu'on en vînt à bout avec violence, il ne réussiroit point, faute d'avoir le volume suffisant, eu égard au vuide naturel du vagin, quoique cette gaîne ait encore alors tous ses petits replis valvulaires.

Mais les précautions que l'on aura prises, dans ces cas, pour faire entrer sans trop de peine un pessaire d'un médiore volume, exigent toujours d'autres précautions pour qu'il ne se déplace point ; en sorte qu'il convient d'injecter du vin tiede dans le vagin, d'en mettre une compresse imbibée sur la vulve, afin de rendre à ces parties leur premier ressort, ou à-peu-près.

Supposons maintenant, malgré toutes les précautions que nous venons d'exposer pour réussir à faire entrer un pessaire de médiocre volume, que ce pessaire vienne à ressortir, parce que ses dimensions se sont trouvées trop petites, eu égard au vuide du vagin, il ne faudroit point, pour cela, se rebuter ; mais en introduire un un peu plus grand ; & enfin, si celui-ci en faisoit autant, en venir à un troisieme. Moyennant cette méthode, on réussit toujours avec beaucoup moins d'inconvéniens dans ces cas, que si on avoit pris le parti de vouloir faire usage tout de suite du troisieme, même du second.

Feu M. Suret, mon confrere, qui avoit embraſſé par goût la partie de chirurgie qui traite des deſcentes, & des moyens d'y remédier, avoit imaginé, pour ces cas, un peſſaire mécanique, auquel on a donné le nom de *bilboquet* (a), dont la matiere eſt d'ivoire. Cet inſtrument eſt compoſé de quatre parties : deux ſont priſes ſur la même piece, & les deux autres s'en ſéparent à volonté. La premiere partie, qui eſt, à proprement parler, le peſſaire, les autres pieces ne lui étant qu'acceſſoires, eſt un cercle ou anneau qui a dix-huit lignes de diametre ſur un pouce de vuide, &, par conſéquent, trois lignes d'épaiſſeur dans toute ſon étendue. Il s'éleve de l'une de ſes deux grandes ſurfaces, à des diſtances reſpectivement égales, trois tiges cylindriques, priſes ſur la maſſe : elles ont chacune un pouce de long, & une ligne de diametre; elles s'inclinent également toutes trois vis-à-vis le vuide du peſſaire, mais à neuf ou dix lignes de diſtance de ſon point central; lieu où elles ſe réuniſſent en petite plate-forme de

(*a*) Par ſimilitude ou reſſemblance avec une machine dont les jeunes gens font quelquefois uſage, tant pour s'amuſer que pour acquérir de l'adreſſe, ſoit en eſſayant d'enfiler une balle qu'on lance en l'air, ſoit en tâchant de la faire arriver de même, du premier coup, ſur une petite plate-forme un peu déprimée, qui doit la recevoir, & où elle doit trouver ſon repos.

trois lignes & demie de diametre, & de quatre à cinq d'épaiſſeur Cette petite maſſe eſt taraudée du côté de ſa ſuperficie extérieure, pour recevoir une vis pratiquée à l'un des bouts de la troiſieme piece, qui eſt une tige cylindrique de près de deux pouces de long ſur trois lignes ou à-peu-près de diametre. Cette tige a auſſi quelque pas de vis à ſon autre extrêmité : celle-ci s'engraine avec un tarau ſemblable au précédent, formé dans la quatrieme piece, qui eſt un petit globe de cinq lignes de diametre, percé de part en part, de quatre trous, formant tranſverſalement au tarau deux canaux cylindriques d'une ligne de diametre chacun, ſur trois de longueur : ils ſe croiſent à angles droits au centre de la piece. Ces petits canaux ſont deſtinés à recevoir de petits cordons, ou à aſſujettir avec du fil deux rubans croiſés, qui coëffent ce petit globe : ces rubans doivent avoir chacun deux pieds ou environ de longueur ſur quelques lignes de largeur (*a*).

(*a*) Je ne ſache point que feu M. Suret ait donné la deſcription de ce peſſaire dans aucun Ouvrage public, & crois faire plaiſir de la donner pour lui : je ne ſais ſi je me trompe ; mais on trouve dans Gaſpard Bauhin, *in Appendice ad Partum Cæſarum* ROSSET, un peſſaire d'argent, qui avoit beaucoup de rapport avec celui de M. Suret, qui ſemble n'en être qu'une correction.

Lorſqu'on veut faire uſage de ce peſſaire, il faut, après avoir pris toutes les précautions ci-deſſus décrites, ſaiſir la tige de cet inſtrument entre le pouce & l'indicateur d'une main, &, à la faveur de deux ou trois doigts de l'autre main, préſenter l'anneau obliquement au ſens de la vulve, mais de champ, pour le faire entrer comme il a été dit précédemment : on le plonge enſuite vers le *coccyx*, pour y loger le bout du muſeau de la matrice ; &, au moyen des cordons que l'on arrête convenablement à une ceinture qu'on a eu la précaution de mettre autour du corps de la femme, le peſſaire eſt maintenu en place ; & la malade peut ſe donner toute ſorte de mouvemens, ſans qu'il puiſſe ſe déplacer. Mais, outre que les cordons ou rubans gênent beaucoup, ils s'imbibent des humidités qui ſortent de la vulve, & ſont très-ſujets à écorcher les parties. A la vérité, on en peut changer, en démontant le petit globe où ils ſont attachés, & en ſubſtituant, chaque fois, un autre pareil, à tous égards : néanmoins c'eſt une grande ſujétion. D'ailleurs les pas de vis ſont bientôt uſés ; autre inconvénient. Cependant, s'il n'y avoit que ceux-ci, on ſent qu'en multipliant les moyens & leurs réintroductions, on pourroit continuer à s'en ſervir ; mais l'extrêmité du muſeau de la matrice eſt très-ſu-

jete à s'introduire peu-à-peu, ſoit en totalité, ou au moins en partie, dans le vuide du peſſaire ; ſes parties latérales, à ſe bourſouffler, & à paſſer par les eſpaces triangulaires des branches triploïdes; & alors il n'y a plus moyen d'ôter ce peſſaire, ſans courir les riſques de mutiler par arrachement le muſeau utérin.

C'eſt ſans doute pour éviter ces inconvéniens, que le Docteur Smellie, Accoucheur célebre en Angleterre, y avoit fait des changemens, qu'il a donnés au public à la ſuite de ſon Œuvre. On voit en effet deux de ces peſſaires à la Planche XXXVIII ; mais ils ont l'un & l'autre un quart de volume de plus que celui de M. Suret; ce qui ſeroit trop conſidérable, ſans contredit, pour le cas que nous avons indiqué, c'eſt-à-dire lorſque la vulve eſt très étroite. Il eſt vrai qu'il paroît par la deſcription que M. Smellie a faite de ces moyens, qu'il les deſtinoit ſeulement pour contenir la matrice réduite après le *taxis*. En effet, voici comme il s'en explique : » B, B, ſont deux » peſſaires d'une nouvelle eſpece, pour » retenir la deſcente de la matrice : ils ont » été corrigés, d'après les peſſaires françois » & hollandois. Après avoir réduit la ma» trice, il faut introdure l'extrêmité la plus » large du peſſaire dans le vagin, & en pla» cer ſur l'orifice de la matrice la concavité,

» où il y a trois ouvertures pour don-
» ner issue aux matieres. Il y a à la petite
» extrêmité, qui sortira par l'orifice externe,
» deux trous qui doivent être garnis de ru-
» bans, qu'on attachera à d'autres cordons
» qui pendent d'une ceinture dont le corps
» de la femme est entouré. Par ce moyen
» le pessaire est très-bien contenu en place :
» au reste, la malade peut le quitter, quand
» elle se couche, & le remettre le ma-
» tin. «

A l'inspection seule de ces deux figures de pessaires on diroit volontiers qu'il y en a un fait en coupe, & l'autre en plate-forme seulement, si on ne voyoit également, au dehors de l'un & de l'autre, vers le bas-fond de la coupe, la représentation *des ouvertures destinées à donner issue aux matieres qui sortent de la matrice.* D'un autre côté, il paroît que ces pessaires n'ont pas leurs ouvertures horizontales, mais obliques à l'horizon, puisque l'on voit plus de la moitié du vuide de la coupe d'une de ces figures, & rien du tout de ce vuide dans l'autre; en sorte qu'on ne sait si le dessin est fidele, ou s'il est fautif: en tout cas, la description est inexacte, ne faisant nulle mention de ces différences, quoiqu'elles fussent très-essentielles à faire remarquer. Au reste, cette inexactitude dans la description de ce moyen, ou dans les figures qui

le repréſentent, n'eſt pas d'une grande importance; car M. Smellie paroît faire peu de cas de ces ſortes de peſſaires, puiſqu'il dit (en parlant ici au ſingulier, tandis qu'au commencement de la deſcription il parle poſitivement au pluriel, comme on a vu); mais, comme il devient (ce » peſſaire) quelquefois incommode par » le frotement qu'il cauſe à l'orifice ex- » terne, on ſe ſert plus communément du » peſſaire orbiculaire, &c; « en ſorte que ſur ce point, penſant de même que cet Auteur, nous nous ſommes fixés aux peſſaires de cette claſſe, préférant, comme on a dû le voir, ceux de figure un peu ovale à ceux qui ſont exactement circulaires.

N'importe de quel peſſaire on ſe ſoit ſervi pour le ſujet que nous traitons dans ces Remarques; les perſonnes, qui ſont aſſujetties à leur uſage, font très-bien de s'injecter ſouvent dans le vagin de l'eau tiede, animée d'un peu de vin, pour éviter que rien ne croupiſſe long-tems dans cette partie.

Réſumé de Pratique.

J'ai obſervé, 1° que, ſi la deſcente de matrice a pour cauſe unique l'engorgement de ſa partie baſſe, & que cet engorgement ſoit bénin; s'il ſurvient un écoulement utérin, ſans douleurs pongitives ni pulſatives, cet écoulement eſt d'un très-bon augure,

n'importe à quel degré il ſoit parvenu pour la quantité, & quel tems il puiſſe durer : au contraire, ſi l'écoulement, ſi petit qu'il puiſſe être, & quoique récent, eſt accompagné de douleurs lancinantes dans le col propre de la matrice ou ſes environs, il eſt ſiniſtre : dans le premier cas, l'écoulement provient du dégorgement des parois de l'*uterus*, &, dans le ſecond, de ſon ulcération.

2° Si la deſcente n'eſt point compliquée d'engorgement utérin, ce qui eſt très-rare, il ne ſurvient point d'écoulement; mais la femme ne guérit point de ſa deſcente, ſi elle ne devient pas plus graſſe qu'elle ne l'étoit lorſque cette incommodité lui eſt ſurvenue.

3° Les femmes extrêmement graſſes ſont, en général, plus ſujetes aux *ſemi-prolapſus*, que celles qui ſont maigres de leur propre conſtruction. Les premieres guériſſent très-rarement de cette incommodité, qu'alors l'amaigriſſement aggrave; & les autres n'en peuvent guérir qu'en devenant graſſes, comme dans le cas précédent.

4° Les femmes, qui ſont ſujettes à faire beaucoup d'enfans, ſur-tout ſi elles ſont très-ſouvent groſſes, ſont plus en danger d'avoir des deſcentes de matrice, que celles qui n'en font point, ou peu, ou bien de loin en loin. On en peut dire autant, à

quelques égards, des femmes qui accouchent aisément, ou de celles qui n'accouchent que laborieusement; & enfin que toute femme qui a accouché, & qui a été obligée de faire usage des pessaires, rarement peut s'en passer le reste de ses jours.

5° Si une femme a le bassin trop large par en-haut, & trop étroit par en bas, elle est menacée de *prolapsus* après l'accouchement; & rarement elle l'échappe: celle qui, au contraire, a le bassin trop étroit par en-haut, & trop large par en-bas, n'échappe point au *prolapsus* complet, si on n'y prend garde de très-bonne heure après l'accouchement. Mais comme, quoi que l'on fasse alors, elle ne peut éviter le *semi-prolapsus*, il faut, de toute nécessité, qu'elle fasse usage d'un pessaire; & comme les orbiculaires simples peuvent rarement être utiles en pareilles circonstances, à cause de l'évasement des parties basses du bassin, on est obligé de se servir de ceux qui sont faits en bilboquet, ou en coupe.

6° De ces femmes, il y en a quelques-unes qui sont menacées de l'allongement du col propre de la matrice, pendant le travail de l'accouchement (*a*), & au point que

(*a*) Voyez DEVENTER, page 339, édition françoise de Paris, année 1739. Voyez aussi le Journ. de Méd. (Suppl. à l'année 1770, II. Cahier) page 165, Observ. de M. PIETSCH, D. M.

que j'en ai vu dont la tête de l'enfant étoit sortie de la vulve, entre les cuisses de la mere, quoiqu'encore renfermée dans le col utérin ; & ce sont celles en qui le cercle de l'orifice est très-dur & serré : ce sont ces cas qui en ont, sans doute impofé à plusieurs Praticiens, qui ont cru alors que toute la matrice, chargée de l'enfant en entier, étoit sortie ensemble du corps de la femme (a). Les Auteurs qui ont fait des Traités complets d'Accouchemens, & qui ont parlé de ces cas, ont donné des préceptes pour se conduire sagement pour lors : nous y renvoyons, afin de ne pas sortir de la sphere que nous nous sommes prescrite dans ces Remarques (b).

(a) Voyez PORTAL, Observ X. Voyez aussi le 3e Vol. des *Mém. de l'Académie royale de Chirurgie*, page 368, Observ. de M. DUCREUX, Maître en chirurgie à Orléans.

(b) Voyez dans DEVENTER, chapitre 27 du volume ci-dessus cité. Voyez aussi MAURICEAU, chapitre 15 du second Livre, Tome I, septieme édition, &c.

Nous ne sommes point du sentiment de ceux qui ont fait, en pareil cas, des incisions au col de la matrice, pour en dilater l'orifice : nous n'ignorons pas que cela a été fait à Paris même, & que la personne qui l'a fait, s'est autorisée d'une Observation de ce genre, qui a été insérée dans les Ephémérides d'Allemagne, Decade II, année 3, pag. 375 & suiv.

7° Lorſqu'une femme guérit d'une deſcente de matrice, pendant qu'elle fait uſage d'un peſſaire orbiculaire ſimple, on en eſt ordinairement averti par le déplacement de ce moyen qui inopinément, & ſans d'autres cauſes déterminantes, ſe préſente pour ſortir, n'étant plus appuyé, dans le fond du baſſin & du vagin, par le muſeau de la matrice qui repoſoit deſſus : on doit donc alors l'ôter; &, ſi la femme ne ſent plus de poids ni de tiraillement, elle eſt guérie.

8° On ſait que le peſſaire, ſur-tout l'orbiculaire ſimple, doit être poſé dans le fond du petit baſſin, ayant ſon bord poſtérieur vers le *coccyx*, l'antérieur ſur le bord de la fourchette, & les parties latérales contre les tubéroſités des os *iſchions*, ſon milieu inférieur vers l'*anus*, & le ſupérieur ſoutenant le muſeau de la matrice plus haut, dans le vagin, que ſi le peſſaire n'y étoit point.

9° Si le peſſaire eſt de l'eſpece des orbiculaires ſimples, il eſt poſſible alors que l'homme & la femme ſatisfaſſent aux devoirs du mariage, ſans qu'aucun des deux ſoit bleſſé par le peſſaire. Mais, comme la ſemence ne peut être alors éjaculée vis-à-vis du muſeau de la matrice, la verge paſſant antérieurement beaucoup au-deſſus, & ayant toute l'épaiſſeur de la portion du peſſaire, qui ſe trouve poſée entre la verge

& le col de la matrice (*a*), il est étonnant que la femme puisse devenir grosse: cependant ce fait est si commun qu'on ne peut le révoquer en doute.

10° Il résulte de cette vérité, que la plupart de nos anciens ont erré, lorsqu'ils ont avancé qu'il falloit, pour que la conception puisse se faire, que la semence de l'homme soit dardée dans la cavité de la matrice même, sans quoi, il seroit impossible que la femme puisse être fécondée: aussi ces Auteurs ont-ils mis au rang des causes de stérilité des femmes le déplacement de l'orifice de la matrice; suite du jeu de leur imagination, puisque le pessaire, que porte actuellement la femme, déplace totalement cet orifice, & plus qu'aucune mauvaise conformation innée, ou survenue, ne peut le faire, quant au déplacement seulement.

(*a*) Le vulgaire croit que c'est par le trou du pessaire que se fait l'éjaculation; mais les personnes instruistes savent le contraire, quoique l'on voie avec étonnement que Mauriceau, (page 395) pense comme le vulgaire sur ce sujet; mais cette erreur est une suite du sentiment de cet Auteur sur la nécessité, suivant lui, que l'homme darde sa semence directement dans la cavité propre de la matrice; sans quoi la femme ne pourroit jamais concevoir, & que, par cette raison seule, elle seroit, de toute nécessité, stérile. Voyez son premier Livre, page 57, & les Observations 40, 115 & 217 du Tome II.

11° Lorſqu'une femme, qui porte actuellement un peſſaire, devient groſſe, elle ne tarde pas à s'en appercevoir par plus de poids ſur le fondement, & de ſenſibilité dans les organes de la génération, qu'avant la conception ; & cela continue ordinairement juſques vers le milieu de la groſſeſſe ; tems où ces incommodités ſe diſſipent, parce que le corps de la matrice ſort alors du petit baſſin, en remontant dans le grand ; ce qui fait que le muſeau utérin ſe trouve ſitué plus haut que précédemment, & que, n'appuyant plus ſur le peſſaire, comme il faiſoit ci-devant, ce moyen contentif ſe déplace, ſe met de champ, & enfile inopinément la grande fente de la vulve, dont il ſort très-aiſément. Il réſulte de ce mécaniſme, que, juſqu'à ce que la femme ſoit accouchée, le peſſaire devient inutile ; mais il redevient abſolument néceſſaire, ſi-tôt que l'accouchée veut ſe lever & marcher.

12° Rarement le même peſſaire, ou un autre de pareil volume, eſt-il alors ſuffiſant : on eſt très-ſouvent obligé, en ce cas, d'en placer un qui ait quelques lignes de dimenſions de plus en tout ſens, &, après chaque accouchement ſubſéquent, s'il en ſurvient, d'en faire autant ; en ſorte qu'il y a telle femme qui, à la fin, en porte des plus grands : j'en ai vu pluſieurs dans ce cas.

13° J'ai vu auſſi quelques femmes, dans le cas d'engorgement utérin, portant des peſſaires pour remédier à des *prolapſus*, qui, après avoir été ſoulagées par ce moyen, & ſe croyant guéries, parce que le peſſaire étoit ſorti ſpontanément, ne ſentent plus de peſanteur ſur le ſiege, mais des tiraillemens, tant dans les aînes que vers les hanches & le bas de la région lombaire, à l'examen du ventre, ont été détrompées malheureuſement, l'ayant trouvé beaucoup plus volumineux que précédemment, ſans qu'il y eût groſſeſſe, chez leſquelles le volume augmenté de la matrice avoit occaſionné l'expulſion du peſſaire, comme dans la groſſeſſe réelle.

14° Si quelque perſonne de l'art venoit à ſe tromper, en prenant un polype utérin pour une deſcente de matrice quelconque, & qu'en conſéquence, elle introduisît un peſſaire dans le vagin, loin que la malade fût ſoulagée par l'uſage de ce moyen, elle en ſeroit plus incommodée qu'avant, parce que ce ſeroit ajouter un corps étranger à celui qui ne nuit déjà que trop, lequel repouſſant alors la matrice plus haut qu'elle ne devroit être naturellement, eſt cauſe que les ligamens de ce viſcere en ſont violemment tiraillés; d'où naiſſent des douleurs que la femme n'avoit pas ci-devant. Ce défaut de ſuccès

annonçant la méprise qui auroit été faite, il faudroit sans délai ôter le pessaire, & avoir recours aux moyens que nous avons indiqués, tant dans notre Traité ci-devant cité, que dans notre Mémoire inséré dans le troisieme Volume de ceux de l'Académie royale de Chirurgie, & enfin dans le Journal de Médecine du mois de Juin dernier.

SECONDE LETTRE

De M. DUPOUY, Maître en chirurgie & Dentiste de Paris, à M. COCHOIS, Chirurgien François, & Membre de la Faculté de Médecine à Prague, au sujet d'une Lettre qui lui a été adressée par M. BEAUPREAU, Maître en chirurgie & Dentiste de Paris, sur le Traitement des Maladies du Sinus maxillaire.

J'en étois resté, Monsieur, dans ma précédente Lettre, à la fin de l'histoire du Traiteur de la rue aux Ours. M. Beaupreau dit qu'il n'étoit pas nécessaire qu'il prît une seringue pour s'injecter; qu'en mettant de la liqueur dans sa bouche, & en faisant une forte suction, elle passoit dans le sinus, & sortoit par l'ouverture naturelle, qui répond dans l'intérieur du nez. Pour peu qu'il eût réfléchi, ou qu'il eût su observer, il ne se seroit pas mépris si grossiérement sur le

paſſage qu'il fait ſuivre à cette liqueur : il ſe ſeroit convaincu qu'elle prend une route plus courte, & que, dans ces circonſtances, la paroi nazale eſt preſque toujours ouverte, & plus ou moins détruite par la carie. Il ajoute qu'il n'a obſervé cette circonſtance que dans deux ou trois perſonnes : c'étoit plus qu'il n'en falloit pour lui faire connoître le véritable état des parties, s'il eût ſu les appercevoir. » Parmi » les perſonnes qui ſe ſont trouvées dans » ces circonſtances (c'eſt lui qui parle) » M. * *, Chanoine d'Arras, en eſt une : » il a eu une pareille maladie avec compli- » cations d'accidens, puiſqu'avant ſon arri- » vée à Paris il avoit eu deux inciſions à la » face. « Cet expoſé ne décele sûrement pas un grand Praticien. Comment les inciſions de la face prouvent-elles la complication d'accidens qu'il ſuppoſe ? & quels ſont ces accidens ? Mais pourſuivons. » Le » malade mouchoit beaucoup de pus : la » membrane interne du nez étoit gon- » flée, &c..... L'extraction des deux der- » nieres dents molaires, cariées, dont les » racines pénétroient dans le ſinus, me » faciliterent le moyen d'augmenter la per- » foration de l'alvéole dans cette cavité. « Je ſerois curieux de ſavoir à quel ſigne il avoit reconnu, avant l'extraction, que ces dents pénétroient dans la cavité du ſinus ? » Le

» malade avoit tenu, pendant deux ans,
» l'orifice de la plaie ouvert, crainte de
» récidive. « J'ignore les époques ; mais je ſais qu'il n'y a pas long tems qu'il l'entretenoit encore : ainſi il y a bien de l'apparance qu'il eſt guéri, comme tant d'autres, en conſervant une fiſtule. Mais rien ne me paroît ſi inconſéquent que les ſoins qu'il dit avoir pris, pendant deux ans, pour entretenir l'ouverture alvéolaire, que d'autres, avec plus de raiſon, ſe fuſſent preſſés de refermer, ſur tout s'étant vanté ailleurs de guérir ces maladies en ſix ſemaines.

Le ſujet de la ſeconde obſervation lui fut adreſſé par M. Louis. » Il avoit deux
» ulceres à la joue, d'où découloit beau-
» coup de pus : le ſinus étoit affecté. On
» avoit panſé ce malade pendant dix-huit
» mois : une mauvaiſe dent avoit été tirée
» en partie. Ayant examiné ſa bouche,
» j'obſervai qu'il y avoit encore des dents
» cariées : j'augmentai le trou du ſinus par
» l'alvéole de la premiere dent arrachée ;
» j'établis enſuite une communication de
» l'extérieur de la joue avec le fond du ſinus,
» par le moyen d'une trochiſque de *minium*.
» Les injections avec le vin ſucré furent em-
» ployées pour déterger le ſinus. Cette ma-
» ladie, qui paroiſſoit ſi rebelle, a été gué-
» rie en moins d'un mois. «

Il eſt étonnant que M. Beaupreau oſe pré-

ſenter cette maladie comme rebelle : il eſt sûr que ſon traitement pouvoit la rendre telle ; car, que prétendoit-il faire, en appliquant ſes trochiſques de *minium* ſur les ulceres de la joue ? Eſpéroit-il percer la table extérieure du ſinus, & s'ouvrir une route dans cette cavité ? Les ulceres rendoient beaucoup de pus : ce pus avoit ſa ſource dans le ſinus. Il ſuffiſoit de lui procurer une iſſue par la partie la plus baſſe, & telle que devoit la fournir l'ouverture qui étoit au bord alvéolaire, pourvu qu'elle fût libre : pour lors la maladie étoit des plus ſimples, & ne préſentoit aucune autre indication à remplir. Un emplâtre quelconque ſur chaque ulcere eût ſuffi pour en procurer la conſolidation en deux fois 24 heures.

» Je préfere encore cette méthode, » ajoute-t-il, à celle de ſonder le ſinus par » l'ouverture naturelle, dans l'intérieur des » narines, ſous le cornet ſupérieur. D'après » cette derniere obſervation, on peut juger » de quelle utilité il pourroit être de ſonder » le ſinus par l'orifice naturel. Puiſque l'ap- » plication immédiate des cauſtiques les » plus actifs ſur un petit ulcere extérieur » n'a pu guérir, que doivent faire les in- » jections introduites par l'ouverture natu- » relle ? « La force de la vérité oblige M. Beaupreau d'avouer que, ſi ſes cauſtiques n'ont pas fait beaucoup de mal, ils ont

au moins été inutiles. Malgré cela, il préfere cette méthode, toute vicieuse qu'elle est, & contraire aux premiers principes de l'art, à celle de sonder le sinus par en haut. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'il ait pris, pour rejetter cette opération que je ne prétends cependant pas autoriser, un cas pour lequel je ne présume pas qu'on l'ait proposée, c'est-à-dire celui où le sinus se trouve affecté de carie ; car, quoiqu'il n'en dise rien, il est évident qu'il l'étoit dans son observation. L'induction qu'il tire de l'inutilité de ses trochisques de *minium*, pour prouver l'inefficacité des injections, n'est pas moins contre les regles de la bonne logique. On ne voit dans tous les raisonnemens de cet Auteur qu'inconséquence & oubli des regles de l'art.

Jusqu'ici M. Beaupreau n'a fourni que quatre observations sur une maladie qui n'est ni rare ni nouvelle ; c'est bien peu pour donner quelque poids aux réformes qu'il prétend introduire dans la maniere de la traiter. Nous en avons déjà examiné deux : nous allons discuter les deux autres, après que nous aurons résumé en peu de mots le tableau de sa pratique dans ces quatre observations. Dans la premiere observation de la maladie du Chanoine d'Arras, on doit se rappeller que le séjour du pus dans le sinus, quoique l'Auteur ne le dise pas, avoit obligé de faire deux incisions, & que M. Beaupreau ne s'étoit occupé,

pendant deux ans, qu'à métamorphoser cette maladie en fistule au bord alvéolaire. Dans la seconde il entreprit, au risque du délabrement de la joue, d'établir une communication de l'extérieur à l'intérieur, par le moyen des trochisques de *minium*. Dans la troisieme, qui, dans l'ordre de l'ancienneté, est la premiere, il employa l'eau mercurielle, qu'il introduisit dans le sinus; & il entretint long-tems l'ouverture avec de la corde à boyau. Dans la quatrieme enfin il pansa le sinus avec des bourdonnets qu'il avoit eu la précaution de lier, de crainte de les perdre, & ces bourdonnets furent chargés alternativement de trochisques de *minium* & d'onguent, sans qu'on puisse voir les raisons qui le déterminerent à recourir à ces remedes. Outre ces méthodes, il se servit encore d'injection de vin sucré, d'infusion de feuilles de noyer, remede qu'il a emprunté de M. Jourdain, d'eau de chaux, &c. Au lieu de bougies, pour entretenir l'ouverture, il emploie l'éponge préparée. Tant de variétés dans les moyens sont plus propres à prouver l'instabilité du Praticien, qu'à caractériser une méthode.

Quoiqu'il soit très-rare que les maladies des sinus maxillaires ne soient pas accompagnées de carie, M. Beaupreau en raisonne cependant comme s'il n'en étoit jamais question: il ne parle que du gonfle-

ment de l'os, de l'écartement de ses fibres amollies, dilatées, du gonflement de la membrane du sinus & de son ulcération qu'il faut déterger & dessécher. Il est pourtant de la plus grande évidence que les maladies qui ont fait le sujet de ses quatre observations, doivent être accompagnées de beaucoup de carie; ce qui paroît prouvé par leur ancienneté & par leurs symptômes. Le sujet de la premiere portoit un abscès dans le sinus, depuis cinq ans; celui de la seconde le portoit depuis vingt-deux mois. Il ne seroit pas aisé de persuader aux personnes de l'art, que le pus qui accompagne tous les abscès, ait pu séjourner un aussi long-tems dans ces parties, sans découvrir & altérer les parties osseuses, qui ne sont recouvertes que d'une membrane assez mince, dont l'inflammation a pu seule donner naissance à un abscès : c'est du moins ce que l'expérience journaliere démontre arriver tous les jours. Quant aux deux autres observations, les maladies qui en faisoient le sujet, devoient être fort anciennes, puisqu'outre l'ouverture qui étoit aux alvéoles, le pus, par son séjour, s'en étoit pratiqué d'autres au travers de la joue. Il y a apparence qu'il n'a pas senti les conséquences de ces symptômes, qui dénotent évidemment que c'étoit le pus de la cavité du sinus, qui s'étoit fait ces diffé-

rentes routes ; ce qu'il n'a pu faire qu'après avoir dépouillé la table osseuse, & en avoir altéré une plus grande partie que celle qui peut se manifester à l'extérieur.

Les maladies des sinus ne sont pas les seules qui affligent la bouche : il en survient un grand nombre d'autres, & même de celles-ci, qui ne sont aucunement dépendantes des dents cariées. Elles sont plutôt la suite d'une intempérie particuliere, dont l'effet, assez ordinaire, est de produire des caries fâcheuses, des cavernes, des sinuosités, souvent profondes, avec des suppurations plus ou moins abondantes. Les désordres de cette intempérie, qui a tous les caracteres du catarrhe, sont quelquefois énormes, selon son degré d'acrimonie & les parties où elle se porte. C'est à elle qu'on doit attribuer ces douleurs atroces, pour lesquelles on a tenté plusieurs fois ces opérations hardies, mais infructueuses, dans lesquelles on a incisé la face, pour couper différentes branches de nerfs. Le fond de la santé n'est pas d'ailleurs plus satisfaisant ; & il est plusieurs maladies dans lesquelles l'examen de la bouche seroit du plus grand secours pour en découvrir le caractere, pourvu qu'on ne méconnût pas cette intempérie que l'état des gencives fait souvent confondre avec le scorbut. On reconnoît, dans quelques cas, le catarrhe général ; & l'on ne veut pas reconnoître le catarrhe de la bouche, qui n'en

eſt qu'un ſymptôme, quoiqu'il ſoit aſſez bien décrit par quelques Auteurs, & principalement par Celſe.

Les anciens avoient établi le ſiege de cette intempérie dans la tête; & delà ils la faiſoient paſſer dans les différentes parties du corps; mais, comme ils ne connoiſſoient point le tiſſu cellulaire, ce grand voiturier de tant d'autres humeurs, ils avoient peine à déterminer les voies qu'elles prenoient. Quant à moi, je me crois fondé à penſer qu'ils ont eu raiſon de ſuppoſer que celle qui produit le déſordre de la bouche, vient des parties ſupérieures & environnantes, d'où elle diſtille ſur les inférieures. Il eſt à craindre, ſi cette humeur ſéjourne long-tems le long du coronal & des orbites, qu'elle n'altere, outre les mâchoires, les ſinus maxillaires, le palais & les organes du nez. J'ai vu un grand nombre d'exemples de ces différentes altérations.

J'ai encore entre les mains une malade qui me fut adreſſée par M. Louis: elle avoit le palais percé, les cornets du nez, du côté gauche, détruits. Ayant examiné les foſſes nazales, je trouvai au palais une carie qui intéreſſoit preſque toute la partie moyenne, c'eſt à-dire celle qui eſt bornée par le *vomer* & la paroi nazale. Cette carie ſe prolongeoit juſqu'au bord poſtérieur du palais, & l'ouverture n'en étoit pas bien diſtante; poſition très-incommode pour la malade, & plus embarraſſante encore pour le traite-

ment. J'aurois passé facilement le bout de mon doigt au travers du trou : celui qui reste encore admettoit à peine un grain de millet. Je la vois rarement ; ce qui retarde sa guérison. C'étoit-là le cas d'appliquer un obturateur : je ne jugeai pas à propos de le faire. La malade boit & mange sans inconvénient : il lui reste encore de la carie ; mais, à mesure que je la détruis, la consolidation avance : elle n'a même jamais fait de progrès qu'en tenant cette conduite ; ce qui m'assure que la malade, malgré son âge avancé, guérira parfaitement. Je voudrois bien savoir quelle est la méthode que M. Beaupreau emploiroit dans un pareil cas, lui qui ne connoît pas la rugine ?

Quoiqu'il y ait des caries dans ces différentes parties qui ne reconnoissent pas pour cause le *virus* vérolique, il en est cependant beaucoup qui découlent de ce principe ; & il est souvent très-difficile de les reconnoître, lorsque la malade n'a pas eu d'autre symptôme vénérien. L'accident auquel je les ai vus jusqu'ici succéder, est le chancre vénérien, mal traité dans son principe, je vais en rapporter un exemple. Il y a dix ans que je traitai un malade fort connu de MM. Louis & Try, que tous les Chirurgiens de Paris, & plusieurs Médecins ont vu. Le palais étoit prodigieusement carié : la suppuration y étoit très-abondante ; elle s'échappoit au travers de presque toutes les alvéoles des dents de

la mâchoire ſupérieure, & principalement des antérieurs. Je craignis pour la membrane du palais, qui étoit déjà criblée de plusieurs petits trous. Les dents ne tenoient à rien: j'en arrachai pluſieurs, parce qu'elles incommodoient le malade. Je profitai des ouvertures des alvéoles, qui pénétroient dans le palais, pour enlever la table oſſeuſe palatine; ce qui ſe fit, en peu de jours, avec la plus grande facilité. Je laiſſai en place la racine du *vomer*, & cette partie des os palatins: tout le reſte étoit détruit, ainſi que tous les cornets du nez. Je panſai le palais, pendant quelques jours, & la conſolidation s'en fit aſſez promptement. La premiere fois que je vis le malade avec M. Try, il avoit la racine du nez gonflée & enflammée: ces accidens ſe prolongeoient le long des os du nez & des parties latérales des deux os maxillaires. Comme il n'y avoit pas long-tems que le malade étoit dans l'uſage du mercure, je voulus attendre un peu ſes effets: nous jugeâmes cependant qu'il y avoit carie. Le nez ſe perça en trois endroits. Je ſondai pour reconnoître l'état des os: je panſai légerement. Il n'y a jamais d'opération à faire: ils tombent toujours aſſez tôt. Mais il n'en faut pas moins panſer l'ulcere: on ſent bien que le *vomer* doit alors manquer dans cet endroit, & qu'il eſt de néceſſité que la racine du nez s'affaiſſe; ce qui, ſi on n'y met ordre, doit produire une difformité

très-désagréable. Il n'y a que l'art qui puisse la prévenir par ses pansemens continués jusqu'à une entiere consolidation de la partie ; consolidation qui sera plus solide, s'il reste quelque portion du périoste : dans ce cas même, l'affaissement est beaucoup moins considérable. Mais revenons à notre malade. L'ethmoïde étoit, en partie, fondu ; & je reconnus que la carie avoit gagné le coronal : les parties latérales des os maxillaires étoient aussi considérablement altérées Je fus obligé de renoncer à les traiter, par les différentes consultations que le malade fit, & qui déciderent qu'il falloit abandonner ces caries à la nature. Elles firent des progrès considérables ; ce qui ne seroit sûrement pas arrivé, si j'avois été le maître du traitement. Le malade est aujourd'hui fort défiguré, sans être entiérement guéri. La racine du nez reste toujours percée d'un trou, & l'un des sinus sourciliers, que la carie avoit gagnés, se r'ouvre & se referme de tems en tems.

On seroit, je crois, fort embarrassé de prouver par de bonnes raisons, l'usage où sont certains Praticiens d'abandonner, même dans les commencemens, ces sortes de caries à la nature ; car, supposé même que cela réussît, il en résulteroit toujours de plus grands délabremens. D'ailleurs, comme les parties cariées sont celles qui contiennent le plus de *virus*, on doit craindre, tant que la carie subsiste, qu'elle ne conserve ce *virus*,

& qu'elle ne le reporte dans le torrent de la circulation. Il y a des exemples qui ſemblent juſtifier cette crainte : on eſt ſouvent même obligé de recommencer pluſieurs fois le traitement, & d'employer une quantité de remedes, beaucoup plus conſidérable que celle qui ſuffit pour opérer la guériſon, lorſque les caries ſont détruites. Il eſt donc très-avantageux, lorſqu'on veut être ſûr d'opérer une cure radicale, de travailler à la carie, en même tems qu'on tâche de détruire le *virus*, & de ne ceſſer le remede que lorſque la carie eſt détruite : c'eſt la conduite que je tiens, lorſque je ſuis le maître, & je m'en trouve bien.

Je vais actuellement préſenter à M. Beaupreau des Obſervations d'un autre genre : il n'aura pas de peine à les reconnoître, puiſque je ſais qu'il a vu les malades.

Un jeune homme eut le malheur de ſe caſſer deux dents au ras de la gencive, la canine & l'inciſive : l'effort de la chute donna lieu à un abſcès qui ſe forma du côté du palais, & qui fut ſuivi d'une carie aſſez conſidérable de cette portion palatine. Il vint de la province pour ſe faire traiter, & ſe confia aux ſoins de M. Beaupreau. Malgré cela il conſulta tous les Dentiſtes de Paris : les uns, à la tête deſquels étoit M. Beaupreau, lui conſeilloient l'extraction des racines, les autres, l'application du feu. Perſonne n'imagina de pouvoir guérir cette maladie ſans

augmenter le délabrement de la partie. Ce conflit d'opinions embarrassoit beaucoup le malade, lorsqu'on me l'adressa. Après avoir examiné son état, je l'assurai que l'extraction des racines étoit incapable de contribuer à la guérison de la carie; qu'on ne pourroit y appliquer le feu sans découvrir cette carie dans toute son étendue, & par conséquent sans détruire la membrane qui la recouvroit, membrane qu'il étoit important de conserver; que d'ailleurs son impression sur un côté des racines pouvoit en entraîner la perte; qu'il étoit essentiel, à son âge, de conserver ces racines, pour y asseoir des dents plus solidement; enfin que j'étois assuré de le guérir sans ces moyens. Il se mit entre mes mains, & je le traitai suivant ma méthode. Je me hâtai de boucher la breche; &, après m'être assuré que tout le plancher carié étoit recouvert de bonnes chairs, je crus le malade guéri; mais je m'apperçus, quelques jours après, que la consolidation de la membrane n'étoit pas bien solide. Je fis de nouvelles recherches; & je rencontrai au fond de la plaie une petite lame d'os fort mince: c'étoit un éclat très-adhérent à la membrane, détaché par un bout, & tenant de l'autre au continent. Je brisai ce bout, je le ruginai, je détachai le reste d'avec la membrane, & dès-lors la consolidation s'acheva promptement. Autre observation.

Un Commis de M. d'Ormesson portoit

une dent pivotée ſur la racine d'une inciſive; il lui ſurvint une fluxion conſidérable, qui fut ſuivie d'abſcès. Il ſe mit entre les mains de M. Beaupreau, qui lui ôta ſa racine & le traita pendant long-temps. Ce malade avoit, entr'autres ſymptômes, une douleur conſtante, fort ſinguliere, qu'il appelloit *ſa bride*, parce qu'elle prenoit du deſſous de la narine, & traverſoit une partie de la joue, vers la pommette. Malgré ce ſymptôme, toujours exiſtant, M. Beaupreau entreprit, à la fin, de lui perſuader qu'il étoit guéri; qu'il pouvoit vivre dans cet état, & qu'il ne ſeroit pas le ſeul qui portât une fiſtule dans ſa bouche; ce qu'il lui juſtifia par ſon propre exemple. Ce malade me dit qu'il le touchoit avec une alumette; &, comme il parloit ſérieuſement, j'imaginai que l'alumette lui ſervoit à porter quelque cauſtique. Ce malade, ayant épuiſé tout le ſavoir de M. Beaupreau, & ſouffrant toujours également, ſe mit entre les mains d'un autre Dentiſte, qui, entr'autres moyens qu'il mit en uſage, lui appliqua le feu, & finit, comme M Beaupreau, par vouloir le convaincre qu'il étoit guéri.

Ce malade m'ayant été adreſſé, je trouvai l'alvéole, dont j'ai parlé, fort dilatée & fort ſeche; c'étoit ſans doute l'effet des traitemens précédens : elle étoit percée à ſa partie ſupérieure, où la table maxillaire ſe trouvoit détruite. Je la traverſai avec ma ſonde, que je promenai fort avant ſous la membrane

qui tapiſſe la narine : je la portai auſſi du côté de la joue, & je la conduiſis par-deſſous les tégumens, juſqu'au milieu du bord orbitaire, ſans rencontrer, dans l'étendue de ces différentes routes, les os à découvert. Ces recherches donnerent lieu à une fluxion, que j'attribuai, ainſi que le deſordre que j'avois obſervé, à une humeur catarrhale, dont la bouche du malade me parut fortement affectée. La fluxion paſſée, il revint me voir. Je lui dis que, s'il vouloit guérir, il falloit ſe déterminer à ſouffrir quelques douleurs; qu'il étoit néceſſaire de ruginer & même de briſer l'alvéole; que, par ce moyen, je répondrois de la guériſon; j'eſperois même lui conſerver les dents d'à côté, qui lui donnoient quelque inquiétude. Ce traitement l'effraya, ce qui m'engagea à le renvoyer juſqu'à ce qu'il eût acquis plus de confiance & de réſolution. Il revint; mais je refuſai de le voir. J'appris, quelque tems après, que le chagrin de cette maladie l'avoit conduit au tombeau.

A ces deux obſervations j'en joindrai une troiſieme du même genre, qui auroit dû ouvrir les yeux à M. Beaupreau, ſur la nature de ce genre de maladie, s'il eût éte en état de le connoître; car je lui adreſſai la malade.

Une fille ſouffroit, depuis pluſieurs années, de grandes incommodités, tantôt dans le bas ventre, tantôt dans la poitrine : elle éprouvoit des douleurs très-vives vers le front & dans les orbitres, où elle ſentoit de

très-grands tiraillemens. Elle étoit toujours ſans force & ſans vigueur, avoit des accès fréquents de fievre, & avoit eu pluſieurs maladies longues & vives, auxquelles, dit-elle, on n'avoit rien connu. Ses gencives étoient rouges, & gonflées, ſaignantes & très-ſenſibles, ainſi que ſes alvéoles : ſa bouche étoit continuellement inondée par une abondante pituite. Il y avoit long-temps que je dégorgeois ſes gencives, lorſqu'elle m'engagea à lui ôter la dent de ſageſſe d'en-haut, du côté droit. Je cédai à ſes inſtances, quoiqu'elle ne fût point gâtée. Au bout de quelques jours, elle me dit qu'elle ſouffroit également de ce même endroit. Je trouvai l'alvéole béante : une ſonde que j'y portai me conduiſit dans le ſinus. Je fis une injection qui ſortit ſur le champ par la narine, & m'apprit que la paroi nazale étoit ouverte. La table extérieure du maxillaire ſe trouva entiérement à découvert, & altérée : la partie inférieure orbitaire l'étoit auſſi, & une grande portion de la paroi palatine. La paroi nazale étoit ouverte & détruite dans ſa plus grande partie ; l'altération avoit gagné le long de cette paroi, juſqu'à l'os ſphénoïde. Très-long-tems après, cette fille me dit qu'elle ſentoit du côté gauche les mêmes choſes que du côté droit, & qu'elle craignoit d'y avoir la même maladie. J'y fis des recherches, & je trouvai derriere la dent de ſageſſe une route qui ſe rendoit dans le ſinus : j'otai cette dent, l'al-

véole ne ſe trouva point ouverte. Il me vint dans l'eſprit d'adreſſer cette fille à M. Beaupreau. Il ne paroît pas qu'il reconnût la maladie ; il n'apperçut même pas l'entrée du ſinus, qui étoit marqué derriere l'alvéole par un bord rouge & gonflé : il ſe retrancha à dire que cela ne ſeroit rien ; qu'il faudroit ſeulement, ſi la douleur continuoit, ôter la dent ſuivante, parce que ſes racines perçoient dans le ſinus.

Je perforai l'alvéole : je portai dans le ſinus une injection, qui ſortit auſſi-tôt par la narine : je portai dans cette cavité une ſonde, qui pénétra facilement juſques ſous l'orbite ; ainſi je fus doublement aſſuré de l'ouverture de la paroi nazale. Je la renvoyai à M. Beaupreau, en lui faiſant annoncer ce que j'avois découvert de ſon état ; mais elle ne put jamais l'engager à l'examiner. Après pluſieurs propos auſſi ridicules qu'indécens qu'il ſe permit contre moi, il ſe contenta de l'aſſurer qu'elle guériroit toute ſeule, moyennant quelques injections, ou des gargariſmes. J'aurois voulu être auſſi perſuadé qu'il le paroît de l'efficacité de cette méthode, j'aurois épargné à cette malheureuſe pluſieurs opérations très-douloureuſes, que j'ai été obligé de lui faire, ſans avoir encore pu parvenir à la guérir : tout ce que j'ai pu obtenir, c'eſt de diminuer ſes douleurs, au point qu'elle ſouffre très-peu, en comparaiſon de ce qu'elle faiſoit.

TABLE.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & ancien Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

SUPPLÉMENT à l'année 1770. VI. CAHIER.

TOME XXXIV.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.



JOURNAL DE MÉDECINE,

CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

SUPPL. à l'année 1770. *VI. CAHIER.*

EXTRAIT.

Histoire des Maladies de Saint-Domingue; Par M. POUPPÉ DES PORTES, Médecin du Roi, & Correspondant de l'Académie royale des Siences de Paris. A Paris, chez le Jay, 1770, in-12, *trois volumes.*

TOUT est tellement lié dans la nature, qu'il est impossible d'acquérir des connoissances exactes sur un objet quelconque, sans l'avoir considéré sous tous les rapports qu'il a avec les êtres qui l'environnent. S'il est une branche de la physique où l'application de cette vérité soit de quelqu'importance, c'est sans doute l'histoire naturelle

de l'homme. L'homme, deſtiné à la mort, ſe détruit par l'effet même des cauſes auxquelles il doit ſon exiſtence ; mais ſi ces cauſes étoient les ſeules dont il eût à craindre l'influence, ſa vie auroit des limites plus conſtantes & plus reculées que celles qui bornent la durée de la plupart des individus de ſon eſpece. La nature des alimens dont il ſe nourrit, & le différent état de l'atmoſphere, qui varie ſelon les climats qu'il habite, ſont les cauſes les plus actives qui accélerent ſa deſtruction. Pour évaluer avec quelqu'exactitude l'influence de ces cauſes dans quelque lieu que ce ſoit, il eſt néceſſaire de connoître tous les effets qui peuvent réſulter de leur action dans les différens climats de la terre habitable, les comparer les uns avec les autres & avec la nature connue de l'homme, que ces effets peuvent même ſervir à développer ; &, à cet égard, nous penſons avec M. le Roi, ſavant Profeſſeur de Montpellier, qui, dans un *Mémoire ſur les Fievres*, dont nous avons rendu compte, a dit qu'on n'auroit jamais une hiſtoire bien complete des différentes eſpeces de fievres, que, lorſqu'on les auroit bien obſervées dans les pays où elles ſont endémiques. Ce ſont ces conſidérations qui ont toujours fait accueillir avec empreſſement l'hiſtoire des maladies particulieres à certains climats, telle que

celles que nous ont données les Prosper Alpin, les Marggraf, les Pison, les Bontius, les Hilary, &c. L'ouvrage de M. Pouppé des Portes, que nous annonçons, ne recevra vraisemblablement pas un accueil moins favorable ; car, outre qu'il est aussi propre que ceux des écrivains que nous venons de citer, à accélérer les progrès de la médecine, en nous mettant à portée d'évaluer plus exactement que nous n'avons fait jusqu'ici les effets d'un climat chaud & humide, il a, en outre, l'avantage de nous éclairer sur les moyens de conserver un grand nombre de nos concitoyens, & par-là de faire prospérer de plus en plus la plus importante de nos colonies.

M. Jean-Baptiste-René Pouppé des Portes étoit le cinquieme Docteur en médecine que sa famille avoit produit. Il naquit à Vitré en Bretagne, le 28 Septembre 1704. Il commença à s'appliquer à la médecine à l'âge d'environ vingt ans. Il étudia d'abord l'anatomie sous MM. Duverney & Winslow : ensuite il se livra à la botanique *avec d'autant plus de confiance*, dit-il lui-même dans une Lettre à M. son frere, insérée dans l'Avertissement qui est à la tête de son Ouvrage, *que prévenu en faveur des spécifiques, il se persuadoit que la connoissance des plantes le conduiroit à la science de guérir toutes les maladies.*

Mais, revenu de cette prévention, il se mit bientôt à suivre les hôpitaux. Là il se bornoit aux maladies qui lui paroissoient les plus considérables, dont il décrivoit l'histoire chaque jour en rentrant chez lui. Ses après-midi étoient consacrées à la lecture des meilleurs Livres. Après six ans d'étude à Paris, M. des Portes alla à Reims se faire recevoir Docteur. Ses talens le firent bientôt connoître. Il fut choisi, à l'âge de vingt-huit ans, pour remplir les fonctions de Médecin du Roi dans l'isle de Saint-Domingue. A cette qualité il réunit ensuite celle de Correspondant de l'Académie royale des Sciences. Arrivé à sa destination, il rendit les services les plus importans à la colonie; c'est à lui que l'on doit, en quelque sorte, le rétablissement de l'hôpital du Cap. Il n'y avoit pas plus de vingt lits dans cette maison lorsqu'il commença à en être chargé; &, avant sa mort, on en avoit augmenté le nombre jusqu'à cent. C'est encore à lui qu'on doit le réglement qui fut dressé, par lequel tout Chirurgien, avant d'exercer aux isles, devoit servir l'hôpital pendant un an, non-seulement pour s'instruire des maladies du pays, mais aussi pour aider aux pansemens, & seconder le zele des Freres de la Charité. M. des Portes mourut au Quartier-Morin, isle & côte Saint-Domingue, le 15 Février 1748, âgé de quarante-trois ans.

cinq mois. Nous avons cru que nos lecteurs verroient avec plaisir ces détails de la vie d'un homme qui a si bien mérité de l'humanité.

On trouve à la tête de son ouvrage une description générale de la partie du nord de l'isle de Saint-Domingue, une idée des mœurs de ses habitans, & des causes & indications de leurs maladies. Ces préliminaires étoient nécessaires pour l'intelligence du reste de son ouvrage. Ils sont suivis de l'histoire des constitutions épidémiques de cette isle, depuis 1732 jusqu'en 1747. Il y a suivi l'ordre & la méthode d'Hippocrate, c'est-à-dire qu'il a d'abord indiqué l'état de l'atmosphere pour chacune des deux saisons qui divisent l'année dans ces climats : ensuite il a donné une idée abrégée des différentes maladies qu'il a observées dans chacune, & les traitemens qu'il a employés : il confirme le tout par l'histoire particuliere de quelques-unes de ces maladies qui lui ont paru mériter le plus d'attention.

Cette histoire des constitutions est suivie de la description particuliere des fievres qui regnent le plus communément à Saint-Domingue, d'observations sur les fievres double-tierces, très-communes dans ce climat ; d'une explication sur ce qu'on entend par *constitution épidémique* ; de remarques particulieres

ſur les tempéramens en général & de conclusions générales qui terminent le premier Volume. Le ſecond comprend l'hiſtoire des maladies chroniques, parmi leſquelles on trouve cependant la deſcription de quelques maladies aiguës. Il contient auſſi des obſervations particulieres ſur un très-grand nombre de maladies que l'Auteur a traitées dans le cours de ſa pratique, avec des remarques ſur différens objets de médecine. Il eſt terminé par des obſervations générales de pratique, & par une Theſe que l'Auteur ſoutint lorſqu'il prit le bonnet de Docteur à Reims.

On trouve, dans le troiſieme Volume, un Traité abrégé des Plantes uſuelles de Saint-Domingue, un Eſſai de Pharmacopée américaine, ou des formules des remedes qui ſont néceſſaires dans les maladies qui attaquent les habitans de Saint-Domingue; un Catalogue des Plantes de cette iſle, avec leurs noms, tant françois, caraïbes, que latins, & leurs propriétés & uſages. Ce Catalogue eſt ſuivi d'un Mémoire ſur une Source d'eau chaude trouvée dans l'iſle de Saint-Domingue, au quartier de Mirebalais, & de deux Mémoires ſur le Sucre. Nous allons tâcher de préſenter à nos lecteurs une eſquiſſe des principales matieres qui ſont répandues dans cet ouvrage.

L'iſle de Saint-Domingue eſt ſituée entre

les 303e & 310e degrés de longitude, & entre le 18e & 20e degrés de latitude. Elle est coupée, dans toute sa longueur, par une chaîne de montagnes où l'on trouve différentes especes de minéraux. De ces montagnes descendent quantité de rivieres ou ruisseaux qui forment, dans les pluies abondantes, des torrens qui entraînent des terres & des substances de différentes natures, qu'ils répandent sur toutes les *esteres*. On donne ce nom à des rivages qui sont de niveau avec la basse-mer, & qu'elle couvre dans le reflux. Les deux tiers de l'isle Saint-Domingue sont des esteres, c'est-à-dire, des salines très-boueuses, & très-marécageuses, remplies de mangles. Le mêlange de ces terres, & autres diverses substances, abreuvées, par intervalles, d'une eau, partie douce, partie salée, sur-tout dans les trous des crabes, dont le nombre est si considérable, que, dans l'espace d'un pied cube, on en pourroit compter plus de cinquante, plus ou moins, suivant la grosseur de cet amphibie; le mêlange, dis-je, de ces substances est comme le foyer & la matiere des exhalaisons qui corrompent l'air. La grande quantité de *maringuoins* & de *moustiques*, insectes plus petits que les premiers, & dont la piquure brûlante laisse une cuisson considérable, est aussi une incommodité presque contituelle dans les habita-

tions voisines des esteres. Ces insectes n'éclosent que dans les eaux qui sont corrompues, ou qui commencent à se corrompre. L'humidité excessive, un air chaud & brûlant, les exhalaisons putrides de toutes sortes de substances, nous font assez sentir quel caractere de pourriture cet atmosphere doit imprimer aux corps des animaux. Les cadavres se pourrissent beaucoup plus vîte qu'en Europe : les chairs des animaux se conservent bien moins long-tems. Les métaux même nous indiquent cette qualité nuisible & destructive de l'air ; car, j'ai observé à Saint-Domingue, dit M. des Portes, ce que Bontius avoit observé à Java, que l'acier, le fer, le cuivre même, & les instrumens qui en étoient fabriqués, se rouilloient beaucoup plus promptement, même dans la saison la plus seche de l'année. Combien les corps des hommes, épuisés par l'excessive transpiration, &, en même-tems, ouverts par l'humidité qui les environne, ne doivent-ils pas pomper de cette humidité putride, puisque M. Keil a démontré que les corps absorboient d'autant plus de l'humidité de l'atmosphere, que leur épuisement est plus grand ?

La chaleur excessive du climat est tempérée par deux vents opposés, qui se succedent, dans les vingt-quatre heures. L'un, qu'on appelle *brise*, & qui vient de la mer, regne ordinairement depuis neuf à dix heu-

res du matin jusqu'à neuf à dix heures du soir : le vent de terre lui succede. Ces deux vents sont souvent interrompus, en hiver, par les vents du nord, qui sont très-pluvieux, &, en été, par le vent du sud, qui est orageux. On ne peut guere distinguer que ces deux saisons à Saint-Domingue ; & elles ne different absolument entr'elles, que par ces deux especes de vents. Les jours cependant, étant plus cours de deux heures dans le solstice d'hiver, contribuent à modérer la grande chaleur. Les habitans, faits aux climats, regardent le vent du nord comme mal-sain : celui du sud est très-pernicieux aux nouveaux venus.

La plaine du Cap, où M. des Portes a fait ses observations, s'étendant de l'est à l'ouest, & la brise venant réguliérement du nord-est ou nord-nord-est, est située de façon qu'elle doit recevoir, au moins dans les trois quarts de son étendue, l'influence des mauvaises exhalaisons qui s'élevent continuellement des esteres. On remarque que ceux qui habitent le long des montagnes jouissent, eux & leurs Negres, d'une santé plus parfaite.

On doit distinguer en deux classes les François qui sont à Saint-Domingue. La premiere classe comprend les Naturels du pays, ou Créoles : les étrangers font la seconde. Les Créoles, pour l'ordinaire, sont

d'un tempérament délicat, pituiteux-mélancolique, ou pituiteux-bilieux. Les Européens ont continuellement une constitution plus forte. Ceux-ci, comme nous l'avons dit, sont plus sujets aux maladies dans l'été, ceux-là dans l'hiver.

Outre la qualité putréfiante de l'air, les alimens plus grossiers, moins succulens que ceux d'Europe, doivent former un chyle & un sang épais, enduire les intestins de matieres gluantes, en ralentir les sécrétions, & enfin occasionner des engorgemens & des obstructions dans les visceres, où la circulation est naturellement augmentée, & la qualité altérée par le travail & les bébauches, sur-tout avec les femmes. Mais de toutes les causes qui peuvent altérer la santé, il n'en est point qui concourent plus généralement avec l'intempérie de l'air, que les passions de l'ame. Quoique ces passions soient plus ou moins vives dans les différens tempéramens, ce sont proprement les mélancoliques dans lesquels on en observe des effets plus dangereux & plus rebelles au secours de l'art. Les bilieux peuvent prendre les choses plus à cœur que les mélancoliques, & faire éclater à l'extérieur plus de passion; mais aussi les passions cessent bien plus vîte chez eux; & la dissipation procurée par les objets extérieurs, empêche ordinairement les suites fâcheuses

que le chagrin produit chez ceux qui en ont long-tems le cœur pénétré. De plus, si on considere que, de toutes les affections de l'esprit qui regnent dans cette colonie, les plus ordinaires se réduisent à l'inquiétude & au chagrin, on sera contraint d'avouer que ce sont ordinairement ces passions qui, par leur action insensible sur les principaux organes du corps, tournent la constitution en mélancolique, qui, dans ce cas, est plutôt une dégénérescence accidentelle, qu'un tempérament naturel.

Il est aisé, au reste, de démontrer quelles peuvent être les sources du chagrin & de l'inquiétude qu'éprouvent les gens qui débarquent de l'Europe pour habiter nos colonies : il n'en est point qui n'y soit amené par le désir de faire fortune. Pour réussir, il n'y a que deux états à choisir ; le commerce, ou l'art de faire valoir les habitations. Dans ces états, les soins qu'il faut se donner, les vicissitudes auxquelles on est exposé, la crainte & le chagrin dérangent & alterent, en peu de tems, la constitution naturelle ; de façon que, quelque robuste qu'elle soit, elle succombe bientôt : c'est ce qu'on a eu lieu de vérifier en deux circonstances qui ont porté de funestes coups à la vie des Négocians & des habitans, savoir dans la guerre déclarée à l'Espagne par l'Angleterre, en 1740, & dans celle de la France

contre l'Angleterre, en 1743. La premiere donna à la colonie la plus belle apparence de fortune. Les Négocians avoient les ports ouverts pour transporter aux Espagnols leurs besoins. Les habitans virent leur sucre augmenter du double de sa valeur, par l'interruption du commerce des colonies angloises. On se livra, en conséquence, à des entreprises très-considérables, qui n'eurent pas tout le succès dont on s'étoit flatté. Beaucoup de gens eurent des maladies de langueur, qui se terminerent par l'hydropisie, la diarrhée ou la phtisie. La guerre, qui survint en 1744, changea l'état de la colonie, en rendant le malheur plus général. Le dérangement de la fortune de tous les habitans fut une suite nécessaire de l'interruption du commerce. La valeur des denrées de l'Europe augmenta considérablement : celles du pays diminuerent à proportion, & chacun fut obligé de négliger ses affaires pour prendre les armes. Les mauvaises constitutions des saisons concoururent avec les fatigues & le chagrin, à produire un grand nombre de maladies, qui firent périr plus d'habitans, dans l'espace de trois à quatre ans, que M. des Portes n'en avoit vu périr les dix premieres années de son séjour à Saint Domingue.

Il nous faudroit copier en entier l'histoire des constitutions épidémiques des 14 années

pendant lesquelles notre Auteur a pratiqué dans cette colonie, si nous voulions en donner une idée suffisante à nos lecteurs; mais, forcés de nous resserrer dans des bornes étroites, nous nous contenterons d'en détacher quelques observations générales, qui suffiront pour faire connoître les fruits qu'on peut se promettre de cet ouvrage estimable, non-seulement pour pratiquer avec succès à Saint-Domingue, mais encore pour perfectionner la pratique générale de la médecine dans tous les climats du monde.

En rendant compte de la constitution de 1737, qui fut, en général, chaude & humide, & pendant laquelle il regna beaucoup de coliques plus aiguës & plus opiniâtres que celles des années précédentes, M. des Portes dit en avoir remarqué une espece différente de toutes celles qu'il avoit observées, & dont il ne croit pas qu'aucun Auteur ait parlé. Il l'appelle *colique vérolique*, parce qu'elle attaque ceux, ou qui ont une gonorrhée, & dont la diminution de l'écoulement fait soupçonner que le reflux du virus affecte les intestins, ou qui, depuis peu de tems, en ayant été maltraités, ont le malheur d'en ressentir les fâcheuses suites, par les douleurs les plus aiguës. Quoique cette espece de colique paroisse avoir les mêmes symptômes que la colique de Poitou, & qu'elle demande le même

traitement, elle a de particulier que les accidens ſont plus violens, qu'ils durent plus long-tems, & qu'il faut, pour en extirper les racines, un plus long uſage des purgatifs & des ſomniferes. Il ne convient, au ſurplus, d'avoir recours aux narcotiques, dans cette eſpece de colique, qu'après avoir réitéré les purgatifs pendant pluſieurs jours, afin d'éviter un plus long ſéjour du virus dans les viſceres du bas-ventre; c'eſt ce qu'il confirme par une obſervation.

Le 2 Juin de l'année 1741, pluſieurs perſonnes furent empoiſonnées par une eſpece de petite ſardine, qu'on appelle *cayeux* dans nos colonies. Ceux qui ne mangerent point des entrailles n'en furent point incommodés. On ouvrit un homme mort de ce poiſon : on lui trouva le foie extrêmement dur, un ſang très-coagulé, ſur-tout dans les oreillettes du cœur. On obſerva dans un chat, l'eſtomac gangréné, & corrodé par placards, le pylore & l'inteſtin *duodenum* extrêmement gangrénés, & pluſieurs marques pareilles dans les autres inteſtins. Les empoiſonnés furent tous attaqués de peſanteur d'eſtomac, de vomiſſement, de tranchées, accompagnées de froid aux extrêmités, & de la perte du pouls. Dans ceux où les premiers ſymptômes furent moins violens, il y eut une grande chaleur dans les entrailles, une grande in-

quiétude, une respiration gênée. On attribua cet événement aux mancenilliers. Mais, comme cet arbre est aujourd'hui très-rare à Saint-Domingue, M. des Portes pensa qu'on devoit plutôt l'attribuer à la grande quantité de fruits & de fleurs de plusieurs autres arbres venéneux, qui, entraînés par les pluies abondantes, se déposerent sur les hauts fonds qui sont communs aux environs des embouchures des rivieres. En effet, les mois de Mars & d'Avril sont ceux où la plus grande partie des arbres & arbrisseaux jettent leurs fruits. N'y eût-il que ceux du bois rouge, & des bois laiteux, qui sont en grand nombre, ils suffisent pour produire cet accident. Quoique ce fait ne tienne pas particuliérement à la constitution de Saint-Domingue, nous avons cru cependant devoir le recueillir, parce qu'il démontre qu'un poison qui n'affecte pas certaines especes animées, peut procurer à ces especes sa qualité délétere, à l'égard d'animaux d'une autre espece qui s'en nourrissent; ce qui nous a paru pouvoir donner lieu à des réflexions utiles sur l'économie animale, & sur l'action de certaines substances, sur-tout si on compare cet effet avec celui du poison des peuples de l'Orénoque, qui tue les animaux qui le reçoivent par une plaie, mais qui n'affecte point ceux qui se nourrissent d'animaux ainsi tués.

En parlant de la constitution de 1742, qui fut remarquable par sa sécheresse, M. des Portes décrit une fievre double-tierce d'un très-mauvais caractere, dans laquelle les petits & les grands accès, ou se joignoient, ou avoient peu d'intermission, dès les premiers jours. Ces accès dégénéroient ordinairement dès le cinquieme jour, en trois redoublemens, de dix ou douze heures chacun. Un des signes les plus dangereux dans ces fievres, étoit qu'un des petits accès ou redoublemens paroissoit aussi fort dès les premiers jours que le dernier. Il y avoit à craindre, ou plutôt on devoit peu espérer, si le premier étoit de ce caractere, & s'ils étoient tous les deux aussi violens que le troisieme, s'ils devenoient plus forts, c'étoit un signe mortel. » J'ai » eu recours pour quelques sujets, sur-tout » à l'égard de ceux dans qui j'appercevois » une foible disposition à la sueur; j'ai eu » recours, dit M. des Portes, au bain » tiede, dans lequel je faisois mettre le ma» lade durant les intervalles des accès ou » redoublemens: j'y en ai même fait met» tre, dans le fort des accès, ou à l'ap» proche du déclin. Je m'y suis mis moi» même en pareil cas: j'ai toujours observé » les bons effets de ce remede. Il faut, » ajoute-t-il, avoir attention de bien » examiner les différens changemens qui

» arrivent, soit au pouls, soit au visage, » pour ne laisser le malade dans l'eau » que le tems qu'il convient. Il faut aussi, » lors de sa sortie du bain, le tenir bien » chaudement, & entretenir des cataplasmes » bien chauds sur le ventre. Je puis assurer » que je ne connois point de remede plus » spécifique dans les maladies des pays » chauds, & je suis bien surpris de la négli- » gence que l'on a à s'en servir, non-seu- » lement en maladie, mais aussi en santé, » pour prévenir la maladie. On n'ignore » pas combien le bain étoit en usage chez » les Romains, & qu'il est encore très- » usité chez les Italiens & tous les Orien- » taux. Je souhaite qu'on profite de cet » avertissement & de ce conseil. Je pense » n'en pouvoir donner de plus salutaire aux » François des colonies, pour conserver » leur santé, & guérir plusieurs de leurs » maladies. «

Il seroit superflu de multiplier ces exemples. Nous pourrions enrichir notre Extrait d'un grand nombre d'autres, qui prouveroient tous également le génie & la sagacité avec laquelle notre Auteur saisissoit le caractere des maladies, & trouvoit le moyen de venir au secours de la nature. Nous ne saurions trop exhorter nos lecteurs à recourir à l'ouvrage même : nous terminerons ce que nous nous étions proposé d'en-

détacher, par des *obſervations ſur les différentes conſtitutions des années, depuis 1732 juſqu'en 1747*; obſervations qui nous ont paru préſenter des vues neuves, & qui méritent d'être ſuivies.

» En réfléchiſſant, dit M. des Portes, ſur » le caractere des conſtitutions épidémi» ques, que j'ai décrites, depuis le mois » d'Octobre 1732 juſqu'au mois de Mars » 1747, je trouve dans celles des années » 1732 & 1733 tant de conformité avec » celles de 1745, 1746 & 1747, qu'on » auroit ſujet de conjecturer comme un » ordre périodique dans les révolutions du » tems.

» L'époque du premier ordre périodi» que, ſi on peut ajouter foi au rapport des » habitans qui en ont été témoins, ſeroit » l'année 1730, & celle du ſecond, l'an» née 1745; ce qui conſtitueroit une pé» riode de quatorze à quinze ans, pendant » le cours de laquelle il paroît comme deux » conſtitutions diamétralement oppoſées & » partagées par une tempérée, la premiere » très-pluvieuſe, & la derniere ſeche. L'une » & l'autre paroiſſent perſiſter trois ou qua» tre années, peut-être cinq; ce qui ré» duiroit la moyenne au même eſpace de » temps.

» Pour donner à cette conjecture la certi» tude qu'on déſireroit, il ne ſeroit queſ-

» tion que d'obſerver, ſuivant les pays, avec » attention, les différentes conſtitutions des » années. La connoiſſance d'un ordre pé- » riodique dans les conſtitutions ſeroit d'au- » tant plus utile, qu'on auroit un sûr moyen » de prévenir les bons & les mauvais effets » qui en doivent réſulter, tant pour la ſanté » que pour l'agriculture. J'ai ſouvent re- » gretté de n'avoir pu parvenir à me pro- » curer un bon barometre & un bon » thermometre, mes obſervations en au- » roient pu devenir plus intéreſſantes.

» L'année 1744, qui a précédé la pre- » miere année de la révolution pluvieuſe, a » été moins aride que les quatre à cinq pré- » cédentes.

» Le tems m'a paru ſe comporter comme » ſi la nature ſe fût diſpoſée pour la ré- » volution qui devoit arriver l'année ſui- » vante.

» Les années 1730, 31, 32 & 33 ſem- » blent avoir été, par progreſſion, plus plu- » vieuſes, la derniere cependant moins que » la troiſieme. Il en a été à-peu-près de » même des quatre à cinq premieres années » de la ſeconde révolution.

» L'année 1745 a été extrêmement plu- » vieuſe : 1746, l'a été un peu moins que » 1745. Arriveroit-il dans les révolutions » du tems, comme dans celles du corps

» humain, un ordre alternatif d'accès plus
» forts & moins forts ?

» Les conſtitutions épidémiques paroiſ-
» ſent avoir leur tems ou périodes comme
» les maladies, c'eſt-à-dire, qu'elles ont leur
» commencement, leur progrès, leur état
» & leur déclinaiſon.

» L'examen des conſtitutions futures dé-
» cidera de ce que je ne continue de pro-
» poſer que comme une conjecture, qui,
» quoique téméraire, peut donner lieu à
» des obſervations dont la certitude con-
» tribueroit à la conſervation de bien des
» hommes. «

L'hiſtoire des maladies particulieres à Saint-Domingue, dont la deſcription, comme nous l'avons déjà dit, ſuit celle de conſtitutions épidémiques, eſt tracée de main de maître. M. des Portes paroît avoir pris pour modele les grands maîtres de l'antiquité. La partie thérapeutique n'eſt pas moins bien traitée. Il a recueilli tout ce que les gens de l'art, qui ont pratiqué avant lui, ont obſervé de particulier ſur l'effet des remedes. Il s'eſt même occupé à découvrir & à nous tranſmettre les remedes particuliers aux Negres, qui en ont quelquefois de très-efficaces. En un mot, il paroît qu'il n'avoit rien négligé pour ſe mettre à portée de pratiquer avec ſuccès, & de tranſmettre

à ceux qui devoient lui ſuccéder, les moyens les plus sûrs d'avancer les progrès de l'art, en traçant avec exactitude les bornes qu'il lui avoit données.

RÉFLEXIONS

Sur la Pratique de l'Inoculation, & ſur le Traitement de la petite-Vérole naturelle, par M. DESBREST, Docteur en médecine de l'Univerſité royale de Montpellier, ancien Médecin des Camps & Armées du Roi, Médecin à Cuſſet, près les Eaux minérales de Vichy, en Bourbonnois.

O miſeras hominum mentes! ô pectora cæca!
Qualibus in tenebris vitæ, quantiſque periclis
Degitur hoc ævi quodcumque eſt! ...

LUCRET.

L'hiſtoire de tous les tems ne nous a malheureuſement que trop ſouvent convaincus combien les erreurs les plus dangereuſes ont de facilité à ſe répandre; tandis que les vérités les plus utiles & les plus intéreſſantes ne s'établiſſent qu'après avoir long-tems lutté contre les traits de la malignité des hommes, & lorſqu'on eſt venu à bout de détruire tous les raiſonnemens que la fauſſeté de leur jugement, ou leur mauvaiſe foi,

ont pu leur fournir. La transfusion du sang, pratique aussi absurde que dangereuse, mais qui n'a pas été de durée; l'abus de la saignée, qui a peut-être fait plus de ravages que la peste, & dont nous commençons enfin à nous défier; celui des purgations, qui n'a point encore été assez combattu, & dont le regne, pour le malheur des hommes, durera peut-être encore trop long-tems; la doctrine du pouls, découverte utile, qui conduira son Auteur (a) à l'immortalité, & qui va changer la face de la médecine; la pratique de l'inoculation, combattue par des Médecins dont elle ternira la gloire, & contre laquelle nous avons vu l'autorité des loix se joindre au zele déplacé de quelques Ecclésiastiques, & qui, en dépit des menées, des cris, des faux raisonnemens & des calculs ridicules de ses adversaires, sera généralement adoptée, parce que la vérité doit enfin triompher de l'erreur; tous ces exemples, auxquels je pourrois en ajouter une infinité d'autres, ne sont-ils pas une preuve des écarts du jugement humain, & de la lenteur avec laquelle

(a) Quoique M. de Bordeu ne soit que le restaurateur de la doctrine du pouls, j'avertis, afin d'ôter toute équivoque & toute matiere à interprétation, que c'est de l'Auteur des Recherches que j'entends parler.

laquelle nous parcourons le ſentier de la vérité ?

Mon deſſein n'eſt pas de rechercher ici l'origine de l'inoculation, qui, depuis un tems immémorial, eſt en uſage dans le Levant: je ferai ſeulement obſerver que les Circaſſiens, les Géorgiens, les Turcs, les Chinois, & quelques autres peuples que nous pourrions peut-être traiter de barbares, à ne conſidérer que le peu de progrès qu'ils ont fait dans les ſciences, eu égard au point de perfection où nous les avons portées dans cette partie de l'Europe, à qui nous accordons le nom faſtueux de *monde civiliſé ;* je ferai obſerver, dis-je, que ces prétendus barbares ont fait preuve d'un plus grand ſens que nous, en adoptant d'abord, ſans tant de diſputes, ſans tant de recherches & de calculs, une pratique dont l'avantage ſaute aux yeux de tout homme raiſonnable. Je dirai, en même tems, que, quoique l'utilité de l'inoculation ſoit parvenue à un point d'évidence où on ne peut plus la conteſter, ſans faire tort à ſon jugement, on ſe ſeroit évité bien des peines, & on auroit coupé court à toutes les diſputes, ſi on en eût enviſagé les avantages ſous le véritable point de vue ſous lequel il falloit les conſidérer.

Si, au lieu de calculer les riſques qu'il

y avoit à mourir en ſe faiſant inoculer, eu égard aux plus grands riſques de perdre la vie, auxquels on s'expoſoit en attendant la petite-vérole naturelle, on ſe fût attaché à prouver qu'on ne devoit pas mourir de la petite-vérole inoculée, on ſe ſeroit épargné bien des diſputes; & on auroit tendu plus directement au but que ſe propoſoient les partiſans de l'inoculation, qui étoit d'en introduire la pratique en France.

Mais n'y a-t-il pas de la folie, dira-t-on, à avancer que l'on ne peut pas mourir de l'inoculation, tandis que des centaines d'exemples dépoſent contre cette aſſertion auſſi ridicule qu'extravagante? Je ſais, il eſt vrai, ainſi que tout le monde, que les adverſaires de l'inoculation tiennent un regiſtre de toutes les perſonnes qui ſont mortes, en ſe ſoumettant à cette pratique. Je ſais auſſi que les partiſans de l'opinion qui lui eſt favorable ne négligent rien pour prouver que les malheurs de cette nature reconnoiſſent preſque toujours une autre cauſe que celle de l'inoculation; mais enfin ils n'ont jamais dit poſitivement que l'inoculation étoit exempte de dangers; & c'étoit ce qu'il falloit prouver.

Pluſieurs perſonnes, il eſt vrai, ſont mortes en ſe faiſant inoculer: on ne ſauroit nier cette vérité. Mais ce malheur ne doit-

il pas plutôt être mis sur le compte des Inoculateurs, que sur celui de l'inoculation? Combien de personnes se sont noyées en se baignant? Combien sont mortes d'indigestion pour avoir trop mangé? & comment qualifieroit-on celui qui s'aviseroit de soutenir qu'il ne faut ni se baigner ni manger, parce que ces deux pratiques ont eu quelquefois des suites terribles & funestes?

Lorsque les écrits pour & contre l'inoculation se furent assez multipliés pour parvenir jusqu'à moi, qui vis isolé dans le fond d'une petite province, je fus d'abord tenté de prendre la plume pour écrire contre cette nouveauté qui sembloit contrarier la nature, dont j'ai toujours été le partisan. Mais la réflexion, qui ne tarda pas à venir, détruisit tous mes projets, & me fit sentir que j'allois peut-être prendre les armes contre une découverte utile, & que le désir ou la vanité de briller quelques momens, désir qui conduit la plume de la plupart des Ecrivains de notre nation, pourroit peut-être ralentir les progrès d'une pratique que je ne connoissois pas, & qui pouvoit avoir ses avantages. Je suspendis donc mon jugement; & je résolus d'attendre que le tems, l'expérience & l'observation vinssent fixer, mes doutes. Cependant les calculs pour & contre l'inoculation se multiplioient

tous les jours (*a*) ; & quoique je ne ſois par un grand calculateur, il me ſemble que l'avantage étoit du côté des partiſans de cette pratique. Mais il eſt vraiſemblable que je n'aurois jamais été qu'un partiſan muet & paſſif de l'inoculation, ſans l'événement dont je vais rendre compte.

En 1763, il régnoit à Cuſſet, & dans ſes environs, une petite-vérole épidémique, qui, dans ſes commencemens, avoit cauſé beaucoup de ravages, mais qui, s'étant ralentie, devint aſſez bénigne ſur la fin de l'année. J'avois alors un fils unique, âgé d'un an, que je déſirois voir à l'abri de la petite-vérole. Je l'expoſai à la contagion, & il la contracta (*b*). C'eſt dans le cours de cette maladie, que je ſuivis exactement, & dont je crois avoir ſaiſi la nature, que je fis

(*a*) Il n'eſt pas juſqu'à M. de Haën, dont l'autorité peut, à bien des égards, être de quelque conſidération en médecine, qui ne ſe ſoit élevé contre la pratique de l'inoculation. Mais ce qui doit paroître bien ſingulier, c'eſt que ce Médecin, à qui on ne ſauroit refuſer beaucoup de connoiſſances, ait employé, contre la pratique de l'inoculation, les plus foibles & les plus puérils argumens dont on puiſſe ſe ſervir dans les écoles, & je ne dis pas qu'un Philoſophe, mais que le plus mince Théologien devroit rougir d'avoir produits.

(*b*) J'en ai rendu compte dans le Journal de Médecine du mois de Septembre 1765, page 218, Tome XXIII.

des découvertes qui m'appartiennent, quoique M. Gatti ait eu des idées ſemblables, qu'il a publiées, comme neuves, dans ſes nouvelles réflexions ſur la pratique de l'inoculation, imprimées à Bruxelles, en 1767 (*a*). Je ne doute pas que les idées & les réflexions que M. Gatti a publiées ne lui appartiennent réellement: il ſeroit étonnant qu'un auſſi grand Médecin, qui a fait un très-grand nombre d'inoculations, & qui a ſuivi bien ſoigneuſement cette maladie, n'en eût pas découvert la vraie nature; & je ne prétends pas lui ravir la gloire de ſes découvertes, que je lui crois propres, particulieres & acquiſes par l'obſervation & la réflexion. Mais cela n'empêche pas que je n'aie eu pluſieurs idées ſemblables aux ſiennes, & que je ne les aië publiées deux ans avant lui (*b*). Ce ſont ces mêmes idées qui m'en ont fourni de nouvelles, qui n'ont encore été entrevues par perſonne, & que je vais développer, pour démontrer, ſous un nouveau point de vue, les avantages & la néceſſité de l'inoculation.

La petite-vérole eſt-elle une maladie mortelle? C'eſt là une propoſition qui n'a jamais été miſe en queſtion, & dont j'oſe pourtant ſoutenir la négative. Quelque pa-

(*a*) Elles ſe trouvent à Paris, chez *Muſier* fils.

(*b*) Voyez le Journal cité ci-deſſus.

radoxale que puiſſe paroître cette aſſertion, je ne crains pas d'avancer que la petite-vérole naturelle, ſeule & iſolée, eſt abſolument ſans danger ; je veux dire qu'elle n'eſt jamais mortelle lorſqu'elle eſt bien traitée, & qu'elle ne peut avoir des ſuites funeſtes, que par ſa complication avec une autre maladie, ou par la mal-adreſſe de ceux à qui on en confie le traitement.

Avant l'épidémie dont je viens de parler, je n'avois preſque pas eu occaſion de voir de petites-véroles ; & toutes mes connoiſſances ſe bornoient, à cet égard, à ce que j'en avois lu dans les Auteurs, & particuliérement dans Sydenham ; mais j'avois toujours été frappé de la facilité avec laquelle les enfans du peuple, qui courent les rues dans le tems de l'éruption, ſe tiroient de cette maladie, tandis que j'avois obſervé que les enfans des riches, pour qui on ne ménage ni ſoins, ni peines, ni attentions, en étoient ſouvent les victimes.

Quoique la façon dure & négligée avec laquelle on éleve les enfans du peuple leur donne ſur les riches un avantage très-réel, en leur formant un corps mieux conſtitué, & moins ſuſceptible des impreſſions que font néceſſairement dans l'économie animale les variations de l'air & le changement des ſaiſons, indépendamment de cet avantage, qui eſt très-conſidérable, & qui

dédommage, en quelque ſorte, la portion la plus nombreuſe & la plus précieuſe de l'humanité, des agrémens & des aiſances réſervées pour les ſeuls riches, je n'ai pu me perſuader que ce fût uniquement à la force du tempérament, & à la conſtitution du corps, que le peuple étoit redevable de la facilité avec laquelle il réſiſtoit ordinairement aux attaques de la petite-vérole. J'ai toujours ſoupçonné, & je ne doute plus aujourd'hui, que les malheurs qui accompagnent cette maladie ne ſoient preſque toujours une ſuite du mauvais traitement qu'on emploie pour la guérir.

Si la nature de cette maladie avoit été mieux connue, ſi les Médecins s'étoient appliqués plus particuliérement à en ſuivre la marche, & s'ils s'étoient moins livrés à leurs raiſonnemens, il y a long-tems que nous aurions paſſé le terme où nous ſommes aujourd'hui, & nous ne ſerions plus incertains ſur le choix de la méthode qu'il convient de faire pour en obtenir la guériſon. Il faut convenir, en même-tems, que, ſans la pratique de l'inoculation, nous ne ſerions peut-être jamais parvenus à bien ſaiſir la nature de cette maladie, & que, par conſéquent, nous aurions toujours été incertains ſur le traitement, tant il eſt vrai que ce n'eſt que d'après l'expérience & l'obſervation que nous devons eſpérer de faire des pas aſſurés dans l'art de guérir! C'eſt en vain que nous

tâcherions de faire plier la nature à nos raisonnemens : elle ne sait pas se prêter à nos vains systêmes ; & , quoi que nous puissions faire , elle a une marche uniforme & constante , dont elle ne s'écarte guere. Celui qui a dit qu'il falloit accoutumer la petite-vérole à la saignée a donc dit une absurdité.

On sait bien que la petite-vérole est une maladie contagieuse : on sait que la contagion se communique par la fréquentation des personnes qui en sont attaquées ; & que l'air même est ordinairement le milieu qui sert à la communiquer d'un corps à un autre ; mais on ignore la nature du virus.

Ceux qui ont regardé la petite-vérole comme une maladie inflammatoire , & qui l'ont traitée conséquemment aux notions qu'ils s'étoient faites de l'inflammation (*a*),

(*a*) Quoiqu'il nous semble qu'il ne nous reste rien à désirer sur la théorie de l'inflammation, je doute qu'on ait encore rencontré la vérité. Il paroît au moins que la pratique, déduite des principes qu'on s'est faits de cette maladie, n'est pas souvent heureuse. Je crois avoir observé que les nombreuses saignées que l'on pratique presque toujours dans les inflammations , pour prévenir la suppuration , dégorger la partie enflammée , & en faciliter la résolution , contribuent beaucoup , au contraire , en affoiblissant le ressort des fibres , à la formation des abscès. Je me souviens encore que , dans les commencemens de ma pra-

ont manqué le but auquel ils tendoient, & ceux qui ont pensé que le virus qui la produisoit étoit une matiere hétérogene, destructive, un venin qu'il falloit chasser du corps, n'ont pas mieux raisonné que les premiers: ils n'ont pas été plus heureux.

Quoiqu'on ne puisse pas disconvenir que la petite-vérole ne tienne un peu à la classe des maladies inflammatoires, il ne faut pourtant pas croire qu'elle ressemble aux inflammations ordinaires : elle est plutôt l'as-

tique, tems où j'étois plein des principes de la théorie de l'inflammation, que j'avois sucé dans les écoles, je me fis faire, en un seul jour, trois copieuses saignées pour obtenir la résolution d'une petite tumeur phlegmoneuse que j'avois au bout du nez, & qui abscéda, malgré tous mes soins, & ces trois saignées me fatiguerent beaucoup la poitrine, ainsi que le font toujours les fréquentes saignées. Je ne laissai cependant pas de conclure que j'avois couru de grands risques, & que, sans ces abondantes saignées, il me seroit arrivé pis. J'admirois sur-tout le singulier bonheur que j'avois de me trouver Médecin ; car il faut se croire Médecin pour se faire tirer quatre ou cinq livres de sang, pour prévenir les ravages qu'une once tout au plus de ce même sang peut faire dans une partie du corps où il se porte avec un peu plus de célérité que dans les autres, en supposant toutefois qu'il y ait réellement une plus grande quantité de sang dans une partie enflammée, qu'il n'y en avoit avant l'inflammation ; ce qui ne paroit pas bien démontré.

ſemblage de pluſieurs petites inflammations, qu'une inflammation générale ; car on doit regarder chaque puſtule comme le centre d'une inflammation particuliere, puiſque c'eſt du plus ou moins grand nombre de ces inflammations partielles que dépend le bon ou le mauvais ſuccès de la maladie. Toutes les vues du Médecin doivent donc tendre à diminuer, le plus qu'il eſt poſſible, le nombre de ces inflammations ou maladies particulieres ; & l'inoculation eſt, ſans contredit, la voie la plus sûre pour y parvenir, puiſque, par cette pratique, on eſt maître d'introduire, dans le corps que l'on inocule, telle quantité du levain variolique que l'on juge à propos ; & quoiqu'un atome, ou la plus petite partie poſſible du levain variolique, puiſſe porter la contagion dans le corps auquel il eſt appliqué, il ne faut pas croire, pour cela, qu'une plus grande quantité du même levain, appliqué dans le même tems, & au même corps, n'occaſionne une plus grande maladie, ou un plus grand nombre de petites inflammations ; &, pour s'en convaincre, il ne faut que jetter les yeux ſur les effets produits par l'inoculation faite ſuivant la méthode de M. Gatti, & ſur ceux qui ſuivent l'inoculation faite par de profondes inciſions ; &, en ſuppoſant même que la plus ou moins grande quantité de levain, introduite ou

appliquée au corps, ne contribue en rien au plus ou moins grand nombre d'inflammations partielles, & qu'elles ne ſoient réellement qu'en raiſon des diſpoſitions que nos humeurs ont à recevoir de la contagion, on doit toujours préférer la méthode la plus ſimple, la plus commode, la plus facile, & la moins cruelle.

J'ai dit que la petite-vérole n'étoit pas une maladie mortelle : je dois déduire ici les raiſons qui ſervent de fondement à une ſemblable aſſertion.

La petite-vérole épidémique, qui régnoit à Cuſſet en 1763, avoit cauſé bien des ravages dans le commencement de la conſtitution; mais, ayant ralenti de ſa fureur ſur la fin de l'année, je déſirois voir mon fils à l'abri d'une maladie dont ſi peu de perſonnes ſont exemptes. Il étoit dans cet âge où les paſſions ni les excès dans le régime n'avoient encore pu altérer la conſtitution naturelle de ſes humeurs : il venoit de quitter la mamelle, & paroiſſoit jouir d'une bonne ſanté. Je crus donc pouvoir l'expoſer à la contagion de la petite-vérole, avec moins de danger que je n'aurois pu le faire dans un autre tems : d'ailleurs il étoit ſous mes yeux, & j'avois un preſſentiment que je le guérirois, ou que je l'empêcherois de mourir d'un mal dont j'avois prévu l'arrivée. Dans un âge plus avancé, & en

d'autres circonſtances, il n'auroit pas eu le même avantage. Je ne l'inoculai cependant pas, parce que je n'étois pas encore aſſuré que la petite vérole artificielle fût moins dangereuſe que celle qui vient naturellement, & que j'ignorois la méthode d'inoculer; car il faut convenir que, malgré qu'on ſe fût appliqué, dans une infinité d'ouvrages, à prouver l'utilité & les avantages de l'inoculation, perſonne, avant M. Gatti, ne nous avoit indiqué bien clairement la route qu'il falloit ſuivre dans cette opération.

Je laiſſai donc prendre à mon enfant la petite-vérole naturelle, en le faiſant communiquer avec d'autres enfans atteints du même mal. Nous étions alors dans le mois de Novembre, & il commençoit à geler. L'éruption fut abondante & confluente: la fievre étoit extrêmement vive. J'eus ſur-tout l'attention d'engager ſa garde à ne le pas trop couvrir; à l'expoſer, pluſieurs fois chaque jour, à l'air froid, afin de modérer la chaleur brûlante qui le conſumoit: tout ſon corps étoit rouge, brûlant & enflammé. Comme la ſoif étoit extrême, je lui donnai pour toute boiſſon & pour tout remede une infuſion de racines de guimauve avec le ſyrop de capillaire, & quelques cuillerées d'une émulſion faite avec la même infuſion, les amandes-douces, le nitre & le ſyrop:

il prenoit ces boiſſons avec plaiſir. Après avoir beaucoup ſouffert, il guérit enfin, ſans qu'il lui reſtât ſur le viſage la moindre trace du mal auquel il venoit d'être expoſé (*a*). Cette maladie, que je ſuivis exactement dans tout ſon cours & ſa terminaiſon, fut pour moi la matiere de bien des réflexions. La rougeur, la chaleur, la ſéchereſſe de la peau, la ſoif, l'agitation, l'inquiétude du malade, la violence de la fievre, tout concouroit à me convaincre que la petite-vérole étoit une maladie inflammatoire; mais d'une eſpece différente des autres inflammations, & dont on ne devoit pas tenter la réſolution : auſſi ne cherchai-je point à m'oppoſer aux efforts de la nature, ni à faire prendre à l'humeur, qui portoit à la peau, un autre cours que celui qu'elle affecte toujours, ainſi que l'on prétend que cela eſt poſſible, & que cela eſt quelquefois arrivé (*b*). Je ne cherchai pas non plus les

(*a*) Voyez le Journal de Médecine de Septembre 1765, déjà cité.

(*b*) Voyez la Gazette de Médecine des 18 & 22 Juillet 1751, où on rapporte quelques exemples de petite-vérole ſans éruption que l'on prétend avoir détournée de la peau, pour en diriger la matiere du côté des ſelles. Ces exemples ne ſont ni aſſez avérés ni aſſez clairement prouvés, pour que nous y ajoutions foi. Je n'examinerai donc pas ſi on peut ſe préſerver de la petite-vérole : je m'arrêterai encore moins au projet d'ar-

moyens d'aider & de hâter l'éruption, en donnant au malade des remedes échauffans, usités en pareil cas : je tâchois, au contraire, de la retarder, afin qu'elle se fît moins tumultueusement. Je cherchois enfin, en exposant mon enfant à l'air froid, à empêcher que le virus ne portât avec trop d'abondance au visage, afin de le garantir, en partie, des ravages qu'il auroit pu y causer, & il est très-vraisemblable que, sans ces précautions, il auroit couru de bien plus grands dangers, puisque, indépendamment de mes soins & de ces secours, il eut une petite-vérole confluente, & très-abondante.

rêter & d'anéantir la contagion de cette maladie. Paracelse, qui, avec ses élixirs, promettoit à ceux qui voudroient en user, plusieurs siecles de vie, mourut, dans la quarante-huitieme année de son âge. Le projet d'anéantir la petite-vérole, celui de rendre les hommes immortels, que l'on ne tardera peut-être pas long-tems à enfanter, ainsi que le propos que j'ai vu tenir publiquement à un chymiste très-célebre, très-connu & très-expérimenté, qui se vantoit que, par les secrets de son art, il pouvoit embraser l'univers & le réduire en cendres, mais que, par commisération pour l'humanité, il enterreroit son secret avec lui, crainte qu'il ne tombât en de mauvaises mains. Tous ces secrets, tous ces projets, quelque grands, quelque merveilleux qu'ils puissent paroître, ne fixeront jamais l'attention de l'homme éclairé, qui ne les regardera en passant, qu'avec ce ris moqueur, qui exprime si bien son jugement.

Cette pratique m'avoit ſi bien réuſſi, que je n'héſitai plus à la ſuivre dans le traitement de toutes les petites-véroles qui furent confiées à mes ſoins ; & ce fut toujours avec le même ſuccès.

Ce ſont ces mêmes ſuccès qui m'amenerent à penſer que la petite-vérole n'étoit pas une maladie mortelle par elle-même ; car, diſois-je, ſi les petites-véroles les plus confluentes, qui paroiſſent dans une ſaiſon où il regne une autre épidémie, & qui participent toujours plus ou moins de cette épidémie, guériſſent par les ſeules forces de la nature, étant ſeulement aidées d'un régime frais, à plus forte raiſon la petite-vérole ſeule, iſolée, & qui n'eſt compliquée avec aucune autre eſpece de maladie, doit-elle être une maladie exempte de danger ; &, ſi elle cauſe ſi ſouvent tant de ravages, c'eſt ſans doute parce qu'elle ſe complique & ſe réunit à d'autres maladies qui la rendent mortelle, & peut-être encore plus ſouvent par la mal-adreſſe de ceux à qui on en confie le traitement.

La petite-vérole naturelle n'étant pas, ſuivant mes principes, une maladie mortelle par elle-même, l'on croira peut-être que je dus en conclure que l'inoculation devenoit une pratique inutile, & qu'il y avoit au moins de l'inconſéquence à ſe procurer un mal dont, à la vérité, on ne

devoit pas mourir, mais auquel on ne se-roit peut-être pas exposé ; qu'au surplus, le pis-aller seroit d'avoir la petite-vérole naturelle, dont on ne devoit pas plus mourir que de l'artificielle. Loin de raisonner ainsi, c'est, au contraire, l'intime persuasion où je suis qu'on ne doit pas mourir de la petite-vérole naturelle, qui m'a rendu un des plus zélés Partisans de l'inoculation.

Quoiqu'on ne doive pas mourir de la petite-vérole naturelle, il peut arriver, & il arrive effectivement qu'elle se joint très-souvent à d'autres maladies qui la rendent fort dangereuse, & souvent mortelle. D'ailleurs la petite-vérole, quoique seule & isolée, peut être confluente, & laisser sur le visage des traces ineffaçables de son passage, inconvéniens que l'on évite par l'inoculation ; car, outre qu'on est maître de n'introduire qu'une très-petite quantité de virus variolique, on l'est encore de choisir la saison la plus propre à cette opération, l'âge où elle peut se faire avec le moins d'inconvéniens, & le tems où le corps est le mieux disposé pour recevoir la maladie avec le moindre détriment possible. Je dois dire ici que je pense précisément comme M. Gatti sur la préparation qui doit précéder l'inoculation : on ne doit préparer que les sujets mal-sains, c'est-à-dire qu'il faut, autant qu'on le peut, avant de les soumet-

tre à cette opération, changer la mauvaiſe diſpoſition de leur corps en une meilleure ; mais, s'ils paroiſſent jouir des avantages ordinaires de la ſanté, on doit les inoculer ſans aucune préparation.

C'eſt d'après ces principes que je me conduiſis, en 1767, que j'inoculai un de mes enfans. Il y avoit, cette année, à Cuſſet une petite-vérole épidémique, qui n'épargnoit preſqu'aucun de ceux qui n'avoient pas éprouvé cette maladie. Elle fut très-bénigne dans les commencemens (*a*) : il mourut peu d'enfans. Mais il n'en fut pas de même ſur la fin de la conſtitution, tems où elle cauſa bien des ravages, & où elle en fit périr un très-grand nombre. J'avois alors deux enfans qui n'avoient pas encore ſubi cette maladie : l'aîné des deux en fut attaqué vers la fin de Juillet ; mais je n'eus aucune inquiétude ſur ſon compte, parce que j'étois fortement perſuadé qu'elle n'étoit pas mortelle. Quoique la ſaiſon fût aſſez tempérée, je faiſois coucher mon petit malade dans une chambre baſſe, fraîche, un peu humide, & tournée à l'occident, laiſſant les fenêtres continuellement ouvertes : je le faiſois lever, & je l'expoſois tous les jours au grand air, tant que ſes forces le lui permirent. L'eau froide étoit ſon unique boiſ-

(*a*) Ce qui fut tout le contraire dans l'épidémie de 1763.

ſon, & je lui tenois toujours ſur les yeux un linge mouillé dans la même liqueur. Malgré toutes ces précautions, ſes yeux furent fermés pendant pluſieurs jours : l'éruption fut très-abondante ; elle fut confluente dans quelques parties du corps. Il eut beaucoup de fievre ; mais je ne craignis jamais pour ſa vie, parce qu'il étoit aſſez bien conſtitué, que la nature étoit vigoureuſe, & qu'il n'uſoit d'aucun remede. Tant que l'appétit ſe ſoutint, je ne lui refuſois rien de ce qu'il déſiroit ; mais, dans le tems le plus orageux de la maladie, tems où la ſuppuration ſe préparoit, il n'eut, pendant deux ou trois jours, que de l'eau froide pour toute nourriture, & il ne déſiroit rien autre choſe. La petite-vérole lui a laiſſé ſur le viſage quelques marques, qui ſont à peine ſenſibles aujourd'hui. Il étoit alors âgé de quatre ans & demi.

Comme je craignois que ſon frere, qui n'avoit point encore deux ans & demi, ne gagnât pas la même maladie, je me déterminai à l'inoculer ; & je ne m'y décidai que parce que je venois de voir dans le Journal de Médecine l'Extrait des Réflexions de M. Gatti ſur la Pratique de l'Inoculation. Je ſavois, comme je l'ai déjà dit, que la petite-vérole naturelle n'étoit pas par elle-même une maladie mortelle, & je ne doutois pas que celle qui étoit inoculée ne fût exempte de tout danger ; mais ce que j'i-

gnorois, c'étoit la façon dont il falloit s'y prendre pour pratiquer cette opération. J'avois oui dire, & j'avois lu dans quelques ouvrages, que l'on communiquoit cette maladie par le moyen d'un véſicatoire, par une ou pluſieurs inciſions que l'on faiſoit en différens endroits du corps, & dans leſquelles on introduiſoit un fil imbibé du pus variolique, un grain de petite-vérole, la poudre des boutons pulvériſés, &c. Toutes ces méthodes me paroiſſoient embarraſſantes : il falloit procurer des plaies, & les traiter enſuite. Il étoit néceſſaire de préparer les ſujets que l'on vouloit inoculer, c'eſt-à-dire qu'il falloit preſqu'entiérement changer leur régime de vie ; les ſaigner dans un tems où la nature avoit beſoin de toutes ſes forces pour combattre l'ennemi avec lequel on va la mettre aux priſes ; les purger, ſans être aſſuré qu'il y eût dans le corps des ſucs ſurabondans & nuiſibles. Enfin il étoit eſſentiel, pour le ſuccès de l'opération, d'affoiblir le corps, de commencer à le rendre malade, pour le diſpoſer à une autre malade. Ces préceptes ne s'accordoient pas avec mes idées, & j'aurois attendu que la nature fût elle-même venue travailler à cette opération ; mais la méthode que propoſe M. Gatti eſt ſi ſimple, ſi aiſée, que je ne balançai pas à en faire l'épreuve.

J'inoculai donc mon enfant, le premier

Août 1767, en introduisant sous l'épiderme de la main, entre le pouce & l'index, une aiguille trempée dans le pus de celui de ses freres qui avoit alors la petite-vérole naturelle.

Le 5 du même mois il parut, à la main droite, à l'endroit de l'insertion, un bouton, qui, le 6, étoit gros comme une lentille : l'inflammation étoit très-légere.

Le 7 je vis pointer à l'endroit de l'insertion de la main gauche un autre petit bouton qui disparut ensuite, sans grossir & sans suppurer. Le levain fut peut-être insuffisant pour donner, dans cet endroit, des marques extérieures de son existence : l'abondante éruption, qui se fit ensuite sur l'avant-bras de ce côté, pourroit faire penser que le levain, qui d'abord n'avoit pu pousser des pustules varioliques en dehors, ayant ensuite acquis plus d'activité par le séjour qu'il fit dans le tissu cellulaire, jusqu'au tems de l'éruption générale, avoit sur tout contribué à l'abondante éruption qui se fit à l'avant-bras gauche, où les pustules étoient confluentes.

La fievre varioleuse se manifesta le neuvieme jour : le 10 & le 11 elle fut très-considérable; & il parut, le 11, quelques boutons au cou, au menton & sur la poitrine.

Le 12, comme il y avoit des nausées &

quelques vomiſſemens, je donnai au malade un peu de tartre ſtibié, étendu dans beaucoup d'eau, qui fit rejetter un ver, avec des glaires & quelques matieres bilieuſes. L'éruption commença à ſe faire, mais très-lentement. Les jours ſuivans elle fut fort abondante au viſage, aux bras, & principalement au gauche. Elle étoit confluente dans pluſieurs endroits du viſage, à l'avant-bras gauche, & aux épaules.

Le 17 le viſage étoit fort enflé : le 18 il l'étoit moins. Vers le 20, les boutons commencerent à ſe deſſécher.

Quoique j'euſſe fait l'inſertion du levain variolique dans un tems où la chaleur étoit aſſez tempérée (*a*), elle ne laiſſa pas d'augmenter conſidérablement par la ſuite ; ce qui contribua ſans doute à rendre la fievre plus vive & l'éruption plus abondante. Il eſt vrai auſſi que je ne négligeai aucun des moyens que je crus praticables pour remédier à cet inconvénient, que j'aurois dû prévoir. Je donnai donc pluſieurs lavemens d'eau au malade, pour modérer la chaleur des entrailles, & lâcher le ventre qui étoit

(*a*) La liqueur du thermometre, conſtruit ſuivant les principes de M. de Reaumur, qui étoit, le premier Août, à deux heures après midi, à 16 degrés au-deſſus du terme de la congélation de l'eau, monta, les 11 & 12 du même mois, à 28 $\frac{1}{2}$ degrés au-deſſus du même terme.

très-ſerré. J'appliquai continuellement ſur l'avant-bras gauche, qui étoit rouge, enflammé & brûlant, des compreſſes trempées dans l'eau froide. J'avois auſſi l'attention de lui laver ſouvent les yeux & le viſage avec de l'eau froide : je lui donnai encore un demi-bain, & j'appliquai à la plante des pieds du levain de ſeigle, afin d'éloigner l'éruption du viſage, & de lui faciliter une iſſue dans les parties inférieures du corps.

Indépendamment de ces ſecours qu'on ne devroit jamais négliger dans les petites-véroles naturelles, je l'expoſois, tous les jours, ſoir & matin, au grand air ; & , afin de le renouveller plus ſouvent, je le promenai à cheval dans la campagne, dès que ſes forces le lui permirent. Par ces différens moyens que je mis en uſage, je parvins à retarder conſidérablement l'éruption, & à empêcher qu'elle ne ſe fît tout-à-la-fois ; car il eſt ſûr que plus elle ſe fait lentement & à repriſes, moins il y a de danger pour la vie du malade. Loin donc de la hâter & de pouſſer, comme l'on dit, le venin au dehors, les vues du Médecin doivent tendre à retenir & conſerver le plus long-tems poſſible dans le corps du malade ce prétendu venin, qui ne devient funeſte qu'autant qu'on en augmente l'activité par le régime & les remedes chauds, dont on fait ordinairement tant d'uſage. La nature ſe

ſuffit preſque toujours pour cette opération ; & ſes efforts, loin d'être trop foibles & inſuffiſans, ont, au contraire, toujours beſoin d'être réprimés. Chez les perſonnes ſanguines, robuſtes & vigoureuſes, c'eſt un torrent qui déborde & briſe des digues qui s'oppoſent à ſon paſſage. Eh ! quels ravages ne doit-il pas cauſer, lorſqu'au lieu de s'oppoſer à ſon développement par des calmans, des rafraîchiſſans & des antiphlogiſtiques, on fait, au contraire, uſer au malade de différentes liqueurs ſpiritueuſes, de la thériaque, ou autres drogues de cette eſpece, & auxquelles le peuple eſt ſi fort accoutumé, que tous les ſoins & les conſeils du Médecin deviennent ſouvent inutiles pour le garantir du danger auquel on l'expoſe ? Je n'ai point encore oublié qu'ayant été appellé pour un enfant dont le frere venoit d'être étouffé par les attentions meurtrieres de ſa mere ; je n'ai point oublié, dis-je, que cette mere, qui craignoit de voir périr ſon ſecond enfant, & à qui je faiſois ſentir tous les inconvéniens & les dangers de la conduite qu'elle avoit tenue à l'égard du premier, dans le moment même qu'elle me promettoit de ſe conformer à mes avis, couvroit & calfeutroit ſon fils, & l'étouffoit des mêmes couvertures que je venois de lui arracher de deſſus le corps, tant la force de l'habitude eſt grande & difficile à corriger!

Je crois devoir faire obſerver qu'indépendamment des grandes chaleurs que nous éprouvâmes, dans le tems de l'éruption de mon petit inoculé, & qui, ſans doute, contribuerent beaucoup à multiplier les puſtules varioliques ; je ferai obſerver, dis-je, que cet enfant avoit toujours habité avec celui de ſes freres qui avoit la petite-vérole naturelle, & qu'il eſt très-vraiſemblable qu'il avoit déjà contracté la maladie lorſque je l'inoculai ; ce qui dut contribuer à rendre l'éruption plus abondante qu'elle ne l'auroit été ſans cette raiſon. Mais, en ſuppoſant même que, par l'inoculation, on n'obtînt pas une petite-vérole plus bénigne & moins dangereuſe que celle qui arrive naturellement, ce qui n'eſt pas vrai, il n'en demeureroit pas moins prouvé que cette pratique a des avantages que tous les vains raiſonnemens de ſes adverſaires ne parviendront jamais à détruire ; car il n'y a qu'un extrême aveuglement, une prévention outrée, & un défaut de jugement, qui puiſſent engager à ſoutenir qu'une maladie prévue, & à laquelle on s'attend, ſoit auſſi dangereuſe que celle qui nous prend au dépourvu, & qui nous attaque, dans un tems où nous n'avons aucune raiſon de la ſoupçonner.

LETTRE

De M. MONGIN-MONTROL, Docteur de la Faculté de Médecine de Montpellier, Médecin à Bourbonne-les-Bains en Champagne, & de l'Hôpital royal & Militaire de cette ville, ſur une vertu ſpécifique & anti-ſpaſmodique de la Mille-Feuille. (Mille-Folium vulgare album.)

MONSIEUR,

J'ai lu avec plaiſir & avec fruit, dans votre Journal, Supplément à l'année 1770, Ve Cahier, Tome XXXIV, page 42, la lettre de M. Maumery ſur la vertu anti-ſpaſmodique de la Mille Feuille. Ses obſervations me rappellent un fait qui peut être cité, qui, analogue à cette vertu, pourroit trouver place à côté de cette Lettre, pour appuyer ce qui paroît juſte, réel: on met un intérêt égal à celui de décréditer le faux & la chimere.

Le pied-de-veau, *arum vulgare*, a une racine douée d'une très-grande acrimonie, ſur-tout lorſqu'elle n'eſt pas deſſéchée, & qui, comme on ſait, fait beaucoup d'impreſſion ſur la langue: elle en fait, ſans comparaiſon, plus que les âcres quelconques, tels que le poivre, le gingembre, la moutarde, la pyrèthre, même l'eu-

phorbe (*a*), &c. quoiqu'on s'en ferve avec fuccès en médecine, prife intérieurement, & qu'on en faffe du pain, en tems de famine.

Cette racine gluante & farineufe, de prime-abord douceâtre, en petite quantité, imprime fur la langue, avec autant de vivacité qu'un charbon ardent, une fenfation de brûlure. Elle femble mettre tout en feu, déchirer la langue dans toute fon épaiffeur: les houppes nerveufes font rudement irritées, froncées. On fe perfuaderoit n'avoir plus de langue: on la fent comme fe torréfier, fe pulvérifer. Si l'on n'eft point prévenu, on fe regarderoit au miroir pour fe rendre à foi-même le témoignage de fon exiftence. On a bien vîte recours à tout: eau chaude, froide, huile, tout ce qui fe trouve; rien n'y fait.

Le défordre & le fpafme de la langue font fi grands, que la main fecourable qui vous préfente fans délai de la mille-feuille à mâcher, eft une divinité tutélaire, qui vous délivre en un moment de tous vos maux.

La douleur, le fpafme font éclipfés. Cette herbe eft le feul anti-phlogiftique, le feul calmant, le feul anti-fpafmodique,

(*a*) Riviere recommande fon fuc. Porté dans le nez par une tente, il peut confommer un polype. Il ajoute que, s'il eft trop âcre, il faut y mêler de l'eau de plantain.

au milieu de tant d'autres herbes qui ſeroient inutiles, qui guérit comme par enchantement : c'eſt une métamorphoſe.

Cette vertu inexplicable ſe repréſente conſtamment. La mille-feuille ici fait l'office de ſpécifique-anti-ſpaſmodique, ſi topique : elle l'eſt dans un cas. Le tems, en multipliant & en confirmant les obſervations de M. Maumery, lui fera adjuger le prix qu'il lui donne ; & le public, qui d'avance lui a obligation de ſon zele, lui aura celle d'avoir réveillé ſon attention ſur ſon uſage intérieur dans des cas fréquens & importans.

Ce remede, dit M. Maumery, page 411 *ibid.*, procure un ſoulagement ſubit dans toutes les maladies venteuſes, dans les fievres tierces d'un mauvais caractere. Après les remedes généraux, ſi on en fait uſer, on verra changer tout-à-coup la maladie de nature : tels ſont les caracteres au plus haut degré d'intenſité de la mille-feuille employée contre les impreſſions, pour ainſi dire, furibondes du pied-de-veau ſur la langue, qui néanmoins finiroient ſans aucun ſecours & ſans veſtiges, avec une patience ſuffiſante, dans une heure, plus ou moins, ſelon les diſpoſitions à la corrugation toujours violente & ſpaſtique de l'organe attaqué par l'âcre, qui eſt auſſi plus ou moins fort & ſubtil, ſelon le lieu où il a végété.

J'ai l'honneur d'être, &c.

SUITE DES OBSERVATIONS

Insérées dans le Journal du mois de Juin 1770, sur les hémorrhagies par dissolution scorbutique ; par M. PLANCHON, Médecin à Tournai.

» *Quod quidem* (hœmorrhagiæ scilicet) *scorbuticis accidit crebrò, cùm vel ne minima febris signa adsint, etsi totus ferè corporis habitus, innumeris violaccis maculis inficitur, qui tamen mox, ac ne quidem tale quid somniantes, funesto sæpè sanguinis fluxu corripiuntur, iste tamen error numquam, more solitò, concrescit..... Hos certè scorbuticos austera acida opportunè data adjuvant maxime, ut haud rarò notavi.* «
HUXHAM..... *Observat. de Aëre & Morbis epidemicis, ann.* 1735, *Tome I, page* 116.

On ne peut trop vérifier l'efficacité des remedes propres à combattre la cause prochaine des hémorrhagies telles que j'ai rapportées dans ce Journal. L'état affreux où on voit le malade menacé d'une mort prochaine par la perte de son sang, qui ne peut cesser d'elle-même, parce qu'elle est entretenue par une dissolution putride de ses principes, est, pour ainsi dire, le comble du désordre de l'économie animale : c'est ici où il faut des secours prompts & efficaces. On a vu par ces observations (*a*), que les acides & le quinquina avoient donné des entraves au sang, qui, trop *tenu*,

(*a*) Journal de Médecine, *loco citatò*.

ſe faiſoit une route par les vaiſſeaux les plus déliés, & à travers les pores ſalivaires & autres : on verra par celles-ci que l'écorce du Pérou a un mérite ſupérieur dans les circonſtances où la maſſe des humeurs a perdu le lien qui cimentoit ſes principes, privés alors de leur qualité balſamique. L'uſage heureux que j'en fis derniérement, le prouve évidemment, & vérifie encore l'opinion de M. Macbride. C'eſt par des faits de pratique qu'on reconnoît ce que des expériences, telles que celles de ce Chirurgien Anglois & le raiſonnement, nous diſent ſur la maniere d'agir d'un remede.

Je vis, dans le mois d'Avril de cette année (1770) une pauvre fille de cinq ans, née d'un pere ſcrophuleux, vivant d'alimens durs & groſſiers, couchant preſque ſur la paille, dans un lieu obſcur, étroit, mal ſain, n'ayant d'autre jour que celui d'une petite porte, toujours dans la mal-propreté & dans la craſſe : elle étoit couverte d'une infinité de taches noires, qui ſe multiplioient à chaque inſtant, tandis qu'une hémorrhagie du nez & de la bouche, aſſez abondante, ſe faiſoit lentement. L'enfant avoit encore bon appétit, & s'affoibliſſoit : le pouls étoit petit, accéléré. Vu la difficulté avec laquelle on fait prendre des remedes déſagréables aux enfans, & leur opiniâtreté à les refuſer, je crus ne devoir preſcrire que l'eſprit de vi-

triol en julep, rendu *aigre-doux* avec le syrop des baies de sureau. Ce julep ne mit point de bornes aux accidens, &, le lendemain, la mere toute alarmée vint me demander d'autres secours contre cette hémorrhagie qui augmentoit. Je lui prescrivis le quinquina en poudre, à la dose d'un scrupule, à prendre au moins toutes les trois heures, dans de l'eau sucrée: je la pressai à forcer son enfant à le prendre. Elle y parvint, sur-tout la nuit. L'enfant n'en eut pas pris trois gros, que l'hémorrhagie cessa. Je fis insister sur le même remede seul, avec un régime adoucissant: les taches commencerent à pâlir. Le troisieme jour, comme l'enfant étoit pressée de soif, je prescrivis le même julep, par préférence à d'autres acides. La petite malade s'est rétablie insensiblement: les taches s'évanouirent bientôt; je la purgeai ensuite. Elle se porte bien aujourd'hui, & beaucoup mieux qu'avant le dérangement de sa santé.

L'autre observation est d'une pauvre paysane, âgée de quinze ans environ, qui vint me consulter dans le mois de Juin passé. Elle avoit un crachement de sang qui lui duroit depuis quelques jours; elle avoit une toux seche, une fievre lente: toute la peau étoit couverte de taches petites & noires. Je regardai ce désordre de l'économie animale, comme produit par une dissolution putride

du ſang : malgré ſa toux, je lui preſcrivis un gros de quinquina, & le julep dont j'ai parlé plus haut. Elle prit un demi-gros de cette écorce toutes les trois heures & le julep lui ſervoit de véhicule : le régime étoit le même que celui de l'autre malade. On vint m'annoncer, quatre jours après, qu'il n'y avoit plus de crachement de ſang, plus de toux ; que les taches s'évanouiſſoient. Je réitérai la même doſe de quinquina, & je n'en eus plus de nouvelles. La premiere malade en prit neuf gros, celle-ci, une once & demie .... Il eſt préférable de donner ce remede en ſubſtance, dans ces circonſtances, afin que, reçu dans l'eſtomac, il fermente davantage, & qu'on ne perde rien de l'air fixe qu'il contient. Voyez ce que j'ai dit de ſa maniere d'agir dans le Journal en queſtion.

L'on voit par ces deux obſervations, que le quinquina eſt le remede qui a le plus contribué à corriger la diatheſe putride du ſang de ces deux malades. La diſparition des ſymptômes a ſuivi de-près ſon uſage. Au reſte, il eſt d'autant plus indiqué dans cette maladie, que l'état relâché des ſolides demande des anti-ſeptiques toniques, qui, en leur rendant un nouvel eſſor, réparent le déſordre des fluides.

OBSERVATION

Sur une luxation complete de la partie supérieure du rayon ; par M. MARTIN, Maître en Chirurgie, ci-devant Chirurgien principal de l'Hôpital Saint-André de Bordeaux.

Quand, par une cauſe quelconque, la partie ſupérieure du *radius* s'éloigne de quelques lignes de l'os du bras, avec lequel il eſt articulé, cetre eſpece de luxation ſe guérit aſſez facilement ; & il y a peu de Chirurgiens qui n'aient eu la même réuſſite que M. Duverney (*a*), lorſque, comme cet Auteur, on a eu de ſemblables cas à traiter. Mais il n'en eſt pas de même lorſque cet os, en ſe luxant avec l'*humerus*, ſe luxe avec le *cubitus*, les accidens en ſont bien plus graves, & les ſuccès moins heureux. C'eſt pour prouver cette vérité que je publie l'obſervation qui ſuit.

Le nommé ***, âgé d'environ quinze ans, fort robuſte pour ſon âge, fit une chute ſur la partie ſupérieure de l'avant-bras, qui lui luxa le rayon de la maniere la moins ordinaire, comme on va le voir.

(a) *Traité des Maladies des Os*, par M. DUVERNAY, Tome II, pag. 175 & ſuivantes.

La partie cave de la tête de cet os, qui s'articule avec l'éminence externe & arrondie de l'*humerus*, étoit entiérement séparée de celle-ci, ainsi que la partie la plus évasée & latérale de cette même tête, de la cavité sygmoïde du *cubitus*; de façon que cette premiere, c'est-à-dire la tête du rayon, étoit placée sur l'attache du muscle brachial, au-dessous de l'apophyse coronoïde du *cubitus*, qui l'empêchoit vraisemblablement de monter plus haut. Près le condyle externe de l'*humerus*, & vers le petit *anconé*, on observoit un vuide assez sensible, & une éminence à la partie antérieure & supérieure de l'articulation de l'avant-bras, qui empêchoit de le fléchir, & qui le tenoit, ainsi que la main, en pronation. Le bras étoit considérablement gonflé par contraction du muscle *biceps*; & la douleur, qui étoit assez vive, se faisoit ressentir jusqu'aux attaches supérieures de ce muscle.

De pareils accidens, comme tout le monde le pense, ne me parurent point propres à une simple luxation du *radius* avec l'*humerus* : aussi en cherchai-je ailleurs la cause; & j'ai cru, après un examen bien réfléchi de la partie viciée, de la lésion de ses fonctions, ainsi que celles des parties voisines, l'avoir trouvée dans une luxation complete du rayon avec l'os du

bras, & avec la cavité ſemi-lunaire du *cubitus*.

Comme cette luxation étoit arrivée la veille que je la vis, & qu'il y avoit, quand je fus appellé, un grand gonflement, & une extrême douleur quand on touchoit les parties, je crus qu'il convenoit d'en remettre la réduction à un autre tems, & de calmer les accidens avec les moyens connus.

Le ſeptieme jour, la détente des parties, & le calme de la douleur, me permirent des tentatives pour remettre l'os en ſa place. J'y réuſſis ſans beaucoup d'effort; mais auſſi-tôt que je ceſſois de faire uſage des forces qui l'avoient mis dans ſa place naturelle, il ſe remettoit tout de ſuite dans ſon lieu accidentel.

Dès ce moment je penſai à la peine que j'aurois à maintenir cette luxation réduite, jugeant bien qu'elle n'avoit pu arriver que par la fracture du ligament *brachio-radical*, & par celle de la forte bande cartilagineuſe qui arrête le rayon ſur la cavité ſygmoïde du *cubitus*.

Mes ſoupçons me paroiſſoient fondés, en ce que ce déplacement n'étoit point le produit d'une cauſe intérieure, mais d'une chute très-forte ſur la partie ſupérieure & externe de l'avant bras, & que de plus on ne pouvoit point ſoupçonner à l'enfant au-

cune cause prédispofante par une fibre molle & débile, puisqu'il est vrai, comme nous l'avons déjà dit, qu'il étoit très-fort & très-robuste pour son âge.

Pour remplir néanmoins, autant qu'il dépendoit de moi, les indications curatoires que je crus devoir prendre, je me servis des moyens recommandés par M. Duverney, pour réduire l'os luxé, ainsi que de l'appareil que cet Auteur propose avec la situation de la partie : je fixai encore de plus, par une longue bande & des compresses qui rendoient la grosseur du bras égale, les muscles qui le forment, & surtout le *biceps*. Pour que ce dernier bandage remplît même mieux mes intentions, je fis passer sous l'aisselle opposée la bande qui avoit été portée en doloire jusqu'au-dessus du moignon de l'épaule du côté malade, afin de venir la faire couvrir ces mêmes doloires, & la terminer à la partie moyenne de l'avant-bras. Malgré toutes ces précautions je ne fus point assez heureux pour guérir mon malade, comme je l'aurois désiré ; car, au bout de deux mois que je levai l'appareil, je lui trouvai l'avant-bras un peu en pronation. Il avoit de la peine à le fléchir, ainsi qu'à porter sa main sur le front, pour faire le signe de la croix.

Quelque désir que nous ayons de guérir

parfaitement nos malades, il ne nous eſt cependant pas toujours facile de parvenir à des cures completes; & ſouvent même, comme dans ce cas-ci, je crois qu'il eſt abſolument impoſſible de réuſſir. De tous les tems, l'art a reconnu des maladies incurables, & il en reconnoîtra vraiſemblablement toujours, puiſque, malgré ſes progrès depuis un ſiecle, la nature s'affoiblit de plus en plus, & que les malheurs du tems expoſent continuellement les hommes aux plus grands accidens. La cauſe de l'incurabilité de l'accident que je viens de rapporter ne me paroît pas bien difficile à expliquer. Je vais expoſer ſuccinctement ma façon de penſer ſur ce ſujet, eſpérant que, ſi les raiſons que j'en donnerai ne ſont pas des meilleures, les perſonnes plus inſtruites que je ne le ſuis, auront aſſez de complaiſance pour nous faire part de celles qu'ils croiront les plus propres pour l'explication de ce fait.

Le chemin que le rayon a été obligé de parcourir pour produire un pareil déplacement, a dû néceſſairement entraîner avec lui la rupture des deux capſules articulaires ſupérieures du rayon, ainſi que celles des ligamens, comme nous l'avons déjà dit. Or, quand des ligamens ſont rompus, ils ſe retirent, par leur propre reſſort, vers les os où ils ſont attachés; enſuite ils s'en-

flamment & ſuppurent ; & ſi , après la ſuppuration de dégorgement , les bouts rompus ne ſe rencontrent point vis-à-vis les uns des autres , chaque extrêmité devient calleuſe , en maniere de bourrelet (*a*) : les os pour lors ne ſont plus retenus en leur place naturelle, & ſe portent où la force

(*a*) J'ai été une fois dans le cas de bien reconnoître le bourrelet des parties ligamenteuſes, qui arrive après la rupture, ſi le Chirurgien qui a entrepris la réunion a manqué aux attentions qu'exige un ſemblable cas, ou que le malade, par quelques-unes de ſes imprudences, n'ait pas ſuivi les ſages conſeils qu'il peut avoir reçus. Le nommé ***, Cordonnier de ſon métier, dans un fauxbourg de cette ville, ſe fractura le tendon d'Achille, pour avoir manqué la marche d'un eſcalier, & retenu ſon corps qui étoit prêt de tomber en arriere. Six mois après ſon accident, il vint me conſulter, à l'hôpital, ſur ſon état, qui étoit de ne pouvoir marcher qu'avec peine & douleur, & ſans le ſecours d'une croſſe. Par l'examen que je fis de ſa jambe, j'apperçus que les extrêmités du tendon rompu étoient arrondies en maniere d'anneau, beaucoup plus groſſes que le reſtant du tendon, & laiſſant entr'elles un eſpace au moins d'un pouce & demi. Le gras de la jambe étoit auſſi plus gros & élevé que celui de l'autre côté, quoique, dans l'état ſain, il m'eût bien aſſuré qu'elles étoient égales. Dans pareilles circonſtances quel parti prendre ? Je crus n'en devoir prendre aucun, par les raiſons que je déduirai en parlant du danger qu'il y a de caſſer les cals difformes dans les fractures.

musculaire est la plus grande. Ici, le rayon se porte vers la partie antérieure & supérieure de l'avant-bras. Cela ne doit pas paroître surprenant, si l'on fait attention à la force du pronateur oblique, à celle du biceps, ainsi qu'à celle du quarré.

Mais peut-être, nous dira-t-on, il falloit que, par votre bandage, les bouts des ligamens rompus eussent été rapprochés exactement vis-à-vis les uns des autres, afin d'éviter le bourrelet à chaque bout rompu, & avoir à la place une bonne réunion. La chose est praticable pour les tendons des muscles qui ne se trouvent recouverts que de la peau, ou d'un petit nombre d'autres muscles; mais pour les ligamens articulaires, qui sont souvent recouverts d'un grand nombre de muscles, quelquefois de tendons considérables, & presque toujours de fortes aponévroses (a), nous croyons qu'il est absolument impossible, dans un

(a) Si l'on daigne se rappeller des muscles qui couvrent le rayon dans sa partie supérieure, ainsi que de l'aponévrose qui bride & forme des gaînes à ces mêmes muscles, on verra que cette articulation est très-bien fortifiée, & qu'il est bien difficile qu'un bandage puisse agir immédiatement sur les ligamens que nous avons supposés rompus dans cette luxation. La mobilité du rayon peut encore bien être un obstacle à la réussite de cette maladie.

pareil cas, de faire le rapprochement des extrêmités d'une pareille division. Le bandage roulé, qu'on n'emploie presque jamais dans les plus violentes entorses, qui supposent presque toujours quelques ruptures des ligamens articulaires, semble encore nous le prouver de la maniere la plus convaincante. De plus nous voyons que, dans la maladie dont il s'agit, il n'y avoit pas seulement rupture des capsules & ligamens qui servent à l'articulation du rayon avec l'os du bras & avec celui du coude, mais même qu'il y en avoit encore de ceux qui sont intermédiaires entre le *radius* & le *cubitus*, depuis la tubérosité bicipitale jusqu'aux deux articulations luxées.

Du reste, si la théorie que nous venons de proposer sur la cause de l'incurabilité de la luxation du rayon avec l'os du bras & avec celui du coude, est conforme à la structure des parties, & à ce qui se passe dans les autres maladies qui ont du rapport à celle qui fait le sujet de ce Mémoire, nous n'avons fait que confirmer le sentiment d'*Ambroise Paré* sur les luxations, en général, des deux os de l'avant-bras, avec rupture des ligamens (*a*), & ce que M. *Petit*

(a) *Œuvres d'Ambroise* PARÉ, seizieme Livre des Luxations, chapitre 33.

a dit, en particulier, dans le même cas, ſur la luxation ſupérieure du rayon (*a*).

OBSERVATION

Sur une Hernie abſcédée, dans laquelle l'inteſtin s'eſt trouvé percé, & de laquelle il eſt ſorti quantité de vers, guérie ſans opération; par M. GASC, Maître en chirurgie, & Chirurgien des Hôpitaux de la ville de Cahors en Quercy.

La nommée *Cambouri*, dite *Montalbaneſe*, de cette ville, âgée d'environ trente-ſix ans, d'une conſtitution maigre & ſeche, d'un tempérament ſanguin, bilieux & colere, n'éprouvoit que les accidens ordinaires aux groſſeſſes, lorſqu'un ſoir, après avoir ſoupé, s'étant livrée à un excès de colere, il lui ſurvint un vomiſſement avec des rapports aigres, & une altération conſidérable; ce qu'elle crut devoir attribuer à une indigeſtion à laquelle elle dit être expoſée de tems en tems. Elle tâcha de remédier à cet état par les mêmes remedes qui lui avoient été favorables en pareille circonſ-

(*a*) *Anatomie chirurgicale de M.* PALFIN, entiérement refondue, &c. par M. PETIT, Tome I, page 163.

tance, mais inutilement, puiſqu'au lieu d'éprouver le ſoulagement qu'elle attendoit, ſon mal augmenta, & elle rendit par le haut des matieres ſtercorales, reſſentant de violentes coliques, avec météoriſme au bas-ventre. Elle paſſa huit jours dans cet état, ſans appeller de ſecours. M'ayant envoyé chercher, je trouvai un pouls fort & plein, le ventre dur, douloureux, météoriſé, la malade d'ailleurs n'ayant point été du ventre depuis trois jours, & vomiſſant continuellement des matieres ſtercorales; ce qui me fit ſoupçonner que les accidens qu'elle éprouvoit, & qu'elle croyoit venir d'indigeſtion, devoient être attribués à une autre cauſe. En effet, je ne fus pas trompé; car, après pluſieurs queſtions, elle m'avoua que, depuis ſon accident, elle avoit une groſſeur au pli de la cuiſſe gauche, où elle ſentoit, diſoit-elle, beaucoup de feu, mais qu'auparavant elle n'avoit rien apperçu, pas même de tumeur.

Sur cette inſtruction, j'examinai ſoigneuſement la partie, où je trouvai une tumeur inflammatoire très-conſidérable, marquant au toucher la préſence d'un liquide épanché; & enfin, en maniant la partie, ayant entendu diſtinctement un certain bruit, tel que feroit celui d'un parchemin froiſſé, je crus devoir préſumer, avec aſſez de raiſon,

que cette tumeur étoit due au déplacement des parties flottantes du bas-ventre, qui se trouvoient étranglées, & qui formoient un entérocele, cause véritable des accidens énoncés. Pour y remédier, je mis en usage les saignées, les lavemens, & les autres remedes usités en pareil cas, tels que les fomentations sur le ventre, qui étoit fort tendu, & les cataplasmes sur la tumeur, avec une diete anti-phlogistique & adoucissante, convenable en pareil cas; ce qui modéra le vomissement, détendit le bas-ventre, en diminua le météorisme, ramollit la tumeur & changea sa couleur érysipélateuse.

On continua ce traitement : la malade ne vomit que cinq fois, dans l'espace de quinze heures, dormit presque toute la nuit; mais quelle fut sa surprise, lorsqu'à son réveil elle se trouva comme noyée de pus! Je lui proposai, en la voyant dans cet état, d'agrandir l'ouverture pour donner une issue plus libre à la matiere purulente, ce qu'elle ne voulut point. Il fallut donc me contenter de lui faire des injections vulnéraires, qui n'empêcherent pas des foiblesses qui survinrent; & même le ventre resta tendu, quoique la plaie suppurât toujours, mais donnant une odeur fétide. Enfin, le surlendemain, les matieres stercorales s'é-

tant fait jour à travers la plaie, & passant avec le pus, l'ouverture se trouva bouchée par quelque chose que je pris d'abord pour un morceau de tissu graisseux, mais qui, à ma grande surprise, étoit un ver en vie, long de huit pouces & demi; & dès-lors les matieres fécales prirent la route de la plaie, & se mêlerent avec le pus, le tout sortant ensemble par le trou de la suppuration; ce qui ne me fit plus douter du déchirement des tuniques de l'intestin: sur quoi, voulant porter ma sonde vers la partie, j'apperçus trois autres vers aussi en vie, à-peu-près de la même longueur que le premier, & qui furent suivis des pepins d'une pomme que la malade avoit mangée la veille.

Dans cette situation, après avoir pris conseil, je ne crus pouvoir mieux faire que de me tourner du côté de l'opération, pour remédier à l'intestin percé; mais ce fut en vain: la malade s'y opposa absolument, disant qu'elle préféroit de périr plutôt que de permettre une seule incision. Ainsi, voyant toutes mes représentations inutiles, je me vis forcé de me contenter de faire des injections, d'employer des cataplasmes, lavemens, & autres adoucissans, auxquels je joignis des vulnéraires, avec une diete convenable. Je vis la malade tous les jours, &, tous les jours, des vers sortir par l'ouver-

ture. Mais quelle fut ma ſatisfaction, lorſque, ne m'attendant qu'à voir périr miſérablement cette femme, je vis, dans quelques jours, diſparoître les vers (il en eſt ſorti vingt-cinq) & même la matiere fécale, qui prit ſa route par la voie ordinaire, & la plaie ſe cicatriſa à vue d'œil! Mais cette treve ne fut pas de longue durée; car, huit jours après, la cicatrice, qui avoit paru commencer à ſe faire, ſe rouvrit, & le pus, mêlé avec les matieres fécales, reparut; ce qui me fit craindre avec raiſon une fiſtule telle que celle qui eſt rapportée par M. Garengeot, quatorzieme Obſervation du Tome I de ſes *Opérations de chirurgie.* Mais, avec un traitement doux, ſans fer & ſans feu, & une diete rigoureuſement obſervée, j'eus le bonheur de venir à bout de cicatriſer la plaie, & de concourir avec la nature à faire reprendre aux matieres fécales leur route ordinaire, & de partager avec elle une cure radicale, puiſque la malade, depuis le 15 de Juin (1770) n'a plus de plaie, ſans retour d'aucun mauvais ſymptôme, & qu'elle jouit de la plus parfaite ſanté, quoiqu'enceinte de ſix mois.



OBSERVATION

Sur l'Amputation d'un Cuiſſe, ſervant à prouver de plus en plus l'utilité des panſemens de M. PIBRAC (a), *& le fruit réel qu'on en retire dans le traitement des plaies avec perte de ſubſtance; par M.* BONNARD, *Maître en chirurgie des ville & Bailliage royal d'Heſdin.*

Marie Prevôt, née près de l'Abbaye de Valoires en Picardie, âgée d'environ quarante-huit ans, vint, dans ſa jeuneſſe, ſe fixer à Heſdin. Elle y vécut long-tems en parfaite ſanté; après quoi il lui ſurvint un ulcere ſcrophuleux à la jambe droite, qui petit-à-petit fit des progrès, à cauſe de l'appauvriſſement des liqueurs, & de la ſuppuration infecte & abondante qui en découloit.

Cet ulcere, placé à la partie moyenne, détruiſit & rongea, dans une étendue de dix-huit lignes, le tibia. La malade, dans ce cas, fut contrainte de garder le lit. Elle n'y pouvoit remuer la jambe, ſans jetter les

(*a*) M. Pibrac, Vice-Directeur de l'Académie royale de Chirurgie de Paris. Voyez ſes Remarques à la 99e page du Tome XIe des Mémoires de ladite Académie, in-12.

haut-cris. Ses douleurs ne venoient que de quelqu'aſpérité oſſeuſe. Le genou du même côté étoit fort tuméfié & rénitent. Par-deſſus tout, elle avoit très-peu d'appétit, & une fievre lente, qui la travailloit depuis quelque tems. C'eſt dans cet état que je fus appellé pour la ſecourir. Sa grande foibleſſe & la mauvaiſe qualité de ſon ſang me firent regarder le ſuccès de l'amputation comme bien incertain. Je la lui fis cependant enviſager comme la meilleure & unique reſſource. Elle s'y détermina ſans peine, & j'y procédai au mois d'Août 1767.

Si les grandes opérations demandent des réflexions de la part de celui qui ſe charge d'opérer, ce n'eſt pas tant pour le manuel que pour les autres circonſtances relatives à la maladie. Je ſentois qu'en amputant au-deſſous du genou, je pouvois faire une faute irréparable, une partie du virus s'y étant fixée. Il me parut plus prudent de cerner au-deſſus qu'au-deſſous : c'eſt pourquoi la cuiſſe fut la partie d'élection.

Je ne m'étendrai point ici ſur la manœuvre : je dirai ſeulement que je pris toutes les précautions poſſibles pour empêcher la ſaillie du fémur & la figure conique du moignon. A cette fin, je fis d'abord la ſection de la peau, & enſuite celle des chairs. Je conſervai, par ce moyen, autant de tégumens que je pus, non pas dans l'intention

de les ramener au centre de la plaie, & de les y maintenir forcément, mais dans celle de ne rien maîtriser. Je sciai ensuite l'os le plus haut possible, & fis la ligature des vaisseaux; après quoi, le bandage fut mis de façon à ne point faire de compression circulaire trop forte, & à laisser à l'engorgement consécutif la liberté de s'étendre aussi loin que la nature voudroit le borner (*a*). L'appareil, consistant en charpie seche, compresse, &c. ne fut levé complétement qu'au bout de

(*a*) Cet engorgement, par cette liberté, n'est pas si dangereux que celui qui a une cause de plus, telle que la compression dont nous parlons: il se dissipe aussi plus promptement. Les tégumens sortis, en conséquence, de la gêne où ils étoient par leur tuméfaction, reprennent insensiblement le dessus des chairs, au point de ne donner à la cicatrice que peu de chemin à faire.

J'avouerai cependant ici que cette théorie, que je crois plausible, n'infirme nullement & n'infirmera jamais celle du très-célebre M. Louis dans sa savante & lumineuse *Dissertation sur les Causes de la Saillie de l'Os, après l'amputation des membres*, insérée dans le second Tome in-12 des Mémoires susdits de l'Académie. Il se trouve des cas où le plein succès dépend absolument de la pratique qu'il y établit; mais, dans celui qui fait le sujet de cette Observation, je me suis cru dispensé de suivre les préceptes de ce fameux Académicien, par des raisons qu'il déduit lui-même dans ses *Nouvelles Observations*, page 83 du Tome onzieme, même format du même ouvrage.

ſix jours. Le pus, dont il étoit imbibé, fit que je l'ôtai facilement, & ſans cauſer à la malade la moindre douleur. J'eus auſſi-tôt le plaiſir de voir la plaie auſſi belle qu'on pouvoit le déſirer. Sa ſurface n'avoit pas plus d'étendue qu'au moment même de l'opération. Je la recouvris de nouveau avec un gâteau de charpie ſeche, mollette, & bien peignée, & j'enveloppai enſuite le moignon avec des compreſſes trempées dans l'eau commune froide, ſans addition quelconque (*a*). Ce ſecond appareil ne fut ôté qu'au bout de deux fois vingt-quatre heures. Je me comportai environ un mois de la même façon; ce qui put aller à douze ou quinze panſemens, après leſquels je ne remplaçai la charpie arrangée comme ci-deſſus, que de trois jours en trois jours; &

(*a*) Mon intention, en mouillant ainſi les compreſſes, n'étoit pas tant pour ſervir de remede à la partie tronquée, que pour les y mieux adapter. Quant à l'eau froide, on peut voir un peu plus haut la ſaiſon où nous étions alors; mais je ne puis diſſimuler que la raiſon qu'apporte M. Pibrac eſt plus recevable que celle que je viens d'expoſer. » J'ai panſé à froid, dit-il, parce que je ſuis per- » ſuadé que les fomentations chaudes, en raré- » fiant les liqueurs, ne contribuent pas peu aux » gonflemens primitifs, qui ſurviennent aux plaies, » malgré toutes les attentions des ſaignées, du » régime, de la bonne ſituation, &c. «

& la plaie, dont la ſuppuration fut toujours bien conditionnée, ſe trouva parfaitement & uniment cicatriſée, en deux mois, ſans exfoliation, ſans l'uſage des épulotiques, ſarcotiques, & d'aucune ſorte de pyrotique ou cathérétique.

Cette cure antérieure, comme l'on voit, à ce que M. Pibrac a publié ſur cet important objet, c'eſt-à-dire ſur le traitement des plaies avec déperdition de ſubſtance, démontre bien clairement que les hommes ſe rencontrent quelquefois dans les idées qu'ils ſe forment. Il y a plus de dix-huit ans que j'ai commencé à panſer les plaies, relativement à la pratique dont eſt ici queſtion. Je pourrois étayer ce fait de pluſieurs autres obſervations; mais, comme M. Pibrac eſt le premier, d'après le précepte des anciens, qui a fait valoir cette pratique, la chirurgie françoiſe moderne ne peut que lui en ſavoir bon gré. En effet la méthode de ne panſer que rarement les plaies, ſans ſe permettre même de les eſſuyer, & d'y employer aucun médiatement, mérite d'autant plus la préférence ſur toute autre, que l'avantage qui en réſulte eſt d'une évidence des plus frapantes.

Sans avoir ſuivi en aucune maniere le précepte ſi recommandé par quelques Auteurs de préluder, dans toutes les opéra-

tions d'importance, par les moyens généraux, le ſuccès de celle-ci n'en a pas moins eu lieu, & a été plus heureux que celui de certains Chirurgiens qui épuiſent les malades par beaucoup d'amples ſaignées faites avant & après toutes les opérations qu'ils entreprennent. Ce procédé, ſuivi d'un régime des plus ſéveres, ne peut être que très-préjudiciable, ſur-tout lorſque nous ne voyons aucun ſigne de pléthore : auſſi l'atonie des ſolides & la ſtagnation des fluides, occaſionnées par cette pratique trop peu réfléchie, cauſent ſouvent la perte du malade, ou le jettent, pour long-tems, dans une langueur auſſi triſte que difficile à combattre.

Je ne veux cependant pas inférer de tout ceci, qu'il faille toujours s'écarter de la regle : je ſuis bien éloigné de penſer ainſi. Les avantages de la phlébotomie ne ſont point équivoques pour ceux qui ne ſavent ſe refuſer à la vérité ; mais il eſt toujours vrai de dire que le tems de la mettre en uſage n'eſt point indifférent ; c'eſt au Praticien éclairé à ſaiſir ce tems, & à ſavoir ſe ſouſtraire à toute routine, lorſqu'on en apperçoit la défectuoſité.



OBSERVATION

Sur une Hydropiſie laiteuſe; par M. MARTIN, Maître en chirurgie, ci-devant principal Chirurgin de l'hôpital Saint-André de Bordeaux.

Le lait des nouvelles accouchées peut ſe porter dans toutes les parties du corps, comme l'obſerve M. *Puzos* dans ſes Mémoires ſur les Dépôts laiteux (*a*), ainſi que d'autres Auteurs (*b*) qui ont traité des accouchemens; mais pas un, ſi je ne me trompe, n'a encore dit que le lait, en ſe portant dans l'une des trois capacités, peut y former un épanchement de cette matiere ſemblable à une aſcite, &c. En effet, quand ils traitent du lait porté ſur l'une des trois capacités, ils ne parlent que des accidens relatifs à l'engorgement des viſceres qui y ſont contenus, ſans faire remarquer que cette même matiere peut, après s'être portée ſur les orga-

(a) *Traité des Accouchemens* par M. PUZOS, page 341 & ſuiv.

(*b*) Il y a peu d'Auteurs qui aient fait des Traités d'Accouchemens, qui n'aient parlé des accidens que le lait cauſe également, lorſqu'il ſe porte ailleurs qu'aux mamelles, lorſqu'il ſe trouve trop abondant ſur ces dernieres parties, ou que, par quelque cauſe, il s'y forme des engorgemens.

nes, s'épancher encore dans le lieu où ils sont renfermés, & exiger alors la ponction ou le trépan. Ma pratique ne m'a point encore fourni d'exemples du lait épanché purement dans le crâne, ou dans la poitrine L'hydropisie de poitrine, à la suite des couches, n'est cependant pas sans exemple. M. Duverney le jeune en rapporre un dans les Mémoires de l'Académie royale des Sciences, année 1703, page 170. Il est vrai que cette hydropisie étoit compliquée d'une ascite; mais la malade étoit dans le cas de l'opération, & auroit certainement guéri, si certaines gens n'eussent regardé la respiration qu'elle ne pouvoit avoir que sur son séant, & à demi-courbée, ainsi que le côté sur lequel elle n'osoit s'appuyer, que comme un faux-fuyant. Combien de fois n'ai-je point vu des malades être la victime de pareilles prétendues consultations? Je me tairai volontiers sur toutes les méprises que j'ai vu faire dans ces assemblées des gens de l'art, qui ont été contre le bien des malades; mais qu'il me soit permis de dire, pour le bien de ces mêmes malades, qu'il est bien à désirer qu'il n'y ait pour consultans & Chirurgiens ordinaires dans les hôpitaux (surtout dans l'Hôtel-Dieu de cette ville) que ceux qui ont été dans le cas d'y faire, pendant bien des années, le service intérieur de la chirurgie. Ainsi il ne s'agira ici que d'un

épanchement de cette matiere dans l'abdomen, & que je nomme *hydropisie laiteuse*.

Madame *** étant accouchée, le 8 du mois de Mai dernier, d'un enfant mort, eut, à la suite de cette couche, une fievre putride-miliaire, dont elle revint assez bien. Après une convalescence de quelques jours, elle voulut prendre l'air. Le lait, qui, chez elle, étoit fort abondant, se partagea entre les mamelles & le canal intestinal, & lui causa dans la région de ces derniers visceres une tension douloureuse, des envies continuelles de vomir, une excrétion laiteuse par le fondement, avec un pouls petit & concentré. L'excrétion laiteuse par le fondement, quoique bien peu abondante, ne m'affligea guere : je la regardai, au contraire, comme de bon augure ; & si son estomac, qui étoit dans une irritation des plus grandes, m'avoit permis de lui donner quelques remedes, j'aurois tâché de favoriser cette évacuation par quelques légers purgatifs. Mais son estomac, comme je viens de le dire, étoit tellement irrité, qu'il ne pouvoit supporter les plus légeres boissons ; & le hoquet, qui étoit de la partie, me faisoit tout craindre pour une inflammation gangréneuse (*a*). C'est l'état où étoit cette

(*a*) Le hoquet n'est cependant pas toujours un présage dangereux de cette maladie. Tout le monde sait qu'il peut être habituel, & qu'il sur-

dame, quand elle me fit prier de l'aller voir, le 25 Juin dernier, à une campagne éloignée de six lieues de cette ville. Je ne le dissimulerai point, j'aurois volontiers désiré avoir avec moi, dans ce moment, plus d'une personne à consulter; & c'est bien pour lors que je reconnus l'utilité que le public retireroit d'un Médecin expérimenté dans les maladies des femmes accouchées, en agissant de concert & sans partialité, comme le dit *Lamothe* (a), avec un Chirurgien qui se seroit attaché non-seulement à la théorie des accouchemens, mais même encore au manuel. Pour donc calmer la grande irritation de l'estomac, je conseillai à la malade de prendre du petit-lait, de l'eau de poulet légere, & une potion composée avec

vient très-souvent à la suite d'un repas extraordinaire. Il y a peu de jours que j'ai été dans le cas de bien observer que la plénitude de l'estomac peut effectivement produire cet accident; & si l'on daigne se rappeller les connexions du pavillon de l'œsophage avec le larynx, on ne pourra qu'être surpris de ce qu'il se trouve encore aujourd'hui des Maîtres en l'art de guérir qui regardent le hoquet, dans le commencement d'une maladie, comme un symptôme des plus sinistres, tandis que le plus souvent il n'est qu'un signe accessoire d'une corruption des matieres contenues dans les premieres voies, qui ne demande autre chose que des évacuans.

(a) *Traité des Accouchemens* par LAMOTHE, Tome I, Préface, page xjx.

l'eau de laitue, de pariétaire, le ſyrop de nymphæa, & les gouttes minérales anodines d'Hoffmann. A ces ſecours je joignis les embrocations ſur l'abdomen, avec l'huile d'amandes douces, en place d'une fomentation émoliente, qu'elle n'avoit jamais pu ſouffrir. Je recommandai auſſi l'uſage de quelques doux lavemens, & même les demi-bains ou les bains entiers, ſi les accidens venoient un peu à diminuer. La nuit qui ſuivit le jour de mon arrivée, fut beaucoup plus calme que les précédentes; & comme je fus obligé de partir le lendemain, je préſumai que le plus grand bien que nous avions à ſouhaiter, ce ſeroit de voir le lait fixé, ſoit en maniere d'épanchement dans le bas-ventre, ou, ſous la forme de dépôt, dans quelques extrêmités. Le 30 Juin on m'écrivit que les accidens étoient un peu calmés, mais que ſon ventre étoit prodigieuſement gonflé, ſur-tout vers la région hypogaſtrique, ainſi que les grandes levres & l'extrêmité inférieure gauche. Je fis auſſitôt réponſe que ſi, à ces ſymptômes, on m'avoit marqué qu'il y avoit un mouvement d'ondulation dans l'abdomen, qu'il n'y avoit nul doute que la matiere laiteuſe ne ſe fût fixée dans la capacité abdominale, & qu'il n'y avoit d'autre parti à prendre que de faire la ponction. Deux jours après je reçus pour réponſe, qu'en examinant le

bas-ventre, on avoit effectivement reconnu dans cette capacité un fluide épanché, & qu'on me prioit de me transporter de nouveau sur les lieux pour l'évacuer. Je partis, muni de mon troicar, & d'une seringue propre à injection, en supposant que l'humeur laiteuse, peut-être coagulée, ne pût pas passer par la canule. Cette derniere précaution fut inutile; car la liqueur qui formoit cette hydropisie ressembloit à un véritable petit-lait, & sortit de l'abdomen, à la quantité de deux pintes, mesure de Paris. Cette dame aujourd'hui est en ville, & est soumise, par conséquent, plus particuliérement à mes soins. Je lui ai fait prendre une vingtaine de bains pour calmer une vive douleur dans l'estomac, dont elle se plaignoit depuis le commencement de sa maladie. Elle s'en est très-bien trouvée, & me paroît tout-à-fait hors d'affaire.

Quoique j'aie dit que les Auteurs des Traités d'Accouchemens n'ont point parlé d'épanchement de lait dans une des trois principales cavités, après s'être porté sur les organes qui y sont contenus, je n'entends cependant point dire par-là que ces cas sont sans exemples, sur-tout celui que je viens de rapporter (*a*). M. *Van Swie-*

(*a*) Outre les exemples que je viens de rapporter, un de mes freres m'a raconté une histoire tout-à-fait semblable à celle de M. *Duverney* le

ten (a) croit que le fait rapporté par M. *Chomel* (b) eſt dans ce cas-là, & met en queſtion ſi *Ruyſch* n'a pas trouvé une pareille collection dans l'abdomen ? Je ne déciderai pas ce dernier cas; mais, pour le premier, je penſe avec ce célebre Auteur, que c'étoit une hydropiſie laiteuſe, quoique l'Auteur de l'Obſervation (M. *Chomel*) ait cru que ce dépôt avoit ſon ſiege entre le péritoine & les muſcles du bas-ventre. Ce qui me donne lieu de penſer ainſi, c'eſt l'Obſervation de M. *Duverney* le jeune, ſur une Hydropiſie ſurvenue à la ſuite d'une ſuppreſſion des vuidanges (*c*), dont pluſieurs ſingularités ont été aſſez ſemblables à celle de l'Obſervation de M. *Chomel*, & une autre Obſervation que j'ai par-devers moi, dont je vais rapporter l'hiſtoire. En 1764, nous avions dans notre Hôtel-Dieu une fille hydropique. Après s'être refuſée pluſieurs fois à la ponction, l'anneau ombilical ſe dilata; le

jeune, qui ſe trouve dans les *Mémoires de l'Académie royale des Sciences*, année 1702, page 214.

(a) *Maladies des Femmes & des Enfans*, &c. traduit du Latin de BOERHAAVE, & de VAN SWIETEN, ſon Commentateur, Tome ſecond, page 108.

(b) *Académie royale des Sciences*, 1728, page 413.

(*c*) Mémoire cité plus haut.

péritoine, confondu avec les tégumens, formoit une vessie considérable, dont on pouvoit, par la compression, faire aisément rentrer les eaux qu'elle contenoit. A la fin cette poche se creva: il en sortit, à plusieurs reprises, beaucoup d'eaux de différentes couleurs; &, quelque tems après, il se forma un dépôt vers l'arcade crurale du côté droit, qui ressembloit assez bien à un dépôt formé par la crevasse d'un intestin étranglé dans cette partie. Ce dépôt s'ouvrit de lui-même; &, pendant bien du tems, il en sortoit une liqueur jaunâtre, qui la mouilloit continuellement. Cette fille, qui sentoit diminuer de jour en jour ses forces, me demandoit avec instance de lui guérir cette plaie. Je l'assurai que je ne pouvois y réussir sans lui faire la ponction. Elle s'y détermina à la fin, & son ouverture fistuleuse guérit effectivement peu de tems après; mais ses jours se terminerent après la sixieme ponction. J'ouvris son corps: je trouvai que sa maladie étoit une véritable ascite produite par un engorgement de la partie inférieure du grand sac épiploïque. Par les recherches que je fis pour connoître la source du dépôt de l'arcade, & savoir si je m'étois trompé dans le jugement que j'en portois d'abord, je vis que la liqueur de la cavité abdominale avoit

formé la veſſie de l'anneau ombilical, que j'avois d'abord remarquée, & que cette veſſie, venant à ſe rompre, avoit laiſſé échapper une partie de la liqueur contenue dans l'*abdomen*; qu'une autre partie de cette liqueur s'étoit gliſſée entre l'aponévroſe du muſcle tranſverſe & le péritoine, pour ſe porter juſqu'à l'arcade, où enfin, retenue ſans doute par cette eſpece de barriere, elle avoit formé, par ſon ſéjour dans ce lieu, un amas qui, par la ſuite, étant venu à ouvrir les tégumens, avoit formé une fiſtule qui étoit entretenue par de nouveaux amas de la liqueur épanchée dans l'*abdomen*.

Si l'on daigne actuellement comparer les circonſtances de cette Obſervation avec celles de M. *Duverney*, on verra que toutes les deux contiennent celles qui ſe ſont obſervées ſur la malade qui fait le ſujet de l'Obſervation de M. *Chomel*, & que, par conſéquent, il ſe pouvoit très-bien que le dépôt laiteux dont il nous a donné l'hiſtoire eût ſon ſiege dans l'*abdomen*, & non entre le péritoine & les muſcles du bas-ventre, comme il l'a cru. Il y a encore tout lieu de penſer que s'il avoit été permis d'ouvrir la dame à qui on fit la paracenthèſe en préſence de M. *Morand*, dont M. *Chomel* rapporte l'hiſtoire dans ſon Mé-

moire ; il y a, dis-je, tout lieu de penser que l'on auroit trouvé la liqueur épanchée dans l'*abdomen*, comme M. *Duverney* & moi l'avons trouvée. A nos deux Observations j'en ajouterai une troisieme, qui est celle qu'on trouve dans le troisieme Cahier du Supplément au Journal de Médecine, page 283.

Du reste, en portant mes doutes sur le lieu où étoit l'épanchement laiteux, qui a fait le sujet du Mémoire de M. *Chomel*, je n'ai point eu intention de vouloir diminuer en rien le mérite de cette savante production, ni nier que le cas, comme il le suppose, puisse arriver, ainsi que d'autres especes d'épanchemens dans ce même endroit. Personne ne respecte plus que moi la mémoire & les ouvrages de ce grand Médecin. Mais, comme les raisons d'anatomie qu'il nous a données pour l'explication de cette hydropisie, peuvent souffrir quelques difficultés, & que d'ailleurs, comme je l'ai déjà dit, nous avons vu les mêmes circonstances de son Observation rassemblées dans deux autres où il n'y avoit point d'épanchement entre le péritoine & les muscles du bas-ventre, mais seulement dans la cavité abdominale, nous avons cru qu'il pouvoit nous être permis de penser différemment que cet Auteur, & juger du local de la mala-

die, comme il s'est trouvé dans la Dame qui fait le sujet de cette Observation, ainsi que dans les trois autres que nous avons rapportées.

LETTRE

De M. MORAND, Docteur-Régent de la Faculté de médecine de Paris, Médecin-Adjoint de l'Hôtel-Royal des Invalides, à M. ROUX, *sur une prétendue Cure d'une épileptique par l'huile animale de DIPPEL.*

MONSIEUR ET CHER CONFRERE,

Dans la lecture que j'ai faite de l'ouvrage de M. Spielmann, traduit en françois, & augmenté de Notes nouvellement publiées, je n'ai pas laissé échapper un fait de pratique concernant une guérison opérée par l'Editeur, s'il l'en faut croire, avec l'huile animale de Dippel, aux infirmeries de l'Hôtel Royal des Invalides, & que vous avez annoté vous-même.

Je ne prétends point retrancher de la liste des moyens curatifs ou palliatifs l'huile animale, qui sans doute a réussi plusieurs fois à Dippel lui-même, au Docteur Jean Junkerns, dans l'Hôpital des Orphelins à Hall, & au Docteur Cramer. Il s'agit ici

d'examiner le degré d'authenticité que porte la nouvelle preuve de ses bons effets, avancée par l'Editeur de l'ouvrage de Spielmann.

Quelque chose qu'on écrive en médecine, soit en faveur, soit au désavantage d'un remede, ce qu'on avance doit être revêtu, ou d'autorité, ou de vraisemblance. Le Praticien seul, le Médecin qui voit journellement, & même à toute heure, les malades, peut & doit, je pense, être seul à certifier un fait de médecine, sauf à lui, s'il croit en avoir besoin, à invoquer le témoignage de ceux que leurs fonctions rendent témoins de sa pratique. A entendre l'Editeur de Spielmann, l'Apothicaire seul de notre Hôtel des Invalides auroit prescrit l'huile de Dippel, & auroit suivi les effets de ce remede; & le Médecin ordinaire, sans lequel rien ne se prescrit, rien ne se distribue aux malades, auroit ignoré une guérison aussi frappante, aussi digne d'être communiquée à ceux qui exercent l'art de guérir! Quelle absurdité! & combien augmentera-t-elle aux yeux même de l'Editeur, s'il se rappelle les premieres époques de ses fonctions à l'Hôtel des Invalides! C'eût été la moindre chose qu'il rendît au moins compte de son succès au Médecin qui lui auroit *confié ce traitement;*

ſi tant eſt que M. Meunier, qui, dans ſon Adjoint, reconnoît un véritable ami, eût réellement abandonné ce malade à l'Apothicaire. L'Editeur eût-il commis l'imprudence inexcuſable de prendre ſur ſoi cette eſpece d'eſſai, ſans en communiquer au Médecin? Le ſuccès inattendu, la gloire d'avoir guéri une maladie ſi difficile, eût échauffé l'amour-propre du jeune Obſervateur : il s'en ſeroit vanté. Les malades, les Chirurgiens, les Sœurs, le Guériſſeur, auroient porté de bouche en bouche ce prodige; & il fût enfin parvenu à M. Meunier, à qui on auroit eu l'incivilité de n'en point faire part dans le commencement! Il en ſeroit donc inſtruit; & ſon témoignage, plus que néceſſaire, eût donné à l'événement du hazard, & à ſon récit, le degré d'authenticité dont ils ont beſoin.

Je n'ignorois pas, Monſieur & cher Confrere, que M. Meunier, déterminé, comme tous les Médecins, par les Obſervations conſignées dans les Journaux d'Allemagne, avoit adminiſtré l'huile de Dippel dans nos infirmeries. Je ſavois même que cela avoit toujours été ſans ſuccès : néanmoins, à l'occaſion de cette note du Traducteur, que vous n'avez pas oubliée dans votre Journal de Juillet 1770, j'ai pris une nouvelle information, & elle m'a confirmé dans ce

que je ſavois déjà. M. Meunier dénie l'Obſervation entiere.

D'après le portrait du malade, & par quelques circonſtances qui accompagnent le récit de ce traitement, j'ai ſoupçonné, quelques inſtans, que le Traducteur s'étoit trompé ſur l'époque; qu'il vouloit faire mention d'un autre tems où j'avois fait le ſervice, & que l'Obſervation pouvoit tomber ſur quelques malades auxquels j'ai réellement fait adminiſtrer ce remede. J'ai compulſé le cahier de mes Obſervations faites dans l'infirmerie de l'Hôtel; & j'y ai trouvé deux malades, à qui j'ai fait prendre l'huile de Dippel, comme calmant, précisément dans le tems que le ſieur Cadet y gagnoit ſa maîtriſe.

J'ai fait entrer le réſultat de ces Obſervations dans la diſcuſſion ſur l'épilepſie, dont j'étois chargé à l'acte de doctorat de M. Mittie, le 1er Octobre 1756, en donnant la deſcription du concours d'épileptiques à la Sainte-Chapelle de la Cour du Palais, la nuit du Vendredi au Samedi ſaint: je fis à l'aſſemblée l'expoſé de l'état dans lequel étoient ces malades de notre infirmerie de l'Hôtel, lorſque je commençai à leur preſcrire le remede. L'un étoit un ancien Laquais de ma mere, nommé *Flamand*, employé dans les cuiſines de l'Hôtel: je puis

vous aſſurer que l'huile de Dippel ne l'a abſolument pas guéri.

Le ſecond étoit un Soldat invalide, qui ſe nomme *Antoine Poix*, dit *d'Alinguant.* Je l'ai vu ſouvent aux infirmeries, nommément hier, n° 29 de la ſalle S. Joſeph : il eſt toujours ſujet aux mêmes récidives.

La maladie, dans ces deux ſujets, étoit idiopathique ; ce qui la rend, en général, plus difficile à guérir, quoique l'huile animale ait été annoncée plus efficace dans cette eſpece, que dans l'eſpece ſymptomatique.

Il réſulte de tout cela, Monſieur & cher Confrere, que ſi l'Obſervateur a eu en vue les tentatives des Médecins ordinaires, & du Médecin-Adjoint de l'Hôtel, auxquels il étoit ſubordonné, il eſt doublement en faute de s'approprier l'Obſervation, & d'avancer une choſe démentie par M. Meunier & moi. Si le traitement a été fait à notre inſu, je laiſſe à penſer quel degré de confiance mérite alors le fait dont nous n'avons aucune connoiſſance ni M. Meunier ni moi, & avancé par l'Editeur, on ne peut plus jeune, dans le tems qu'il étoit aux Invalides.

COURS D'HISTOIRE NATURELLE ET DE CHYMIE.

M. *Buquet*, Docteur-Régent de la Faculté de médecine en l'Université de Paris, a ouvert ce Cours le Lundi 12 Novembre 1770, & le continue les Lundi, Mercredi & Vendredi de chaque semaine, à 11 heures du matin, en sa maison, rue des Fossés-Saint-Jacques, à l'Estrapade.

PROSPECTUS.

M. l'Abbé *Sans*, Chanoine de l'église collégiale, & Professeur de physique expérimentale en l'Université de Perpignan, s'étant occupé, depuis le 9 Septembre 1768, à essayer l'électricité sur la paralysie récente, a reconnu, par six guérisons qu'il a faites, que ce phénomene singulier, dirigé d'une certaine maniere, est un remede souverain contre cette maladie, jusqu'à présent regardée comme incurable; ce qui l'a engagé à venir dans la Capitale du Royaume pour apporter du secours aux personnes qui peuvent se trouver dans ce malheureux état. Les premieres guérisons qu'il a opérées ont été présentées dans le tems à l'Académie

royale des Sciences : il eſt muni des certificas des dernieres. On verra un paralytique guéri, qui lui ſert de domeſtique. La fin qu'il ſe propoſe eſt de conſtater d'une maniere indubitable, ſous les yeux de la Faculté de Médecine, un remede ſi ſouverain. Il prie les perſonnes intéreſſées de ne pas perdre de tems : plus la maladie eſt récente, plus il eſt facile de la faire diſparoître. Il n'entreprendra même que ceux dont la paralyſie ne datera pas au-delà de trois mois. Il eſt logé actuellement à l'Hôtel de Touloufe, rue Gilles-Cœur, près le Quai des Auguſtins.

Fin du Tome XXXIV.



TABLE GÉNÉRALE DES MATIERES

Contenues dans les six Cahiers du Supplément au Journal de Médecine pour l'année 1770.

LIVRES ANNONCÉS.

EXTRAITS.

OBSERVATIONS.

MEDECINE.

CHIRURGIE.

AVIS DIVERS.

Fin de la Table générale des Matieres.